

Marie-Louise TENÈZE

# LITTÉRATURE ORALE NARRATIVE

---

Extrait de l'AUBRAC

Tome V

Ethnologie contemporaine III

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PARIS 1975



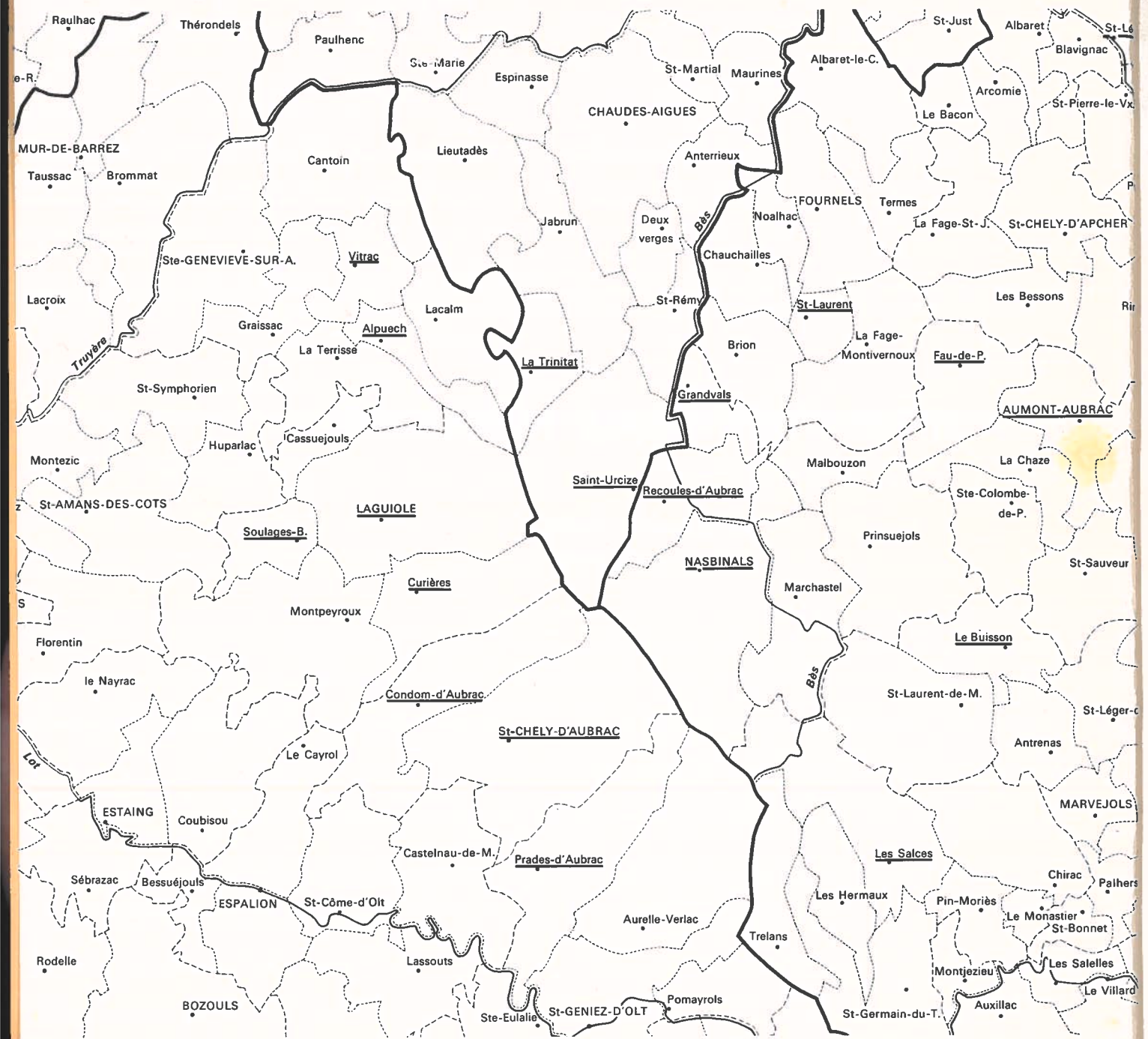
En la modeste contrepartie à votre thèse,  
et avec tous mes remerciements

29. VI. 1976

M. C. Tenèze

# LITTÉRATURE ORALE NARRATIVE

par Marie-Louise TENÈZE  
maître de recherche au CNRS



Carte 1. - LITTÉRATURE ORALE.  
 Localisation des principaux points d'enquêtes.  
 (les noms soulignés sont ceux des communes où des enregistrements ont été réalisés.)

## INTRODUCTION

A l'intérieur de l'équipe d'ethnologie culturelle de la R.C.P. Aubrac, le domaine de recherche, dont j'ai été seule chargée, a été celui de la littérature orale narrative. J'ai prospecté le terrain en cinq missions totalisant deux mois d'enquête (dont une semaine cependant passée en dépouillements d'archives à Rodez). Enquête accompagnée, comme celles de tous nos camarades, de la rédaction quotidienne d'un journal de route<sup>1</sup>.

Mon outil de travail sur le terrain a été le magnétophone<sup>2</sup>, suppléé et complété par le carnet d'enquête. Le recours au magnétophone, outil indispensable pour recueillir, fixer, conserver sans les altérer, ces œuvres fugaces par nature que sont les faits de la littérature orale, s'imposait dans ces enquêtes Aubrac d'autant plus que celles-ci s'effectuaient en terre de langue d'oc. La vitalité de l'occitan en Aubrac est soulignée ici-même par le linguiste de la R.C.P. qui écrit ainsi : « Bien souvent le discours commencé en français se poursuit en occitan, sans que le locuteur en ait même conscience »; phénomène constaté à plusieurs reprises. On sait d'autre part, que, d'une façon générale et en opposition partielle semble-t-il à la chanson<sup>3</sup>, le conte utilise de préférence comme véhicule la langue de tous les jours, le patois. Ce fait s'avère exact en Aubrac aussi, et la plupart des conteurs, alors même qu'ils me parlaient en français, ont été enclins à dire leurs contes en patois, tels qu'on les disait toujours autrefois. Or, j'aurais été incapable de noter ces récits en langue d'oc sous la dictée des informateurs; mais ces récits furent soumis, une fois enregistrés sur bandes magnétiques, au linguiste de la mission, M. Alain Rudelle, lequel m'accompagna dans mes premières enquêtes; par sa pratique de la langue d'oc, il aida à « dégeler » le terrain. Si ces textes souvent longs et circonstanciés, ont pu représenter pour notre collègue des documents linguistiques syntaxés utiles à sa propre recherche, il n'en demeure pas moins que la lourde tâche de traduction qu'il assumait avec un dévouement et une intelligence à toute épreuve mérite de ma part de vifs remerciements. Cette première étape de la traduction française, nous avons pu collaborer dans l'analyse stylistique de ces récits, Alain Rudelle apportant son appréciation de linguiste spécialiste de la langue d'oc, moi ma compétence de chercheur de litté-

ture orale. C'est à lui aussi que je suis redevable de la transcription des passages patois, cités en graphie occitane (selon les règles de l'Institut d'Etudes Occitanes, Toulouse).

Si l'usage du magnétophone en matière de littérature orale est courant, celui du film, alors même que l'intérêt en a été reconnu et souligné sur le plan théorique<sup>4</sup>, est encore, dans la pratique, très rare. Et pourtant, même dans notre monde occidental moderne qui ne connaît plus guère le contexte social vivant du conte traditionnel, le recours au film parlant s'impose, quand on a la chance de se trouver en face d'un conteur doué. Artiste dont l'œuvre, sitôt créée, s'efface, artiste qui crée, non seulement avec des mots, mais aussi avec des gestes<sup>5</sup>, et qui utilise les ressources de sa voix, mais aussi de son visage et parfois même de son corps, il est comparable, toutes proportions gardées, à l'acteur en scène, et est fait pour être vu autant que pour être entendu. Seul le film parlant permet de rendre pleine justice aux œuvres de littérature orale et particulièrement aux contes, et de faire passer à la postérité cette part, vénérable mais condamnée, de notre patrimoine culturel. Ma chance, dans cette enquête Aubrac, aura été à la fois de faire rencontre, sur ma route de chercheur, d'une conteuse au talent dramatique exceptionnel, et d'avoir à mes côtés, dans l'équipe de la R.C.P., un cinéaste-ethnologue averti, mettant au service de ses réalisations ses dons de sensibilité artistique et de sympathie humaine. Ont pu être tournés par Jean-Dominique Lajoux cinq films-documents, correspondant à la diction intégrale de cinq contes<sup>6</sup>. Ont été réalisées d'autre part des séquences dont le montage pourrait aboutir à un film de long métrage, « Conteurs de l'Aubrac ». A Jean-Dominique Lajoux aussi, comme tout à l'heure à notre collègue linguiste, va mon entière gratitude<sup>7</sup>.

Au-delà de nos autres camarades, du responsable de la R.C.P., Georges Henri Rivière, du chef de mission Corneille Jest, de l'historien Charles Parain, qui tous ont droit à ma reconnaissance, mes remerciements les plus vifs, c'est à mes informateurs que je les présente; et parmi eux, tout particulièrement à ma conteuse principale, M<sup>me</sup> Maria Girbal (photos 1 à 13), de Repons près Saint-Urcize (Cantal) : elle s'est acquise, dans ma vie de chercheur et dans ma vie tout court, une place

exceptionnelle. Si j'ai passé des heures en face d'elle à l'écouter conter, j'en ai, depuis, passé bien plus en pensée avec elle, approfondissant le don qu'elle m'avait fait, si simplement, si généreusement, et dans la joie. L'extraordinaire force que cachait sa frêle apparence avait d'emblée suscité en moi une admiration passionnée, et je lui saurai toujours gré de tout ce que, grâce à elle, j'ai compris,

de cette flamme dont elle a, comme de l'intérieur, éclairé tout mon acquis livresque.

Je me rencontre enfin avec tous mes collègues dans un sentiment de gratitude envers tout le pays aubracien qui nous accueillit, à chacun de nos séjours, avec une même et cordiale ouverture, et envers la R.C.P. Aubrac qui nous rassembla.

#### Notes et références de l'introduction

1. **Imp.** Il est plaisant de citer à l'appui de cette méthode l'avis d'un devancier dont le « Journal des voyages en Haute-Guienne » sera souvent cité dans la publication de la Rcp Aubrac, Henri de RICHEPREY : « On a fait le Journal en forme de procès-verbal arrêtant à l'instant chaque opération. Par cette méthode on ne mettait rien au lendemain... Ce n'était pas une petite satisfaction que de pouvoir rendre compte à chaque instant et à toute heure de sa conduite. Cela paraissait d'abord minutieux, c'est cependant la seule méthode exacte pour des voyageurs qui peuvent par de nouveaux objets oublier les précédents s'ils n'en font note... » (GUILHAMON, 1952, p. XLII).

2. 27 bandes longue durée, la plupart en double piste, ont été enregistrées, totalisant près de 40 heures d'écoute.

3. **Imp.** COIRAUT, 1942, p. 109, n. 2 : « Plus applicable (que la chanson) dans sa mise en scène et certains de ses détails à l'expérience la plus proche, à la réalité la plus vulgaire, le conte se prête à des déformations personnelles; très souvent, le patois est son moule... ».

4. **Imp.** TENÈZE, 1964, p. 193-203.

5. **Imp.** RADAR, 1965, p. 64. Citons à l'appui : « Le geste est la création artistique initiale, dont toutes les autres dérivent, l'expression native et universelle ».

6. Cf. Annexe XXXI sous T. 122, 123 et 1838 (Mme Girbal, Saint-Urcize, Can.) et sous T. 1655 et 1696 (Mme Lacroix, Prades, Av.).

7. J.D. LAJOUX m'a d'autre part communiqué quelques pièces (contes et anecdotes) recueillies par lui, ce dont je le remercie également.

1-13 - Marie Girbal, née en 1885, dit le conte du *bouc d'Aunac* (commune de Saint-Urcize, Cantal). Les photographies illustrant la manière de conter de Marie Girbal ont été extraites d'un film réalisé par J.-D. Lajoux. J.-D. Lajoux a procédé à une analyse audio-visuelle, image par image, lors d'une projection sonore, 25 images défilant sur l'écran en une seconde.

#### *Ci-contre :*

1 - Le visage de la conteuse, au service de la diction du conte, tantôt prolonge une expression, tantôt se transforme plus ou moins rapidement.

rieur,  
gues  
pays  
s sé-  
e, et

enne »  
verbal  
n que  
ant la  
tte... »

détails  
patois

xpres-  
, Av.).  
mercie

hoto-  
ajoux  
an en

forme



2 - Ouverture du conte que la conteuse situe à Saint-Urcize. Geste à l'appui de l'affirmation: "Dans le temps ici il y en avait une centaine [de chèvres]...".

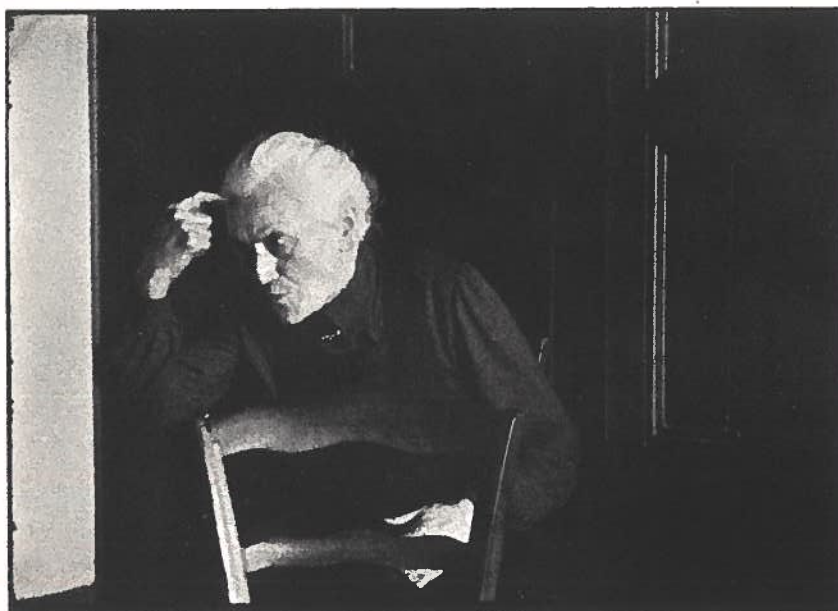


4 - Début du déroulement narratif.

3 - Expression d'effroi du sonneur à la vue du bouc monté dans la chaire de l'église: "Il s' imagine que c'est le Diable!".

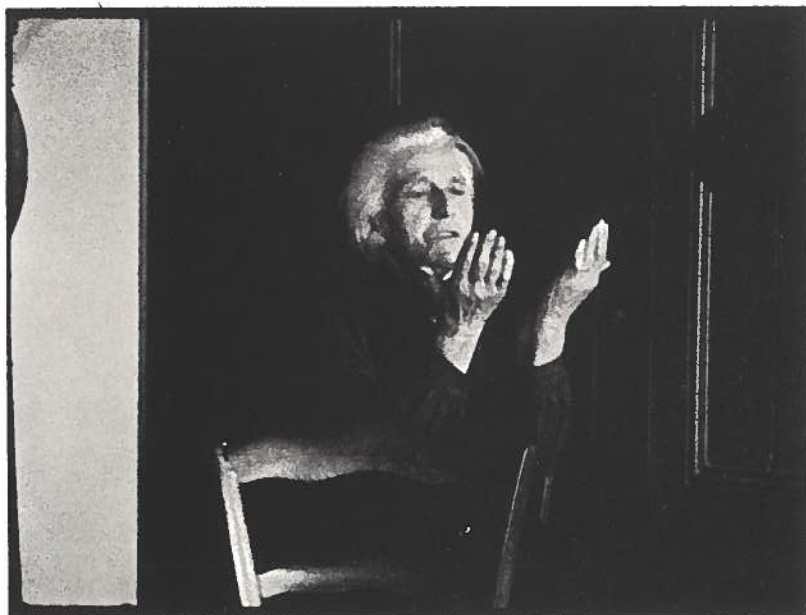
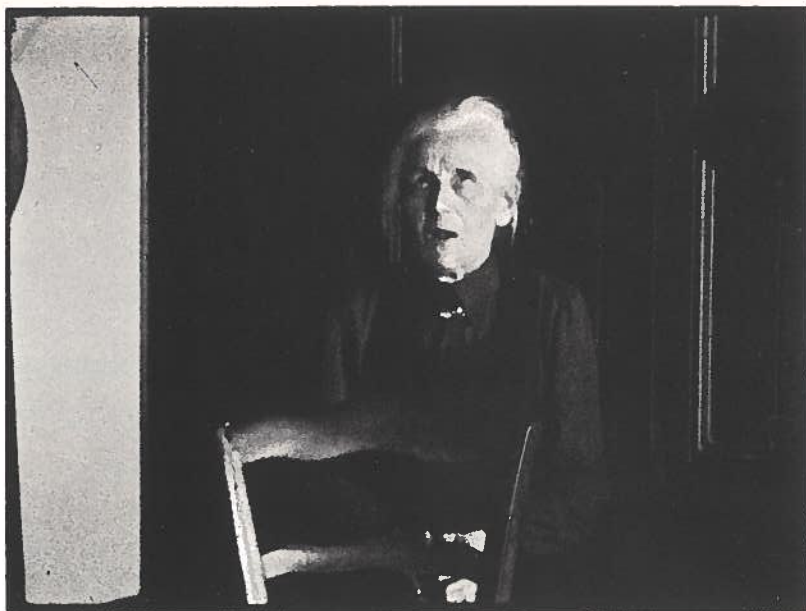


4 - Geste d'incrédulité du curé à l'adresse du sonneur venu l'informer: "Mais tu es tout à fait perdu, allons, tu as un morceau là-dedans!".



5-11 - Scène centrale du conte: la conteuse mimera successivement les quatre protagonistes de l'action.

5 - Le sonneur: "Et le pauvre Planque était là-bas qui se tenait au ras du bénitier".



6-7 - Le curé: "Il se met à lire son bréviaire, et il était là qui en disait qui en faisait!".

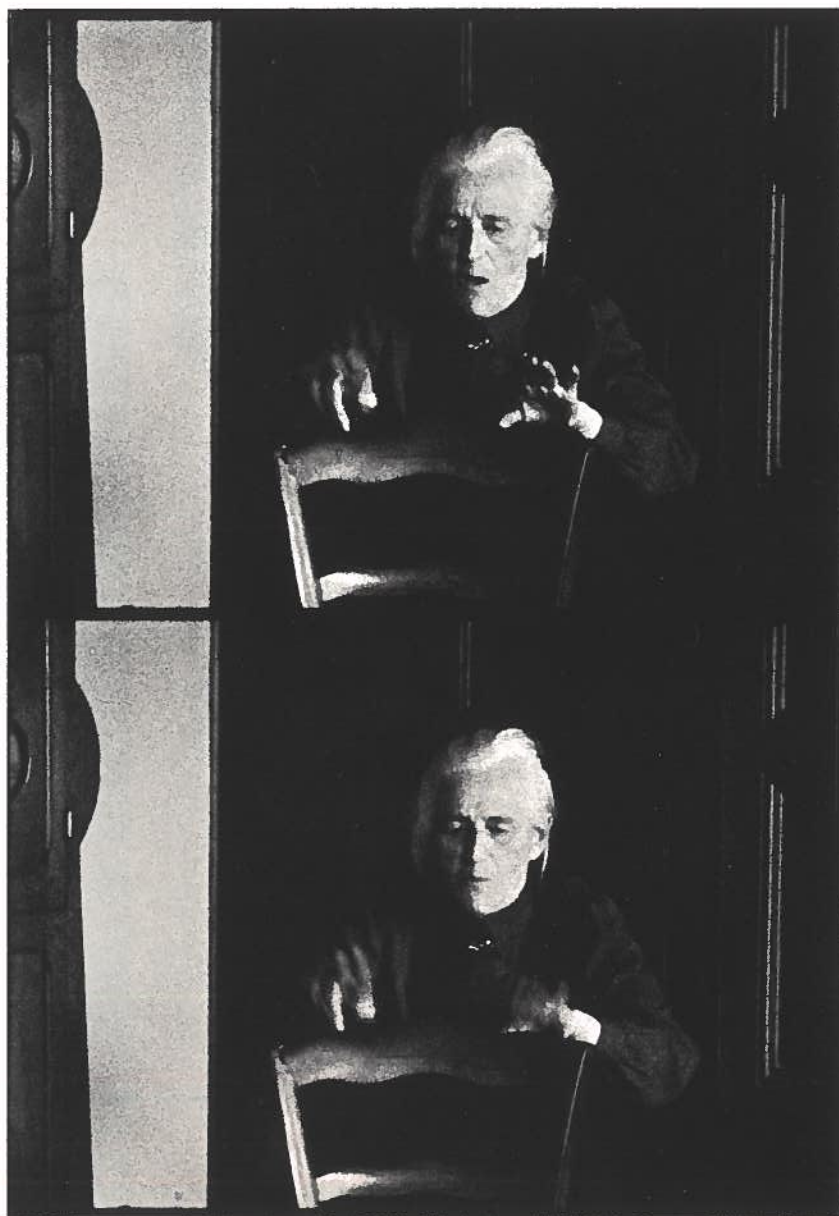




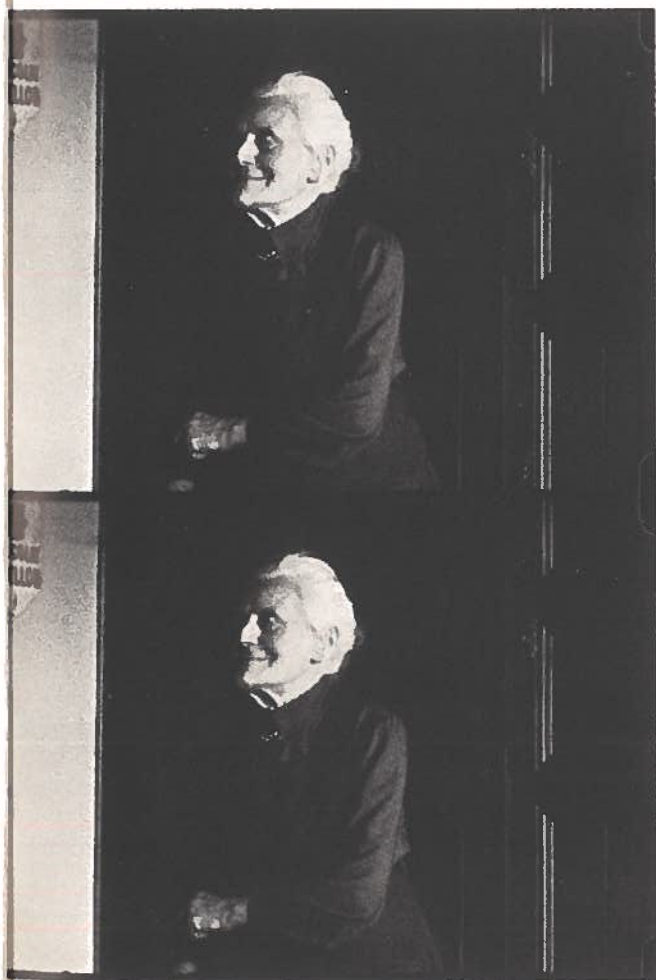
8-9 - Le bouc: "Et toujours le bouc se mettait à faire bê! bê!"...



... en même temps que de ses doigts la conteuse mime les pattes du bouc battant le rebord de la chaire, elle "bèle".



10-11 - Le berger (*s'adressant au curé*) :  
"Oh, écoutez, laissez-moi faire, peut-être  
j'arriverai moi à le faire descendre". -  
(*sortant le drellier*) : "Quand le bouc le  
vit avec le bâton...".

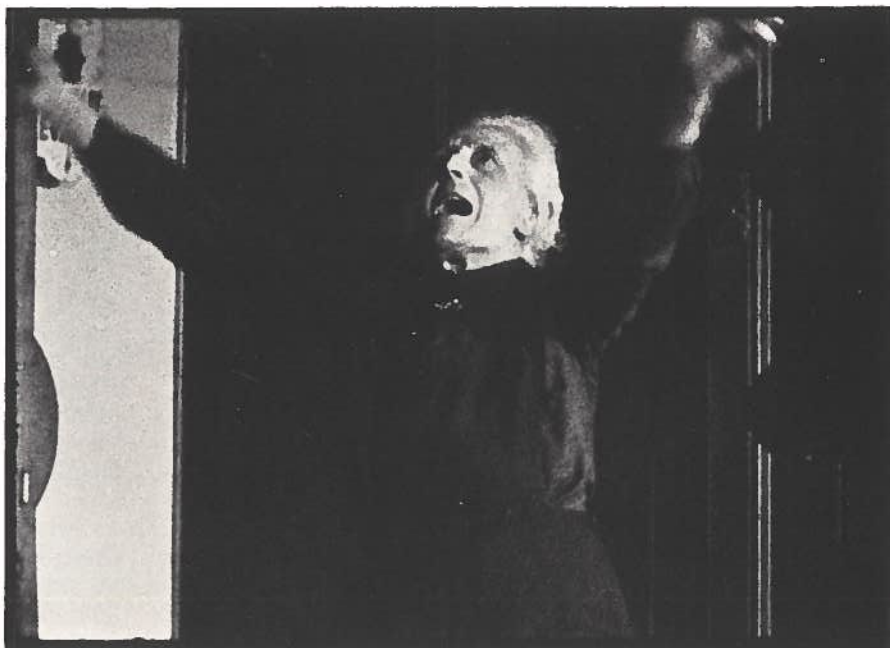


3 - Dénouement de la situation.

12 - Dans sa fuite le bouc embroche le curé: "Ah! le bouc le prend comme ça...".



13 - Apostrophe du curé au bouc: "Prends toute la cure, mais laisse le curé!".



## CHAPITRE PREMIER

# HISTORIQUE DES RECHERCHES (CANTAL-AVEYRON-LOZÈRE) ET POSITION DE THÈSE

### I — HISTORIQUE

Le 31 octobre 1893, « au moment où la Société des traditions populaires va achever sa huitième année », Paul Sébillot fait une communication « sur l'état présent de l'exploration traditionniste en France » ; communication accompagnée, du moins à sa publication<sup>1</sup>, d'une carte exposant « de quelle façon l'enquête, au point de vue des contes, se répartissait sur le sol français ». Et Paul Sébillot précise : « Si j'ai pris ceux-ci [c'est-à-dire les contes]<sup>2</sup> comme étalon, c'est qu'ils ont une individualité plus caractérisée que les autres parties de la littérature orale, qu'ils forment un morceau de plus longue haleine... » ; un peu plus loin il ajoute d'ailleurs : « Si je n'avais craint de surcharger cette carte, j'aurais pu montrer que les autres matières du ressort des traditions populaires avaient, en général, suivi dans les diverses provinces une sorte de marche parallèle aux contes ; où ceux-ci avaient été négligés, elles ne sont représentées que par des récoltes assez minces ».

Sur cette carte, divisée en départements (et en provinces), « les lignes verticales désignent ceux dans lesquels on n'a recueilli aucun conte, le pointillé ceux où l'on a recueilli de 1 à 5 contes », les départements ayant bénéficié d'une récolte plus abondante étant laissés en blanc<sup>3</sup>. Pour la région qui nous intéresse il y a opposition entre le Rouergue hachuré et l'Auvergne laissée en blanc : 0 conte pour l'Aveyron<sup>4</sup> et sa voisine la Lozère, 15 contes<sup>5</sup> pour l'Auvergne dont 10, semble-t-il, pour le Cantal et 5 pour le Puy-de-Dôme. Opposition certes toute relative, puisque d'une part la situation de l'Aveyron est loin d'être exceptionnelle : les 21 départements hachurés et les 23 pointillés forment, comme le constate Sébillot, « un peu plus de la moitié du total des départements français » ; et, d'autre part, l'Auvergne avec ses 15 contes n'en fait pas moins figure

de parente pauvre à côté des têtes de liste que sont la Bretagne (mille contes sur environ deux mille cinq cents recueillis en France !) et le Pays Basque. C'est bien aussi l'avis de Sébillot puisqu'il énumère l'Auvergne parmi ces « lacunes de la carte » qui correspondent cependant à ses yeux à des régions qu'il considère comme devant être *a priori* riches ; car il s'agit de « régions où la population s'est peu mélangée et a dû conserver plus intactes les traditions et les coutumes, isolées qu'elles étaient par des montagnes qui leur faisaient une sorte de muraille, percées ça et là d'un petit nombre de routes. Leur pauvreté relative contribuait encore à les maintenir en dehors des grands courants de circulation »<sup>6</sup>.

Quelques années plus tard, dans sa préface à la *Littérature orale de l'Auvergne*, Sébillot reprend et prolonge ce raisonnement :

« L'Auvergne a une situation géographique qui semble éminemment propre à la conservation de la littérature orale : jusqu'à une époque relativement récente, elle est restée assez isolée ; elle est peuplée d'une race qui, si elle émigre beaucoup, a, comme les Bretons, un esprit de retour assez caractérisé, et qui se mélange peu avec les provinces voisines. Si l'on ajoute que les soirées d'hiver, surtout dans la partie montagneuse, réunissent fréquemment les habitants des villages, on conviendra qu'il y existe un milieu assez analogue à la Bretagne, et l'on doit s'attendre à trouver des richesses traditionnelles presque aussi considérables »<sup>7</sup>. Lui-même republie, dans son ouvrage, pour le Cantal, les récits sur lesquels il s'était appuyé pour dresser, cinq ans plus tôt, sa carte et qui avaient en effet déjà paru antérieurement, de 1886 à 1891, dans la *Revue des traditions populaires* (RTP). Il présente aussi, trop brièvement cependant, celle à laquelle il les devait tous et qui fait ainsi figure de modeste pionnière<sup>8</sup> dans le domaine de la littérature orale de la Haute-Auvergne : Mlle Antoinette Bon, une « originaire » du Cantal, « montée » à Paris, laquelle « remplissait les fonctions de secrétaire ... chez un homme de lettres de mes amis »<sup>9</sup>.

Du côté aveyronnais, où, nous l'avons vu, la situation était entièrement négative en 1893, l'appel lancé par Paul Sébillot en fin de sa communication aux « Sociétés provinciales qui s'occupent avec tant de zèle de l'archéologie locale... [d'] inscrire à leur programme les traditions populaires, comprises dans leur sens le plus large », fut entendu. En 1897, la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron décida la formation d'une commission spéciale afin de réaliser une « Enquête sur l'art, la littérature, les traditions populaires de la province du Rouergue ».

Cette enquête, citée généralement sous le nom d'« enquête 1900 » et pour l'historique de laquelle je renvoie à l'exposé qu'en a fait M. Jacques Bousquet en 1958<sup>10</sup>, n'aboutit cependant à l'époque à aucune publication, en dépit de l'opportunité que constituait la tenue, à Paris, en août 1900, d'un congrès des traditions populaires dirigé par Paul Sébillot. En ce qui concerne la littérature orale, les résultats en sont même, à l'heure actuelle, toujours entièrement inédits<sup>11</sup>, ce qui est dommage notamment, comme j'ai pu m'en assurer au siège de la Société à Rodez<sup>12</sup>, pour ce qui est des contes réunis par Julien, alors instituteur à Rieupeyroux, dans le canton de Ville-neuve, sur le Causse. Concernant directement une commune de l'Aubrac, la monographie de Curières, établie sous le titre : *Un coin du Rouergue entre 1850 et 1860* par B. Cayla, alors curé de Combes, si elle ne fait qu'analyser « quelques spécimens » de contes, n'en est pas moins directement intéressante. Elle est restée également inédite.

Ainsi, ce n'est pas à la Société des lettres de l'Aveyron, mais à un particulier, que nous devons, à ce moment-là, la première publication de *Curiosités patoises recueillies dans un coin du Rouergue*<sup>13</sup>.

J.-J. Forestier, né en 1836, présente sous ce titre, en 1900, des documents comparatifs valables pour le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et pour la région de Séverac-le-Château; parmi eux des contes, pour la plupart il est vrai seulement mentionnés dans leurs grandes lignes ou dans certains de leurs passages. Si cet ouvrage est à l'époque, comme le dit fort justement M. Bousquet, « le seul ... qui dans sa modestie ait vraiment le caractère de notation sur le vif et dénuée d'artifice »<sup>14</sup>, c'est par contre avec réserve qu'il convient de prendre en main les contes de l'Abbé Justin Bessou, dont la parution commence, en 1902, par ceux de la *Tata Mannou*. M. J. Bousquet écrit : « L'abbé Bessou, placé par sa naissance et son tempérament au plein cœur de l'âme populaire, a été détourné par la facilité même de sa verve vers la littérature »<sup>15</sup>.

À la veille de la première guerre mondiale — sous l'impulsion, semble-t-il, de Prosper Alfarc, le futur professeur d'histoire des religions, originaire de Livinhac-le-Haut (Av.) — la « Solidarité Aveyronnaise », association des Rouergats émigrés à Paris et dont le bulletin se veut un lien entre ceux-ci et le pays natal, décida de lancer à son tour une « Enquête sur le folklore aveyronnais ».

Le texte d'appel et le questionnaire publiés dans Bulletin de juillet 1913, montrent que celle-ci devait dans l'esprit de ses promoteurs, être particulièrement axée sur les aspects littéraires du folklore<sup>16</sup>. En effet, comme l'expose ci-dessous notre collègue J.-M. Guilcher dans sa contribution sur les danses de l'Aubrac, la « Solidarité Aveyronnaise », fondée en 1907 : « attache d'emblée plus grande importance aux aspects culturels de la tradition populaire : langue, contes, chansons, jeux, danses. Prosper Alfarc d'autre part semble avoir été personnellement attiré par la littérature orale; ainsi le recueil manuscrit de *Traditions populaires d'un coin du Rouergue* réuni par lui, contient-il, selon le dépouillement qu'en avait fait Paul Delarue<sup>17</sup>, une vingtaine de contes ainsi que de légendes recueillis en patois. Comme ce travail est cependant à l'heure actuelle toujours inédit, cette source comparative, certainement intéressante, nous échappe pratiquement entièrement. Quant à l'enquête tentée par la « Solidarité Aveyronnaise », elle ne semble avoir éveillé aucun écho<sup>18</sup>.

Ce n'est qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale que M. Jacques Bousquet, prenant la direction des Archives départementales de l'Aveyron, lança de nouvelles enquêtes, pour lesquelles il se servit des questionnaires *Atlas folklorique de France* et *Calendrier traditionnel* établis par le Musée de arts et traditions populaires<sup>19</sup>.

Des questions de ces questionnaires imprimés, untradu seule, la question Atlas folklorique n° 66 ayant trait au conte de « Biquette et le loup » est du ressort de la littérature orale. Grâce à l'obligeance de M. Bousquet, j'ai pu aller dépouiller, aux Archives de Rodez, les réponses obtenues. Le chanoine Gaidou, dans sa lettre d'envoi du 4 décembre 1954 des deux questionnaires remplis pour Laguiole, note : « J'ai été surpris du folklore restreint de notre pays. Il faudrait pouvoir se déplacer pour interroger beaucoup de personnes âgées et recouper les réponses ».

Interroger des personnes âgées, c'est ce qu'a fait un autre correspondant de l'enquête, Ernest Plagnard, originaire de Prades-d'Aubrac et auteur de plusieurs ouvrages sur sa commune.

Les « Vieux contes de l'Aubrac »<sup>20</sup> qu'il publie en 1955 semblent bien, en effet, du moins pour une part et en dépit des retouches que s'est permis l'auteur qui les a réécrits, avoir été recueillis par M. Plagnard auprès de personnes âgées. Il en mentionne notamment trois dans son introduction (dont deux décédées), originaires respectivement de Cazals (Lot), Saint-Laurent-de-Muret (Lozère) — cette dernière décédée à Prades-d'Aubrac —, et Borde près Prades. Ce recueil est à l'heure actuelle le seul à revendiquer explicitement de l'Aubrac.

Si l'on se tourne à nouveau vers le versant Cantal de Lozère de l'Aubrac et ses prolongements, il convient de faire une place à deux publications périodiques : « Lo Cobreto de l'Escolo aubergnate et del Nani Miéjour » et l'« Armanac de Louzero ».

La première, pour le Cantal, dont la création par le félibre Vermenouze remonte à 1895, se trouve déjà mentionnée par Sébillot dans la préface à sa *Littérature orale de l'Auvergne* en 1898; « Lo Cobreto de l'Escolo aubergnate » « ... paraît mensuellement... et contient des proverbes, des devinettes, des formulettes et quelques contes... (et) récits légendaires »<sup>21</sup>. L'autre périodique, pour la Lozère cette fois-ci, est l'« Armanac de Louzero », créé en 1903<sup>22</sup>, et alimenté, sous des noms d'emprunts<sup>23</sup> « et sans se soucier des règles félibréennes »<sup>24</sup> par le Chanoine Félix Remize — natif du village de Granviala, commune de La Chaze-de-Peyre, et l'aîné des treize enfants d'une famille paysanne — en « contes, prouberbes, farços, chansons, per fa passa lou tems al brabe monde de nostre país »<sup>25</sup>; cet almanach, à en croire Nauton, « pénétra pendant près de cinquante ans dans tous les villages »<sup>26</sup>. Il a cessé sa parution en 1957.

« L'Armanac » est d'un incontestable intérêt pour nos études; il puise en effet, pour une bonne part, directement au folklore ambiant<sup>27</sup>, comme le prouvent à la fois la comparaison avec nos propres matériaux et tout ce que nous savons de la tradition régionale dans son ensemble, et, aussi, le ton authentique, proche souvent du style parlé, que le Grelhet et ses collaborateurs ont su conserver à la plupart des pièces.

La critique des documents ne s'en impose pas moins, car l'« Armanac » contient aussi, par ci par là, des contes traduits de Grimm, de Perrault, des Mille et Une Nuits, ou empruntés à l'Abbé Bessou ou à des almanachs de régions voisines; et si cette provenance se trouve en général indiquée, elle ne l'est cependant pas toujours. L'« Armanac » contient aussi des contes semblant fabriqués (dans un but d'édification notamment). La discrimination est néanmoins, sauf exceptions, aisée à établir par le conteur.

A l'inverse, il n'y a pas de doute que cet almanach a exercé à son tour une influence sur le répertoire régional, particulièrement à mon sens en ce qui concerne des pièces brèves, du genre plaisant. Ainsi le maintien, chez un jeune conteur d'anecdotes<sup>28</sup>, de pièces traditionnelles peut-il être dû à ce relais écrit.

On constatera dans les chapitres suivants que le dépouillement minutieux de cet almanach<sup>29</sup> confirme d'un côté l'existence des récits du drac et fournit quelques versions parallèles aux contes que j'ai recueillis, mais, surtout, qu'il apporte, en appui aux anecdotes et facéties, des matériaux complémentaires dont le chapitre VI, ci-après, essaiera de dégager l'intérêt.

A noter qu'un neveu du Chanoine Felix Remize, le Chanoine Félix Buffière, vient de reprendre, sous le titre de *Contes du Gévaudan*<sup>30</sup>, la publication — texte original avec traduction française en regard — de certaines pièces de son oncle<sup>31</sup>.

Alors que du côté Aveyron, M. Bousquet se voit encore obligé, en 1958, de qualifier les contes de l'Abbé Bessou de « seuls recueils du genre parus en Rouergue »<sup>32</sup>, et que pour la Lozère il ne reste à mentionner que la publication, en plaquette, par M. Benjamin Bardy, sous-archiviste à Mende, des *Légendes du Gévaudan*<sup>33</sup> qu'il avait antérieurement publiées dans le périodique régional « Lou País » (imprimé à Montpellier), plusieurs ouvrages vont se succéder pour la Haute-Auvergne.

Ce sont, d'abord, les *Contes de chez nous* de Paulin Malga<sup>34</sup>, parus à Aurillac en 1909, où l'auteur associe toutefois au Cantal le Lot et la Corrèze; c'est, en 1927, la réunion en recueil, sous le titre de *Couontes et Porpondejados* des récits que Henri Dommergues avait publiés antérieurement dans « Lo Cobreto »; en 1933, l'Aubergnat de Paris, François-Paul Raynal, inclut quelques contes et histoires dans ses souvenirs d'enfance *Au fil de la Sumène*<sup>35</sup>. La région de Condat et accessoirement la planèze de Saint-Flour ont trouvé leur narratrice attitrée en la personne de Marie-Aimée Mèravage, depuis les premières mentions de contes populaires égrenés dans *Le coffre à sel* en 1941 jusqu'aux *Contes de la tortue et de l'hirondelle* parus en 1962 où elle reprend, à l'usage des enfants, certains des thèmes de ses deux recueils essentiels : *Les contes du vent frivoltant* et les *Contes d'Auvergne*<sup>36</sup>.

Les pays d'Artense, c'est-à-dire la région autour de Lanobre, a bénéficié de deux bonnes publications dues au C<sup>t</sup> Marcel Juillard — qui fut membre de la Société d'ethnographie française —, la première, parue dans la « Revue de la Haute-Auvergne » en 1953, intitulée : *Contribution au folklore d'Auvergne : Contes du pays d'Artense*<sup>37</sup>, la seconde, parue deux ans plus tard, dédiée aux *Veillées et légendes d'autrefois*<sup>38</sup>.

Pour toutes ces publications cependant, mises à part les deux dernières, on pourrait reprendre plus ou moins les réserves que formulait Paul Delarue à la parution du premier volume du *Trésor des Contes* d'Henri Pourrat et des recueils d'Alix de Lachapelle d'Apchier, tous deux du Puy-de-Dôme : « Le point de vue de l'écrivain n'est pas celui du folkloriste; celui-ci voit dans le conte un document qui doit être fidèlement rapporté alors que l'écrivain y voit un thème littéraire à développer »; il concluait néanmoins : « Le conte reste utilisable pour le comparatiste si le thème en a été respecté »<sup>39</sup>. A cette suite de publications cantaliennes, la pointe aubraccienne du département reste cependant extérieure.

Si cet aperçu historique des recherches en matière de littérature orale dans les trois départements dont relève l'Aubrac a pu paraître un peu long, il va me permettre maintenant d'autant mieux de présenter ma propre position de recherche, comme aussi dans le chapitre comparatif, ci-après, de renvoyer plus aisément à tout un contexte bibliographique régional déjà mis en place.

## II — POSITION DE RECHERCHE

Les collecteurs de la belle époque portaient essentiellement à la recherche de contes et de légendes; ils avaient tendance en effet à faire fi de tout le menu fretin de la littérature orale et à se vouer amoureusement aux « morceaux de longue haleine » comme les qualifiait si bien Paul Sébillot. Si des spécialistes de la littérature orale se rabattent maintenant sur des formes littéraires plus quotidiennes et moins « finies », c'est certes jusqu'à un certain point dans la mesure où ils n'ont plus rien d'autre à se mettre sous la dent; cependant c'est aussi par souci de rendre davantage justice au donné social réel : les contes n'ont jamais représenté la totalité de l'expression littéraire d'une communauté et, d'autre part, dans la réalité actuelle, ils sont de plus en plus relégués à l'arrière plan. Anecdotes et « histoires vraies » doivent également être prises en considération comme formes narratives d'hier et d'aujourd'hui.

A y regarder de près, de telles préoccupations ont leurs antécédents. Déjà Paul Sébillot — à qui il faut toujours revenir, car dans ce vaste domaine des traditions orales, peu de secteurs lui sont vraiment restés étrangers — s'était rendu compte que : « Le nombre des historiettes, facéties et nouvelles à la main recueillies populairement en France est beaucoup moins considérable qu'on serait tenté de le croire », et que « de gros recueils, dûs à des folkloristes notoires et curieux de l'esprit du peuple, n'en contenaient aucun »; aussi, dans un article intitulé *Littérature orale anecdotique*<sup>40</sup>, essayait-il, dès 1913, d'« attirer l'attention des lecteurs de la RTP sur un sujet trop peu exploré ».

Si j'ai essayé d'appliquer à la littérature orale narrative en prose de l'Aubrac un « angle de prise de vues » assez largement ouvert, c'est en raison des préoccupations suivantes :

1. La littérature orale, sous la logique et l'esthétique propres à chacun de ses genres, témoigne de deux tendances opposées : l'une vers l'expression achevée et vers la vérité exemplaire — et qui va jusqu'à typifier les récits vécus —, l'autre vers l'adéquation à chaque actualisation — et qui va jusqu'à diversifier un même conte chez un conteur. D'où l'intérêt d'étudier à différents paliers cette complémentarité diversement dosée, cette recherche d'un équilibre sans cesse plus ou moins remis en question, des histoires dites vraies jusqu'à cette catégorie formellement la plus finie dans le domaine de la prose narrative traditionnelle que sont les contes. Du même coup d'ailleurs nous

allions nous déplacer progressivement de ce qui est la propriété du plus grand nombre de narrateurs vers ce qui ne prend toute sa valeur qu'exploité, dit et mis en scène, par ces êtres exceptionnels, ces artistes du verbe et du geste que sont les conteurs doués.

2. Ethnologue, intégrée de plus à une équipe, il m'est apparu que la présente contribution ne pouvait être éclairante pour l'ensemble de cette recherche coopérative appliquée à une région délimitée que dans la mesure où elle réussirait à établir ce qu'on peut appeler le profil narratif de l'Aubrac.

3. Un point exige cependant d'être bien précisé désireuse de fixer, auprès des contes traditionnels qui ont été jusqu'à la première guerre mondiale des contes de veillée, l'ensemble narratif qui les enrobait alors, c'est, dans la recherche des thèmes narratifs plus ordinaires, plus directement en liaison avec la réalité vécue, tout comme dans celle des contes proprement dits, aux éléments âgés de la population que je me suis adressée de préférence et c'est à leurs souvenirs plus qu'à leur vie actuelle<sup>41</sup> que j'ai fait appel. Concrètement, c'est sur le thème des veillées, cette « institution » qui fut si longtemps « essentielle dans la vie quotidienne rurale »<sup>42</sup> qu'on démarré très souvent les conversations avec les informateurs; sur l'éventuelle littérature orale (anecdote, bonne histoire, bon mot...) actuellement de cours dans la région enquêtée je n'ai pas par contre systématiquement interrogé. Il eût été en effet difficile, semble-t-il, de courir vraiment deux lièvres à la fois; car il s'agit bien, en dépit des interférences (certains aperçus du chapitre IV, ci-après) de deux littératures distinctes, relevant de conditions de vie dissemblables. Là où l'une, œuvre essentiellement d'une société traditionnelle, manifeste, sous une évidente variabilité, une tendance constitutive à la stabilité, l'autre, dans son expression souvent plus fixée en raison même du caractère réduit de son contenu proprement narratif, risque par contre d'apparaître comme beaucoup plus fugace et sans lien organique avec la région.

L'exposition des matériaux recueillis se fait en trois chapitres (II à IV) correspondant à trois secteurs différents du domaine littéraire objet de l'enquête; le chapitre V essaie de prolonger dans le passé et dans un contexte régional agrandi les matériaux narratifs recueillis, afin de contribuer à situer l'Aubrac dans son environnement. Les deux derniers chapitres examinent les œuvres narratives présentées et particulièrement les contes, d'abord en tant qu'expression sociale, ensuite en tant qu'expression artistique. Quelques pages finales enfin, essaient de tirer la leçon des trois chapitres d'interprétation qui précèdent.

1. Imp.  
2. En fait  
l'Auvergne.  
3. Dans  
4. Imp.  
avec traduct  
Laurent-d'Oit  
5. Cf. ci-  
6. Imp. s  
7. Imp. s  
Aubrac écrit  
passage de l  
son prédéces  
8. Imp. M  
des matériau  
9. Imp. s  
10. Imp. E  
11. Imp. l  
celle-ci ».  
12. Je rem  
13. Imp. l  
14. Imp. l  
15. Imp. E  
première séri  
du folklore ré  
16. Imp. t  
17. Imp. C  
18. Imp. E  
19. Imp. E  
20. Imp. F  
21. Imp. S  
22. Imp. U  
23. Dont l  
24. Imp. M  
25. C'est l  
26. Imp. C  
plusieurs poin  
27. Imp. C  
ainsi aqeste  
successeurs  
embouya per  
signature du  
caractère folk  
28. Il s'agit  
29. Imp. l  
naire, j'ai con  
Jon à la Bibl  
l'Institution  
30. Imp. F  
31. Imp. C  
l'enfance du  
32. Imp. E  
laissera tenter  
33. Imp. E  
34. Imp. M  
35. Imp. F  
36. Imp. C  
Aurillac, janv  
37. Imp. J  
38. Imp. J  
39. Imp. D  
40. Imp. S  
41. Imp. C  
folklore et c  
et prolonge a  
42. Imp. M

## Notes et références du chapitre premier

1. Imp. SEBILLOT, 1893.
2. En fait Sébillot inclut aussi dans ses recensements des matériaux légendaires, comme le prouve précisément l'exemple de l'Auvergne.
3. Dans ce blanc sont inscrites pour chaque région les références des principales collectes.
4. Imp. En fait, Louis LAMBERT avait commencé en 1885 dans la Revue des langues romanes la publication, en langue d'oc avec traduction, des récits qu'il devait rassembler, en 1899, en volume. L'un des premiers recueillis et publiés l'avait été à Saint-Laurent-d'Olt, Av.
5. Cf. ci-dessus, n. 2.
6. Imp. SEBILLOT, 1893, p. 580.
7. Imp. SEBILLOT, 1898, p. I. — On se reportera utilement à l'introduction aux contributions d'ethnologie culturelle de la Rcp écrite par J.-M. Guilcher sous le titre « Les conditions de la culture traditionnelle en Aubrac ». Partant lui aussi de ce passage de Paul Sébillot, J.-M. Guilcher montre cependant à l'œuvre, face aux facteurs de cohésion et de stabilité rappelés par son prédécesseur, des facteurs d'évolution dont celui-ci semble bien avoir sous-estimé l'importance.
8. Imp. Nous verrons cependant que dès le milieu du XIX siècle, des ouvrages descriptifs du Cantal d'allure générale contiennent des matériaux légendaires; il s'agit de DERIBIER DU CHATELET, 1852-1857 et DURIF, 1861.
9. Imp. SEBILLOT, 1898, p. III.
10. Imp. BOUSQUET, 1958, p. 3-8 : Enquête de la Société des lettres de l'Aveyron (1897-1902).
11. Imp. BOUSQUET, 1958, p. 5, note 9 bis : « Le second aspect, celui du folklore oral, méritera une autre étude, distincte de celle-ci ».
12. Je remercie vivement M. Louis BALSAN de son aimable accueil.
13. Imp. FORESTIER, 1900.
14. Imp. BOUSQUET, 1958, p. 161, 3, n. 5 bis.
15. Imp. BOUSQUET, 1958, p. 160, 2. Je n'ai pas dépouillé, à l'heure actuelle, l'Armanac rouergas qui, notamment dans sa première série, Ormonac rouergas, publiée chez Carrère à partir de 1907, est susceptible de contenir des textes littéraires inspirés du folklore régional, celui-ci n'existant pas à la Bibliothèque Nationale.
16. Imp. 1913. Une enquête sur le folklore aveyronnais, B.S.A., p. 119-124.
17. Imp. Ce dépouillement n'est cependant qu'une simple liste, sans analyses sauf pour les contes indexés dans DELARUE, I, 1957.
18. Imp. BOUSQUET, 1958, p. 166, 8, n. 26 bis.
19. Imp. BOUSQUET, 1958, p. 8-14, Enquête de 1954-1955.
20. Imp. PLAGNARD, 1959.
21. Imp. SEBILLOT, 1898, p. V.
22. Imp. Un premier n° avait déjà été lancé en 1899.
23. Dont le plus fréquent est : « Lou Grelhet ».
24. Imp. NAUTON, 1963, p. 35.
25. C'est le sous-titre de L'Armanac.
26. Imp. Ci-dessus note 24. Mes collègues et moi-même avons relevé l'existence, chez l'habitant, de l'Armanac de Louzero en plusieurs points de l'Aubrac lozérien et de la Terre de Peyre.
27. Imp. Cf. aussi, dans l'Armanac de 1899 le sous-titre du conte : « La pacho am'lou diable (Conto que forso mounde sabou dins aqueste país »; cf. aussi l'appel fait, en tête de l'Armanac de 1941 alors que le Grelhet est bien près de sa mort, par ses successeurs : « Se sabet de brabes contes de nostre pays, de chansons, de farços ou de prouberbes, despachat bous de nous ou ambouya per l'on que be ». — On notera enfin (cf. chap. V, p. 86) que l'Armanac apporte plusieurs fois (et parfois sous la même signature du Grelhet) deux versions, légèrement différentes entr'elles, du même conte, ce qui est bien aussi une preuve de leur caractère folklorique.
28. Il s'agit de M. Auguste Rouzeire, informateur cité ci-après chap. IV, Anecdotes et facéties.
29. Imp. Fait essentiellement sur la collection, obligeamment prêtée, des Archives de Mende ; comme celle-ci est toutefois lacunaire, j'ai complété le dépouillement grâce aux quelques numéros possédés par la Bibliothèque Nationale et, surtout, grâce à l'aimable don à la Bibliothèque du Musée des arts et traditions populaires d'une série discontinuée offerte par M. l'Abbé Couderc, économiste de l'Institution Notre-Dame à Mende, que je remercie ici vivement.
30. Imp. REMIZE (Lou Grelhet), 1966.
31. Imp. Celles-ci sont regroupées en cycles. Le tome paru — plusieurs sont prévus — qui contient aussi beaucoup de souvenirs d'enfance du Grelhet porte ainsi le sous-titre : « Le balhanços de Poulitou — Les prouesses de Poulitou ».
32. Imp. BOUSQUET, 1958, p. 2-3. Cf. aussi l'interrogation de P. CARRÈRE, 1945, p. 42-43 : « Quelle équipe de chercheurs se laissera tenter par le recensement scientifique de notre riche folklore rouergat ? ».
33. Imp. BARDY, 1960.
34. Imp. MALGA, 1909.
35. Imp. RAYNAL, 1933. Il s'agit de la région d'Antignac.
36. Imp. On se reportera utilement au numéro spécial, paru en hommage à sa mémoire, de la Revue de la Haute-Auvergne, Aurillac, janv.-juin 1965.
37. Imp. JUILLARD, 1953.
38. Imp. JUILLARD, 1955.
39. Imp. DELARUE, 1949, p. 65.
40. Imp. SÉBILLOT, 1913, p. 289-291.
41. Imp. Cf. Aubrac, T. IV; on aura le plus grand intérêt à se reporter à la contribution de ROYER, L'Homme des burons (chap. IX, folklore et culture du groupe) où celui-ci analyse les divers aspects vivants de la littérature orale chez les buronniers de l'Aubrac, et prolonge ainsi, notamment par les récits liés à leur métier, notre chapitre d'histoires « vraies ». Cf. aussi ci-après chap. VI, p. 95.
42. Imp. MANDROU, 1964, p. 73.



## CHAPITRE II

# DES HISTOIRES VRAIES AUX LÉGENDES

Il convient d'expliciter le titre de ce premier chapitre d'exposition de matériaux narratifs. On s'y élèvera en effet progressivement d'histoires si « terre-à-terre » qu'elles pourraient sembler presque hors du sujet, hors de toute « littérature », vers ce qui est généralement dénommé « légendes ». Or pour les informateurs — ou du moins les ascendants des informateurs actuels qui les leur ont transmises —, ce sont là, pour la plupart, sous leur affabulation traditionnelle, des histoires considérées comme arrivées, censées s'être déroulées dans un passé plus ou moins reculé, — donc des histoires faisant appel à la croyance du narrateur et de l'auditeur. C'est là, sous la diversité des thèmes, le dénominateur commun<sup>1</sup> des histoires ici rassemblées.

C'est parce qu'elles sont ancrées dans la vie, individuelle et collective, que nous partons de ce qui en est un des facteurs premiers, élémentairement contraignant : le milieu physique, et particulièrement le climat. On connaît la longueur et la rigueur des hivers aubraciens, et leur fort enneigement<sup>2</sup>.

Si le thème, d'une grande richesse en Aubrac, des loups<sup>3</sup> est lié d'un côté, de façon toute naturelle, au thème de l'hiver, il introduit de l'autre, par le biais du loup-garou, au domaine diversifié des êtres surnaturels, de la mythologie populaire. Les récits ici rendent compte de croyances et de représentations — qui peuvent cependant être désamorcées par l'humour (cf. farces de trèves) ou avoir évolué vers la pure fiction.

Les récits de la première partie du chapitre, qu'ils portent encore tous les caractères de l'aventure personnelle et relèvent de ce fait des « mémorats », ou qu'ils aient été pris en charge par la fabulation traditionnelle et puissent ainsi être qualifiés de « fabulats »<sup>4</sup>, appartiennent tous à la catégorie des « légendes mythiques » en opposition à ceux réunis, dans la seconde partie du chapitre, sous l'étiquette « Entre l'Histoire et la légende ». Ainsi la bipartition du chapitre reflète-t-elle deux des divisions essentielles — légendes mythiques, légendes historiques — de la classification proposée pour le domaine

légendaire par l'*International Society for Folk Narrative Research*<sup>5</sup>.

Une autre remarque préliminaire s'impose encore : dans ce chapitre, et pour les raisons évoquées ci-dessus, les « pièces » n'ont pour la plupart pas un caractère indépendant aussi net que les œuvres dont traiteront les chapitres III et IV. C'est la raison pour laquelle, alors qu'aucune pièce complète ne sera intégrée au texte des chapitres « Contes » et « Anecdotes », ici les histoires, apparues pour la plupart spontanément dès que la conversation était engagée sur un thème, émailleront de même le discours d'exposition.

### I — LES THÈMES

#### La neige

« Ici, mais ce serait le plus beau pays du monde, s'il n'y avait pas la neige », m'a dit, l'été de 1964, à Bel-Air le bien nommé, au-dessus de Laguiole, la belle-sœur du vieux Marius Séguis. Et de faire une comparaison, tout à leur désavantage, avec les Pyrénées<sup>6</sup> pays à avalanches. Autrefois : « Il faisait beaucoup, beaucoup plus de neige qu'aujourd'hui », s'entend-on parfois dire; et l'époque d'avant le chasse-neige, qui recule dans le temps, se prête aux histoires.

« Il y avait un vieux ici qui était très vieux, moi j'avais dix ans par là, il racontait des contes lui. Il nous racontait qu'une fois la neige lui a fermé le devant de la maison, ils sont restés une semaine sans sortir. Ils ouvraient la porte, ils prenaient de la neige pour faire la soupe, pour boire, toute une semaine. Et les voisins venaient à la cheminée prendre des nouvelles... » (E. Dage, Alpuech, Av., Phon. 65.26.141).

Il n'y avait pas que les vivants qui pouvaient être ainsi bloqués par la neige, mais aussi les morts.

« J'ai entendu dire que des morts en hiver, on les mettait au galetas, dans des fermes isolées ». Histoires macabres de morts qu'on ne pouvait emmener et enterrer, qu'on sortait le jour et qu'on rentrait la nuit, qu'on nous a racontées en trois endroits de l'Aubrac <sup>7</sup>.

« Il [leur père] nous racontait qu'on avait gardé une femme qui était morte d'accouche huit jours derrière la porte sans pouvoir l'enterrer et ils élevaient le gosse comme ils pouvaient; ils l'ont mise derrière la porte toute droite là pour attendre qu'on puisse venir la chercher pour l'enterrer » (M. et B. Solignac, Les Enfruts, Saint-Chély-d'Aubrac, Av., Phon. 65.26.231).

« Quand il faisait cette neige qui tourmentait avec le vent du Nord » <sup>8</sup>, le danger est de perdre sa direction et de mourir d'épuisement. Quelques accidents mortels (notamment deux cantonniers et un facteur) <sup>9</sup>, ont laissé des souvenirs pénibles et la plupart de mes informateurs m'ont raconté quelque histoire plus ou moins dramatique de gens perdus dans la neige et l'« écir » <sup>10</sup>; ou encore dans la « néfle », cet épais brouillard.

### Les loups

« Par ce temps de neige, vous me demandez une histoire de loups », faisait déjà dire à son narrateur, le père Huguet, Paulin Malga en 1909 dans ses *Contes de chez nous*, et cette association neige-loups a été souvent exprimée par mes informateurs :

« Oh, c'était plein de loups ici dans le temps. Mais je vous parle d'à peu près cent ans. Il faisait des hivers dans le temps, il faisait 1 m de neige, et çà restait des fois 2, 3 mois sans partir; c'est pour çà qu'il y avait des loups. Maintenant les hivers ne sont pas si mauvais, et il n'y a plus de loups » (A. Glaize, Laguiole, Av., Phon. 65.26.195).

Des représentations très particulières sont, par certains, attachées aux loups.

D'abord anatomiques : « Il paraît qu'ils ont les côtes en long, et qu'ils font le saut complet quand il y a quelque chose derrière eux, toc, d'un coup » (J. Vaissade, Recoules-d'Aubrac, Loz.); autres caractéristiques : « il ne lape pas le loup, il boit, comme les bêtes à cornes »; — « les loups, la nuit, ils avaient les yeux qui brillaient comme des chandelles » (J. Vaissade et L. Falguières, Recoules-d'Aubrac, Loz.). Les loups craignaient le bruit, d'où entre autres les clochettes mises aux vaches et aux veaux (L. Carlac, Marchastel, Loz.). Quand on passait à leur voisinage, même si on ne les voyait pas, les cheveux se dressaient de frayeur sur la tête (M. Vaylet, Saint-Chély-d'Aubrac, Av.) <sup>11</sup>.

Nombreux sont ceux qui ont entendu dire par leurs parents ou par d'autres « anciens » le danger que représentaient les loups affamés; pour les bêtes surtout.

Parmi elles, d'abord pour les moutons. Mais ils s'attaquaient aussi aux bovins : « parce que, vous savez, la prise qu'ils avaient, les vaches, c'était le pis ... les taureaux, c'étaient les parties, et les bœufs ils pouvaient pas les tenir que ... il y avait rien ! C'était bien vicieux, hein ! » (J. Vaissade, Recoules-d'Aubrac, Loz., Phon. 65.26.55).

A en croire notre plus vieil informateur : « Le dicton était ceci : les vaches montaient le 25 mai jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre; la rumeur publique disait que toutes les nuits le loup mangeait une vache dans les montagnes d'Aubrac... C'étaient les vieux qui en parlaient » (E. Dagb, Alpuech, Av., Phon. 65.26.139).

Afin de venir à bout des juments, les loups, selon les dires de mes informateurs, avaient recours à la ruse de se rouler dans la boue et de les éclabousser.

Plus volontiers cependant, car d'un ressort dramatique intense, jaillissent les histoires dont l'homme est, en face du loup, le protagoniste. Rares toutes les fois sont celles où l'homme, réduit au rôle de victime, est dévoré par l'animal et la Bête du Gévaudan, même en Lozère, ne semble avoir guère laissé de souvenirs oraux <sup>12</sup>. Dans les deux seules histoires à fin funeste qui m'aient été racontées (Recoules-d'Aubrac et aux Salces), c'est d'une enfant qu'il s'agissait.

Quant aux autres histoires vécues, il semble qu'on puisse les diviser en deux groupes : celles où l'homme (ou la femme) est seul en face du loup, celles où l'on est à plusieurs. Les premières méritent davantage le suspense, d'autant plus qu'on les loups, affirme-t-on généralement, n'attaquaient que si l'on tombait.

Telle l'histoire de cette vieille femme qui s'en allait vers Nasbinals et dont un loup « de temps en temps attrapa le châle par derrière — dans le temps ces vieilles femmes avaient des châles » (M. Crueize, les Salces) —, mais qui en dépit de ses « jambes qui fléchissaient de peur » ne put gagner une ferme; telle encore l'histoire de celui — grand-père de notre informateur — qui s'était trouvé face à face avec un loup au retour d'une veillée, alors qu'il prenait les yeux du loup pour la lumière d'une lanterne — « tiens, ah, par exemple, elle est courageuse, ma femme, elle vient me chercher » — et qui, de retour chez lui, passa quinze jours au lit « en faisant des sauts de cette hauteur » (A. Vaylet, Saint-Chély-d'Aubrac).

Tout particulièrement évocatrice est l'histoire, rebondissante, racontée par M<sup>lle</sup> Noémie Batiffol, aux Gibertès (cf. Photos 30, 31 et 32 du Tome III) d'un homme qui « venait de travailler dans notre village » et s'en retournait :

« Il avait sa lanterne et son *sali* <sup>13</sup> — dans le temps on avait des manteaux faits avec des crins, même moi quand je gardais, je portais ça —, tout à coup il sentit quelque chose sur ses talons, il se retourna vivement et, en tournant son *sali* s'ouvrit et sa lanterne s'éteignit, alors il vit que c'était un loup, dans la nuit ses yeux semblaient du feu, des bougies allumées ». Sur le moment le loup s'enfuit, et, comme il traversait un village, il se crut sauvé.

mais « quar  
là-haut ces  
première gr  
être une gra  
temps, le lo  
loup était  
et le lende  
faire partir »  
que nous le  
Gibertès, Le

Dans les  
loup, la tor  
enchaînem  
guées », e  
vieux buron  
près de La  
forfanterie  
— « on ma  
pays » —  
parents et  
sabots ferr  
bien le loup  
pant les sa  
moyen de c  
à défaut d  
ruisseau d  
apeurer « c  
mettes de  
miser toute  
guiole, Av.,  
t. IV, ph. 5)

Un autre  
avaient pas  
histoire :

« Du côté d  
jeunes gens d  
Ils portaient d  
Ils se sont sa  
qu'ils regardés, ils  
aurait eu rien  
ça leur faisai  
Curières, Av.,  
de cet

Parmi les  
en est une c  
particulier. F  
l'Aubrac <sup>15</sup>,  
quand la cor  
déroulement

Un cabreta  
voit suivi par  
à distance en  
la fouace se f  
son; c'est là d  
les versions d  
hasard le sac  
cabrette se m  
e.a. de la ver

mais « quand il fut là un peu plus loin, tout à coup il voit là-haut ces deux yeux de feu qui attendaient », aussi, « la première grange, qu'il vit, la première porte, cela se trouva être une grange, vite il pousse la porte et il entre là, il était temps, le loup lui sautait dessus, et on racontait que le loup était resté toute la nuit, derrière la porte, à gratier, et le lendemain, il lui tardait que quelqu'un sorte pour le faire partir ». Et la narratrice de conclure : « Et vous savez que nous les enfants, on écoutait cela » (N. Batifol, Les Gibertès, Le Buisson, Loz., Phon. 65.26.92. Trad.).

Dans les histoires où l'on est plusieurs en face du loup, la tonalité a tendance à changer. Dans tout un enchaînement d'histoires de loups qu'a « monologués », en patois, tout en faisant le fromage, le vieux buronnier J. Fournier à la montagne de Serval près de Laguiole, un des leitmotiv est en effet la forfanterie des jeunes tout au plaisir d'aller veiller — « on mangera la saucisse, on boira du vin du Gévaudan » — qui font fi de l'appel à la prudence des parents et du fusil à piston, confiants dans leurs sabots ferrés qui, frappés fer contre fer, mettront bien le loup en fuite — « enclaver » le loup en frappant les sabots l'un contre l'autre était en effet le moyen de défense usuel des bergers et bergères<sup>14</sup>; à défaut de sabots ferrés, des pierres prises au ruisseau donneront bien une étincelle et suffiront à apeurer « cette bête féroce »; ou encore des « allumettes de contrebande », qu'il s'agissait d'économiser toutefois (J. Fournier, buron de Serval, Laguiole, Av., Phon. 65.26.121-122. Trad.). (Cf. Aubrac t. IV, ph. 5).

Un autre buronnier est résolument affirmatif : « Ils avaient pas peur ». Et à l'appui il a lui aussi son histoire :

« Du côté de chez nous, ils [son grand-père et d'autres jeunes gens de Recoules] allaient danser là-bas aux Infrus. Ils portaient cinq ou six. Une fois ils ont trouvé neuf loups. Ils se sont salués. Bonjour, Messieurs ! Les loups les ont regardés, ils les ont pas suivis ». Et il précise : « Il n'y aurait eu rien qu'un, il aurait eu peur. Mais cinq ou six, ça leur faisait rien » (J. Vaissade, buron d'Ambournac, Curières, Av., Phon. 65.26.65).

Parmi les histoires de rencontres avec le loup, il en est une qui mérite assurément un développement particulier. Recueillie en douze points différents de l'Aubrac<sup>15</sup>, venant presque toujours spontanément quand la conversation s'engageait sur les loups, son déroulement est le suivant :

Un cabretaire, s'en revenant de jouer à une noce, se voit suivi par un — ou deux — loup(s), qu'il tient d'abord à distance en émettant la fouace reçue en présent; mais la fouace se trouve finie, et il est encore loin de sa maison; c'est là qu'il doit son salut à la cabrette, soit — car les versions diffèrent sur ce point — qu'il en heurte par hasard le sac que « le vent lui avait gonflé » et que la cabrette se mette ainsi d'elle-même à gémir (c'est le cas de la version reproduite en Annexe V), soit encore

qu'il décide lui-même de jouer de son instrument; quoiqu'il en soit, le loup prend la fuite. Dans la presque totalité des versions, c'est bien d'un cabretaire qu'il s'agit; chez les demoiselles Solignac, toutefois, aux Enfruts, la nature de l'instrument — « cabrette ou accordéon » dans lequel il se met à « claironner » (!) — ne semble pas avoir grande importance, et pour M. Plagnard de La Poujade, « c'était un type qui jouait de la cornemuse, quoi, de l'accordéon ».

D'autres variantes entre les différents récits recueillis seront ultérieurement examinées, ainsi que des matériaux comparatifs à ce thème du musicien suivi par le loup. Ce qu'il convient ici de souligner, c'est que l'histoire, dans la moitié des versions, m'a été expressément présentée comme une histoire vraie, arrivée à quelqu'un dont parfois, comme dans la version ici reproduite, on indiquait le nom.

Face à cette histoire-clou des manœuvres défensives contre le loup, les démarches offensives ont, elles aussi, leurs histoires. Histoire vraie qui peut être loin de toute affabulation — du moins semble-t-il — et néanmoins très prenante dans sa nudité :

« Un type qui aurait tué vingt loups, ça lui sortait un fils du régiment. — Ils racontaient, les anciens, qu'il y avait un type qui pensait les bêtes dans une ferme du côté de Nasbinals, une ferme isolée tout à fait, et il en avait tué 19, 19 loups et son fils avait 19 ans, il lui manquait un; il a pas réussi » (M. Séguis, Bel-Air, Laguiole, Av., Phon. 65.26.165).

Les « lochièiras », ces fosses en forme d'entonnoir recouvertes de branchages creusées sur les sentiers de passage des loups dans les bois, ont elles aussi donné lieu à des récits. L'un, que le buronnier Jean Vaissade raconte bien et qu'il dit tenir de son grand-père, paraît ci-après (Annexe VI). Nous aurons l'occasion de revenir sur cette soi-disant histoire « vraie »<sup>16</sup>; de même que sur la suivante, dont mon informateur, il est vrai, mettait lui-même la véracité en doute : « C'est arrivé ici, ça — si c'est vrai je n'en sais rien ».

Le récit met en scène un loup se battant, au bord d'un rocher escarpé, avec le bouc d'un troupeau de chèvres, et ne réussissant plus à retirer la tête d'entre les cornes de celui-ci : « et ils tombent du haut du rocher, ils tombent à cheval sur un âne. Le loup et le bouc, à cheval sur l'âne, ils jouaient des pattes, ils griffaient l'âne dans les côtes. L'âne est arrivé à La Poujade ayant à cheval un bouc et un loup de l'autre côté » (M. Plagnard, La Poujade, Condom, Av., Phon. 65.26.235).

Ce récit, trop beau pour être vrai, relève en fait des contes d'animaux — c'est-à-dire d'un chapitre ultérieur.

Quant aux chasseurs et aux montreurs de loups — évoqués par Vaissade en fin de son récit de « lochièra » — ils ont en effet laissé des souvenirs sur

l'Aubrac. Les gens de Malbo (Cantal) notamment auraient eu, pauvres et désireux de toucher la prime à Aurillac, la spécialité de chercher les petits des loups, puis ils montraient ces loups dans la région. Comme avec leurs bêtes ils n'étaient pas admis dans les maisons, ils couchaient dehors, autour de grands feux<sup>17</sup>. C'est de cette situation que sont nés des récits tels que celui-ci<sup>18</sup> :

« Ce voisin venait probablement d'Aubrac et il traversait la forêt domaniale du Devès. C'était en pleine nuit, et alors il aperçut un feu, il s'en fut vers ce feu, et il y avait autour de ce feu un bonhomme avec des loups autour de lui ... et alors ce voisin-là eut peur, il dit : je suis perdu, il dit à cet homme, je suis perdu, je ne sais comment faire pour regagner mon village. Alors cet homme lui dit : je vais vous faire raccompagner par deux de mes loups. Il les appela par leurs noms, je ne sais comment, et il leur dit : allez accompagner cet homme, et les deux loups vinrent l'accompagner auprès de la maison. Et il est rentré chez lui, seulement cet homme avait eu tellement peur, quand il est arrivé chez lui, il s'est évanoui. Et les loups sont repartis. C'est une histoire que j'ai entendu raconter » (M. Miquel, La Roussarie, Curières, Av., Phon. 65.26.236).

Ce récit cependant diffère des précédents; avec lui on aborde ce que les spécialistes appellent des « récits de croyances »<sup>19</sup>. Sous-jacentes sous la narration, des croyances en des rapports mystérieux entre les loups et certains hommes se laissent pressentir. Ainsi en est-il dans un récit recueilli par deux de nos camarades, qui débute comme une des nombreuses histoires de gens suivis autrefois par des loups, mais qui se termine ainsi :

« Quand il est arrivé à sa maison, il a dit à sa patronne : va me chercher une miche de pain, partage-la par le milieu, parce qu'il a compris que ce n'étaient pas deux loups véritables, alors il a jeté la moitié de la miche de pain à chacun, et il y a un des loups qui lui a répondu comme ça : « T'as bien fait de nous donner un pain, si tu nous avais pas donné un pain il fallait qu'on te mange, tu nous a délivrés du marché qu'on avait fait avec le diable ». Et l'informateur précise : « C'était du temps du père de mon grand-père que c'est arrivé » (M. Carlac, La Montredorte, Marchastel, Loz., Phon. 66.24.398. Enreg. J.D. Lajoux).

Dans deux autres récits, très proches par le contenu, mais différents quant à l'attitude de chaque narrateur en face de son récit, l'apparent loup est lui aussi un être humain, le patron précisément du valet qui est le héros des deux histoires.

Ce valet, envoyé par son maître au bois avec un char à bœufs et la recommandation de ne pas se faire manger ni de faire manger une de ses bêtes par le loup, se voit effectivement arrêté à mi-chemin du bois d'Aubrac par un loup, qui pose sa patte sur le char; mais le valet, qui n'a pas froid aux yeux, lève la hache et coupe la patte au « loup ». En rentrant, il trouve le patron alité :

« — Hé, vous êtes malade, patron ?

— Tu dois bien le savoir pourquoi je suis malade ».

Mais alors que l'un des narrateurs conclut laconiquement, avec un rationalisme qui n'en laisse pas moins la porte entrouverte à d'autres formes d'interprétation : « Et l'autre, on l'appelait le loup-garou, il était bourru, paraît-il, comme une bête » (J. Vaissade, buron d'Ambournac, Curières, Av., Phon. 65.26.65. Trad.), le second narrateur — qui avait d'ailleurs commencé son récit : « Maintenant il en a une autre [histoire], que je vous dis pas de maison » —, ce second narrateur est plus explicite

« On appelait ça le drac, et une fois qu'ils étaient blessés d'acier, c'était fini, le drac, il pouvait plus agir sur les bêtes, ni même sur les hommes », et il conclut encore « Personne ne s'en doutait, mais c'était le drac, il avait fait un marché avec le diable, d'après ce temps-là, c'est des contes de vieux » (M. Carlac, cf. colonne ci-contre).

Ce récit, dans sa double forme, est encore intéressant à un autre titre. Il nous fait toucher du doigt pourquoi la dénomination loup-garou apparaît très peu connue en Aubrac<sup>21</sup>; c'est que, même là où elle aurait été de mise de par le contenu du récit<sup>22</sup>, le loup-garou a pu se trouver évincé au profit de cet être envahissant et protéiforme qu'est le drac.

## Du drac au diable

A y regarder de près cependant, l'histoire sauglante ci-dessus risque de donner une idée fautive du personnage. Il y a eu ici incursion dans un domaine voisin, tout comme, sur un autre plan narratif, il y a eu également incursion du drac dans le domaine des contes (cf. ci-après, chapitre III). Ces phénomènes de remplacement ne doivent pas empêcher de reconnaître sa vraie nature qui est d'être « plus espiègle et plus malin que malfaisant »<sup>23</sup>. « Jamais, ça n'avait fait aucun mal », dit M<sup>me</sup> V. Coste (Bel-Air, Laguiole, Av.) et Noémie Aygaler (cf. Phot. 32 du Tome III) de son côté : « Il en faisait de toutes les couleurs, toutes les sottises qu'il pouvait faire, et si quelqu'un disait, c'est le drac, il ne faisait encore une de plus » (La Trinitat, Cantal, Phon. 65.26.12. Trad.).

Parmi les nombreuses histoires recueillies<sup>24</sup> ces deux thèmes reviennent plus fréquemment<sup>25</sup>. Il faut attester en premier lieu ici l'association drac-écurie. Même si l'affirmation du vieux Dage : « Il s'en prenait qu'au cheval, pas aux vaches ni aux taureaux, rien qu'aux chevaux », reste isolée, la plupart des informateurs sont bien d'accord avec nous pour souligner qu'il « avait pour vice de faire courir les chevaux dans les écuries » — les juments, d'ailleurs, on en général; ou même il les sortait. On les retrouvait le lendemain toutes trempées — « il les fais

conclut laco  
n laisse pa  
mes d'inté  
loup-garou  
ne bête »  
s, Av., Pho  
— qui ava  
ntenant il  
dis pas  
us explicite

étaient bless  
agir sur le  
clut encore  
drac, il av  
emps-là, c'e  
ne ci-contre

core intére  
er du doie  
apparaît tr  
même là c  
contenu d  
r évincé a  
forme qu'e

histoire sa  
idée faus  
dans un d  
plan narr  
drac dans  
itre III). C  
ent pas en  
qui est d'ê  
alfaisant »  
dit M<sup>me</sup> V  
ie Aygale  
« Il en fais  
es qu'il po  
e drac, il e  
nitat, Cant

millies 24 ce  
ent 25. Il fa  
drac-écurie  
e : « Il s'e  
ni aux ta  
olée, la pl  
ord avec  
e faire cou  
juments, d  
On les retro  
il les fais



14 - La "pierre du diable" à Alcorn (Aveyron).

uer, le drac, ces juments, elles avaient de l'écume, toute blanche, tellement elles avaient trotté » — et « la crinière tressée, complètement tressée » (M<sup>me</sup> Crueize, Les Salces). Pour d'autres, il sévissait aussi dans les étables :

« Ça allait dans les étables, ça détachait les vaches, ça les faisait battre, alors les chaînes, dring, drang, et à ce moment-là, vous pensez, les hommes y couchaient à l'étable, et il leur tirait les couvertures, il les traînait » (N. Aygalenq, La Trinitat, Cantal, Phon. 65.26.12. Trad.).

Tout cela n'allait évidemment pas sans un « bruit infernal ». Mais, à ces tours du drac dans les écuries et les étables, il y avait des remèdes :

« Et alors, voilà que pour empêcher ça, on était obligé d'y mettre de la cendre sur le dos, au cheval. Le cheval, en courant, la cendre tombait, et le drac ne pouvait pas... Il fallait rendre la bête comme il l'avait prise, la cendre était tombée, il était obligé de ramasser la cendre » (E. Dage, Alpuech, Av., Phon. 65.26.147. Cf. aussi Id., *ib.* Phon. 65.26.207).

Ou bien encore :

« Ils préservaient les bêtes en mettant des cendres sur la porte. Parce qu'il fallait qu'il laisse les choses dans l'état où il les avait trouvées » (M. Crueize, Les Salces, Loz., Phon. 65.26.38).

Telle était en effet la loi du personnage; voilà encore une façon de la faire jouer contre lui :

« Si on savait qu'il entraît souvent par une petite fenêtre, on y mettait un *paillon* avec des graines dessus, ... ça lui donnait du travail pour ramasser toutes ces graines, avec cette avoine dans le *paillon*... » (N. Aygalenq, cf. ci-dessus).

Mais le drac savait se venger, dans l'obscurité, par un coup bien appliqué sur les fesses, « trois fois sur le derrière, comme ça »<sup>26</sup>.

Le drac, est un être « protéiforme ». En effet, l'un de ses tours favoris consistait à prendre les formes les plus inattendues. Si l'une de mes informatrices n'a bien dit qu'il pouvait se mettre en « n'importe quel objet », en fait il avait bien des incarnations préférées, suscitant des histoires très semblables les unes aux autres. Pour cet être dont « le vice » était de galoper les chevaux, se faire porter semble avoir constitué un plaisir favori. Pour y réussir, prendre l'apparence d'un mouton ou d'un agneau était un bon moyen.

« Dans le temps aussi, à ce qu'il paraît, ils trouvaient les agneaux le long du chemin. Alors ils les prenaient, croyant que c'était un agneau perdu; quand ils l'avaient porté un moment, il filait comme ça, il s'échappait » (M. Crueize, Les Salces, Loz., Phon. 65.26.38).

Meilleures évidemment est encore l'histoire, quand le mouton est « superbe, il était gros, gras », et qu'il y a une côte à monter, comme du côté d'Alpuech, « que ça monte pas mal ». C'est après cette « grande montée qu'il a faite », que le drac se démasque. L'un de ces récits, particulièrement bien conté est reproduit en annexe (Annexe VII). Le drac pouvait aussi se faire porter sous la forme d'un objet lourd :

« Ma mère m'avait raconté aussi qu'elle était allée ramasser des châtaignes, alors ils avaient trouvé une souche pour mettre au feu dans la cheminée. Quand elle l'a posée, cette souche, elle a dit : *O ! coma me soi carrada de me far portar ! Ça a disparu comme ça* » (M<sup>me</sup> Crueize, Les Salces, Loz., Phon. 65.26.38).

Une transformation plus subtile, plus diabolique, donnant naissance à des histoires plus extraordinaires, est celle en pelote de fil, rouge de préférence. L'histoire peut être très courte : l'homme ou la femme qui trouve cette pelote de fil ou de laine, la ramasse, mais quand de retour à la maison il ou elle veut mettre la main à la poche, il y trouve... tout autre chose. Parfois aussi l'histoire s'allonge et se dramatise :

« Une autre fois, il y avait une fille qui avait un joli tissu pour s'en faire une robe et elle ne trouvait pas de fil de la couleur pour le coudre. Alors le long du chemin elle trouve une bobine de fil juste de la couleur de sa robe. Elle prend cette bobine, fait sa robe, mais quand elle est rentrée à l'église, qu'elle a pris de l'eau bénite, tout s'est décousu... La robe est tombée... Il paraît que c'est vrai » (M. Crueize, Les Salces, Loz., Phon. 65.26.38).

Un pas de plus dans la dramatisation, c'est l'histoire d'une jeune fiancée qui avait oublié d'acheter du fil pour coudre sa robe de mariée et qui, partie d'Huparlac pour acheter ce fil à Laguiole, trouve près d'Auriac une pelote de fil qui convient; mais le jour des noces, en passant sous le porche de l'église, la mariée fait le signe de croix, la robe se défait. Et l'informatrice<sup>27</sup> de conclure : « Le fil était un fil du diable ».

En effet, si la plupart de ces histoires de transformations sont nommément attribuées au drac, elles le sont parfois aussi au Diable<sup>28</sup>. Le diabolin est devenu diable<sup>29</sup>. Cette assimilation peut même être faite explicitement par l'informatrice à l'intérieur d'un même récit. On la retrouve aussi dans le récit suivant, recueilli en deux variantes, que mes deux informatrices rapportent respectivement l'une au drac, l'autre au diable.

L'être malin s'est ici transformé, dans l'une des versions, en un âne dont les enfants veulent se servir « pour sauter le Lot », dans l'autre en « un grand cheval blanc » se promenant sur les bords du lac artificiel du Moulinet. Les enfants s'apprêtent à l'enfourcher « et toujours il en montait et toujours il y avait de la place sur l'échine ». Le nombre des enfants, pour les besoins de la rime, varie :

ils sont tantôt 22, c'est alors le vingt-deuxième qui, au moment de monter sur l'âne, se rappelle que sa mère dans ce cas fait toujours un signe de croix, le fait, et entraîne l'évanouissement du drac ponctué de :

« *Sens lo signe de crotz  
Nen negave vint-e-dos !* »<sup>30</sup>

Ils sont, dans l'autre version, 24 à vouloir monter sur le cheval, c'est le vingt-quatrième que frappe la bizarrerie de la situation : « Il ne voulut pas monter et fit son signe de croix. Il n'avait pas plus tôt fait le signe de la croix, que ce cheval les jette à l'eau et ils l'entendirent qui disait :

« *Sens un « In nomine Patris »  
Ne nejave vint-e-quatre !* »

Et l'informatrice de conclure :

« Et voilà, on nous racontait çà ... aussi, vous savez, même si on avait vu un cheval blanc quelque part, on ne s'en serait pas approché : on croyait que c'était le diable, pardi ! » (N. Batifol, Les Gibertès, Le Buisson, Loz., Phon. 65.26.93. Trad.).

Racontant quelques mois plus tard la même histoire du cheval à Alain Rudelle, la narratrice ajoute :

« Après on inventa l'Angélus, trois fois par jour on le sonnait. On inventa çà et ce fut fini. Et le diable ne se manifesta plus ».

Cette affirmation que l'Angélus — « du temps des grands-parents on ne le sonnait pas, non, dans le temps, non » (M. et M<sup>me</sup> Cruzeize, Les Salces) — a mis fin aux agissements du drac et du diable revient fréquemment<sup>31</sup>. Le drac apparaît ainsi bien comme une manifestation du diable. C'est cette relation aussi qui fonde la croyance selon laquelle le drac venait gratter à la fenêtre quand il y avait un mort; et qui est sous-jacente à l'histoire suivante que sa mère racontait au père de notre informatrice quand elle l'emmenait comme petit garçon, à cheval, en pèlerinage à la chapelle de Turlande non loin de Pierrefort (Can.) : le drac molestait les gens de la région qui décidèrent de bâtir la chapelle, moyennant quoi, de rage, il se précipita dans la Truyère<sup>32</sup>.

Mais c'est bien Satan « en personne » qui entre en scène dans les histoires suivantes. Une jeune fille qui ne pensait qu'à danser, disait qu'elle danserait même avec le diable. Un beau jeune homme se présente et la fait danser ... jusque sur les toits des maisons; elle en est morte de peur<sup>33</sup>. Selon un autre récit, la jeunesse s'était réunie dans une maison pour danser. Une jeune fille sortant à la recherche d'un cavalier, rencontre un beau jeune homme qui s'offre à l'accompagner au lieu de la danse :

« Mais seulement à mesure qu'il tournait, il sortait de sa bouche du feu. Et il l'a fait danser pendant 8 jours et 8 nuits sans la lâcher... On lui faisait prendre de temps à autre, pendant qu'elle tournait, quelque chose à boire, à manger, les parents ».

Mais l'histoire se poursuit :

« On alla chercher le prêtre pour lui dire de l'adjurer. Mais ce diable, à chacun il trouvait quelque chose à reprocher : toi tu as fait ci, toi tu as fait ça; le prêtre s'allait — il y en a, des fois, ils ont fait quelque mal aussi. Et une fois il y en a un qui est venu, le diable a rien pu reprocher de mal; il a dit : Toi, tu as pris une grappe de raisin dans telle vigne. — Pardon, il répondit, je l'ai pris mais j'ai mis les sous sur la souche, une pièce de cent sous pour payer le raisin, et je me suis renseigné si le lendemain on l'a trouvée. Tu n'as qu'à partir. Et le diable est parti » (M. Cruzeize, Les Salces, Loz., Phon. 65.26.33).

Et cette histoire, on la tenait d'une personne qui avait elle-même connu la malheureuse jeune fille.

Ces récits cependant, qui sentent le soufre, occupent manifestement une place à part dans toutes les diableries plus ou moins anodines qui constituent un répertoire encore si généralement connu de personnes ayant dépassé la soixantaine. Plus proche du drac que l'est Satan, une autre manifestation fut elle aussi, une source narrative importante : les trèves.

### Des trèves aux... farces

Si un paragraphe ci-dessus se termine par une histoire de loup-garou en deux versions, que l'un des informateurs rapportait au drac, l'autre informateur, le cantalès J. Vaissade, de son côté ajoutait : « Les loup-garous, c'était un peu comme les trèves ». En fait, parmi tous ces êtres-là, on a un peu cousins germains. Et plus d'une fois, quand au sortir d'histoires du drac, j'interrogeais sur les trèves, on me répondait : « Mais c'est çà la trève chez eux, ou inversement. Ou encore une manifestation de cette m'était présentée juste comme « un peu plus compliquée » que l'autre. Un autre informateur passait même tout naturellement des histoires de gens qui vis par des loups à une histoire de trève, qui « tou blanche — mais elle avait beaucoup de brillant — Une histoire traînait dehors toute la nuit d'un côté et de l'autre et de laquelle il fallait, comme pour les loups, garantir en restant chez soi<sup>34</sup>.

Il convient cependant de distinguer; les dénominations elles-mêmes y invitent. Alors que le drac — qu'il soit plus proche du lutin ou du diable — est toujours présenté comme un être individualisé, c'est un pluriel qu'on emploie généralement en parlant de « las trèvas », et l'équivalent français qui pourrait avancer est : les revenants. Et de fait plusieurs de ces histoires se terminent par : il fallait faire dire des messes. Mais que sont-elles, ces histoires ? Presque toutes, des histoires démythifiées, des histoires-farces. Comme le dit tel bureau nier : « Les loup-garous, c'était des gens, c'était

peu com  
gens », M  
« Seuleme  
et de rac

« Une au  
et il se pl  
trèves-là m  
coups de l  
(J. Vaissad  
65.26.67. Tr

La mise  
comprend  
c'était plu

« Un gran  
eux, lorsqu  
mes allaier  
il y avait  
d'effrayer c  
mort à cet  
le montent u  
procession  
et un habil  
partaient de  
d'où on voy  
Alors cet h  
— il était e

ble, qu'est-c  
en fait de c  
qui trévaît,  
morts, ils s  
vous savez,  
les sortirent  
e la Trinitat,

Les trèves  
chez eux, c  
elle cette  
elle se  
aux fenêtr  
quelque si  
phon. 65.2  
Une histo  
que — c'é  
de Bonnefo  
aux alento

« On enter  
les bêtes  
à s'alarme  
qu'au jour o  
c'est un pluriel qu'on emploie généralement en parlant de « las trèvas », et l'équivalent français qui pourrait avancer est : les revenants. Et de fait plusieurs de ces histoires se terminent par : il fallait faire dire des messes. Mais que sont-elles, ces histoires ? Presque toutes, des histoires démythifiées, des histoires-farces. Comme le dit tel bureau nier : « Les loup-garous, c'était des gens, c'était

Démystifi

peu comme *las trèvas*, c'était pour faire peur aux gens », Mais d'ajouter, après une légère pause : « Seulement il y en avait qui en avaient pas peur » ; et de raconter l'histoire suivante :

« Une autre fois, il y en avait un qui voulait faire la trève et il se plia dans un drap; et l'autre lui dit : oh, de ces trèves-là moi je n'ai pas bien peur, et il ficha quelques coups de barre là-dessus. L'autre : oh, tu me fais mal ! » (J. Vaissade, buron d'Ambournac, Curières, Av., Phon. 65.26.67. Trad.).

La mise en scène peut être plus grandiose, et l'on comprend aussi du même coup pourquoi la trève, était plus souvent un pluriel :

« Un grand oncle de mon pauvre père me racontait que, lorsqu'ils avaient été du côté de Curières, les femmes allaient toujours veiller avec une chaufferette, alors il y avait 4 lurons, 5, qui dirent : il nous faut essayer d'effrayer ces femmes. Alors ça tomba bien, le curé était mort à cet endroit... Alors ces 4 ou 5 que font-ils ? Ils montent un dais, avec quatre barres, comme le dais de la procession du Saint-Sacrement, et 4 portaient ces barres et un habillé en blanc dessous, alors tous les soirs... ils portaient de la porte du cimetière, en procession, là-bas d'où on voyait que les femmes sortaient pour aller veiller... Alors cet homme — c'était un grand oncle de mon père — il était en train de se promener, et ces trèves : oh diable, qu'est-ce que c'est ? Et lui, il y va attendre ce cortège; un fait de cortège il n'y avait pas plus de trève ni de curé qui trèvait, pas plus que rien — que quand les morts sont morts, ils sont bien morts — et il les attrapa, et même, vous savez, il y en a un qui partit bien servi. Les trèves se sortirent plus, le curé ne retrèva plus » (N. Aygalenq, La Trinitat, Can., Phon. 65.26.14. Trad.).

Les trèves se plaisaient aussi à effrayer les gens chez eux, et la trève pouvait même être une femme, cette couturière à domicile qui « racontait plus compliquée elle se masquait, elle disait qu'elle allait parler aux fenêtres et faire peur aux gens, s'il y avait quelque simple » (N. Bosc, La Vaysse, Vitrac, Av., Phon. 65.26.188).

Une histoire qui semble avoir fait du bruit à l'époque — c'était avant 1900 —, est celle de « la trève de Bonnefon » dont on m'a parlé en trois endroits<sup>35</sup> aux alentours.

« On entendait scier le foin dans la grange », à l'étable les bêtes se mettaient à gueuler — vous savez quand ça s'alarme ; on disait que c'était « la physique » ; jusqu'au jour où quelqu'un osa empoigner la trève, pliée dans un drap : « Si tu n'es pas le diable, je te tiendrai ». Effectivement ce n'était pas le diable, mais un « ancien Parisien », possesseur d'une des premières lanternes à projection qui, à travers l'une des petites fenêtres, envoyait des projections dans l'étable ! Et le narrateur de conclure : « Voilà ce que c'est, avec une lanterne à projections, on disait des revenants ».

Démystifiée d'un côté, l'histoire peut se remystifier

de l'autre. Selon la formule de l'arroseur arrosé, voici, mais dans le registre tragique, une histoire vraie qui, commençant par les revenants et finissant par un mauvais sort, fait sortir du paragraphe des trèves pour faire entrer dans celui que l'on peut intituler :

### Des sorcières aux fées

C'est le vieux Marius Séguis de Bel-Air qui rapporte cette histoire, qu'il tient de sa mère, originaire d'Alcorn :

« Comme revenants, il y avait des types qui se mettaient quelque chose pour se couvrir... Il y avait une Sœur qui faisait l'école au village d'Alcorn. Et ils se rassemblaient pour aller passer une veillée chez l'un ou chez l'autre dans les villages par là. Et il y avait un type, que sa mère était à Laguiole [il dit le nom]; ce type était un farceur. Alors on avait pris cette Sœur pour aller passer une veillée chez quelqu'un par là, et lui il avait mis un drap de lit sur la tête, il s'était plié dedans et il se traînait comme ça. Cette pauvre Sœur elle a eu tellement peur, et alors ça a été jusqu'à l'évêque, seulement l'évêque a dit : ce n'est pas la place d'une religieuse dans les veillées... Elle était bien méchante cette Sœur, elle croyait que le farceur, c'était un frère de ma mère, et alors elle lui avait souhaité que les jambes lui sèchent. Seulement elle a su après que ce n'était pas lui, que c'était ce Mathieu qui lui avait fait ce tour : « J'avais souhaité que les jambes lui tombent mais vous, vous avez besoin de gagner votre vie, je ne vous souhaite pas que les jambes vous sèchent, mais je vous souhaite toutes sortes de malheurs ». Et ce pauvre, on l'entendait avant chanter tout le temps, nuit et jour, on ne l'a plus entendu du tout, ça a été fini. Alors il avait affirmé, il avait loué une ferme du côté de Sainte-Genève par là, ... et la jument l'a tué ! » (M. Séguis, Bel-Air, Laguiole, Av., Phon. 65.26.173).

Selon une autre histoire funeste, c'est grâce à une peau de bouc<sup>36</sup> qu'elle possédait, qu'une mauvaise vieille perpétrait ses agissements contre ses propres petits-enfants; jusqu'au jour où la jeune mère découvrit la peau et la troua avec un tison rougi<sup>37</sup>.

Pendant seul notre vieil informateur, M. Etienne Dage, âgé de 95 ans, a employé le terme de sorcière, en disant :

« Ici il y avait une femme qui était réputée un peu pour ça... on disait de cette femme qu'elle jetait des sorts aux bêtes, ... les femmes ne pouvaient pas mettre cailler le lait, ne pouvaient pas ramasser le beurre, il fallait mettre ça aux cochons ». Mais lui-même ajoutait : « Personne n'y croyait guère; quelques maisons peut-être, deux ou trois maisons encore ». Toutefois, « on allait lui porter un peu de lait pour l'amadouer, ou alors, elle vendait des miches de pain, de pain blanc qu'elle allait chercher à Lacalm, on allait lui acheter une miche, pardi, pour lui faire plaisir » (E. Dage, Alpuech, Av., Phon. 65.26.148).



Toujours selon cet informateur :

« Il y avait une autre histoire : la chasse volante, la *çaça volanta*. C'était aussi sorcier ça. Ça passait la nuit, on disait que c'étaient des sorciers qui passaient dans les airs, ... il y avait des chiens qui jappaient, c'était un bruit infernal. Ça portait frayeur. C'était toujours la nuit » (Id., *ib.* Phon. 65.26.150).

Mais, à ma question : « Est-ce qu'on le rattachait à un seigneur, à un châtelain », je n'ai obtenu que : « Ça se peut bien ».

Comme je lui demandais comment on disait « sorcière » en patois, il répondit : *sorsière*. Et il réserva, concurremment d'ailleurs avec le terme de *fadàs*, le terme *fachillièiras*, dont le sens premier, d'après Nauton, est « sorcières », aux fées. C'est bien en effet sous ce terme ambigu qu'on trouve généralement désignées les fées en Aubrac — pour autant qu'on vous en parle. Car le matériel recueilli ici est pauvre. Pour M. Crueize, les fées étaient effectivement des êtres ambivalents :

« Il y en avait des bonnes et puis des mauvaises. Ça dépend le don qu'elles avaient. Ces fées avaient un don. Il y en avait qui avaient le don bon et d'autres avaient le don mauvais. Mon père m'avait raconté ça, plusieurs fois ».

Et il me rapporte une histoire de « fade » bienveillante, qu'il tient de son père.

« Une *redonda* — c'est ce qui tient le joug au timon — s'était cassée, et le domestique était allé chercher du bois, pour le tordre, pour faire un espèce d'anneau. Seulement il faisait froid, il gelait et le bois cassait. Alors la fée, la *fade* qu'on appelait en patois, lui a dit : Bouillo, Bouillo — il s'appelait Bouillé —, [formulette en patois], ça veut dire : Tourne-toi vers un arbre qui s'appelle [?], cet arbre jamais ça gèle l'hiver, ce bois. Elle lui a dit de prendre ça » (M. Crueize, Les Salces, Loz., Phon. 65.26.41).

C'est le seul « mémorat » — selon la terminologie de Von Sydow — que nous ayons recueilli se rapportant aux fées. On trouvera d'autre part ci-après, dans le § « Traces rupestres », deux mentions les concernant.

### Nains et géants

Tout aussi sporadiques que ces quelques récits rattachés aux fées, sont les histoires obtenues sur un des grands noms de notre légendaire national : Gargantua.

« Quand vous sortez d'Alpuech, il y a une montagne, une à droite et une à gauche, alors Gargantua mettait un genou sur chaque montagne et il allait boire 500 m plus loin à un ruisseau qui s'éparpille là, il mettait sa grande figure et il le tarissait. Les vieux racontaient ça. Le ruisseau s'arrêtait » (E. Dage, Alpuech, Av., Phon. 65.26.155).

Du côté de Recoules, c'est d'identique façon que Gargantua tarissait le Bès<sup>38</sup>. Selon la narratrice de La Trinitat, c'est au Juif Errant que des faits gigantesques étaient attribués : « Il avait les jambes tellement longues qu'il avait laissé une trace de pied là-bas au ruisseau et une autre sur la montagne. Et elle termine par une citation qui est bien tirée de la complainte du Juif Errant<sup>39</sup>.

Comme pendant à ces histoires de géant, un second récit, recueilli à Laguiole et rapporté au Fort, mentionne des nains en scène, des *fabettes*, un homme et une femme pas plus hauts que des *fabes*, des haricots qui avaient été punis par Dieu pour des péchés et s'étaient offerts aux habitants de Laguiole à leur laver leur linge.

« Alors tout le monde de Laguiole portait le linge dans le Fort et quelques jours après allait le rechercher, les corbeilles étaient pleines, le linge, frais, repassé et tout. Seulement un jour quelqu'un y a couché exprès là, derrière un mur pour arriver à les voir, parce qu'ils ne venaient pas d'argent ni rien, et quand il les eut vus, on ne plus revu les *fabettes* à Laguiole » (Mme Besombes, Laguiole, Av., Phon. 65.26.198).

### Traces rupestres

Quatre récits présentent ce caractère commun d'être des récits étiologiques (explicatifs) liés à des pierres. Deux remettent en scène les fées, deux autres le diable.

Un grand rocher plat, près de la Truyère, à côté de Brézou, était « à certaines époques », un lieu de réunion pour les fées qui y passaient la nuit à danser; d'où son nom de *saut de las fachillièiras*<sup>40</sup>. Du côté du Buisson « sont de grandes pierres, et il y a des trous ronds dans ces pierres, on disait que c'étaient les trous des fades mais c'était tout ce que l'on savait »<sup>41</sup>.

Sur le communal d'Alcorn, un petit garçon conduisait auprès de la pierre du diable, dont pendant deux fois<sup>42</sup> on m'avait raconté la légende (Phot. 14).

Le diable, dit l'une des versions, voulait enjamber le clocher d'Alcorn à celui de Laguiole<sup>43</sup>, mais il tomba, sa main, sa patte et sa canne marquèrent leurs empreintes sur la pierre<sup>44</sup>. Selon l'autre version, c'est simplement en se reposant là qu'il marqua la pierre de ses traces<sup>45</sup>. « *Le camin ferrat* » qui passe près des Enfruts serait tout entier l'œuvre du diable et de ses diabolins<sup>46</sup>.

### Entre l'Histoire et la légende

Au Fort de Laguiole, évoqué tout à l'heure à propos des *fabettes*, sont encore, selon la même info

matrice, q  
deux autre  
clure dan  
premier d  
est proch  
ci-dessus  
des *Docur*  
rau, que c  
autorise à  
rique ». VO

« Il y ava  
au Fort, là  
chercher de  
ou cinq bec  
voulu en ve  
le vendre,  
Laguiole, Av

On cons  
dent qui  
c'est ici ur  
Et voici le  
allusion to  
riante de  
historique

« Les bon  
vrit autrefo  
d'huile n'en  
saire à l'en  
sacristain a  
partie au pr  
ne laissa pa  
a donné lieu  
verte de qu  
des ruines,

La même  
ment, un tr

« Et le ve  
qu'il était là  
on y croyai  
sombes, Lag

L'attesta  
en effet as  
les Anglais  
compte les  
entendu un  
d'autres a  
dans la rég  
dans le so  
château de  
neval, à l'a  
moines au  
près des E  
serait cach  
à l'emplac

matrice, qui tient ses récits de sa grand-mère, liées deux autres légendes. S'il est préférable de les inclure dans cette nouvelle catégorie, alors que le premier de ces récits — on le verra à l'instant — est proche dans sa « philosophie » de celui noté ci-dessus, c'est que sa comparaison avec un passage des *Documents historiques du Rouergue* de de Barrau, que cite Affre dans *Lettres à mes neveux*, nous autorise à y voir peut-être quelque « souvenir historique ». Voici le récit recueilli :

« Il y avait une fontaine d'huile et ça coulait de l'huile au Fort, là à côté de la Vierge; et tout le monde allait chercher de l'huile pour ces fameuses<sup>47</sup> lampes à trois ou cinq becs. Et un beau jour, il y a eu quelqu'un qui a voulu en vendre dans un autre pays, il l'avait pris, il a été le vendre, et la fontaine s'est tarie » (Mme Besombes, Laguiole, Av., Phon. 65.26.199).

On constatera que parallèlement au récit précédent qui stigmatisait une curiosité intempestive, c'est ici un désir intempestif de gain qui est blâmé. Et voici le passage de de Barrau auquel il était fait allusion tout à l'heure; il présente d'abord une variante de notre récit, puis l'explique par référence historique :

« Les bonnes femmes du pays racontent qu'on y découvrit autrefois une fontaine d'huile, mais cette fontaine d'huile n'en fournissait que tout juste la quantité nécessaire à l'entretien de la lampe sacrée. Aussi un impie sacristain ayant eu l'audace sacrilège d'en détourner une partie au profit de son ménage, la source tarit aussitôt et ne laissa pas même de vestige de son existence. Ce qui a donné lieu à cette fable, c'est probablement la découverte de quelque vase plein d'huile resté intact au milieu des ruines, ce qui n'est pas étonnant »<sup>48</sup>.

La même informatrice ajoute encore, plus brièvement, un troisième récit attaché au Fort de Laguiole :

« Et le veau d'or, ma grand-mère m'avait toujours dit qu'il était là-haut sous une pierre, dans ce rocher. Et nous, on y croyait. Oui, à côté du petit cimetière » (Mme Besombes, Laguiole, Av., Phon. 65.26.198).

L'attestation de ce veau d'or de Laguiole revient en effet assez souvent, parfois aussi en liaison avec les Anglais<sup>49</sup>, mais je pourrais reprendre à mon compte les mots du vieux D<sup>r</sup> Cayla : « Je n'ai jamais entendu une histoire complète là-dessus ». Il est d'autres anciennes croyances de trésors cachés dans la région; ainsi, dans la commune de Curières, dans le souterrain qui, selon la légende, relierait le château de La Roquette qui était le grenier de Bonneval, à l'ancienne église fortifiée de Curières, les moines auraient caché un trésor<sup>50</sup>; ainsi encore près des Enfruts, dans la forêt du Martinet, un trésor serait caché sous une pierre carrée avec un anneau, à l'emplacement d'un village disparu<sup>51</sup>.

Quelques traditions de villages disparus persistent encore<sup>52</sup>; telle celle du village de Saint-Andéol englouti sous les eaux, en punition du manquement de ses habitants à la charité; seule, dit la narratrice : « une femme comme moi, dans une maison aussi isolée, toute seule, une vieille qu'il y avait là », donna asile au pauvre :

« Et voilà que le lendemain matin quand ils sortirent, tout le village était dans l'eau, il ne restait plus rien du tout. Voilà, on nous racontait ça; et que maintenant, quand on y allait pêcher, on voyait quelquefois des poutres, mais qu'on ne pouvait pas trouver la profondeur. Ça, on nous le racontait, on nous disait qu'il fallait respecter les pauvres, que c'étaient les amis du Bon Dieu » (N. Batifol, Les Gibertès, Le Buisson, Loz., Phon. 66.26.101. Trad.)<sup>53</sup>.

Et, en châtement à quelle faute la « ville vieille » sur territoire de la commune de Saint-Urcize « s'est-elle enfoncée », comme nous l'a rapporté M. Jean Fournier : l'on disait dans le temps que c'était la ville des voleurs, dans le bois des voleurs<sup>54</sup>.

Des récits circulaient en effet, entre l'histoire et la légende, faisant de ces bois d'Aubrac des repaires de brigands. Telle est, en premier lieu, l'histoire de la fondation d'Aubrac par Adalard, sauvé d'une troupe de brigands, qui — de même que celle de la miche de pain distribuée à la dômerie aux pauvres — se raconte encore sur l'Aubrac (Annexe I), en dépendance toutefois, semble-t-il, de l'ouvrage de l'Abbé Deltour<sup>55</sup>. Mais, jusqu'à une époque somme toute assez récente, les bois d'Aubrac auraient constitué un repaire pour tous ceux qui avaient eu maille à partir avec la justice. Et — racontait le père de mes informatrices des Enfruts : « Après la guerre de 70, ils allaient détrousser ces montagnards qui faisaient du fromage »<sup>56</sup>.

Au Pont du Gournier<sup>57</sup> serait, à en croire mon informatrice de Nasbinals, attachée une histoire d'attaque de grand chemin, à revirement toutefois, connue de tout le monde autrefois et qui, de ce fait, est reproduite, légèrement abrégée, en pièce annexe.

Parmi ces récits de voleurs, il en est toute une gerbe dont un homme, seul, fut le héros; un enfant du pays qui devint voleur depuis que, encore tout bambin, il rapporta à sa mère un bas, des deux qui séchaient sur le mur d'une cour, et que sa mère sembla le gronder de n'avoir pas pris l'autre, pour faire la paire, — et c'est la première, et l'une des plus vivaces<sup>58</sup>, des nombreuses histoires autour du « voleur d'Alpuech »; car ce personnage prit publiquement, et la légende lui garda, ce nom de héros éponyme. Un développement particulier lui sera consacré ci-après<sup>59</sup>.

Quelques traditions se rapportant à des châteaux

sur l'Aubrac ou aux environs m'ont été aussi rapportées :

#### ● Aveyron

A Montmaton, on dit que le seigneur du lieu s'est élevé dans les airs en donnant un grand coup de pied sur un rocher, on en voit encore la trace<sup>60</sup>.

Des ruines du château de Thénieres près de Saint-Symphorien, on dit que « parfois le bouc descend », ce qui voudrait dire que les anciens reviennent<sup>61</sup>.

Les cloches du château d'Autun dans le canton de Saint-Amans-des-Côtes, auraient été jetées dans « lo gorg negre », à Mérinhac, près d'Huparlac. Et voici ce que dit encore la légende :

« Le châtelain était mauvais, mais sa dame était bonne envers les pauvres; un jour, comme elle prenait pour donner aux pauvres dans son tablier, son mari l'arrête et lui demande ce qu'elle portait dans son tablier. La dame lui dit que c'étaient des fleurs, et il est tombé des pâquerettes de son tablier. Et depuis, dit-on, il y a toujours des pâquerettes par là, même en hiver » (Mme Valadier, Les Clauzels, La Terrisse, Av.; noté à peu près mot-à-mot)<sup>62</sup>.

#### ● Cantal

Le Seigneur de Brezons avait une chasse à courre avec chiens et chevaux; a-t-il commis quelque méfait? On disait que la chasse du seigneur de Brezons passe à minuit<sup>63</sup>.

#### ● Lozère

Les seigneurs du château de Montferrand, près de La Canourgue, quand ils étaient désœuvrés, et qu'ils voyaient passer une personne sur le pont, du château ils tiraient dessus, manière de s'amuser. « Le château de Montferrand, c'est un des plus mauvais de la région », ajoute l'informateur<sup>64</sup>.

César de Grollée, le châtelain de La Baume — sur la commune de Prinsuéjols — n'a pas davantage laissé de bons souvenirs, lui qui disait : « Je suis César de Grollée, le monde attend mon départ, le diable attend mon arrivée »<sup>65</sup>. « On causait du grand César de La Baume, on disait qu'il était mauvais »<sup>66</sup>. Et quand, à la lune pleine, tous les chiens du village hurlaient, on disait : voilà le comte de Peyre<sup>67</sup> qui passe; et on racontait qu'il avait été transformé en chien<sup>68</sup>.

Les temps troublés de la Révolution et des années qui suivirent ne sont pas si loin encore, et si B. Cayla dans sa monographie de Curières des années 1850-1860 a pu écrire : « Il restait des personnes un peu partout qui avaient été témoins des événements de cette époque » et attester ces souvenirs historiques comme thèmes narratifs dans son chapitre sur la veillée<sup>69</sup>, j'ai pu recueillir également quelques récits de prêtres traqués que l'on cachait et auxquels un simple coffre à blé dans un grenier, ou un rocher dans quelque endroit isolé servait d'autel pour dire la messe<sup>70</sup>.

C'est à l'époque de la Révolution aussi qu'est rapportée par mes informateurs la bien jolie histoire de la cloche trouvée au lac de Lacassou. Sur l'origine de cette cloche, les récits varient.

D'après Noémie Aygalenq — qui est de La Trinitat — la cloche était bien de cette commune, les habitants l'avaient enfouie au début des temps troublés, puis avaient décidé de la rechercher. Selon une autre informatrice toujours pendant la Révolution, les bergers de La Trinitat et de Saint-Urcize l'auraient découverte à Lacassou, sur des communaux mitoyens. Un auteur régional est encore d'un autre avis<sup>72</sup>. Quoiqu'il en soit, vu l'emplacement de ce petit lac desséché de Lacassou, La Trinitat se trouvait en compétition avec Saint-Urcize qui réclamait également la cloche :

« Finalement, le maire de La Trinitat qui était plus curieux que celui de Saint-Urcize dit : « Nous n'allons pas nous battre pour ça, nous sommes des communes voisines, nous ne faisons pas cela. Demain, vous qui êtes plus forts, de Saint-Urcize vous amèneront un taureau, un grand taureau. Nous, nous n'avons pas du bétail aussi beau, nous amènerons une... génisse, quoi. Et nous leur mettrons le joug là. Nous chargerons la cloche sur un char et nous attellerons ».

Passage qui, dans la version du buronnier Vaissade, donne lieu à ce petit bout rimé :

« Endont viraràn  
e ben ! la campana serà »<sup>73</sup>.

Mais voilà que, contre toute attente, le taureau s'empressa d'emboîter le pas à la « doublonne ».

« Et les Gabaches n'eurent pas la jolie clochette<sup>74</sup>, qui a le pouvoir d'arrêter les orages et de sonner les carillons pour sonner comme il faut quand on baptise, et le glaive quand on sonne pour les morts » (N. Aygalenq, La Trinitat Can., Phon. 65.26.19. Trad.).

C'est sur cette légende, illustrant de plaisante façon les rivalités entre communes voisines, que se clôt ce vaste exposé des thèmes narratifs empruntés tant à la petite qu'à la grande histoire, et tant à la vie individuelle qu'à la vie collective.

## II — CONDITIONNEMENT PSYCHO-SOCIOLOGIQUE DE CES RÉCITS

Il convient, en seconde partie de ce chapitre, de se livrer ici à quelques brèves réflexions, en prenant appui sur celles des gens eux-mêmes.

### Les histoires à faire peur

Une des parties les plus nourries de ce chapitre, où il y a eu le plus de répondant, est assurément celle ayant trait à ces récits que les informateurs

rassemblés d' « histoires affirmées veillées clamé a Dr Cayla qui aide veillée, en travaillant ses parles histoires en rêvant faisait r Cruzeize, leur : « moi qui ces choses mère, les d'appelle l'a si bien au XIX<sup>e</sup> extenso

« Quand a pu raconter comment : mes ; que membres, alors, de restera gr à l'heure d'avoir été ble »<sup>79</sup>.

A y re soient pas de bien pas de enclin à ne puiss évoluer en tant qu'elle a époques ques ora

Facteur à leur en son para conserva quand, u effrayante « Mais en histoires plaire au « Ah, ben plus »<sup>81</sup>,

doute, se des fois frappent

## Les farceurs

Cette prédisposition intérieure aux récits effrayants, il semble bien, d'après les dires des gens eux-mêmes, qu'elle ait été exploitée par une partie de la population, les esprits forts, ceux qui, eux, prétendaient tirer plaisir non plus passivement, mais activement, de la peur, autrement dit, face aux crédules, les farceurs<sup>83</sup>. Nous les avons vus déjà à l'œuvre dans le paragraphe sur les trèves. Cet amour de la farce, combien d'informateurs ne me l'ont-ils pas évoqué<sup>84</sup> et évoqué en même temps leur jeunesse, jeunesse rude — on n'hésitait pas à faire des kilomètres à pied pour aller danser, chaussures au bout d'un bâton pour les économiser<sup>85</sup> —, jeunesse joyeuse cependant, car elle était nombreuse. Et d'évoquer de ces farces vraiment traditionnelles, telles qu'elles sont connues notamment par le Manuel de Van Gennepe :

« Dans ce temps-là, il y avait beaucoup de jeunesse, et la nuit ils cherchaient à faire des tours par là. Ma mère disait qu'il y avait une pauvre femme là, à Alcorn, on lui avait mis un char avec le timon dans la cheminée »,

ou encore :

« Ma mère disait qu'il y avait une espèce de trou par là, un petit coin qu'on y mettait pas grand'chose, et ils ramassaient tous les tombereaux du village, et ils les accumulaient dans ce trou » (M. Séguis, Bel-Air, Laguiole, Av., Phon. 65.26.174).

A cet amour de la farce et de la mystification ressortit aussi « la chasse au tamarou » que deux buronniers m'ont racontée en tant que sorte de farce au « bleu » : c'était le *roul* — ou le porcher, c'est-à-dire celui qui soignait les porcs dans la petite porcherie au voisinage immédiat du buron — qui en était la victime, le chien du *pastre*, ou encore un des hommes du buron faisant l'office de la bête mystérieuse, dont la peau valait si cher<sup>86</sup>.

Il arrivait cependant parfois que ces farces tournent mal :

« Seulement, pour faire de ces bêtises, quelquefois il arrivait des embarras. Ma mère disait ceci : ils s'étaient rassemblés pour faire un petit gueuleton, les *pansaires*, et ils avaient pas de vin, alors ils ont fait partir un type pour aller chercher un barricot; et ils ont mis quelque chose de blanc, un drap de lit sur la tête d'un qui marchait à quatre pattes; mais le type lui fout un coup de barrique sur la tête, l'autre tué ! » (M. Séguis, cf. ci-dessus).

## Les « batailles »

C'est qu'un autre penchant, souligné par beaucoup d'informateurs, est l'amour de la bataille<sup>87</sup>. « Les premiers temps que j'étais ici », dit le vieux

rassemblent le plus souvent sous le dénominateur d'« histoires à faire peur ». Nombreux sont ceux qui affirment que c'était là le pain quasi quotidien des veillées<sup>75</sup>, fourni par ceux qui racontaient, mais réclamé aussi, semble-t-il, par ceux qui écoutaient. Le D<sup>r</sup> Cayla ainsi, évoquant la vieille Julie, à Curières, qui aida à l'élever, lui et ses frères : « ...Toute la veillée, sans arrêt, elle racontait ses histoires tout en travaillant sa quenouille, et puis toujours mouillant ses doigts, je ne sais pas comment elle pouvait parler et mouiller ses doigts », dit bien de « ces histoires à faire dresser les cheveux » qu'« après on en rêvait », il n'en précise pas moins : « On les lui faisait répéter plusieurs fois même »<sup>76</sup>. Et M<sup>me</sup> Crueize, aux Salces, va jusqu'à avouer avec candeur : « Elle me racontait ça pendant la veillée et moi qui aimais tant d'écouter aussi, d'entendre dire ces choses, je disais : Racontez-nous un peu, grand-mère, les contes du drac »<sup>77</sup>. Ce qu'il convient bien d'appeler l'amour du frisson<sup>78</sup>, Deribier du Chatelet a si bien exprimé, dans sa Description du Cantal au XIX<sup>e</sup> siècle qu'il importe de citer le passage *in extenso* :

« Quand, par bonne fortune, le beau-diseur de la veillée a pu raconter quelque histoire bien effrayante arrivée récemment; lorsque la chair-de-poule est venue aux femmes; que les jeunes filles, tremblantes de tous leurs membres, se sont serrées contre le giron maternel; oh ! alors, de quel intérêt n'a pas été ce récit ! Le souvenir en restera gravé dans la mémoire, et chacun de porter envie à l'heureux paysan protégé de la Providence, au point d'avoir été sauvé d'une mort et d'une damnation inévitable »<sup>79</sup>.

A y regarder de près ainsi, et si fondées que soient par ailleurs certaines distinctions, il ne semble pas que « la séduction de l'étrange », comme est enclin à le penser l'auteur d'une thèse récente<sup>80</sup>, ne puisse s'exercer que sur les seuls lecteurs, évolués et rationalistes, de la littérature fantastique en tant que catégorie écrite et savante, mais bien qu'elle ait été un piment aussi, et ceci même aux époques où ils étaient crus, de nos récits fantastiques oraux.

## RÉCITS

Facteur psycho-sociologique de ces récits, quant à leur émission et à leur réception, l'amour du frisson paraît bien avoir joué aussi en faveur de leur conservation préférentielle par la mémoire; ainsi quand, un peu excédée par toutes ces histoires effrayantes dont on m'abreuvait, je demandais : « Mais enfin, est-ce qu'on ne racontait pas aussi des histoires plus belles, des histoires qui auraient pu plaire aux enfants », il arrivait qu'on me réponde : « Ah, ben oui, mais peut-être qu'on ne s'en souvient plus »<sup>81</sup>, ou mieux encore : « Peut-être que si, sans doute, seulement voilà, les histoires qui font plaisir, assurément, des fois on les oublie plus vite que celles qui vous frappent davantage »<sup>82</sup>.

D<sup>r</sup> Cayla, qui, depuis 1913, a fait toute sa carrière de médecin à Laguiole :

« Il ne se passait pas des foires sans que j'aie des points de suture à faire. Des coups de bâton. La discussion, ils ne pouvaient pas s'entendre pour le marché, ça se terminait par, pan ! un coup de bâton sur le crâne, une fente comme ça, cinq ou six points de suture à faire » (Enreg. Bel-Air, Laguiole, Av., Phon. 65.26.174).

Il ajoute cependant : « Maintenant, c'est fini, on n'en voit plus ». Rixes qui sont amplement attestées aussi dans la bibliographie régionale ancienne : ainsi par Richeprey<sup>88</sup>, et par Monteil<sup>89</sup>. Et Affre encore écrivait, sous le vocable : fêtes patronales :

« Trop fréquemment, après des repas trop copieusement arrosés et des danses auxquelles la jeunesse n'était pas toujours la seule à prendre part, survenaient des rixes, souvent graves », et il ajoute : « entre personnes de clochers différents »<sup>90</sup>.

Les batailles entre jeunes gens « de clochers différents », voilà encore quelque chose qui m'a été très souvent relatée<sup>91</sup>. Et l'on pourrait, comme un folkloriste l'a fait récemment pour un département voisin<sup>92</sup>, dresser une longue liste de villages antagonistes — sans raison autre que le besoin de s'affirmer différents.

Cette humeur batailleuse est attestée aussi par B. Cayla dans sa monographie sur Curières; selon lui : « Ces mœurs sauvages disparurent à mesure que la jeunesse émigra vers Paris »<sup>93</sup>. Ce déploiement d'humeur farceuse, en effet, ne peut se concevoir que dans des communautés à la jeunesse nombreuse et, comme toutes les jeunesses, avide de distractions, distractions qui à cette époque n'étaient pas livrées toutes faites, mais qu'on se créait, avec les moyens du bord.

S'il semble donc bien que l'amour du frisson des uns, l'amour de la farce des autres, ait alimenté croyances et histoires, celles-ci reculèrent avec les progrès de l'instruction (« Dans le temps ils étaient crédules, parce qu'ils étaient illettrés », M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Ricoul, les Anglars, Saint-Laurent-de-Veyrès, Loz.), voire avec ceux du confort matériel (« On n'avait pas tant d'éclairage, on voyait des ombres partout », A. Miquel, La Roussarie, Curières, Av.).

### De la propriété de ces récits

De beaucoup de ces récits de croyances — narrés comme vécus par telle ou telle personne que connaissait encore le narrateur ou que connaissait celui dont il tient lui-même l'histoire —, si nous avions déroulé l'éventail complet des matériaux, un point n'aurait pu manquer de frapper, c'est à quel point ces histoires « arrivées » se ressemblent d'un narra-

teur à l'autre et d'un coin de l'Aubrac à l'autre, ce qui conduit à l'apparent paradoxe : les histoires individuelles sont la propriété du plus grand nombre, ce sont elles le lot commun de la littérature orale.

Ceci une fois posé, il demeure que certains conteurs — et la position dans la communauté contée par eux — devaient tout naturellement disposer à vivre ces récits et à les communiquer. C'était déjà l'avis de Dérivière du Chatelet quand écrivait :

« Chaque village a son voyant, c'est ordinairement un vacher que son isolement dans les hautes montagnes pendant une partie de l'année transforme aux yeux de ses compatriotes en un être à part » qui « toujours contant trouve toujours pour ses contes une naïve crédulité ».

Le contexte nous prouve que le mot « contes » recouvre des récits de croyances. M<sup>me</sup> Lacroix Born nous a affirmé ainsi que les histoires de loups c'est un ancien berger qui les racontait. Est-ce un commerce avec les morts qui faisait, de ce plieur que connut le vieux Dage — il pliait un drap autour des morts selon une technique que notre informateur nous a décrite — un conteur de récits effrayants ? Et si les tailleurs et raccommodeuses que l'on prenait à domicile reviennent de temps à autre dans les dires de nos informateurs, n'est-ce pas ce métier, alternativement itinérant et sédentaire, qui mettait à même, en effet, d'abord de vivre ces histoires, et puis de les narrer ?

Quoiqu'il en soit, c'est une dernière constatation qu'il convient encore de mettre en lumière : face à ces légendes dites mythiques, montrant généralement un humain particulier en prise à des êtres ou à des forces surnaturels, la catégorie des légendes dites historiques que j'ai pu réunir est bien plus maigre en témoignages et en narrateurs. Doit-on en conclure que l'aventure individuelle marque plus que l'histoire de la collectivité ? Les deux chapitres suivants montreront précisément qu'il est nécessaire de reposer d'abord la question au niveau alors plus de l'histoire vraie, mais de la fiction intentionnelle, non plus de la légende, mais du conte. Par ailleurs la troisième partie de ce chapitre est consacrée, comme annoncé ci-dessus, à l'étude de représentations collectives ayant pris en charge un des aspects individuels.

### III — UN HÉROS ÉPONYME ? « LE VOLEUR D'ALPUECH »

De son vrai nom Jean-Pierre Bouissou, il est né à Alpuech en 1763 et mort — de mort violente — à La Terrisse en 1806. Or : « De cet homme extrême

" Signalement de

Jean Pierre Bouissou dit Lunel, natif  
du village et commune d'Alpuech et devant  
District de Mandebarrès, âgé de trente trois  
à trente quatre ans (environ), taille de  
Cinq pieds un ou deux pouces environ,  
Cheveux et sourcils noirs, Les yeux gris et  
nés petit, Bouche moyenne, visage plain  
et rond, ayant eu devant une verrue à  
une joue, ou il reste aujourd'hui une  
cicatrice de la grandeur d'un gros d'œuf

Fac similé

Signalement du "Voleur d'Alpuech".

Source: A. D. Av. 90 L 8. Rodez Criminel. Affaire F. Lunel (dit Bouyssou).

dinaire dont on racontait à la veillée », comme l'écrit H. Affre dans *Lettres à mes neveux*<sup>95</sup>, « les tours et les prouesses et auquel l'opinion publique, il faut le dire à la décharge de sa mémoire, attribuait sérieusement une dose peu commune d'humanité », le souvenir, plus de cent cinquante ans après sa mort, n'est pas tout à fait éteint sur l'Aubrac aveyronnais.

Cependant, plutôt que de démêler, dans ces souvenirs contés, ce qui est vérité historique de ce qui revient à l'affabulation légendaire, c'est de mettre à jour une certaine structure, par où ce personnage se raccorde à tout un ensemble de représentations, qui nous intéresse.

Dans la lettre en date du 30 avril 1806, par laquelle le Préfet de l'Aveyron transmet à M. le Conseiller d'Etat chargé du 3<sup>e</sup> arrondissement de la police générale le procès-verbal de la mort de J.-P. Bouissou<sup>96</sup>, on relève ceci : « Il prétendait depuis quelques années être arrivé à un tel point de perfection de ce qu'il appelait son art qu'il avait la prétention de si rendre célèbre et d'illustrer même la commune où il était né — en prenant publiquement le titre de voleur d'Alpuech ».

« A un tel point de perfection de ce qu'il appelait son art... », ce membre de phrase tend à évoquer, chez un spécialiste de littérature orale, un titre de conte, celui d'un des contes facétieux les plus largement attestés, à savoir « le fin voleur » ou « le maître voleur ». Ce personnage fictif réalise d'ailleurs, dans la plupart des versions, entre autres prouesses, celle de voler nuitamment un cheval, tout comme le relate, à l'actif du voleur d'Alpuech, l'un des trois récits reproduits le concernant (cf. Annexe III, 2). De façon plus générale, personnage historique et personnage fictif ont en commun cette conception de leur « métier » comme d'un art à cultiver et à porter toujours plus haut. L'extraordinaire popularité du conte jusqu'à une date toute récente<sup>97</sup> est là pour attester une disposition latente largement répandue à une compréhension « sportive » du vol comme d'un jeu. Disposition que sentait, que comprenait ce héros lequel, dans les maisons où il était reçu « aimait à se ranger autour du foyer domestique et à raconter ses plus piquantes aventures »<sup>98</sup>, et qui explique déjà sa prétention à devenir un héros éponyme. Si lui prenait publiquement le titre de « voleur d'Alpuech », ses concitoyens, à en croire notre vieil informateur de cette localité, âgé de 95 ans, lui rendaient une preuve « complémentaire », pourrait-on dire, de leur attachement, en le nommant de son seul prénom : « On l'appelait Jean-Pierre. Et puis on disait : « Oh, je vais te raconter une histoire de Jean-Pierre ». Chacun savait la sienne ». Et celle de ces histoires (cf. Annexe III, 3) qui le montre s'imposant à Vidocq lui-même — qu'elle soit vraie ou inventée importe peu<sup>99</sup> — témoigne que la prétention du voleur d'Alpuech à illustrer sa localité d'ori-

gine, a trouvé, chez ses concitoyens, un répondant; bien plus, au-delà d'Alpuech, c'est toute « la montagne » qui se reconnaît en lui, c'est l'honneur d'elle qu'il affirme face aux gens de la ville, face à Vidocq qui avait accueilli « le gars de la campagne » avec circonspection.

« C'était un voleur qui volait aux riches pour donner aux pauvres », tel me l'a, sans hésiter et d'entrée de matière, présenté mon informateur; et de citer à l'appui, entre autres, la première des histoires (cf. Annexe III, 1) dans laquelle il apparaît en effet comme un héros justicier, protecteur de la veuve et de l'orphelin. Dans sa lettre déjà citée, le Préfet de l'Aveyron se voit lui aussi obligé d'écrire : « Les riches propriétaires le redoutaient, les pauvres recevaient quelques fois de lui des Aumônes qui fesaient bénir le Voleur d'Alpuech ».

Si tout à l'heure, par son côté « artiste », le voleur d'Alpuech venait se ranger aux côtés de héros de contes, c'est maintenant à toute une lignée de personnages — personnages historiques pris en charge par la légende — qu'il convient de le raccorder. Du brigand bulgare Yani, déjà cité par Affre en tant que « contrefaçon de notre voleur, contrefaçon si exacte qu'on serait tenté d'admettre ici un cas manifeste de métempsychose »<sup>100</sup> à « Robin Hood, the American Outlaw »<sup>101</sup>, des « brigands dans la tradition populaire des Pays-Bas »<sup>102</sup> aux « brigands en Russie du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s. »<sup>103</sup> ... « mythe et réalité » accusent bien des parallélismes. Comme l'écrit un historien à propos du Vivarois<sup>104</sup> proche de l'Aubrac : « Faisant souvent figure de justiciers, audacieux, prestigieux, contrebandiers et brigands ont la sympathie de la population », dans des temps de misère<sup>105</sup>.

« Il était soutenu, comme en Corse », me disait Etienne Dage, « on le cachait tant qu'on pouvait ». Ce que confirme, tout en l'exprimant différemment, la lettre du Préfet : « Il avait épouventé son canton à tel point que des braves que nous y avons envoyé pour s'en saisir et le livrer aux tribunaux n'ont pu parvenir à obtenir des renseignements et à le joindre ».

« Il avait toujours le fusil — quand même, il n'a tué personne, il ne semble pas », disait encore notre informateur, et Affre va jusqu'à affirmer : « Il était constamment armé d'un fusil et de deux pistolets<sup>106</sup> dont il ne fit jamais usage dans ses attaques »<sup>107</sup>.

Si l'on feuillette le dossier le concernant, pour 1788-89, dans le fonds du Tribunal criminel de Rodez<sup>108</sup>, on trouve en effet des dépositions en ce sens; ainsi l'interrogatoire, du 10 novembre 1788, de Marie Madelbo « ouvrière en dentelle Native d'Aurillac en auvergne » :

« A Répondu que... Elle descendit dans le Bois de l'abbaye de Bonneval ou Elle fit rencontre de trois jeunes Gens, dont un quelle reconnut pour être le nommé Jean

Pierre Bouyssou dudit Lieu Dalpuech... n'Etant Encore qu'à quatre pas d'Eux, les Deux autres j. hommes... coururent sur elle, l'arrestant Par Lajuppe. Dirent il faut la tuer... aquevoy ledit jen pierre Boyssou Leur dit de ne lui rien faire et quil fallait La laisser aller... ».

Comme l'apprend le Procès-verbal en date du 9 novembre 1788, dressé par un dénommé Huguet, brigadier à Espalion, de l'arrestation « au village de paulliac paroisse de vitrac » de cette Marie Madelbo, la jeune fille, âgée d'environ dix-huit ans, devint leur complice :

« Et ne fesoit de courir toutes les Contré tant pour leur Donner des renseignements sur les Demarches des Brigades de marechaussee qui sont à leur poursuite que sur les diferans villages Et particuliers qu'ils pouvoit voller ou attaquer. que cette fille daillieur allert partout leur chercher des vivres et subsistances... »<sup>109</sup>.

Dans la « continuation d'information 18-30 sept., 1-9 oct. 1789 », le vingt et unième témoin :

« Marianne albouze, Epouze de françois viguier marchand voiturier habitante du lieu de Cantoinet agée d'environ quarante ans... Dépose... quelle a oui dire que le nommé Bouissou dalpuech avoit volé son maître, quil attaquoit les gens sur les chemins, et leur faisoit donner de l'argent », mais elle précise « quelle na pas oui dire quil ait tué personne ».

Affre nous apprend que Bouissou « renonça à la société d'un certain Raynal qui non content de s'approprier la bourse, ne reculait pas toujours devant un attentat à la vie » et conclut : « L'effusion du sang n'allait pas à son caractère... », — ni à son personnage, serais-je tentée de poursuivre. S'il est vrai, comme l'écrit Ginisty, que : « Les détails du récit d'H. Affre lui furent fournis 50 ans après la mort du fameux voleur par des témoins oculaires », et s'il convient ainsi de replacer dans la bouche de ces informateurs l'affirmation citée ci-dessus que Bouissou « ne fit jamais usage » de ses armes dans ses attaques, on est amené à conclure, certaines pièces du dossier en mains, que la « vérité » du personnage légendaire a pris rapidement le pas sur la vérité historique<sup>110</sup>.

C'est peut-être le moment de citer un autre passage encore de la lettre du Préfet et de situer le personnage dans un autre contexte :

« Il avait persuadé les crédules habitants de la montagne qu'il était sorcier, et que cependant il était très attaché à leur religion ». De cet attachement il donna, semble-t-il, des preuves à la hauteur de son personnage, en servant de garde du corps, la nuit, dans l'accomplissement de son ministère, à Pierre Carrier, prieur d'Alpuech, dont la tête avait été mise à prix parce qu'il avait participé au soulèvement royaliste en Lozère, conduit par Charrié de Nasbinals<sup>111</sup>.

Ce qui s'est passé après la mort de Jean-Pierre Bouissou, et que le Préfet communique dans une seconde lettre, en date du 17 mai 1806, au Conseil d'Etat, vient confirmer le côté « héros chrétien » du personnage.

« J'ajoute, écrit le Préfet, au rapport que j'ai eu l'honneur de vous faire les renseignements qui me sont parvenus depuis peu de jours ».

« M. Labarthe Maire de la Guiole m'instruit par sa lettre du 1<sup>er</sup> Mai, que le cadavre du Brigand Bouissou a été exhumé du Cimetière de la Commune de la Terrisse, et que les Prêtres de la Commune d'Alpuech l'ont fait transporter avec pompe dans le cimetière de leur succursale. Ils lui ont rendu des honneurs funebres d'une manière plus éclatante qu'ils ne le font ordinairement pour leurs paroissiens. il serait convenable que ce trait de fanatisme envers un Brigand couvert des crimes et qui affectait de la dévotion, fut exemplairement puni par l'interdiction des Prêtres qui y ont coopéré ».

Mais comment le voleur d'Alpuech est-il mort ? Comme il se devait, est-on enclin à dire, par trahison ?

« Comme on pouvait pas l'attraper », nous raconte Etienne Dage, « le gouverneur avait promis — c'était à l'époque de Napoléon I<sup>er</sup>, par là — un enfant serait sorti d'aller à la guerre... Jean-Pierre avait un grand ami à La Terrisse alors voilà qu'il l'invite à souper, un soir. Ils étaient en train de manger, et lui il avait le fusil là, à côté, sur la table. Voilà que tout d'un coup les gendarmes rentrent par la porte. Alors lui, il sort son fusil tout de suite. Et la bonne de cette maison là, par derrière, elle prend un chevreton, lui donne un coup sur la tête, et le tue. C'est la bonne qui l'a tué ».

Comme le rapporte Ginisty dans son article sur le voleur d'Alpuech, « la servante *que abio tuat lo pauvre Jean-Pierro* devint une personne honnie » et se disait-on, « les taches du sang répandu sur les dalles du foyer résistaient à toutes les lessives ». Bien plus, la réalité semblant se conformer à ce que l'opinion publique attendait d'elle, « la maison brûlée » — comme nous le racontait notre informateur — « un an après. Et puis il y a eu encore d'autres malheurs. Cette ferme s'est éparpillée, ils n'existent plus ces gens-là... ». « Ce sinistre », écrit encore de son côté Ginisty, « parut au public une punition de ciel et la réalisation du présage », c'est-à-dire de la malédiction lancée, avant de mourir, par le voleur d'Alpuech, contre l'ami qui l'avait trahi et livré.

Si je me suis étendue quelque peu sur le destin de ce personnage historique longtemps célébré au village de la Montagne et qui peu à peu s'enfonça dans l'oubli, c'est — on l'aura compris — en raison de tout un univers de représentations qui s'est cristallisé autour de lui et, chose curieuse, qu'il semble presque consciemment avoir assumé dès son vivant

1. Ass  
récits de f  
benssage  
2. Imp  
quelque ré  
des Haute  
épaisse sé  
3. Imp  
de contes  
louis, 43  
Et notre v  
m'a fait er  
de l'écurie  
hou, hou-d  
s'ils étaien  
4. Imp  
ces questi  
5. Imp  
6. Or.  
7. BM  
Condom, A  
8. Or.  
9. Imp  
ment leur  
ves du Tri  
a l'une des  
déc. 1960)  
10. Imp  
tourbillons  
et presque  
11. BM  
pfou, pfou  
ne vous du  
12. Imp  
figure Rie  
Cure des  
13. Soit  
14. Ms.  
15. BM  
endroits d  
grande im  
rencontré  
histoires d  
16. Ms.  
Montagne  
17. Or.  
« casse-lou  
18. BM  
région de  
19. Imp  
20. Imp  
même s'ils  
cette raiso  
21. Imp  
22. BM  
sans empl  
23. Imp  
24. BM  
par C. Jes  
le drac, d'  
25. Dis  
26. Ms.  
Les Salces  
27. Ms.  
28. BM  
camarade  
chassa d'u  
lit », « il te



## Notes et références du chapitre II

1. Assertion qu'il convient cependant de nuancer : en fait, certaines légendes peuvent être si proches des contes en tant que récits de fiction, que leur appel à la croyance a dû toujours être très faible; ce qui a amené certains auteurs à opposer à la « Glau-benssage » (légende de croyance, de foi) la « Unterhaltungssage » (légende de divertissement).
2. **Imp.** A noter, à titre comparatif, dans un recueil de traditions orales relatives à un pays qui, toutes proportions gardées, a quelque ressemblance avec l'Aubrac, tant au point de vue géographie physique et climat qu'au point de vue économique (mercaireries des Hautes-Chaumes vosgiennes occupées de la mi-mai à la Saint-Michel-fin septembre) : « Le thème de la neige tombée en couche épaisse se retrouve dans de nombreuses fiauves... » (Légendes et fiauves du pays des lacs, 1963, p. 212).
3. **Imp., Or.** Cf. aussi POURRAT, 1928, p. 35 : « Les loups ont fait beaucoup parler. On écrivait sur eux un gros livre de traditions et de contes ». — DÉRIBIER DU CHATELET dresse un Etat numérique des loups détruits entre 1846 et 1851 dans le Cantal, soit 51 loups, 43 louves, 56 louveteaux, donc un total de 150 bêtes ! — En Aubrac, le dernier loup aurait été tué aux environs de 1895. Et notre vieille informatrice de Nasbinals, Mme Artémise Brioude, originaire de La Blatte, commune de Saint-Laurent-de-Muret (Loz.) m'a fait entendre, de façon extrêmement évocatrice, comment son père, certains soirs d'hiver, « allait au fond de la cour, là à côté de l'écurie, et il prenait un esclop, un sabot, qu'ils faisaient eux-mêmes, il mettait son sabot à la bouche et il faisait : hou, hou-ou ! hou, hou-ou ! Et tout à coup vous entendiez les loups qui lui répondaient; ça faisait drôle, dans le bois, alors vous saviez s'ils étaient ici, s'ils étaient en face ou s'ils étaient là-bas... ».
4. **Imp.** Termes proposés par C.W. VON SYDOW et repris par TILLHAGEN, 1964. On se reportera aussi utilement, pour toutes ces questions de terminologie, à BODKER, 1965.
5. **Imp.** 1964. Tagung der Sagenkommission..., p. 131.
6. **Or.** « Ici, ils ont beaucoup été à Lourdes », m'a expliqué le vieux Dr. Paul Cayla qui assistait à l'entretien.
7. **BM., Or., Imp.** Bel-Air, Laguiole, Av., Phon. 65.26.161; Les Enfruts, Saint-Chély-d'Aubrac, Av., Phon. 65.26.231; La Poujade, Condom, Av., Phon. 65.26.234. Cf. aussi informations obtenues par C. Jest à Born, Prades, Av. et GENIAUX, 1937, p. 127-128.
8. **Or.** L'expression est de J. Fournier, buronnier à la montagne de Serval, près Laguiole, Av.
9. **Imp.** GINISTY, 1955, p. 14. — CALMELS et COSTE, 1930, p. 123-124 : « ...On comprend que les voyageurs perdent facilement leur route... Le pays est plein d'histoires véridiques qu'on prendrait ailleurs pour des légendes ». — Cf. aussi : « Dans les Archives du Tribunal de Mende, j'ai trouvé ... la triste histoire de 3 enfants, morts en forêt de Mercoire, histoire qui ressemble étrangement à l'une des légendes, nées du thème de la neige homicide, que nous racontèrent souvent nos grand'mères » (F. COUDERC, Lou Pais, déc. 1960) (souligné par nous).
10. **Imp.** DÉRIBIER DU CHATELET, 1852-1857, I, p. 367 : « Les parties élevées du département sont sujettes pendant l'hiver à des tourbillons neigeux connus dans le pays sous le nom d'*écirs*, et qui sont de véritables trombes comparables à celles de la Norvège et presque aussi redoutables ». Cf. aussi, *ib.*, II, p. 407 : « Tempêtes neigeuses, connues sous le nom d'*écirs* ».
11. **BM.** Cf. aussi M<sup>me</sup> Artémise Brioude, Nasbinals, Loz. : « Quand vous les voyiez lever les oreilles les juments, et puis faire : pfou, pfou [bruit d'haleine expirée], vous pouviez dire qu'il y avait des loups aux alentours, et alors il fallait faire attention qu'elles ne vous descendent pas, et elles arrivaient là dans la cour de la maison comme des folles... » (Phon. 67.6.10).
12. **Imp., Ms.** Elle a cependant, dans ses ravages, atteint l'Aubrac lozérien, comme le prouve la carte en fin de BARDY, 1960, où figure Rieutort sur commune de Marchastel. Cf. aussi le passage que m'a communiqué J.-D. Lajoux, f<sup>o</sup> 141, des Archives de la Cure des Hermaux, où les 11 et 12 octobre 1764 le passage de la Bête est signalé au voisinage par trois femmes dévorées.
13. Soit plutôt *sayle* (information et graphie de M. J. Bousquet).
14. **Ms.** Notes de terrain L. Cros, Alcorn, Laguiole, Av. et M. Combettes, La Grallerie, Saint-Amans-des-Côts, Av.
15. **BM., Ms.** 9 fois enregistrées (cf. Phon. 65.26.7, 55, 121-122, 160, 185, 230, 233, 242, 247) et 3 fois en notes de terrain, soit en dix endroits dans l'Aveyron, contre un point en Cantal (La Trinitat) et un en Lozère (Recoules). Je ne sais s'il convient d'attacher une grande importance à cette opposition, elle peut être la conséquence du fait suivant : ayant, du côté Cantal-Lozère de l'Aubrac, rencontré plus de répondant qu'en Aveyron sur le chapitre des contes proprement dits, j'ai, par contre, négligé un peu ici les histoires de loups. Cf. cependant aussi p. 89 (chap. V).
16. **Ms.** Elle m'a été racontée aussi (sans le personnage supplémentaire du lièvre) par la mère de M. Alexandre Rocarie, La Montagne de l'Officier, commune de Soulages-Bonneval, Av. (note de terrain).
17. **Or., Imp.** Informations de M<sup>me</sup> Maynier mère, Cantoinet près Cantoin, Av., qui dit aussi qu'on appelait les gens de Malbo « casse-loups ». — Cf. aussi VERDIÉ, 1914, Les louvetiers, p. 83-84.
18. **BM.** Récits analogues recueillis auprès de M<sup>me</sup> Mouilhade, Les Abriolots, La Trinitat, Can., tenant le récit, localisé dans la région de Graissac, de son beau-père et auprès de M<sup>me</sup> Crueize, Les Salces, Loz., Phon. 65.26.38.
19. **Imp.** BLEHR, 1965, p. 32-46.
20. **Imp.** VALETTE, 1914, p. 68 : « Sur l'Aubrac... les veaux sont, eux aussi, tout le temps à découvert, quel que soit leur âge, même s'ils naissent à la montagne; aussi ont-ils, à l'automne, le poil hérissé qui caractérise « le veau de montagne ». C'est pour cette raison qu'on les appelle « *bourruts* ».
21. **Imp.** Cf. Enquêtes en Rouergue..., p. 175-176 : « Il n'est pas question de loups-garous dans cette région » (Sud-Aveyron).
22. **BM.** M. Miquel à La Roussarie de Curières nous a aussi raconté l'histoire d'un homme « qui se pliait dans une peau », mais sans employer le terme de loup-garou (Phon. 65.26.236).
23. **Imp.** VAYSSIER, 1879, art. drac.
24. **BM.** Aussi je renonce ici à donner les références BM. et notes de terrain. Cf. aussi M. Raynal, à La Montredorte, interrogé par C. Jest sur ce qu'on racontait à la veillée : « Il y en avait partout des machins de drac, partout, partout, c'était rien que pour le drac, d'un côté ou de l'autre » (Phon. 66.24.395. Enreg. J.-D. Lajoux).
25. Disons dès maintenant que ceux-ci seront repris, dans une perspective comparative élargie, dans le chapitre V.
26. **Ms., BM.** Selon des récits obtenus de M<sup>me</sup> Mouilhade, Les Abriolots, La Trinitat, Cantal (note de terrain) et de M. Crueize, Les Salces, Loz. (Phon. 65.26.38).
27. **Ms.** Note de terrain communiquée par C. Jest (Saint près Anterrieux, Cantal).
28. **BM.** Tel le récit, à rapprocher de ce qui a été dit ci-dessus, fait par N. Batifol aux Gibertès, Le Buisson, Loz., à notre camarade A. Rudelle : « Du temps où le diable *trévaît*, de ce chien bizarre fixant un homme dans son travail; lequel, agacé, le chassa d'un coup de pelle; il eut à s'en repentir, car le soir « quand il se fut dépouillé », et qu'il s'appretait à « monter dans son lit », « il te reçoit un coup de pelle sans savoir d'où il venait » (Enreg. Alain Rudelle. Trad.).

29. **Imp.** Cette distinction est faite d'identique façon dans l'Armanac de Louzero (1932, p. 21) qui oppose Drac et Dracou : « Lou Drac, coumo sabet, aco-z-èro lou diable, que fasio toujours de trafearios. Mès i abio tabé lou Dracou, pus leù espiègle que mesciant; quond n'abio fach caucuno, se crebabo de reire ».
30. **Ms.** Note de terrain auprès de M<sup>me</sup> Marie Bonal, Prades, Av.
31. **Imp.** On peut en rapprocher ce passage d'un ouvrage récent, relatif à une région voisine : « Les dernières manifestations du lutin » — assurait-on — remontaient aux mauvais jours de la Révolution « quand on ne sonnait plus l'Angelus », SAHUC, 1966, p. 104.
32. **Ms.** Informations (notes de terrain) obtenues de M<sup>me</sup> Maynier mère, Cantoinet près Cantoin, Av., dont le père est né à Malbo, Can.
33. **Ms.** Récit (note de terrain) de M. Léon Cros, Alcorn, Laguiole, Av.
34. **BM.** J. Fournier, buron de Cervel, Laguiole, Av., Phon. 65.26.123. Trad.
35. **Ms., BM.** M. Bonal, fils de Marie Bonal, Prades, Av. et M. Vaylet, Saint-Chély, Av., notes de terrain; M. Plagnard, La Poujade, Condom, Av., Phon. 65.26.233.
36. **Or.** « Voilà un animal qui était souvent sur la sellette », me dit le vieux Dr. Cayla, Laguiole.
37. **Ms.** Récit de M<sup>me</sup> Marie Bonal, Prades, Av., note de terrain.
38. **BM.** J. Vaissade, buron d'Ambournac, Curières, Av.; selon une autre tradition rapportée par lui (Phon. 65.26.84), G. mourait près de Recoules.
39. **BM.** N. Aygalenq, Phon. 65.26.18. Trad.; le passage versifié de la complainte est en français.
40. **Ms., Imp.** Informations de M<sup>me</sup> Maynier mère, Cantoinet, Av., note de terrain, et de M. E. Dage, Alpuech, Av. — Déjà cité par VALADIER, 1864, p. 26 : « Puech de los Fossilieiros. Cette montagne ... située sur la paroisse de Rueyre, dans le canton de Mur-de-Barrez, sur les limites de celui de Ste Geneviève et dont la Truière baigne les pieds, forme à sa partie supérieure un plateau parfaitement uni, d'1 km. env. de circonférence; c'était là aussi un lieu de réunion pour les fées et sorcières de la contrée qui s'y rendaient à certaines époques, à la veille de la Saint-Jean surtout... ».
41. **BM.** N. Batifol, les Gibertès, Le Buisson, Loz., Phon. 65.26.98.
42. **Ms.** Léon Cros et Eugène Cros, à Alcorn, Laguiole, Av., notes de terrain. J'ignore s'il y a un lien de parenté entre ces deux informateurs.
43. **Imp.** GAIDOU, 1957, p. 32 : « Laguiole appartenait primitivement à la paroisse d'Alcorn ».
44. **Imp.** CALMELS et COSTE, 1930, p. 184. « Aubrac a des pierres à cupules d'un renom populaire ... Dans la région de la Chaldette, on parle beaucoup aux touristes de la table de *Gargantua* que l'on observe parmi les curieux rochers des Fonts. On y voit tour à tour l'écuelle, le pied, la tabatière de G., et bien d'autres choses... ».
45. Cf. Photo 14.
46. **BM., Imp.** Marie et Berthe Solignac, Les Enfruts, Saint-Chély, Av., Phon. 65.26.230. — Il s'agit de la voie romaine qui passe dans le bois d'Aubrac; cf. AFFRE, 1903, art. « voies romaines ».
47. « Fameuses », parce que nous venions d'en parler à propos des veillées.
48. **Imp.** AFFRE, 1858, I, p. 374-375.
49. **Imp.** Cf. aussi, GAIDOU, 1952, p. 11.
50. **BM., Imp.** Dr Paul CAYLA, natif de Curières, enregistré à Bel-Air, Laguiole, Av., Phon. 65.26.168. — Cf. aussi CALMELS et COSTE, p. 204 et suiv. : « L'Aubrac est miné de souterrains. La légende s'en est emparée... Leur multiplicité est un souvenir de la terreur qui régna dans l'Aubrac au temps des Anglais ».
51. **BM.** B. et M. Solignac, Les Enfruts, Saint-Chély, Av., Phon. 65.26.230.
52. **Or., Imp.** Selon M. A. Rocarie, Soulages-Bonneval, Av., la tradition dit qu'il y a au Puech del Trap une ville disparue datant du temps des Romains; M. Raynal à La Montredorte, Marchastel, Loz., parle de celui de « Peyre anglaise » (?); cf. aussi dans la région des lacs (publication anonyme ronéogr.), p. 7, la mention de « l'ancien village gallo-romain de Born ».
53. **Imp.** Cf. aussi : DELTOUR, 1892, p. 246-247; GAIDOU, 1952, p. 36; La région des lacs, p. 5-6; CALMELS et COSTE, 1930, p. 92 et 185-188.
54. **BM.** Enreg. à la montagne de Cervel, Laguiole, Av., Phon. 65.26.128.
55. **Imp.** DELTOUR, 1892, p. 7-8.
56. **BM.** Il citait à l'appui, selon ses filles, une histoire plaisante narrant la façon astucieuse dont on avait mis en fuite certains d'entre eux. Phon. 65.26.230.
57. **Imp.** Un récit semblable, attaché au pont de Saint-Geniès, se trouve dans l'Armanac de Louzero de 1908, p. 41, sous le titre : « Hurrous d'aberre uno amo ».
58. **Imp.** « Les vieux curés de la montagne ne manquaient jamais de la dire aux enfants du catéchisme pour leur inspirer l'horreur des petits vols », GINISTY, 1924, p. 124-132.
59. **Ms.** Décision motivée aussi par le fait que M. Jacques Bousquet, alors Directeur des services d'archives de l'Aveyron, a bien voulu mettre à notre disposition un dossier de documents inédits concernant le voleur d'Alpuech, ce dont nous le remercions vivement.
60. **Ms., Imp.** A. Rocarie, Soulages-Bonneval, Av., note de terrain; cf. aussi BESOMBES, 1949, p. 13.
61. **Ms., Imp.** M<sup>me</sup> Maynier mère, Cantoinet, Cantoin, Av., note de terrain; cf. aussi AFFRE, 1858, II, p. 176-177.
62. **Or.** Même récit communiqué à C. Jest par M<sup>me</sup> Catays, Autun, commune d'Huparlac. — Cf. aussi ci-après, p. 83.
63. **Ms.** M<sup>me</sup> Maynier (qui tient cette légende de son père, natif de Malbo), Cantoinet, Cantoin, Av., note de terrain.
64. **BM.** M. et M<sup>me</sup> Cruzeize, Les Salces, Loz., Phon. 65.26.41.
65. **BM.** Peut-être souvenir livresque; M. et B. Solignac, Les Enfruts, Saint-Chély, Phon. 65.26.230.
66. **BM.** M. Batifol, Les Gibertès, Le Buisson, Loz., Phon. 65.26.107.
67. **Imp.** AFFRE, 1871, p. 76 : « César de Grollée mourut à La Baume à un âge avancé, le 26 avril 1720 »; 1866, « L'ancienne baronnie de Peyre », ..., chap. III, 3 : César de Grollée (p. 309-346).
68. **Ms., Imp.** M. Peña, Grandvals, Loz., note de terrain. Cf. aussi DELTOUR, 1892, p. 252-253.
69. **Ms., Imp.** CAYLA, 1892, p. 236-244. — Cf. aussi pour la région de Saint-Flour : « ...Il faut assister aux récits des vieillards racontant à la veillée, dans l'étable, l'histoire simple et naïve de ces temps de persécution... ». VIDAL, 1839, p. 255-261.
70. **Or.** Dans une longue histoire où elle me citait tous les noms, M<sup>me</sup> Julien à Gramont me parla de ces trois hommes qui dénoncèrent l'Abbé de Recoules et qui furent récompensés, mais dont par la suite, par toute une chaîne de malheurs, les familles respectives s'éteignirent, toutes trois, complètement.
71. **Ms.** M<sup>me</sup> Mouilhade, Les Abriolots, La Trinitat, Can., note de terrain.

72. I  
de « Lo  
1957; fin  
73. B  
74. L  
75. I  
XX<sup>e</sup> sièc  
conter  
76. B  
77. B  
78. I  
amusant  
79. I  
80. I  
peur, 195  
81. B  
82. B  
83. I  
drilles, a  
84. B  
une trad  
étranger  
ça ne pe  
85. O  
86. B  
Phon. 65  
d'autres  
et de mo  
chement  
dit : « Il  
87. C  
ANDRAL  
(  
88. I  
89. I  
à ce pass  
saire qu'a  
90. I  
91. B  
« Dans le  
étaient ba  
dans leur  
92. I  
93. M  
94. I  
95. I  
96. M  
miaire au  
97. I  
si nous-m  
conte du  
98. I  
99. M  
16 ans. So  
ou il était  
du comm  
que les fr  
100. I  
101. I  
102. I  
103. I  
104. I  
105. I  
brigand qu  
Bas) où r  
106. M  
tait avec  
quand il v

72. **Imp.** Selon BESOMBES, 1949, au lac de Lacassou, un village aurait été englouti. J. FABRE, de Fournels, a mis la légende de « Lo compono de La Ternitat » en vers patois, dans le bulletin paroissial de Saint-Urcize, Ai pais de l'alto (n° de nov. et déc. 1957; fin en 1958).

73. **BM.** « Là où ça tournera, la cloche sera », Vaissade, buron d'Ambournac, Curières, Av., Phon. 65.26.77-78.

74. Le diminutif a ici une valeur plus affective que matérielle (note du traducteur, A. Rudelle).

75. **Imp.** Cf. aussi, sans précision de localisation; il doit s'agir de Rignac (à l'Ouest de Rodez) et environs. « A l'aube de notre XX<sup>e</sup> siècle les gens parlaient des « anciennes peurs ». Des histoires de « trèves », de revenants, de sorciers, je pourrais vous en conter jusqu'à demain. On en disait tant aux veillées... », CALELHOU, 1963, p. 190.

76. **BM.** Dr Paul Cayla, enreg. à Bel-Air, Laguiole, Av., Phon. 62.26.170.

77. **BM.** M<sup>me</sup> Crueize, Les Salces, Loz., Phon. 65.26.38.

78. **Imp.** CALELHOU, 1963, p. 194 : « Enfants, nous étions friands de ces récits qui nous donnaient le *serre-gargamèle*. C'est si amusant d'avoir peur ».

79. **Imp.** DÉRIBIER DU CHATELET, 1852-57, I, p. 304, art. Brezons, après le passage du Grand Veneur.

80. **Imp.** VAX, La séduction de l'étrange..., thèse de doctorat-ès-lettres (philos.). Cf. aussi, du même auteur : L'art de se faire peur, 1959, p. 917-942 et p. 1027-1048.

81. **BM.** M<sup>me</sup> Vve Coste, Bel-Air, Laguiole, Av., Phon. 65.26.170.

82. **BM.** Plagnard, La Poujade, Condom, Av., Phon. 65.26.233.

83. **Imp.** Loin de nous l'idée qu'il s'agit là d'un phénomène spécial à l'Aubrac; cf. p. ex. DROUILLET, p. 64-65 : « De joyeux drilles, abusant de la crédulité de nos paysans, ont fait les fantômes, joué aux fantômes, ...pour rire... ».

84. **BM.** Parmi les couteliers de Laguiole, tous groupés autrefois dans la rue du Valat, cette humeur farceuse se manifestait par une tradition très particulière : « Dans cette rue du Valat, tous ces ouvriers se moquaient du monde, quand quelqu'un d'un peu étranger passait, du bout de la rue ils commençaient à taper sur l'étau, ça voulait dire : « Il y a quelqu'un qui passe ... La jeunesse ça ne pense qu'à s'amuser... » (A. Glaize, ancien coutelier, Laguiole, Av., Phon. 65.26.193).

85. **Or.** Informations de Louis Carlac, Marchastel, Loz., note de terrain; on allait danser à Aubrac.

86. **BM., Imp.** Fournier, buron de Serval, Laguiole, Av., Phon. 65.26.135, Trad.; et VAISSADE, buron d'Ambournac, Curières, Av., Phon. 65.26.83. Cf. sa définition « Le tamarou, c'est rien du tout, c'est pour faire passer toute une nuit à un gars, quoi ». Il évoque d'autres farces faites au roul : « On l'envoyait à une autre montagne, va chercher la mécanique pour donner du sel aux cochons », et de montagne en montagne : « On ne l'a pas ici, va plus loin », « Il tournait toute la journée ». C'est lui-même qui fait le rapprochement avec les blagues de régiment. — Cf. NAUTON, 1961, III, c. 1678, légende. — Cf. aussi 1962, La chasse au daru, où il est dit : « Il ne serait pas sans intérêt d'en recueillir les formes et les noms divers ».

87. On en trouve l'expression aussi dans ce passage de la chanson *Sen montanhols* (cf. MARCEL-DUBOIS et PICHONNET-ANDRAL, Musique et phénomènes paramusicaux, Pièce annexe I, 1, ci-après, p. 261).

(Trad.) « Nous, nous avons confiance en la trique  
Nous sommes du pays où fleurit l'alisier  
Et si quelqu'un nous provoque  
Nous le ferons capituler ».

88. **Imp.** GUILHAMON, 1952, I, p. 70 : « Les habitants de ces montagnes... sont vindicatifs, ils répandent le sang aisément ».

89. **Imp.** MONTEIL, 1801, p. 20, cité par GUILHAMON, 1952, l'éditeur du Journal de RICHEPREY, I, p. 50, en note de bas de page à ce passage du Journal : « La Guiole ... On demande le rétablissement de la sous brigade de la maréchaussée qui est plus nécessaire qu'ailleurs ».

90. **Imp.** AFFRE, 1903, article fêtes patronales.

91. **BM.** Dans l'information suivante l'opposition d'origine se trouve exacerbée par la compétition à l'intérieur du même métier : « Dans les maçons qui venaient travailler [à Laguiole] il y avait deux équipes, les Limousins et les Barrabans, de la Lozère. Ils étaient bagarreurs, ils se bagarraient tous les dimanches avec les Limousins. Ils voulaient être plus forts les uns que les autres dans leur métier » (M<sup>me</sup> Besombes, Phon. 65.26.192).

92. **Imp.** CHARRIÉ, 1963, p. 30-31.

93. **Ms.** CAYLA, p. 156.

94. **Imp.** DÉRIBIER DU CHATELET, 1852-57, II, p. 127, chapitre Mœurs et coutumes.

95. **Imp.** AFFRE, 1858, II, p. 78-81.

96. **Ms.** Document extrait de la « Correspondance avec M. le Conseiller d'Etat chargé de la police, commencée le 10 Vendémiaire au 13, et finie le 3 sebre 1808 », Cote : 1 M 142, aux A.D. Av.

97. **Imp., Or.** Le recueil de « Contes de l'Aubrac » de PLAGNARD, en contient une version (p. 29-41 : « Jean Maître voleur ») et si nous-même n'en avons pas relevé, le titre — Le Fin Voleur — nous a cependant été cité à La Trinitat comme étant celui d'un conte du répertoire d'un conteur décédé, Louis Calmels, père de M<sup>me</sup> Valadier (au Manuel).

98. **Imp.** AFFRE, 1858, II, p. 79.

99. **Ms.** Dans la lettre du 30 avril 1806 du Préfet de l'Aveyron, il est dit du voleur d'Alpuech : « ... Il avait volé depuis l'âge de 16 ans. Son coup d'essai avait eu lieu chez un riche propriétaire de la ville de la guiole... il a fait depuis lors sa résidence à paris ou il était porteur d'eau [souligné par nous], à Orléans ou il travaillait sur les ports, à Bordeaux ou il s'employait comme courtier du commerce des juifs, il a été en Angleterre, il a habité plusieurs années en Espagne ou il était domestique dans les auberges que les français ont établi sur diverses routes de ce pays... ».

100. **Imp.** AFFRE, 1858, II, p. 78.

101. **Imp.** STECKMESSER, 1966.

102. **Imp.** SINNINGHE, 1964.

103. **Imp.** EECKAUTE, 1965.

104. **Imp.** BOZON, 1966, p. 129 (chapitre « La Société sous l'Ancien Régime », XVIII<sup>e</sup> s. compris).

105. **Imp.** LOREDAN, 1910 (exemple de la Bretagne). Cf. aussi SINNINGHE, 1965, p. 251 (trad. de l'allemand) : « La légende du brigand qui vole aux riches pour faire don de l'argent aux pauvres n'était, au siècle dernier, racontée que dans les villes (des Pays-Bas) où régnait une misère noire ».

106. **Ms.** Signalement qui se retrouve dans nombre de dépositions en 1788 et 1789 le concernant, dont une précise : « Qu'il emportait avec luy lors même qu'il allait travailler au Pred » (comme faucheur) et une autre : « Non seulement en voyage mais meme quand il va à la journée travailler pour les uns et pour les autres... ».

107. **Imp.** AFFRE, 1858, p. 79.

108. **Ms.** Nous renouvelons ici nos remerciements à M. J. Bousquet, qui nous a signalé ces documents, Cote : 90 L 8. *Rodier Criminel. Affaire Fr. Lunel (dit Bouyssou) dit le voleur d'Alpuech. Evadé en l'An 5. 1788-89.* « Lunel est le nom de la mère de Jean-Pierre Bouyssou, dont deux autres surnoms sont encore donnés à plusieurs reprises : dit filiassou ou le grelet » (le grelet = le grillon ?). Nous extrayons d'autre part de ce dossier le signalement de Bouyssou. Cf. fac-similé, entre p. 52 et 53.

109. **Ms.** C'est elle que dut apercevoir, dans ses fonctions de « ravailleuse », Guillaume Portier dit Fabrien charbonnier habitant du lieu de Sainte-Geneviève, qui la veille « étant a faire du charbon Dans le Bois appelé le Bois devines » avait reçu la visite de Jean-Pierre Bouyssou lui demandant à manger; en reconnaissance de quoi, Bouyssou revint le lendemain disant : « Qu'il ne falloir pas que Luy même déposant dejeunat Parce que dans peu on luy apporteroit de quoy déjeuner amplement Ensemble, qu'en Effet Peu de tems apres le deposant Entendit une voix qui toussoit fortement Ce qui Etoit sans doute Le signal convenu avec Ledit Bouyssou qui En Effet accourut a cette voix, Et raporta un Panié contenant des vivres, ajoutant Le deposant qu'il vit que c'etoit une jeune fille ou femme... » (témoin n° 32, Cahier d'information des 2 au 12 nov. 1788).

110. **Ms.** L'affirmation d'Etienne Dage qu'il n'a tué personne, n'en est peut-être pas moins exacte. Si : « Par jugement du 6 may 1793 Jean Pierre Bouyssou agé de vingt neuf ans scieur de long natif d'Alpuech a été condamné à la peine de mort pour crime d'assassinat » par le tribunal criminel d'Orléans (cf. lettre de l'accusateur public du département du Loiret à l'accusateur public du département de l'Aveyron jointe au dossier 90 L 8), la consultation de ces pièces juridiques nous prouve, indubitablement, que le mot « assassinat » n'implique pas l'idée de meurtre effectif, certains des déposants l'employant pour des actes perpétrés contre eux.

111. **Imp.** GINISTY. 1924. Cf. pour le soulèvement du notaire Marc Antoine Charrier, VALETTE, 1933, p. 23-30. — En nov. 1788 « Maitre Pierre Carrier, Prieur curé et seigneur Dalpuech » avait comparu comme témoin, déposant ce « qu'il scait... Par la voie publique ».

I — M

On est  
parler de  
tion, sans  
serait-ce  
lié à des  
esquissé

Ce terr  
points es  
de trans  
tage un  
à la narra  
ni la con

Comme  
civilisation  
nes plus  
a appris.  
conteurs  
dants fan  
ment, l'un

La « Mar  
petits conte  
endormi se  
je le savais  
contait, les  
fants. C'éta  
Mme Beson  
« Oh, ma m  
des histoire  
rière; c'est  
question : «  
racontait se  
répond : « M  
beaucoup d  
ouvriers. Le  
autres infor  
mère et d'a  
parent, com

### CHAPITRE III

## DES CONTES DE VEILLÉE AUX CONTES POUR ENFANTS

#### I — MILIEUX ET AGENTS DE LA TRADITION

On est habitué, de par la littérature folklorique, à parler de « contes de veillée », et cette dénomination, sans nul doute, a sa justesse et son utilité, ne serait-ce que pour distinguer ce répertoire de celui, lié à des occasions sociales différentes, qui sera esquissé au chapitre suivant.

Ce terme toutefois ne doit pas abuser, sur deux points essentiels : la veillée n'était pas le seul milieu de transmission des contes, elle n'était pas davantage un milieu donnant nécessairement naissance à la narration de contes. Autrement dit, elle n'en était ni la condition obligée ni la condition suffisante.

Comme il est de coutume dans le contexte de la civilisation traditionnelle, c'est toujours de personnes plus « anciennes » que l'on tient ce que l'on a appris. Or, à une écrasante majorité, pour les conteurs interrogés, ces anciens sont des ascendants familiaux. Ce peuvent être, assez fréquemment, l'un ou l'autre grand-parent.

La « Mamou » Veyre, après nous avoir raconté deux petits contes en patois avec lesquels elle-même dit avoir endormi ses enfants et ses petits-enfants, ajoute : « Ça, je le savais comme ça, par ce que tout le monde le racontait, les grands-parents le racontaient aux petits-enfants. C'étaient plutôt eux qui s'occupaient des enfants ». Mme Besombes, à Laguiole, est elle aussi très affirmative : « Oh, ma mère, elle n'avait pas le temps de nous raconter des histoires, elle avait des ouvriers<sup>1</sup>, elle faisait couturière; c'est ma grand-mère qui nous a élevés ». Et à ma question : « Et votre grand-mère, ces histoires, elle les racontait seulement à vous ou aussi à la veillée ? », elle répond : « Nous autres, de notre temps, il n'y avait pas beaucoup de veillées. Il y avait déjà bien assez avec les ouvriers. Les veillées c'est plutôt à la campagne ». Deux autres informatrices renvoient pareillement à leur grand-mère et d'autres indiquent du moins l'un ou l'autre grand-parent, comme l'une des sources de leur répertoire.

Le lien unissant — et avec combien plus de force dans l'ancienne société — grands-parents et petits-enfants a été souvent mis en lumière et expliqué par des raisons tant sociologiques que psychologiques. Soulignons uniquement, dans notre contexte, que c'est en effet d'un côté l'âge où l'on a le temps de conter, et de l'autre, celui d'écouter.

Mme Maria Girbal, l'été de 1965 où elle prenait ses 80 ans, m'a exprimé très joliment cette attirance, elle qui a passé par les deux pôles :

« C'est quelque chose que j'ai aimé, moi, les enfants. Moi j'aime les enfants. Oh oui, les vieux et les enfants. Etant jeune, j'aimais beaucoup les vieux. J'avais mon grand-père, là, paternel, moi je me plaisais d'aller avec lui. Et puis aller chercher le tabac chez le marchand, et tout ça. Et alors il était toujours avec des copains, des vieux comme lui, ils allaient s'asseoir, devant les maisons... » (Repons, Saint-Urcize, Can., Phon. 65.26.272).

Pour Mme Girbal toutefois, ce n'était pas ce grand-père qui fut déterminant, mais son père — né en 1846 et dont toute la vie s'écoula à Saint-Urcize<sup>2</sup> — auquel elle fut « si affectonnée » qu'il lui semble voir dans cet amour filial la raison première de l'enregistrement des contes par sa mémoire; un père dont elle a admiré et continue d'admirer le don de conteur, me répétant : « Tout ce que je dis, tout ce que je fais, n'est rien du tout à côté de ce que disait et faisait mon père ».

Il semblerait, sans pour autant ajouter plus d'importance qu'il ne convient à cette remarque basée sur un matériel statistique très mince, que le père soit nommé plus souvent que la mère. Faut-il y voir une conséquence de ce statut familial soulignant si fortement l'emprise du chef de famille<sup>3</sup> ?

Mme Crueize, ainsi, aux Salces, semble s'effacer devant son mari, se contentant de lui suggérer ce qu'il pourrait encore me raconter; et sa fille connaît ces contes pour les avoir entendus raconter en effet par son père. Aux Abriols, commune de La Trinitat, c'est le père et le fils

Couderc qui m'ont raconté des contes, le second les tenant effectivement de son père. Mme Raynal, à Cougoussac, a appris quelques-uns de ses récits, ainsi que ses chansons, et son morceau de bravoure récité, de son père. Cependant, M. E. Saint-Léger, à Chancelades près d'Aumont, dit tenir ses contes de sa mère qui était de Mazeirac, commune de Rimeize, tout comme M. Valadier, au Manuel, commune de La Trinitat, venu de Réquistat, indique sa mère, à côté du grand-père paternel de La Chal-dette, comme source de ses contes.

La veillée, souvent, agissait comme agent auxiliaire, en fournissant le cadre, l'occasion, où le talent du narrateur allait se donner libre cours, pour la plus grande joie de ses enfants et du reste de l'auditoire. Et on peut à juste titre la considérer comme le milieu de diffusion par excellence des contes.

M. Cruzeize ainsi dit de son père qu'il racontait pour tous aux veillées, comme Mme Cruzeize le dit de sa grand-mère. C'est bien une telle situation aussi que Mme Girbal nous a dépeinte dans sa maison natale de Saint-Urcize. Elle a connu un milieu familial d'un côté très strict, en ce sens qu'elle n'est allée que rarement veiller ailleurs — encore moins s'agissait-il d'aller danser — et que le père tenait à grouper toute sa maisonnée le soir autour de lui.

Mais d'un autre côté, la maison était accueillante. Parlant des veillées entre voisins, Mme Girbal dit : « Le plus souvent c'était chez nous », et encore : « Nous autres, on faisait le tour comme ça [autour de la cheminée], tout le monde, même ceux qui venaient veiller, et il y en avait beaucoup ». Une sœur et un frère de Mme Girbal — et la femme de celui-ci, petite auditrice aussi de jadis — confirment que leur père aimait grouper un auditoire nombreux autour de lui, où les enfants ne manquaient pas, car « toutes les maisons étaient pleines à Saint-Urcize, il y avait beaucoup d'enfants, c'était vivant alors, Saint-Urcize ».

Dans ces veillées — et c'est dans ce sens-là aussi qu'elles constituaient un milieu favorable aux contes —, on avait à cœur de mettre les « anciens » à l'honneur

C'était bien le cas, en dépit de la forte personnalité du père — c'est lui qui avait « la priorité » pour la narration, m'écrit Mme Girbal — dans la maison de notre conteuse; ainsi quand elle raconte :

« Je me rappelle que quand mon vieux oncle<sup>4</sup>, celui qui avait fait la guerre de Crimée, venait, alors papa il donnait le fauteuil [celui qui était dans la cheminée] à son oncle, et lui il passait là, oh oui, il fallait un respect, vous savez, pour les vieux, c'était quelque chose. Quand on l'entendait monter ce pauvre vieux, vivement on arrangeait le fauteuil, et on regardait si le feu marchait bien, et d'y mettre de la braise en-dessous... » (Saint-Urcize, Can., Phon. 66.24.730-733, enreg. J.-D. Lajoux).

Et ces vieux, en veillée, pouvaient savoir des contes; et relayer ainsi les membres de la famille.

C'est ce que dit Mme Lacroix, à Born :

« Ma pauvre maman nous en racontait pas mal, mais les femmes, les mamans étaient occupées, c'étaient les

plus vieux encore qui savaient les contes, plus ils étaient vieux, plus ils savaient de contes » (Born, Prades, Av. Phon. 66.24.670 à 675, enreg. J.-D. Lajoux).

Mélanie Hostalier, à Veyres, Loz., se souvient de même qu'à côté de sa mère, il y en avait d'autres qui contaient aux veillées de son enfance, à Espinasse, dans le Cantal. Mme Girbal aussi se souvient d'un voisin : « Celui-là, nous en racontait, et puis alors des amusants, des amusants surtout. C'était un homme qui avait beaucoup voyagé... ».

Parmi les métiers, il y en avait un (cf. le chapitre précédent) à la fois itinérant et sédentaire qui pouvait prédisposer aux contes : c'était le métier de tailleur à domicile, ou de couturière, de raccommodeuse, à domicile.

Mme Boulet à Cougoussac, a ainsi connu, chez un voisin, un tailleur « qui aimait de nous raconter des contes ». Elle avait dix, douze ans à l'époque, et : « Trois jours de suite on a été voir ce tailleur, et trois jours de suite on l'a fait raconter... ». Ce tailleur est-il bien le même que celui dont Mme Girbal me dit que son père aussi prenait à domicile, quand, en remontant de payer le fermage des montagnes à Marvejols<sup>5</sup>, il rapportait un rouleau de drap et la doublure qu'il fallait. Même quand il travaillait dans une maison voisine, il préférait venir coucher au grenier, « chez Casimir de Peyre »<sup>6</sup>, c'est-à-dire chez son père. Est-ce là qu'il aurait appris ses contes aux veillées ? C'est ce que pense Mme Girbal, et la similitude des thèmes paraît lui donner raison.

J'ai souvent interrogé sur d'autres itinérants, les mendiants, et sur leur rôle éventuel dans la transmission des contes. On m'a volontiers parlé de cette catégorie sociale, nombreuse encore avant la grande guerre, ce qui souligne la misère d'une partie de la population au début du siècle; on m'a fourni notamment l'information, proche de notre contexte, que les mendiants s'annonçaient par la récitation d'un Notre-Père devant la porte<sup>7</sup>. Cependant on me répondait presque toujours négativement en ce qui concerne les contes.

Dans la région de Bonnefont, commune de Saint-Chély-d'Aubrac, Av., il y aurait eu un conteur itinérant plus ou moins itinérant à en croire la locution liée à son souvenir : « Jean Pitchou — c'était son surnom — qui marchait avec son âne »<sup>8</sup>.

Je ne pense pas que la transmission d'enfant à enfant ait été importante<sup>9</sup>.

Mme Emilie Raynal à Cougoussac toutefois dit avoir appris son conte de « la chèvre de la combe » d'une fille avec laquelle elle gardait, enfant, les vaches à Grézette, commune de Saint-Urcize<sup>10</sup>. Et si Mme Girbal, dès ses 14 ans, s'est exercée à seconder le père dans son rôle de conteur auprès de ses plus jeunes frères et sœurs, c'est que, de par la mort prématurée de sa mère suite au mariage de sa seule sœur aînée, il lui incombait de ce jeune âge les fonctions et le rôle d'une maîtresse de maison.

Si q  
que to  
veillée,  
autoris  
contes  
lées o  
façon g

« Quar  
beaucou  
on aimai  
par exer  
l'époque  
(Mme La

« Tou  
dit Mme  
conteurs  
persuad  
té, mais  
B. Cayla  
« Certain  
débit  
sous le c  
ment un  
l'impress  
ment de  
monstrat  
lieu de X

qui, avan  
pation in  
Remise d  
j'ai interr  
su me d  
étaient re  
une part  
devait être  
su me m  
contes p  
siens. No  
point cap  
le monde  
Et c'est e  
été, pour  
dans le c  
il se doit  
traditionne

Après la  
l'on a co  
facteur im  
formateurs  
d'enfant.

Mme Bou  
le rôle du p  
vité :  
« Remarq  
mémoire de  
choses, je

Si quelques-uns de mes informateurs affirment que tous, petits et grands, écoutaient les contes en veillée, il est d'autres témoignages cependant qui autorisent à penser que déjà à cette époque, les contes de veillée commençaient à n'être que des contes pour enfants<sup>11</sup>. Sans même parler des veillées organisées spécialement pour danser, d'une façon générale :

« Quand il y avait des jeunes à la veillée, c'était pas beaucoup des histoires. Les jeunes filles, les jeunes gens, on aimait mieux faire des jeux, par exemple colin-maillard, par exemple *pato-callo*, certains jeux qui se faisaient à l'époque, plutôt que d'écouter un conte; ou alors danser » (Mme Lacroix, Born, Prades-d'Aubrac).

« Tout le monde savait plus ou moins des contes », dit Mme Lacroix, mais surtout il y avait quelques conteurs qui en avaient « des quantités ». Je suis persuadée qu'ils n'avaient pas seulement la quantité, mais aussi la qualité. C'est bien aussi ce que B. Cayla écrit dans sa monographie de Curières : « Certaines personnes avaient un réel talent pour débiter les contes »<sup>12</sup>. Et Mme Girbal est encore sous le charme du talent de son père : « C'était vraiment un don qu'il avait, en les écoutant on avait l'impression qu'il les avait vécus ». Mais c'est le moment de dire qu'elle est elle-même la vivante démonstration — combien extraordinaire en notre milieu de XX<sup>e</sup> s. — du don du conteur doué, de ce don qui, avant tout apprentissage, présuppose la participation intérieure. Alors que les contes de Casimir Remise ont glissé sur une sœur de Mme Girbal que j'ai interrogée, que son frère et sa belle-sœur n'ont su me dire que des schèmes de contes qui leur étaient restés<sup>13</sup>, Mme Girbal a capté et intériorisé une part du moins du répertoire paternel — qui devait être beaucoup plus étendu — et, à 80 ans, a su me montrer ce que pouvait être la narration de contes par quelqu'un qui les avait faits vraiment siens. Nous touchons là, c'est ma conviction, un point capital : le conte, loin d'être l'affaire de tout le monde, a toujours été l'affaire de quelques-uns. Et c'est en ce sens-là aussi que la veillée n'a jamais été, pour le conte, une condition suffisante. C'est dans le chapitre VII que sera mis l'accent, comme il se doit, sur ce côté « art personnel » du conte traditionnel.

Après la prédisposition individuelle, l'âge auquel l'on a commencé à entendre des contes est un facteur important dans leur apprentissage. Mes informateurs soulignent le rôle de l'audition dès l'âge d'enfant.

Mme Boulet, à Cougoussac, m'a très joliment exprimé le rôle du pouvoir imaginatif de l'enfant dans sa réceptivité :

« Remarquez, Madame, qu'à cet âge on gravait dans la mémoire des choses qu'on ne grave plus. On voyait les choses, je l'ai réfléchi depuis, beaucoup plus en grand

que ce qu'elles sont en réalité... dans des imaginations d'enfant, on voyait ces choses et on se les gravait dans la mémoire » (Cougoussac, Recoules, Loz., Phon. 65.26.256).

Le fait d'aller très peu à l'école, comme ce fut le cas de Mme Girbal<sup>14</sup>, et en général pour les filles à cette époque, contribuait probablement à maintenir les jeunes en état de réceptivité non émoussée pour cette pâture à leur imagination que représentaient les contes. Et ce qu'on gravait à cet âge-là — autre fait à souligner —, voilà ce que l'on retrouve souvent, intact, dans sa mémoire de vieillard; cette mémoire sélective capable de laisser sombrer dans l'oubli des tranches plus récentes et de retrouver, par-delà même des séjours assez longs à Paris, qui furent des périodes absolument négatives<sup>15</sup>, cet héritage d'un autre âge.

Loin de moi cependant l'idée de mésestimer le rôle de la pratique adulte. Mme Girbal (cf. ci-dessus) s'y exerçait déjà dès ses 14 ans. Mariée à 19 ans en 1905 et partie pour Paris, elle reprit par intermittence son rôle de conteuse aux côtés de son père pendant des séjours durant la grande guerre; à partir de son retour définitif au pays natal en 1922 (son père est mort en 1918) elle ne l'abandonna plus. Ce fut cependant de plus en plus, pour elle comme pour mes autres informateurs, pour un auditoire infantin; auditoire qui peut être encore comme pour Mme Girbal, à l'échelle du hameau, mais qui est en général limité à la famille.

Un fait social a, pour Mme Girbal et une autre des narratrices, contribué à maintenir la pratique du conte : celui d'avoir « en nourrice » des enfants d'Aubraciens de Paris, membres de la famille ou non.

Le conditionnement psycho-sociologique de la tradition ayant été ainsi mis en place, quel est le contenu de cette tradition ?

## II — LE CONTENU DE LA TRADITION

J'ai retrouvé des contes traditionnels — versions complètes ou fragments<sup>16</sup> — en 14 points de l'Aubrac, auprès de 17 conteurs. Le tableau 1 renseigne sur la répartition géographique et la richesse relative des collectes. Un point était parfois délicat à trancher : celui de la démarcation entre les contes facétieux et les « anecdotes et facéties »; ont été essentiellement retenus ici les récits circonstanciés et au caractère traditionnel nettement affirmé<sup>17</sup>.

N'ont pas été relevés dans ce tableau 1 (mais ils l'ont été par contre dans le tableau 2) des contes

Département	Commune	Village ou ferme	Conteur	Nombre de contes
Aveyron	Soulages-Bonneval Laguiole Saint-Chély Prades	La Vayssière	Mme Veyre mère	2
			Mme Besombes	1
		Born	M. Vaylet	1
			Mme Lacroix	4
		Total : 8		
Lozère	Les Salces Aumont Veyrès Grandvals Recoules	Chancelades	M. Crueize	1
			M. Saint-Léger	2
			Mme Hostalier	2
			Mme Peña	2
		Cougoussac	Mme Boulet	2
			Mme Raynal	3
			M. Raynal	1
			Total : 13	
Cantal	Saint-Urcize La Trinitat	Repons (Le bourg)	Mme Girbal	14
			Mlle Aygalenq	1
			Mme Mouilhade	1
		Les Abriolots Le Manuel Les Abriols	M. Valadier	5
			M. Couderc père	4
			M. Couderc fils	3
			Total : 28	

TABLEAU 1. -- Répartition géographique des contes traditionnels recueillis.

A noter que M. Couderc père est venu, il y a une quarantaine d'années, de l'Aubrac aveyronnais, de la région de Laguiole.

qui ne sont, de toute évidence, que de simples souvenirs d'imprimés (même si l'informateur n'en a pas été lui-même le lecteur); il en sera question ici dans les commentaires.

Un point ne peut manquer de frapper : le versant Cantal-Lozère de l'Aubrac s'est révélé plus riche en contes que le versant aveyronnais. Dans un chapitre ultérieur (fin du chapitre V) on verra ce qu'il convient d'en penser.

Afin d'alléger l'exposé, c'est dans une pièce annexe (Annexe XXXI) qu'est reportée la liste énumérative complète — établie selon la classification internationale d'Arne-Thompson —, des types de contes relevés sur l'Aubrac, avec indication du nombre de versions recueillies, pour chacun d'eux; cette liste est toutefois commentée ici<sup>18</sup>. Or s'il apparaît qu'une assez forte proportion des contes recueillis (20 sur 49) l'ont été « en propriété individuelle » si l'on peut dire<sup>19</sup>, il en est d'autres qui constituent un fonds commun. C'est lui que présente le second tableau<sup>20</sup>. Il y a lieu d'insister sur la valeur extrêmement relative de ce qualificatif de « commun », étant donné que nous l'appliquons même à des récits recueillis seulement en deux versions.

Dans le chapitre V, les matériaux recueillis seront replacés dans un contexte régional plus large, et en même temps qu'il sera fait appel aux quelques repères dont nous disposons pour les siècles antérieurs. On verra alors comment il convient d'apprécier ce fonds commun.

Il importe ici, dans ce chapitre d'exposition des contes, d'insister comme il se doit sur un fait essentiel : les contes qui m'ont été communiqués apparaissent comme étant presque en totalité des contes d'une longue tradition orale, comme relevant pour la plupart du fonds le plus solidement attesté sur le sol français, et ceux pour lesquels il y a dépendance livresque manifeste — indirecte d'ailleurs seulement — c'est-à-dire par l'intermédiaire d'au moins un autre conteur — font vraiment figure d'exception.

Qu'on me permette d'abord d'insister, un peu naïvement peut-être, sur un point : mais est-ce bien sûr qu'il soit si naïf, pour le spécialiste des contes en enquête, de s'émerveiller — alors qu'il est habitué, de par son commerce avec les gens des villages — ainsi qu'avec tout ce qui s'écrit, à la grande imprécision du terme « contes » recouvrant des manifestations littéraires parfois bien différentes de celles

N°
titre
123
et le
124
("BI
300
sept
327
dans
Le P
425
la B
1 000
1535
pauv
1538
trom
anim
1655
1696
1791
dans

La c  
d'après c  
et variés  
l'Aubrac  
contes-ty  
contes fa

qu'il étu  
de se ve  
guité ?  
ment du  
daires —  
l'emploi  
pect —,  
mot con  
oral, ser  
teurs<sup>21</sup>;  
déjà cité  
quelles i  
ce, disai



1	2	3	4	5
N° Aarne-Thompson et titre du conte-type	Aveyron	Lozère	Cantal	Totaux
123 : Le loup, la chèvre et les chevreaux	Soulages-Bonneval Prades	Recoules	Saint-Urcize	4
124 : Les trois poulettes ("Blowing the House in")	Soulages-Bonneval		Saint-Urcize La Trinitat	3
300 : La bête à sept têtes		Les Salces	La Trinitat	2
327 : Les enfants perdus dans la forêt		Aumont Veyrès	Saint-Urcize La Trinitat	4
Le Petit Poucet	Saint-Chély		La Trinitat	2
425 C : La Belle et la Bête	Soulages-Bonneval		Saint-Urcize	2
1 000 : "Anger Bargain"			Saint-Urcize La Trinitat	2
1535 : Le riche et le pauvre paysan		Veyrès	La Trinitat	2
1538 : Le jeune homme trompé dans la vente d'un animal se venge		Recoules	Saint-Urcize	2
1655 : L'échange profitable	Prades	Recoules (2 fois)		3
1696 : Jean le Sot	Prades	Grandvals Recoules	Saint-Urcize La Trinitat	5
1791 : Les voleurs dans le cimetière	Saint-Chély		La Trinitat	2

TABLEAU 2. — *Le fonds commun.*

La colonne 1 mentionne le n° du conte dans la classification Aarne-Thompson et le titre général du conte-type, soit d'après cette classification, soit d'après le catalogue français; les versions peuvent évidemment avoir des titres différents et variés. Les colonnes 2, 3 et 4 indiquent les communes (négligeant ici des données géographiques plus précises) de l'Aubrac où des versions de ces contes-types ont été recueillies; la colonne 5 dresse les totaux. Les deux premiers contes-types mentionnés sont des contes d'animaux, les 3 (+ 1) suivants des contes merveilleux, les 6 derniers des contes facétieux.

qu'il étudie —, bref de s'émerveiller, en campagne, de se voir compris, la plupart du temps sans ambiguïté? Même si l'on constate parfois un élargissement du sens du mot englobant des récits légendaires — le mot légende est un mot savant dont l'emploi par un informateur rend celui-ci déjà suspect —, un fait demeure: l'alliance sémantique du mot *conte* avec le verbe conter, qui signifie un acte oral, semble évidente pour la plupart des informateurs<sup>21</sup>; et c'est en ce sens-là qu'un des narrateurs déjà cité, à propos d'histoires de loups-garous auxquelles il continuait peut-être à donner de sa croyance, disait: « C'est des contes de vieux ». La seconde

connotation habituelle du terme conte, sous-jacente aux dires des gens, est: récit de *fiction*. Et c'est probablement en incluant cette seconde composante sémantique aussi, en voulant nous faire comprendre qu'elle s'était déjà distancée de la croyance mise en scène dans son récit, que Noémie Batifol parlait ci-dessus du « *conte* du cheval blanc » pour son histoire apparentée à des représentations du drac.

Mais, au-delà de ces deux connotations essentielles, oralité, fiction, s'établissait dans l'esprit de la plupart de mes informateurs une troisième association — renforcée probablement par les mots « contes de veillée », parfois aussi « contes pour enfants »

que j'employais — qui leur faisait tourner le dos délibérément au lot actuel des « histoires », dont la fugacité leur est souvent sensible, afin de rechercher dans leur mémoire des récits participant de la stabilité (relative) d'un monde plus clos, celui de la civilisation traditionnelle<sup>22</sup>.

Et c'est pourquoi ce fonds si réduit, si dispersé, si lié à quelques êtres, de contes que nous avons recueillis, n'en a pas moins un caractère homogène; ce caractère que lui confère précisément sa participation à notre ancienne tradition orale narrative.

### Les contes d'animaux

Des deux contes d'animaux : « Le loup, la chèvre et les chevreaux » (Annexe IX) et « Les trois petites poulettes (ou oies) » (Annexe X) recueillis en plusieurs versions<sup>23</sup>, Paul Delarue écrivait<sup>24</sup> — avec un tantinet de chauvinisme scientifique peut-être cependant — qu'ils étaient caractéristiques de notre tradition nationale et peu représentés en dehors de nos frontières. Quoiqu'il en soit, ce sont numériquement, c'est-à-dire par le nombre de versions notées en France, les têtes de listes de notre catalogue national des contes d'animaux. Ils sont, l'un et l'autre, construits sur l'opposition entre animaux sauvages et animaux domestiques, plus exactement entre animaux de la forêt<sup>25</sup> et animaux de la ferme, à laquelle peut se superposer, latente ou explicite, une autre opposition : celle entre adultes (de l'un et de l'autre camp) initiés à la vie et à ses dangers, et petits qui n'ont pas encore accédé à cette connaissance. Si les contes ont tendance à donner la victoire finale aux animaux de la ferme, ceux-ci peuvent cependant « y laisser des plumes » (cf. Annexe X, Le conte des trois poulettes où les deux aînées sont mangées), voire même devenir bel et bien la proie de leur adversaire (ainsi dans la version brève et à fin funeste, du conte des chevreaux dit par M<sup>me</sup> Veyre). Ces contes sont ainsi susceptibles de constituer, fonctionnellement, des « contes de mise en garde »<sup>26</sup>.

Le cycle des démêlés du renard et du loup est représenté dans ma collection<sup>27</sup> par trois contes, dont un reproduit ici (Annexe VIII).

Certains des contes d'animaux recueillis conservent des formulettes ou des parties assonancées qui en accroissent l'intérêt (cf. ci-après, chapitre VII).

### Les contes merveilleux

La plupart des contes merveilleux représentés en Aubrac se rangent également dans le fonds le plus

dense de notre répertoire national. Il en est ainsi de « La Bête à sept têtes » (M. Cruize; cf. aussi « L'Homme aux trois chiens » de M. Couderc)<sup>28</sup> et de « La Montagne Noire » (M<sup>me</sup> Girbal, cf. Annexe XV) qui sont en plus des contes d'une vaste répartition internationale<sup>29</sup>. Du second, Paul Delarue écrivait : « Ce conte est le plus long du répertoire indo-européen, un des mieux composés, des plus aimés; et dans aucun autre on ne trouve assemblés tant d'éléments venus du fond des âges »<sup>30</sup>. Sont à citer aussi comme très aimés en France : « Les enfants perdus dans la forêt » et « Planpounit » (cf. Annexes XI et XII)<sup>31</sup>. Ceux-ci méritent, pour une autre raison encore, qu'on s'y arrête quelques instants.

On sait que Perrault les a combinés dans son « Petit Poucet » qui est dans ses grandes lignes le thème des enfants perdus, le héros ayant toutefois pris la taille minuscule qui est le ressort dramatique du second conte-type. Et Paul Delarue écrivait : « Des folkloristes qui sont partis de la version de Perrault lui ont donné une importance excessive dans l'ensemble des versions et se sont autorisés de [cette] contamination... pour affirmer l'identité ou la parenté des deux thèmes ou encore le caractère primitif de leur groupement, affirmation qu'une étude comparative ne permet pas de retenir »; et il ajoutait que s'il insistait tant « sur la nécessité de séparer nettement ces deux contes-types, c'est que leur confusion a égaré bien des chercheurs et continue d'en égarer quelques-uns »<sup>32</sup>. Or l'Aubrac est une évidente confirmation à ce qu'écrivait Paul Delarue, car il présente, de façon nettement séparée jusque chez la même informatrice, les deux contes-types en question.

Face au conte des enfants perdus (appelé « Le conte de la marâtre »<sup>33</sup> par M<sup>me</sup> Girbal), dont le tableau 2 fait ressortir la relative fréquence sur l'Aubrac, deux informateurs m'ont conté — chacun n'ayant d'ailleurs que ce seul conte à son actif — un « Petit Poucet » qu'ils disaient tenir, l'un de sa grand-mère, l'autre de son père<sup>34</sup>. Quoi qu'il en soit de ces affirmations, il s'agissait dans l'un et l'autre cas très exactement du conte de Perrault, avec la seule différence que, dans la version du buronnier Fournier, le drac — l'être fantastique régional à caractère envahissant — remplaçait l'ogre<sup>35</sup>; donc sans aucun doute possible l'on est ici en présence de souvenirs de lecture par personne(s) interposée(s); et — c'est à souligner — sans interférence avec le conte de tradition orale des enfants perdus, sans combinaison ou emprunt de motifs tout comme, à l'opposé, les trois autres conteurs avaient raconté leur conte des enfants perdus sans aucun emprunt au texte de Perrault<sup>36</sup>. C'est tout l'un ou tout l'autre : la pure tradition orale — ou simple conte livresque. Cette démarcation peut se prendre, puisqu'en d'autres régions on a recueilli des versions mélangeant en proportions variées des éléments venus de l'imprimé et des éléments indo-

pendant  
que le  
recueil  
rentes,  
enfants

Le so  
sions o  
par la p  
conte, u  
aubracie  
poche »  
d'essaye  
à son frè  
de jeter  
dans la  
donne à  
doit trom  
c'est elle  
qui tue l  
beaux ch

Aux A  
allais-je  
sa forme  
l'ase e  
quand m  
« C'est le  
F. Coude  
comme ç  
qui sont  
mais il ne

D'après  
taient ces  
arrangées  
fait ni dit  
telle rema  
navrant d'  
cer sur la  
tions du t  
tations de

M<sup>me</sup> Gir  
de ses frè  
drillon, Ba  
doit être p

La « Mam  
lages-Bonne  
contes d'ani  
tas »)<sup>39</sup> don  
sait autrefois  
car c'est ain  
de bois » et  
tutrice de C  
prenait chez  
qui semblent  
nous ne nous

Du thème  
conté aussi  
à la rose » 4

pendants. Une explication en est, semble-t-il, le fait que le conte de Perrault et le conte tel que je l'ai recueilli en Aubrac représentent deux formes différentes, deux sous-types si l'on préfère, du conte des enfants abandonnés dans la forêt.

Le sous-type 327A, celui auquel se rattachent les versions orales aubraciennes<sup>38</sup>, est caractérisé notamment par la présence d'un frère et d'une sœur comme héros du conte, un rôle plus actif revenant nettement dans les textes aubraciens à la petite : c'est elle qui « prend du blé à la poche » ou qui « fait suivre des coquilles de noix » afin d'essayer de retrouver le chemin, c'est elle qui conseille à son frère de monter sur un arbre, toujours plus haut et de jeter son chapeau dans la direction choisie, ou un fil dans la cheminée de la maison choisie, c'est elle qui donne à son frère mis à engraisser la queue de rat qui doit tromper le diable, c'est elle qui délivre son frère et c'est elle expressément dans la version de M<sup>me</sup> Girbal qui tue la diablesse et va prendre à l'écurie les plus beaux chevaux du diable.

Aux Abriols, commune de La Trinitat, peut-être allais-je toucher un autre thème de Perrault dans sa forme de tradition orale sous le titre « Lo molin, l'ase e lo cat », lancé par M. François Couderc, quand malencontreusement M<sup>me</sup> Valadier le coupa : « C'est le conte du Chat botté, ça ». Décontenancé, F. Couderc dit bien : « Je les ai entendu raconter comme ça, de plus longtemps, maintenant il y en a qui sont écrits, bien sûr... moi je les ai pas vus », mais il ne dit pas le conte.

D'après M<sup>lle</sup> Noémie Aygalenq, les anciens racontaient ces « histoires des Contes de Perrault, mais arrangées à leur manière, parce que ce n'était pas fait ni dit tout à fait comme dans Perrault ». Une telle remarque fait toucher du doigt combien il est navrant d'arriver trop tard pour pouvoir se prononcer sur la nature de ces « arrangements » : altérations du texte de Perrault, ou, au contraire, attestations de traits bien antérieurs.

M<sup>me</sup> Girbal, de son côté m'a dit que les enfants de ses frères plus jeunes parlaient bien de Cendrillon, Barble-bleue, etc., mais, ajoutait-elle « ce doit être plus récent » (que ses contes).

La « Mamou » Veyre à La Vayssière, commune de Soulagès-Bonneval, Av., après m'avoir conté ses deux petits contes d'animaux en patois (« Los cabridons, Las auquetas »)<sup>39</sup> dont elle affirmait que tout le monde les connaissait autrefois, a raconté — mais cette fois-ci en français, car c'est ainsi qu'elle les avait entendus — « La jaquette de bois » et « La Belle et la Bête »<sup>40</sup>, contes que l'institutrice de Cocural lui racontait autrefois quand elle la prenait chez elle le soir pour lui apprendre le tricot. Contes qui semblent ici provenir directement du livre<sup>41</sup> et auxquels nous ne nous arrêterons pas.

Du thème de la Belle et la Bête, M<sup>me</sup> Girbal m'a conté aussi une version qu'elle intitulait « La fille à la rose »<sup>42</sup>. C'est le dernier des 14 contes qu'elle

m'a dits, celui donc qui est remonté le plus lentement à la surface de sa mémoire; elle-même disait en le commençant qu'elle ne s'en souvenait plus très bien. C'est le seul conte de cette informatrice pour lequel je n'exclue pas une influence livresque — je précise bien — indirecte, c'est-à-dire relativement lointaine. On sait d'ailleurs que l'étude monographique extrêmement approfondie à laquelle le Suédois Swahn s'est livré sur ce thème de « l'époux-animal » l'a amené à conclure que la forme courte du thème<sup>43</sup>, à laquelle se rattachent aussi les deux versions de l'Aubrac, était entièrement d'origine livresque et que toutes les versions étaient en dernière analyse en dépendance du célèbre texte « La Belle et la Bête » de M<sup>me</sup> Leprince de Beaumont dont la diffusion par l'imprimé, et bien au-delà de nos frontières, fut immense. M<sup>me</sup> Girbal emploie dans son conte, dit en patois, le terme français « fée »; et la Bête y est fils de seigneurs, catégorie sociale qui fait dans ses contes figure d'exception.

La sûreté de goût — plus inconsciente que consciente, comme certaines de nos conversations me l'ont prouvé — avec laquelle cette conteuse a repoussé ce qui était rendu direct d'une lecture, la discrimination que sa mémoire a faite, ne retenant que ce qui était contes de transmission orale, méritent d'être relevées. L'oncle de son grand-père, celui qui avait fait la guerre de Crimée, racontait bien le Surcouf, son père redisait bien aussi « Geneviève de Brabant » — il lisait, dit-elle, « Télémaque et autres grands auteurs » —, sa mère lisait « Les Veillées des Chaumières » et en disait des histoires, mais M<sup>me</sup> Girbal, qui écoutait cependant ces récits également avec intérêt, n'a pas voulu ou plutôt n'a pas pu retenir ces narrations certainement ressenties comme de facture différente.

Les deux contes merveilleux à tonalité facétieuse par endroits, « Le sifflet » (M<sup>me</sup> Girbal) et « Le conte de Dancanet » (M. Saint-Léger) sont aussi des contes profondément ancrés dans notre tradition nationale. Ils ont — on pourra le vérifier, au niveau national, en se reportant au Catalogue du conte français<sup>44</sup> et, au niveau régional, en confrontant les Annexes XIII et XIV — tendance à se rapprocher l'un de l'autre, à s'interpénétrer; plus souvent — et c'est le cas ici aussi — c'est le T. 592 (cf. « Le Sifflet ») qui intègre à son déroulement, pour une part, le T. 330 (cf. « Dancanet »). Comme nous l'avons souligné dans le Catalogue, la contamination, ou mieux l'enrichissement d'un thème par l'autre est d'entrée de jeu suggéré par l'identité de l'épisode introductif (aide à des personnages surnaturels). Cette identité au niveau « fonctionnel » se densifie, se plait-on à dire, dans les deux contes aubraciens au niveau du « choix » du contenu concret; celui-ci est, régionalement, écologiquement déterminé.

Dans les deux contes, le héros est vacher : « Une fois, il y avait un petit garçon qui gardait les vaches; et il était là, dans un pré, qui gardait », tel est le début de « Dan-

canet »; et dans le conte du sifflet : « Ce pauvre berger gardait les deux vaches du curé là-bas au fond des Rivières ». Et dans des prés, il y a des « rases » à traverser, ou à faire traverser, et ce sera pour l'un et l'autre héros la façon concrète (ou l'une des façons concrètes) de manifester leur aide.

Plus profondément, le rapprochement entre les deux contes repose sur la similitude de leur personnage central.

Le héros ici n'est en rien le quêteur d'aventures tel que nous le présentent, par exemple, la « Bête à sept têtes » ou « La Montagne Noire »; c'est, bien plutôt, un joyeux luron, capable comme tel, aurait-on tendance à dire, à réconcilier le ciel et la terre, bien plus, à mettre Dieu et le Diable dans le même... sac. En effet, si l'un et l'autre, dans l'épisode introductif, loin de songer au salut de leur âme, préfèrent, à l'assurance d'une place au Paradis, des dons plus terrestres, ils sauront en fait tous deux, dans l'épisode final, après avoir usé de leur don, notamment à l'encontre du Diable, en user aussi à l'encontre de Dieu lui-même. Le sac magique, pourvoyeur de nourriture, par la grâce duquel ils ont, l'un et l'autre, mené bonne vie ici-bas et réussi à tenir le Diable à distance, leur servira aussi à assurer leur vie éternelle. Et, dans l'une et l'autre des Annexes XIII et XIV, la scène finale est d'une particulière saveur : Dancanet dans l'au-delà, distribuant des cigarettes autour de lui et fumant comme un remplaçant, — le petit berger, malicieusement, ne pouvant entrer au ciel, souhaitant que le ciel entre dans son sac : « Et le ciel entra dans le sac et lui aussi s'y trouva ».

Le T. 330, dont « Dancanet » est une version, et auquel « Le sifflet » se rattache pour une part, est une des têtes de liste du Catalogue français des contes merveilleux, où il est représenté par une centaine de versions. On est enclin à penser que le caractère ambivalent du héros, qui sait se concilier l'au-delà tout en ne dédaignant pas l'ici-bas, sa désinvolture envers Dieu et le Diable, jointe à un bon fond naturel manifesté dès le début, ne sont pas étrangers à cette popularité.

Avant de passer aux contes facétieux, il convient de remarquer que mes enquêtes ne m'ont apporté ni contes *novellistiques* ni contes *légendaires*; catégories de contes qui, dans la classification Aarne-Thompson, constituent, avec les contes merveilleux, la division centrale des « ordinary folktales ». Notre collecte vérifie ainsi que la division la plus directement tangible, la plus vivace à l'heure actuelle pour les informateurs eux-mêmes, des contes de tradition orale est tripartite : contes d'animaux, contes merveilleux, contes facétieux.

### Les contes facétieux

Parmi les contes facétieux, le tableau 2, tableau du fonds commun, fait apparaître en bonne posture

le conte de Jean le Sot<sup>45</sup>, qui, sous de nombreuses variantes, est un de nos contes les plus français et vivace jusqu'à l'époque actuelle. La partie centrale du conte est très stable dans nos versions et la niaiserie du héros s'applique à un choix fixe de quatre objets : cochon, marmite, aiguilles, reille. Elles appartiennent ainsi toutes les cinq à la forme Qu'aurais-je dû *faire*, du conte de Jean le Sot. La forme parallèle, où la niaiserie du héros rebondit aussi à chaque fois sur le conseil de la mère à l'épisode précédent, mais se traduit en paroles, est non en actes — c'est la forme : Qu'aurais-je dû *dire* ? — est attestée pour Curières au milieu du siècle dernier, par la monographie de B. Cayla, elle y voisine avec d'autres contes de niais encore cet auteur écrivant : « tantôt ces faits et geste étaient présentés isolément, tantôt ils étaient agencés et formaient comme une chaîne »<sup>47</sup>. Il appelle ces récits : « Les faits et gestes de Juon (Jean) et de Touoni (Antoine) », et précise : « C'est bien la signification de ces termes qu'on employait objectivement dans le langage courant et familier, ainsi on disait « Qué sios Juon ! » pour : « Que tu es naïf ! », « Qu'es Touoni » pour : « Qu'il est sot ! »<sup>48</sup>. C'est le moment de rappeler que si l'une de nos conteuses appelle son héros « Jean le fort », l'autre l'appelle « Toinou le dégourdi »<sup>49</sup>. Dans deux autres de nos versions, de provenance voisine (Grandvals, Loz et Le Manuel, La Trinitat, Can.), c'est le « conte de Topinàs » (Annexe XVIII), c'est-à-dire de celui qui est bête comme un topin<sup>50</sup>.

A ce fond oral facétieux le plus enraciné appartiennent également les thèmes — voisins d'ailleurs par le caractère de revendication sociale qu'on peut y trouver — de l'« Anger Bargain » (cf. Maria Girbal « Le conte de Treize »)<sup>51</sup>, et du paysan riche et du paysan pauvre (cf. Antoine Valadier, sous ce titre et Mélanie Hostalier, « le conte d'Ecorne-chèvre des Bécus »)<sup>52</sup>.

Dans aucun de tous ces longs contes facétieux on ne discerne d'influence livresque<sup>54</sup>.

Si nettes que me paraissent être les conclusions en faveur d'une vie, d'une tradition, orale de longue durée, acquises par l'examen des contes eux-mêmes, elles ne dispensent cependant pas d'une critique externe. J'ai essayé d'entreprendre celle-ci de divers côtés.

On sait que Robert Mandrou, dans un ouvrage récent<sup>55</sup>, a avancé, il est vrai pour le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles, le postulat de la veillée en tant qu'institution de lecture. J'ai posé la question à la plupart de mes informateurs; en règle générale la réponse a été catégoriquement négative. A un endroit toutefois l'informateur<sup>56</sup> a dit qu'il lisait à la veillée — son père étant moins familier que lui avec la lecture — des passages de l'Abbé Bessou. Ce

tains d  
disaien  
l'Abbé  
d'Arthé  
un très  
rappor  
de « l'o  
son am  
en mati  
les qu  
tionnist

Mes  
des ma  
jamais  
dants  
raconté

La qu  
brochur  
France,  
de la la  
drou é  
France,  
gagnée  
colporta  
Sud-oue  
d'oc, et

1. Le  
2. So  
conduis  
3. Im  
« Après D  
la maison  
4. Co  
5. Il s  
6. La  
donné à s  
7. B  
autrefois  
une chans  
8. Or  
9. Or  
entre eux  
se disant  
10. Im  
réunis éc  
11. Im  
per lous  
12. Ms  
13. Im  
une mouc  
débandad  
pouvait p  
14. A r  
7 ans.  
15. Im  
Paris, MÉ  
de se reti  
complaisa  
16. Je  
17. La  
l'Annexe

tains de mes informateurs du côté aveyronnais disaient posséder l'une ou l'autre des œuvres de l'Abbé félibre; tout comme un autre possédait celles d'Arthémon Durand-Picoral<sup>57</sup>. Mais il y a vraiment un très grand pas entre les contes qui m'ont été rapportés et les contes de la « Tata Mannou » ou de « l'oncle Janet », écrits par l'Abbé Bessou; même son ami Antonin Perbosc — qui fut, lui, un puriste en matière de « traditionnisme » — se vit obligé de les qualifier tout au plus de « littérature traditionniste »<sup>58</sup>.

Mes informateurs, s'ils ont été plusieurs à parler des marchands de complaints d'autrefois, n'ont jamais dit avoir vu entre les mains de leurs ascendants des textes imprimés des contes qu'ils ont racontés<sup>59</sup>.

La question de l'impression et de la diffusion des brochures de colportage dans la partie Sud de la France, liée évidemment à celle de la persistance de la langue d'oc<sup>60</sup> n'est pas étudiée ici. Si R. Mandrou écrit : « Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, toute la France, au Nord de la Loire, et même le Centre, est gagnée : chaque ville importante a son libraire de colportage », il se voit forcé d'ajouter : « Seuls le Sud-ouest, handicapé par la pratique de la langue d'oc, et la Bretagne, pour la même raison linguisti-

que, semblent en retard, encore qu'il se soit trouvé, à Toulouse et à Quimper, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des imprimeurs-traducteurs »<sup>61</sup>. Où devons-nous ranger notre Aubrac : avec le Centre<sup>62</sup> ou le Sud-ouest ?

M. Jacques Bousquet m'a écrit à ce propos : « Je crois, comme R. Mandrou, que des recueils ont circulé dès le XVII<sup>e</sup> siècle par le colportage. Même en français ils ont pu être diffusés, car on lisait dans une langue tout en parlant dans une autre... En tout cas, Perrault devait être lu à Rodez avant 1789. Vous voyez les conséquences pour tout ce qui a suivi, contamination et recul de l'oral devant l'imprimé ». Cependant le fait souligné ci-dessus, de la coexistence, *sans interférences*, de Petits Poucets livresques avec des Enfants perdus de tradition orale incline, tout en admettant les données de J. Bousquet, à émettre l'hypothèse suivante : le fait que le conte lu et le conte reçu de tradition orale n'empruntaient pas le même véhicule linguistique a, du moins pendant un certain temps, pu contribuer à maintenir vivace la distinction entre les deux, ressentie comme profonde encore maintenant par certains informateurs. Recul sans aucun doute de l'oral devant l'imprimé, mais recul d'un oral, semblait-il, resté, somme toute, longtemps lui-même.

### Notes et références du chapitre III

1. Le père de l'informatrice était maçon.
2. Son père lui avait acheté un « remplaçant » et ainsi il ne fut pas soldat. Les déplacements pour les foires cependant le conduisirent jusqu'à Nîmes.
3. **Imp.** DÉRIBIER DU CHATELET, 1852-57, II, p. 45 sq., Etat moral de la population du Cantal, notamment p. 46; cf. aussi p. 128 : « Après Dieu, vient la famille pour l'habitant du Cantal, car elle est pour lui... l'objet d'un véritable culte... La première autorité de la maison, devant laquelle tout s'incline, est celle du père de famille; il règne en maître absolu... ».
4. Comme elle me l'a expliqué, c'était en réalité un oncle de son grand-père.
5. Il s'agissait des deux montagnes de la Garde Haute et de la Garde Basse, avec 50 à 60 bêtes chacune.
6. La maison natale de M<sup>me</sup> Girbal à Saint-Urcize, marquée 1662, appartenait autrefois à la famille de Peyre, d'où le surnom donné à son père.
7. **B.M.** M<sup>me</sup> Boulet à Cougoussac, commune de Recoules-d'Aubrac, Loz., m'a chanté « la Préface en patois » que chantait autrefois un vieux « pour qu'on le fasse boire un coup ou manger une bouchée »; chantée sur l'air de la Préface de la messe, c'est une chanson humoristique traitant en effet, du boire et du manger (Phon. 65.26.261).
8. **Or.** Informations de J. Fournier, originaire de Bonnefon, à C. Jest.
9. **Or., Imp.** M<sup>me</sup> Raynal de Cougoussac me dit fort justement que c'était plutôt des devinettes que les enfants se disaient entre eux, et elle m'en cite quelques-unes, les unes en français, les autres en patois (Phon. 65.26.287). — Cf. aussi sur les bergers se disant des devinettes : DURANTON, p. 94.
10. **Imp.** FORESTIER, 1900, préface : « Quelquefois... un jour de pluie, ou dans un pré à l'ombre, pendant la fenaison, les enfants réunis écoutaient et racontaient tour à tour ».
11. **Imp.** On notera que dans l'Armanac de Louzéro les contes traditionnels reproduits portent souvent en sous-titre : « Couonte per lous efons ».
12. **Ms.** CAYLA, p. 244.
13. **Imp., Or.** E. a. l'épisode des *Doués*, tel qu'il caractérise le conte-type 513 : l'un entendait le grain pousser, un autre voyait une mouche sur le clocher de l'église, quant au troisième, d'une narine il faisait tourner un moulin, et, des deux, provoquait la débandade de l'armée — épisode dont M<sup>me</sup> Girbal aussi se souvenait, mais en disant que, pour ce qui est du conte entier, elle ne pouvait plus « y trouver le pli ».
14. A noter cependant que M<sup>me</sup> Girbal était d'une famille aisée (cf. ci-dessus, n. 5) ce qui ne l'a pas empêchée de garder dès 7 ans.
15. **Imp.** En ce sens que le répertoire de contes y était complètement mis de côté. Cf. aussi sur cette non-influence du séjour à Paris, MÉRAVILLE, 1956, p. 73, où il est question d'une informatrice de Valuéjols (Cantal) : « Qui a vécu longtemps à Paris avant de se retirer dans son pays natal. Les nombreux contes qu'elle a bien voulu me dire — toujours en patois — avec beaucoup de complaisance et de naturel, lui venaient de son grand-père maternel..., paysan illettré et conteur par vocation ».
16. Je ne tiens pas compte des simples souvenirs de titres de contes.
17. La distinction n'en reste pas moins contestable par endroits; cf. ci-après n. 53. On pourra se reporter d'autre part à l'Annexe XXXI. (T. 1000 et suivants).

18. L'Annexe XXXI donne aussi les indications de phonogrammes à la Phonothèque Atp.
19. **Imp.** Cf. ci-après MARCEL-DUBOIS, PICHONNET-ANDRAL, Ethnomusicologie. A rapprocher d'une constatation analogue faite par ces auteurs sur la musique vocale, où les enfantines et chansons : « Se pulvérisent dans 65 % des cas en pièces isolées ou se concentrent (35 %) en types-souche qui regroupent chacun un petit nombre de spécimens. Dans la musique instrumentale au contraire, on remarque une agrégation plus massive de spécimens autour d'un nombre de types-souche limité ».
20. Des 49 contes dont fait état le tableau 1, 29 se retrouvent dans le tableau 2 (ce tableau 2 a intégré en plus 3 contes livrés dans le tableau 1 ne retenait pas).
21. **Or.** M<sup>me</sup> Boulet de Cougoussac qui me parle des « Musiciens de Brême », le célèbre conte de Grimm, et des « Mille et une nuits », que lisait son père, ne songe pas à me les raconter, se rendant compte que c'est autre chose que les contes, entendus dans son enfance, du tailleur de Saint-Urcize auxquels elle a tout de suite pensé quand je lui ai parlé contes.
22. Comme me l'ont confirmé des enquêtes récentes en Basse-Bretagne, une idée de « largeur épique » semble aussi liée au conte et l'opposer comme tel à « l'histoire » — anecdote, bon mot — actuelle.
23. Cf. Annexe XXXI, sous T. 123 et 124.
24. **Imp.** Cf. ses commentaires à l'édition annotée de MASSIGNON, 1953, p. 266.
25. **Loup et renard.** Signalons à ce propos que la coutume de « promener le renard » était encore vivante en Aubrac, où, à La Trinitat, en février 1965, des jeunes gens montrèrent de maison en maison, moyennant récompense, le renard qu'ils venaient de tuer.
26. **Imp.** HENSSEN, 1953. Le terme de « Warmmärchen » ou de « Schreckmärchen », créé par Gottfried Henssen sur l'exemple particulier du conte-type Aa.Th. 123 (cf. Le petit Chaperon rouge).
27. **Imp., BM.** Outre notre version de « Renard-parrain » recueillie à Grandvals, Phon. 65.26.326, on en trouvera une dans : (1948) Un été..., p. 68-71. — Pour les deux autres contes, cf. Phon. 65.26.320 et 321.
28. **BM.** Phon. Cruzeix : 65.26.53 et Couderc : 65.26.315.
29. **Imp.** DELARUE, 1957, p. 160.
30. **Imp.** DELARUE, 1957, p. 234.
31. Cf. aussi Annexe XXXI, sous T. 327 A.
32. **Imp.** DELARUE, 1957, p. 325-326.
33. **Imp.** NAUTON, 1961, carte 1612 : parâtre, marâtre; ces termes désignent, respectivement « le conjoint de la mère ou du père, duquel conjoint n'est pas issu l'enfant ». — Toutefois, et bien qu'ayant annoncé son conte comme étant celui « de la marâtre celle qui maltraitait les petits enfants », la conteuse, par égard sans doute pour son jeune auditoire, a donné le rôle de la marâtre à une « vieille servante qui n'était pas bonne pour les enfants ».
34. Cf. Annexe XXXI, sous T. 327 B.
35. **Imp.** Phénomène identique signalé par l'Enquête MAZARS, in : 1958, Enquêtes folkloriques..., p. 311.
36. Cf. Annexe XXXI, sous T. 327 A (la 4<sup>e</sup> version n'est qu'un fragment).
37. **Or.** J'ai assisté à un exemple particulièrement saisissant de cette étanchéité jusque dans la même famille. Au Manuel M<sup>me</sup> Valadier, que j'avais été trouver parce qu'on m'avait dit que son père avait été conteur, n'avait su me raconter que « Le Petit Poucet » de Perrault. Mais voilà que son mari, qui assistait à l'entretien, se prit à dire : « Mais ce n'est pas comme ça qu'on m'a raconté le conte », et il me raconta une bonne version orale du conte des enfants abandonnés dans la forêt, que sa mère lui contait dans son enfance à Réquistat. A quoi il enchaîna des contes du loup et du renard, ainsi qu'un fragment du conte du paysan riche et du paysan pauvre, terminé — contamination originale, mais combien heureuse et qui aurait fait la joie de Paul Delarue — par l'épisode de « l'enfant (ici donc un homme) à la queue du loup ». Tels peuvent être les cheminements et les hasards parfois providentiels de l'enquête !
38. **Or., Imp.** Les faits ont pu se présenter différemment dans la région de Rodez. M. Jacques Bousquet a eu ainsi l'amabilité de me communiquer ce qui suit : « Je viens d'interviewer mon père (83 ans). Elevé près de Rodez, il se souvient que sa grand-mère lui racontait le Petit Poucet sous le nom de Poucetou. Quand il montait sur l'arbre, ses frères lui demandaient (en vers) : « Mounou pus naout, Poucetou. / Besés pas ré ? Besi un lunou » (je vois une petite lumière) ». — Je rappelle d'autre part ce qu'écrivit Paul DELARUE dans le Catalogue, t. I : « Les formes 327 A et 327 B sont à tel point mélangées que je ne les ai pas séparées en deux groupes distincts ». — La phrase d'A. DELRIEUX, 1961, relative au Cantal : « Dans nos contes populaires du Petit Poucet, l'ogre est le diable », est telle quelle, sans exemples ni détails à l'appui, trop vague pour être ici de quelque intérêt.
39. **BM.** Phon. 65.26.109 et 111.
40. **BM.** Phon. 65.26.113 et 114.
41. **Imp.** A vrai dire « La jaquette de bois » m'intrigue quelque peu; c'est là le nom de l'héroïne dans un conte de SÉBILLOT intitulé « Le taureau bleu », version orale très originale du cycle de Cendrillon; le conte rapporté tant bien que mal par la « Mamou » Veyre, car ses souvenirs la trahissaient, est effectivement proche de celui de Sébillot. L'institutrice aurait-elle eu ainsi entre les mains les « Contes de Haute-Bretagne » de SÉBILLOT (t. I, p. 15-22) ? Ou bien ce conte aurait-il été repris dans quelque recueil scolaire de Morceaux choisis ? C'est ce que me suggère M. J. Bousquet qui ajoute : « Il faudrait voir s'il n'y a pas eu des livres de ce type bien avant Jules Ferry ».
42. **BM.** Phon. 65.26.265.
43. **Imp.** Il est aussi une forme longue, caractérisée par des pérégrinations de l'épouse à la recherche de l'époux-animal disparu. Cf. DELARUE-TENÉZE, 1964, p. 72-109.
44. **Imp.** DELARUE-TENÉZE, 1964, p. 492-503; et DELARUE, 1957, p. 346-364.
45. Cf. Annexe XXXI, sous T. 1696.
46. **Imp.** Pour ses rapports avec notre littérature médiévale, cf. DE FÉLICE, 1964.
47. **Ms.** CAYLA, Curières, p. 239.
48. **BM.** Cf. aussi la conclusion, si finement exprimée, de la « chasse au tamarou » que m'a narrée le cantalès J. Fournier : « Ah, Toinou, on dit bien que le nom de Toinou c'est le nom du porcher, mais toi tu le portes bien, le nom de Toinou... Maintenant si tu avais compris que tu portes le nom de Toinou, peut-être que tu aurais compris le tour de la farce du tamarou. Maintenant tu le comprendras » (Phon. 65.26.135. Trad.).
49. **Imp.** LAMBERT, 1899, p. 151 : « Toni est ici synonyme de nigaud, niais... », en note d'un conte voisin, recueilli au Pouget (Hérault). Ce prénom aurait-il, vers le Sud, tendance à remplacer celui de Jean ?
50. **Imp.** NAUTON, 1959, II, c. 806 et 1961, III, c. 1552 (en légende des cartes). On notera qu'à travers tout l'Armanac de Louzère Toupinas est le héros de récits de niais, tantôt longs, tantôt, et plus souvent, brefs (dans le genre : ... mais ma mère ne veut pas du crédit, elle veut du sel, Arm. 1926, p. 27). Un des récits assez longs de niaiseries de Toupinas (et qui se termine d'ailleurs par

la phrase :  
p. 22-23) c'  
avait dit d  
sous le no  
Toupinas e  
« Pode pas  
51. **Or.**  
treize porc  
il prétend  
porcs. —  
s'appelle p  
fréquemmen  
qualificatif  
52. **BM.**  
53. **Or.**  
structure, n  
Trinitat, et  
54. **Imp.**  
tant mervei  
recueil, il r  
55. **Imp.**  
56. Il s'  
57. Cf. d  
58. **Imp.**  
n° 10, 9 ma  
59. Cf. d  
60. **Imp.**  
Prades ne  
61. **Imp.**  
62. **Imp.**  
p. 62-73 et

la phrase : « Toupinas ne faguèt be maissos, mès ne cha garda caucuno per l'on que be », Arm. 1907, p. 29-30, repris Arm. 1942, p. 22-23) contient l'épisode, bien attesté dans le folklore français, des yeux arrachés aux moutons et jetés aux filles (sa mère lui avait dit de leur lancer des œillades), par lequel notre informatrice de Grandvals terminait son conte de Toupinas. — Mais c'est sous le nom de « Lou neci Grontoupi » que l'Arm. de 1925 publie une version parallèle à notre conte aubracien de Jean le Sot. — Toupinas est aussi dans cet Armanac attesté comme nom commun si l'on veut : cf. Arm. 1928, p. 59, où le renard dit au loup : « Pòde pas coumpta soubre un toupinas coumo tu... ».

51. **Or., Imp.** Phon. 65.26.2-3. M<sup>me</sup> Girbal explique le nom du héros de son conte par référence à l'épisode où Treize met ses treize porcs dans la porcherie du diable qui en possède également treize, et au moment de récupérer ses bêtes, dupera le diable : il prétend en effet reconnaître ses porcs au fait qu'ils ont un trou sous la queue... et se trouvera ainsi à la tête de deux fois treize porcs. — Dans le « Trésor des contes » d'Henri POURRAT (t. IX, p. 71-78 et 82-88) le héros de contes du cycle dit de Jean le Sot s'appelle pareillement Treize (les raisons données sont différentes). Le transfert de nom d'un héros de contes à l'autre s'observe fréquemment : cf. ainsi le héros de la version du T. 1696 (Jean le Sot) de M<sup>me</sup> Girbal qui s'appelle Jean le Fort, alors que ce qualificatif suggérerait une version du T. 650.

52. **BM.** Phon. 65.26.322 et 65.26.294.

53. **Or.** Certains petits contes facétieux, intégrés ici à nos tableaux de contes, pour des raisons parfois plus de style que de structure, n'en sont pas moins bien proches des anecdotes; il s'agit du conte des Voleurs dans le cimetière (Noémie Aygalenq, La Trinitat, et M. Vaylet, Saint-Chély), du conte du Bouc d'Aunac et du conte des Tripes (V<sup>me</sup> Girbal); cf. ci-après chap. IV, p. 74.

54. **Imp.** L'ouvrage de E. PLAGNARD, Vieux contes de l'Aubrac, contient, outre des thèmes communs, des versions de contes tant merveilleux que facétieux, non recueillis par nous; mais, vu le caractère pour le moins très « retouché » des textes de ce recueil, il ne me paraît pas opportun de les prendre davantage en considération.

55. **Imp.** MANDROU, 1964, De la culture populaire...

56. Il s'agit de M. Plagnard, de La Poujade, Condom, Av.

57. Cf. ci-après, chap. V, p. 79.

58. **Imp.** Cf. article-compte rendu par A. PERBOSC à la parution des Countes de la Tata Mannou dans le Journal de l'Aveyron n° 10, 9 mars 1902.

59. Cf. cependant ci-dessus, n. 43.

60. **Imp.** GUILHAMON, 1952, p. 63-64, où il est noté, à la date du 27 octobre 1780, que : « Les habitants de la Communauté de Prades ne comprenant pas le français, Mr de Richeprey n'a pu s'instruire avec eux... ».

61. **Imp.** MANDROU, 1964, De la culture populaire..., p. 32.

62. **Imp.** DUCOURTIEUX, dans ses dépouillements pour Limoges, ne signale aucune publication en langue d'oc; 1921, p. 1-15 p. 62-73 et 134-145.

## CHAPITRE IV

# ANECDOTES ET FACÉTIES

Alors que les deux précédents chapitres de présentation des matériaux recueillis traitaient pour ainsi dire exclusivement de l'ancien fonds narratif traditionnel de l'Aubrac, c'est un domaine à ce point de vue plus complexe qui est abordé ici; on examinera cette question plus en détail tout à l'heure.

Les pièces<sup>1</sup> ont un commun dénominateur de forme — elles sont courtes —, et de fond — elles sont généralement plaisantes —, l'agencement de la forme au fond aboutissant à cette structure « en pointe », caractéristique de l'anecdote, récit « piquant ». La fabulation y prend à partie les côtés de la vie qui prêtent à rire : un rire dont le registre peut être étendu, et qui peut détendre, fustiger, voire éduquer.

### I — LES OCCASIONS

« Comme je suis célibataire, des fois on me fait enrager », me dit M. Auguste Rouzeire, le plus jeune de mes conteurs d'anecdotes (il est né en 1922), « alors je m'explique par des histoires » :

« Par exemple, Marius et Olive, ils sont morts dans un accident de voiture et ils arrivent tous les deux en Paradis », où ils ont évidemment à s'expliquer avec saint Pierre qui n'est pas prêt à leur accorder une place ... jusqu'à ce que Marius s'avise de dire qu'il a été marié. « Ah, si t'as été marié, entre, tu l'as gagné, sûrement, le Paradis ». — Alors Olive, il dit : « Nom de nom, mais j'aurai encore une meilleure place que lui. Monsieur saint Pierre, moi j'ai été marié trois fois. — Allez, fiche-moi le camp de là ! Ici on n'a que les martyrs, mais pas les imbéciles » (La Graniboule, commune de Fau-de-Peyre, Loz., Phon. 65.26.306).

Histoire marseillaise moderne, sans doute... mais aussi conte-type n° 1516 C de la classification internationale Aarne-Thompson, dont « Fabula », la revue internationale trilingue des spécialistes du conte, recherchait, dans les « Anfragen » d'un de ses

numéros de 1964, des versions comparatives. Situation cocasse ? Au contraire, cas éminemment sympathique d'une littérature orale au service de la vie.

Tout le répertoire d'Auguste Rouzeire est à l'image de cette anecdote ... d'une anecdote. Répertoire non pas hérité<sup>2</sup>, mais construit, en prenant son bien à droite et à gauche : histoire lue par exemple sur cet « Armanac de Louzero » qui a paru jusqu'en 1957, histoire rapportée par son frère de quelque camp de séminaristes, histoires venues d'ailleurs encore :

« Nous avons un cousin qui aussi en recontait, un cousin qui était prêtre, il aimait ces histoires comme ça, et quand il en lisait quelqu'une, il me la racontait toujours ».

Répertoire non pas constitué de bric et de broc, mais filtré au bon goût du conteur, « adapté » comme il le dit lui-même, en fonction de son but qui est de divertir. Car A. Rouzeire est apprécié comme conteur aux noces :

« Dans les noces, le soir, on me dit : raconte une histoire. Alors j'en raconte parfois plusieurs à la fois, des histoires courtes souvent ». Et, comme il s'attend à la demande de son auditoire : « J'ai fait une liste sur un petit bout de carton », avec les titres seulement — qu'il glisse dans la poche de son veston — « Il faut que je fasse une liste, autrement je me rappelle pas » (Phon. 65.26.305).

Dans d'autres réunions<sup>3</sup> aussi son talent est de mise, partout où il s'agit de couper le temps en faisant agréablement diversion<sup>4</sup>.

Bien que je n'aie pas — je m'en suis expliquée en tête de cette contribution — recherché systématiquement le conteur d'anecdotes, certains informateurs n'en sont pas moins, fort heureusement, aussi des représentants de cette littérature orale bien vivante et qui peut continuer à s'épanouir dans des réunions collectives, de toujours comme les noces, de maintenant comme les banquets de conseillers municipaux<sup>5</sup>.

On peut avoir été conteur de contes de veillée et continuer d'être conteur d'anecdotes. Témoin M. Crueize, aux Salces. L'entretien que j'ai eu avec



lui est particulièrement instructif à cet égard. Nous parlions veillées, et comme si souvent, au bout d'un certain temps d'histoires de drac, trèves et autres diableries, je demandais : « Mais on devait raconter d'autres histoires aussi aux veillées, pas seulement des histoires effrayantes ? ».

C'est alors qu'il se mit à chercher dans sa mémoire « un grand conte » qu'il racontait autrefois aux veillées, mais « ça fait trente ans que je l'ai pas raconté »<sup>6</sup>. Il n'en convenait pas moins d'attendre, son « ça peut revenir » permettait tous les espoirs. Aussi, pour meubler l'attente, le cher homme enchaîna : « Autrement, des contes, je peux vous en dire. L'autre viendra en attendant ». Et il me raconta, à la file, l'un amenant l'autre, cinq contes attribués au « curé des Salces » (Annexes XXIV et XXV). Ces petits contes-là, auxquels il n'attachait d'ailleurs manifestement pas la même importance qu'à l'autre — son seul grand conte, « la Bête à sept têtes », hérité de son père et pour lequel il avait comme de la vénération —, il les avait encore bien présents à l'esprit, parce que, tout comme pour les deux chansons qu'il me chanta par la suite<sup>7</sup>, l'occasion de les dire revenait de temps à autre, dans les noces, ou à la fin d'un autre grand repas.

M<sup>me</sup> Raynal, de son côté, n'a raconté qu'en second lieu, parce que je l'y poussais, ses deux contes traditionnels de Jean (ici Pierre), le Sot et de la Chèvre menteuse (« La Chèvre de la Combe »)<sup>8</sup>; ce qu'elle a dit d'elle-même, ce sont les deux petits récits plaisants : « Le Joantou et la Catinou » qui voulaient se « démarier » et « Les pois et l'andouille »<sup>9</sup>; et même, en tout premier lieu, ce qui était son « morceau de bravoure » dans les grandes occasions et qui me causa une surprise dont je n'ai évidemment rien laissé paraître : « Le sermon du Curé de Cucugnan » !<sup>10</sup>. A vrai dire non le texte de Daudet, mais un remaniement, dû à qui ? Elle, du moins, ne l'avait jamais appris sur un livre<sup>11</sup>, mais le tenait de son père, qui l'avait d'ailleurs appris non seulement à sa propre fille, mais « à toute la jeunesse du côté de Saint-Urcize ».

« Je l'ai appris parce que mon pauvre père me le disait alors, ou en le disant dans les noces ou les réunions de famille ... jamais je l'ai pas copié du tout, du tout ». Elle l'avait juste « un peu récupéré » pour moi dans sa mémoire, « et puis je l'ai entendu même il y a pas si longtemps que ça » (Cougoussac, commune de Recoules-d'Aubrac, Loz., Phon. 65.26.274).

La déclamation, à des grands repas, tels que les repas de noces, de morceaux appris par cœur m'a été signalée à plusieurs reprises<sup>12</sup>.

Dans les longues journées des burons<sup>13</sup>, anecdotes et facéties peuvent aussi être de mise; le bédelier connaissait manifestement celles du cantalès Vaissade, puisqu'il lui en rappela l'une ou l'autre;

et, d'un buronnier voisin qui venait de passer, l'informateur dit bien que celui-là aussi en savait et qu'en se rencontrant il arrivait qu'on échange celles nouvellement acquises.

« L'occasion fait le larron », — et fait aussi l'anecdote. C'est-à-dire que c'est elle qui détermine le ton du répertoire; « ouvert » à toutes les oreilles — répertoire de noces par exemple — ou « fermé »<sup>14</sup>, c'est-à-dire réservé à des réunions masculines<sup>15</sup>, autrement dit gaulois.

## II — LE CONTENU DES RÉPERTOIRES

Ma base de travail est constituée de 36 pièces recueillies auprès de 8 personnes — 6 hommes et 2 femmes<sup>16</sup>.

Une rapide analyse de contenu des répertoires des « anecdotiers », telle qu'elle est esquissée dans le tableau 3 ci-après, amène à penser que les thèmes dominants<sup>17</sup> — déterminés évidemment d'une façon très générale comme le montrent les mots-clés inscrits dans la première colonne —, sont peu nombreux et, serait-on tenté de dire, vieux comme le monde. Ils peuvent être traités dans le « registre ouvert », colonne 2, ou dans le « registre fermé », colonne 3 : entre ces deux colonnes ont été réparties les histoires. Les séparations intermédiaires indiquent le passage d'un informateur à un autre. Pour certaines pièces, non dénommées par le conteur, c'est moi qui ai créé un titre<sup>18</sup>.

En consultant la dernière colonne, celle des totaux, il apparaît que la simplicité d'esprit sous ses deux formes : congénitale pour le niais, passagère et liée à sa classe d'âge pour l'enfant, se classe première, à cheval sur les deux registres. Mais il saute aux yeux qu'un des grands gagnants, c'est : « les curés », susceptibles d'être traités autant en registre ouvert qu'en registre fermé. Comme le dit plaisamment Vaissade : « Les pauvres curés, ils paient plus d'une fois; ils le savent bien ».

Le thème des femmes aurait certainement davantage penché du côté gaulois, m'a présence n'eût-elle pas agi comme un frein.

Le rapprochement, sous la catégorie des voisins, de l'histoire de la communion de la vieille protestante de la Lozère — « Les protestants, il paraît qu'ils communiaient dans le temps avec des châtaignes sèches », ce qui amène la pauvre vieille à s'exclamer : « Bougre de Bon Dieu, que tu as été dur ! » — avec les deux histoires d'Américains est saisissant : l'univers s'est bien agrandi.

Les résultats seront intégrés plus loin (Chapitre VI),

1 Thèmes dominants	2 Registre ouvert	3 Registre fermé (gaulois ou scatologique)	4 Totaux
Les niais	Le Jouantou et la Catinou (Phon. 65.26.280) Les pois et l'andouille (Phon. 65.26.281) C'est moi qui l'ai fait Le couteau (Phon. Enq. J.D.L.)	Batistou et l'ânesse (Phon. 65.26.330)	7 + 5 = 12
	Monsieur Causse (Phon. 65.26.301) La noce des gorges tordues (Phon. 65.26.308) Le miroir (Phon. 65.26.303)	L'âne et le coup de sifflet du train (Phon. 65.26.72)	
	Le juge et l'innocent (Phon. 67.6.6)	Le caretou (Phon. 67.6.3) L'anus (Phon. 67.6.4)	
Mots d'enfants	Qui nous a créés ? (Phon. 65.26.76) Les deux plus grandes fêtes de l'année (Phon. 65.26.88)		2 + 0 = 2
Les curés	Le cycle du curé des Salces : 1. La confession du berger des Ressenades 2. Les paillassons 3. Le Saint-Esprit à l'église 4. Le diable à l'église 5. La quête (Phon. 45.26.46 à 50) 6. L'agneau à la broche (Phon. 65.26.310) Le nid de corbeaux (Phon. 65.26.299)	Le curé et les corbeaux (Phon. 65.26.331) Le coup de fusil (Phon. 65.26.76)	10 + 3 = 13
	Les sermons du curé de Chanac (Phon. 67.6.12)	Le curé de Chanac (épisodes scatologiques) (Phon. 67.6.12)	
	Le curé de Cucugnan (Phon. 65.26.273)		
	La sueur du cantalès (note de terrain)		
Les femmes	A la porte du Paradis (Phon. 65.26.307) L'institution du sacrement de mariage (Phon. 65.26.306) Le nombre de sacrements (Phon. 65.26.306) Dans le train (Phon. 65.26.71)	La quittance (Phon. 65.26.75) L'autostop (Phon. 65.26.332)	4 + 2 = 6
	La communion de la protestante (Phon. 65.26.51) L'Américain et le chef de gare (Phon. 65.26.73) L'Américain à Paris (Phon. 65.26.74)		3 + 0 = 3

TABLEAU 3. — *Distribution des anecdotes par thèmes et par registres.*

dans la perspective d'une analyse d'ensemble des matériaux narratifs réunis, en tant qu'expression sociale de l'Aubrac. Il sera traité ici d'une autre question essentielle, d'un aspect caractéristique de ces anecdotes dont la mise en tableau m'a aidée à prendre pleinement conscience : l'hétérogénéité de provenance de cette section encore vivante de notre

littérature orale; hétérogénéité au niveau de certaines parties du tableau, rapprochant des histoires manifestement toutes récentes d'autres qui paraissent de vieux thèmes de fabliaux; hétérogénéité aussi, de façon plus concrète et vivante, au niveau de certains répertoires individuels, auxquels il faut s'arrêter ainsi un instant.

Le répertoire du plus âgé des conteurs d'anecdotes, M. Crueize, s'oppose, lui, à ce qui vient d'être dit. Constitué de cinq petits contes attribués au curé des Salces<sup>19</sup> et de l'histoire de la communion de la vieille protestante, il frappe, au contraire, par son homogénéité. Homogénéité qui est en liaison avec son caractère traditionnel. Dans l'article sur la *Littérature orale anecdotique* de Paul Sébillot cité dans le chapitre premier de la présente contribution, celui-ci mentionnait deux ouvrages ayant consacré une de leurs divisions à cette catégorie littéraire, sa propre *Littérature orale de la Haute-Bretagne* et la *Littérature orale de la Basse-Normandie* de J. Fleury. Or si Sébillot intitule sa division « L'esprit à la campagne » et Fleury la sienne tout simplement « Petits contes », les titres de leurs premières sous-divisions sont très voisins : « Propos sur les prêtres et propos de catéchisme » — « Prédicateurs et paroissiens ». Et quel est le titre global sous lequel pourraient être rassemblés les cinq premiers petits contes de M. Crueize sinon « démêlés entre le curé et ses paroissiens »<sup>20</sup> ?

« Les Jokes about Parsons » sont aussi une division de la classification internationale Aarne-Thompson, comme ils le sont et le seront du Catalogue des contes français. Il serait ainsi facile d'apporter des versions parallèles d'autres régions françaises et même d'ailleurs, à ce thème très aimé du folklore français et du folklore international, du « bedeau qui fait voir le Saint-Esprit ou les flammes de l'enfer dans l'église »<sup>21</sup> (cf. Annexe XXIV, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> histoires). « Le curé et ses paillassons » (Annexe XXIV, 1) a lui aussi son pendant, très proche, dans le curé de Buxerette dans l'Indre dont l'aventure est même passée en proverbe : « Il a perdu le compte de ses paniers »<sup>22</sup>, son pendant un peu plus lointain dans « Le calendrier du curé de Ville-dieu » : celui-ci compte les jours de la semaine non plus sur les paniers qu'il tresse, mais sur les œufs que pond très régulièrement, à raison d'un par jour, sa poule<sup>23</sup>.

Mais plutôt que de rechercher des versions parallèles à ces petits récits dans d'autres régions françaises, il est intéressant de rapprocher le conte dit par M. Crueize du curé qui fait voir le diable sous forme de bouc dans l'église et terrifie ainsi ses paroissiens, de celui, opposé et complémentaire, du « bouc d'Aunac » (Annexe XX) que nous a raconté notre conteuse principale, M<sup>me</sup> Girbal : là, c'est bel et bien le curé, après le bedeau, qui prend le bouc, monté en chaire, pour le diable, et qui plus est, est emporté par lui ! Proche de ton et de thème du « bouc d'Aunac » est « le conte des voleurs dans le cimetière », pièce de choix de Mlle Noémie Aygalenq à La Trinitat (Annexe XIX).

Le sonneur va jusqu'à abandonner — « maigre ou gras, le voilà ! » — le pauvre curé perclus de rhumatismes à l'être qu'il croit être le diable en train de croquer les morts, alors que ce n'est qu'un des deux voleurs en train de manger des noix en attendant son complice qui doit rapporter le mouton volé.

On voit par là qu'anecdotes et facéties se lient nettement par un côté au registre des contes facétieux traditionnels<sup>24</sup>.

M<sup>me</sup> Girbal a, dans son riche répertoire qui s'étend des petits contes d'animaux à ces petits contes plaisants en passant par des contes merveilleux et des contes facétieux longs et complexes, un autre petit récit qui est à citer au voisinage des anecdotes : c'est « le conte des tripes » (Annexe XXI)<sup>25</sup>. L'humour en est tourné à la fois contre le héros qui est un homme de la vallée et contre le curé en chaire.

En deux mots : le pauvre Coustoubi qui n'a pas eu le temps de finir ses *tripous* avant d'aller à la messe<sup>26</sup>, les a fourrés dans sa poche, — ce qui lui fait prendre pour lui le « Cachez vos tripes » que le curé, à trois reprises, lance du haut de la chaire à la paroissienne chargée d'enfants qui, dans le fond de l'église, donne à têter à son dernier-né. Anecdote plaisante dont M<sup>me</sup> Girbal fait un petit-chef-d'œuvre d'acclamation régionale et de rendu comique.

On retrouve ce récit, sous la plume de Mistral<sup>27</sup>, attribué à deux bastidons d'un hameau du terrain d'Eguilles venant un dimanche à Aix chargés d'un pichet de vin, — ce qui leur fait de même prendre pour eux le « Quittez le péché, mes frères ! » lancé par le curé du haut de la chaire. Bien mieux, on retrouve une « Bonne femme aux tripes » dans les *Joyeuses histoires de Bretagne* de Paul Sébillot<sup>28</sup>, dans une division intitulée « Les sermons facétieux », que le grand folkloriste fait précéder de quelques mots d'introduction. Ceux-ci sont, dans le contexte Aubrac, si intéressants, qu'il vaut la peine d'en citer le premier alinéa presque en entier :

« Les sermonnaires du moyen-âge étaient volontiers facétieux, et on rencontre chez les anciens écrivains des pages amusantes qui relatent les propos comiques débités en chaire. Henri Estienne nous a conservé le sermon du curé de Pierrebuffière, antérieur de trois siècles au « curé de Cucugnan » dont Roumanille raconta le prône plaisant dans *Li conte prouvençau*, et qui, traduit par Alphonse Daudet dans les *Lettres de mon moulin*, acquit tout de suite une popularité près du grand public. Depuis on en a rencontré de nombreuses variantes dans toutes nos provinces... »<sup>29</sup>.

Voilà le « curé de Cucugnan » de tout à l'heure qui, tel quel, appris par cœur, paraissait bien une pièce littéraire, remis dans une plus juste lumière.

Une autre pièce du répertoire de M<sup>me</sup> Raynal, pièce connue aussi de son mari, bien que rangée dans la catégorie des niais, peut être mentionnée ici : ce sont « Les pois et l'andouille ». Le pauvre niais, que sa mère avait laissé seul à la maison à surveiller le repas pendant qu'elle se rendait à la messe, va chercher celle-ci à l'église et interpelle le curé en chaire :

« Hé, l'homme du tonneau, il n'y a pas ma mère par là ? » Comme on veut lui imposer silence : « Chut ! chut ! » il s'exclame : « Il n'y a pas de chut, chut qui tienne ! Il faut que ma mère vienne ! Les pois sont dans le feu et l'andouille est au trou et il faut que ma mère vienne ! ».

Tout comme, dans les « Joyeuses histoires », la mère de la jeune pénitente bretonne à qui le curé avait dit : « Mortifiez votre chair », interpelle celui-ci dans son confessionnal :

« Pas de chut, chut, ni de chat, chatte, sourdez diquà (venez jusqu'à) la maison, et v'nez vâ le drère de ma fille, dans queul état o's' l'est mis, d'après ce qu'ous li avez dit hier au sa ! »<sup>30</sup>.

Une pièce du répertoire de M. Auguste Rouzeire appartient elle, nettement aux sermons facétieux, tout en illustrant le thème que Paul Delarue intitule : « Le curé et le sacristain (ou la servante) échangent des nouvelles sur un air de plein-chant pendant la messe ». C'est : « L'agneau à la broche » (Annexe XXV)<sup>31</sup>, dont le héros se trouve être à nouveau ... le curé des Salces, inquiet, jusque pendant la messe, vu la vieillesse de sa bonne, sur le sort de son déjeuner. On admirera le caractère pertinent de son sermon de Pâques qui débute sur la charité et se termine par : « Tourne l'agneau ! » ; ce qui permet au conteur de conclure : « Et il cria assez fort pour éveiller Marie, et Marie tourna l'agneau ».

Si je me suis attardée quelque peu à ces anecdotes de sermons plaisants, c'était pour en démontrer le caractère traditionnel, en même temps que la vitalité.

En effet, si on peut faire remonter ce genre de littérature orale, comme le rappelait Sébillot, jusqu'aux sermons du Moyen Age, on peut aussi le faire descendre jusque dans les Amicales aveyronnaises à Paris. Car si M. Paul Bernier a parodié au banquet 1964 de l'Amicale de Saint-Chély-d'Aubrac le sermon de l'abbé Ginisty de Lacalm (sur l'abus du marché noir) et l'annonce en chaire (sur le port du slip) de l'Abbé Mirabel de Vitrac<sup>32</sup>, que faisait-il d'autre sinon prolonger, sous une forme moderne, pour la plus grande joie de ses auditeurs Aubraciens de Paris, un genre vénérable qui, sous des formes traditionnelles, continuait à réjouir les gens au pays ?

Une autre pièce du répertoire d'A. Rouzeire : « Le nid de corbeaux » (Annexe XXVI) a, elle aussi, des racines traditionnelles dans le pays; on trouve ce thème en effet déjà dans les *Contes du Languedoc* de Lambert, recueilli à Saint-Frézal-d'Albuges, Loz.<sup>33</sup> et dans les *Curiosités patoises* de Forestier<sup>34</sup>, valables pour le milieu du siècle dernier dans la région de Séverac-le-Château : c'est dans les deux cas « un nid de merles » — que l'on retrouve ensuite dans les « Besucarietos » de l'Abbé Bessou<sup>35</sup>. Comment cette pièce se trouve-t-elle dans le répertoire de notre informateur, est-ce sans sortir de la tradi-

tion orale ou par l'intermédiaire d'un relais écrit et lu ? Il n'en sait souvent plus rien lui-même.

Si deux des anecdotes d'A. Rouzeire se retrouvent dans l'« Armanac de Louzero »<sup>36</sup>, pour la seconde : « Monsieur Causse », j'ai retrouvé une autre attestation écrite, plus ancienne, et provenant du versant opposé. Cet antécédent écrit se trouve, non pas directement dans les *Souvenirs de mon enfance* écrits par F. Momméja, Aveyronnais monté à Paris, sur son enfance entre 1875 et 1885 à Entraygues<sup>37</sup>, mais dans la Préface d'Ernest Plagnard à leur édition en volume; le récit apparaît glané « entre la poire et le fromage » auprès de M. Momméja, lui-même conteur de « désopilantes facéties ».

L'anecdote concerne « le palefrenier de M. Casses, hôtelier » à Entraygues. E. Plagnard, conscient peut-être du caractère traditionnel de cette pièce<sup>38</sup>, narre en patois cette anecdote qui est bien la même que celle de Rouzeire, acclimatée évidemment par notre informateur (ou sa source personnelle) au milieu Aubracien. M. Causse n'est plus comme M. Casses, hôtelier, mais « c'était le plus grand paysan du pays », et le héros — niais ou spirituel ? — de l'histoire n'est plus palefrenier, mais bouvier, ce qui change évidemment la nature des tâches qu'il accomplit. Mais le fin mot de l'histoire reste bien le même<sup>39</sup>.

En opposition à ces trois anecdotes du répertoire de notre si sympathique informateur qui ont caractère traditionnel et auprès desquelles on pourrait encore ranger « La noce des gorges tordues »<sup>40</sup>, la cinquième pièce « Le miroir », qui se gausse, de façon très plaisante d'ailleurs, des paysans qui n'ont jamais vu de miroir, me semble d'une autre veine.

Mais c'est qu'il est parfois difficile de se prononcer sur le caractère traditionnel ou, au contraire, sur la modernité d'une pièce de ce menu répertoire. Et les choses se compliquent encore bien sûr quand du registre ouvert on passe au registre fermé, dont les thèmes n'ont guère été admis dans les catalogues pas plus que les récits ne figurent dans les recueils ordinaires.

Deux des récits « fermés » du buronnier Vaissade, glissant dans la bonne manière des fabliaux sur les femmes (« La quittance, Annexe XXVII; « Le coup de fusil »), en association avec cette autre victime traditionnelle de notre verve gauloise : les curés — on pourrait s'amuser à paraphraser un mot célèbre : les femmes et les curés sont les deux mamelles de la gauloiserie — ont ainsi un air qui vient de loin. Ceci semble d'autant plus probable que deux autres récits de Vaissade, dans le registre ouvert, ont nettement ce caractère traditionnel : il s'agit à chaque fois d'une plaisante réponse de l'enfant au curé, en catéchisme (cf. Annexe XXVIII)<sup>41</sup> — les « Jokes about Catechism » sont connus de l'Arne-Thompson et on se souvient qu'ils constituaient une des divisions indiquées par Sébillot dans sa *Littérature orale anecdotique*.

Dans le répertoire de notre buronnier, les histoires

d'Américains à Paris, comme telles sans lien aucun avec la région, sont par contre de toute évidence modernes.

Est indéniablement moderne, dans le plus mauvais sens du terme, l'histoire de l'autostop racontée par M. Bros, qui vaut d'être mentionnée uniquement parce qu'elle illustre tout le chemin qui sépare la grossièreté de la gauloiserie; par contre les deux autres récits de cet informateur (le seul dont les récits recueillis n'appartiennent qu'au registre fermé), « Batistou et l'ânesse » et « Le curé et les corbeaux », viennent de plus loin (dans le temps s'entend) puisque nous en trouvons des variantes dans le recueil de *Contes licencieux de l'Aquitaine* de Galiot et Cercamons<sup>42</sup>.

En conclusion, l'hétérogénéité de provenance que nous avons ainsi constatée dans au moins trois des

répertoires d'anecdotiers, est à souligner, parce qu'elle semble avoir valeur symptomatique pour toute cette littérature orale anecdotique. Face à ce répertoire, immuable dans sa composition depuis sa constitution dans les années de son enfance et de sa jeunesse, de M<sup>me</sup> Girbal — fait qui manifeste de toute évidence le caractère hors de l'usage social actuel du conte —, les répertoires ici demeurent ouverts, ce qualificatif ne s'opposant pas, comme ci-dessus, à gaulois, mais signifiant qu'ils peuvent continuer à s'enrichir au hasard de tout ce qui se dit, se lit et même se voit. Tous ces chassés-croisés<sup>43</sup>, toute cette rapidité de changements ne rendront pas aisée la tâche des chercheurs de demain obligés peut-être de modifier leurs méthodes de travail en s'alignant, pour une part du moins, sur celles des sociologues<sup>44</sup>.

#### Notes et références du chapitre IV

1. Sur la distinction, pas toujours aisée, que nous avons cru nécessaire de faire entre l'anecdote et le conte facétieux, cf. p. 61.
2. Comme ce fut le cas pour la plupart des conteurs traditionnels du chapitre III.
3. **BM.** Par exemple les « kermesses » (informations Phon. 65.26.309).
4. **Or.** C'est bien « en situation » que M<sup>me</sup> Francine Lancelot a découvert A. Rouzeire au cours du bal organisé à Rimeizenc, Loz. momentanément fatigués, les danseurs demandèrent à Rouzeire de leur raconter une de ses histoires.
5. **Or.** Informations de M. Bros, Aumont, Loz.
6. **Or.** Sa fille, survenue par la suite alors qu'il racontait « la Bête à sept têtes » et qui connaissait ce conte que son père lui avait dit pendant son enfance, lui fit rectifier les « 30 ans » en « 20 ans ».
7. **BM.** « J'ai fait une maîtresse... » et « Louis-Philippe roi français... », Phon. 65.26.230.
8. **BM.** Phon. 65.26.283 et 285.
9. **BM.** Phon. 65.26.280 et 281.
10. **BM.** Phon. 65.26.273.
11. **Imp.** A noter que LOU GRELHET a publié dans l'Armanac de Louzero, 1923, p. 13-17, une adaptation en patois du célèbre sermon. La pièce de notre informatrice par contre est en français. — Cf. aussi JOURDANNE, 1899, p. 122-123.
12. **BM., Imp.** Informations de M. Alexandre Rocarie, La Montagne de l'Officier, Soulages-Bonneval, Av., qui y récitait des poésies patoises, œuvres personnelles, Phon. 65.26.238 à 240, ou tirées du félibre J. COCURAL, Phon. 65.26.241; et de M. Cavalier, Prades-d'Aubrac, Av., qui me dit avoir ainsi déclamé à un baptême récent une partie de « La Montée des vaches », long poème en patois dû au Vicomte d'Armagnac (ARMAGNAC d', 1910). Un Aubracien de Paris, dont le talent d'animateur est apprécié dans les Amicales aveyronnaises (cf. ci-après, p. 75), est réputé pour la déclamation de cette « Montée des vaches » dans sa totalité (10 minutes au minimum : Phon. 65.26.254), qu'il me dit avoir apprise de sa grand-mère de Curières sans jamais passer, quant à lui, par l'intermédiaire de l'ouvrage. Cf. Aubrac, T. IV, JEST et LAJOUX, Montagnes, p. 23.
13. **Imp.** Cf. Aubrac, T. IV, ROYER, l'Homme des burons, particulièrement p. 109.
14. **Imp.** Cf. le titre de la célèbre collection « Kryptadia ».
15. **Or.** C'est bien ce que pensait tel informateur quand il m'a dit : « J'en connais bien des histoires, mais elles ne sont pas assez propres pour vous ». Un autre — Jean Vaissade — s'en est tiré élégamment en faisant alterner une histoire gauloise en patois (que le co-équipier Alain Rudelle pouvait comprendre) avec une histoire anodine en français.
16. Peut-être convient-il de souligner cette disproportion entre les deux sexes.
17. Certaines histoires sont bâties sur un humour double, d'où la nécessité de déterminer, non sans arbitraire, des thèmes dominants.
18. **BM.** Pour les pièces enregistrées (soit la totalité moins une) nous indiquons leur n° de phonogramme à la Phonothèque Alpb.
19. L'un d'eux, dénommé dans le tableau « La Quête », se retrouve dans l'Armanac de Louzero (1954, p. 25 : « A las fabos ! Ch d'oli ! »).
20. Cf. Annexes XXIII et XXIV.
21. **Imp.** C'est le titre donné par Paul DELARUE à ce conte-type pour le Catalogue français.
22. **Imp.** LAISNEL DE LA SALLE, 1875, t. II, p. 20.
23. **Imp.** DE LA CLOCHE, 1888, p. 57-58.
24. Le thème est voisin de celui du fabliau d'Estula. Aucune place dans le tableau 3, p. 73 n'a été faite à ces contes plaisants de M<sup>me</sup> Girbal et de Noémie Aygalenq; ils avaient déjà été englobés dans ceux du chapitre précédent.
25. C'est le seul de ses contes à ne se rattacher à aucun n° de la classification Aarne-Thompson; non qu'il ne soit pas traditionnel, mais parce que cette classification pêche, pour beaucoup de thèmes facétieux, par omission.
26. **Or.** La conteuse se moque aussi du pieux rigorisme du Coustoubi : « Cet homme n'aurait pas voulu entrer pas seulement deux minutes en retard ! Ah non, non, non ! ». D'où, après les péripéties du conte, le mot de la fin : « Il dit : Quand je reviendrai eh bien, j'aurai mangé les tripes, ou alors je n'irai pas à la messe ».
27. **Imp.** MISTRAL, 1926, p. 46-49.

28. **Imp.** SEBILLOT, 1910, p. 309-310. — Précisons bien que nous ne pensons en aucune façon à la possibilité d'une influence livresque sur la conteuse; sous la similitude du thème, les différences sont nombreuses, le conte de M<sup>me</sup> Girbal étant, à mon avis, bien supérieur, d'un point de vue esthétique, à la version bretonne.

29. **Imp.** SEBILLOT, 1910, p. 209.

30. **Imp.** SEBILLOT, p. 286.

31. Cf. n. 36.

32. **BM.** Phon. 65.26.252 et 253.

33. **Imp.** LAMBERT, 1899, XXVI, p. 127-130. — Cf. aussi JOURDANNE, 1899, p. 126.

34. **Imp.** FORESTIER, 1900, p. 23.

35. **Imp.** BESSOU, 1948, p. 37-38.

36. **Imp.** « L'agneau à la broche » se trouve dans l'Armanac de Louzero, 1954, p. 16, sous le titre : « Biro l'agnol... » (cf. aussi JOURDANNE, 1899, p. 128) et « Bonjour Moussu Causse » dans l'Arm. 1954, p. 56. — L'Arm. de 1957 développe, mais sous une forme différente, l'anecdote citée ci-dessus de Marius et Olive au Paradis (p. 12-13 : « A la pouorto del Ciel »).

37. **Imp.** MOMMEJA, 1932, p. 7.

38. **Or.** L'humour né de la cocasserie du derrière montré aux gens se retrouve dans d'autres récits traditionnels. On pourra en rapprocher aussi cette attestation littéraire — tirée de BESSOU ? l'historiette est en vers patois — localisée « i; y a cent ans à Régambal-Haut » que nous a récitée le vieux Plagnard à la Poujade : trois coquins, c'est-à-dire trois garde-forestiers, allaient souvent s'y farcir la bedaine et le cantalès n'osait trop rien dire; la femme plus rusée, en les voyant venir, « malhonnêtement se troussa et sur la faisselle s'assit. — Bonjour, bourgeoise. Hé, que faites-vous ? — Hé, vous le voyez, je presse, et tout en pressant, elle montra son visage ».

39. **Or.** Lorsqu'en désespoir de cause, à la troisième fois, M. Causse, excédé par les demandes continuelles de son trop zélé domestique, lui dit de « mettre le derrière à la fenêtre », celui-ci le fait et à son maître qui lui demande effrayé : « Mais qu'auront dit les gens ? », il répond : « Eh bien, les voisins sont passés et ils m'ont dit : Bonjour M. Causse ». — C. Jest a entendu cette même histoire racontée par Emile Chassaly, de Vieurals, cantalès de Puech Cremat Bas; le héros en était M. Causse de Labro, commune d'Espalion, et le mot de la fin : « ... les voisins sont passés et ils m'ont dit : Vous avez bien mauvaise mine ce matin, M. Causse ! ».

40. **Or.** Marié et mariée, père et mère de la mariée, vu leurs respectives malformations, ne réussissent pas à éteindre, le soir des noces, la chandelle, qu'ils croient alors être ensorcelée; ils vont de ce fait chercher le curé et, devant sa réussite, s'exclament : « Quand même, ce que c'est que d'avoir un peu d'instruction ! ».

41. Notons que deux autres propos de catéchisme servent à Rouzeire à défendre son célibat contre les gloseurs; nous les avons de ce fait inclus dans le thème des « femmes » (« L'institution du sacrement de mariage » et « Le nombre de sacrements »).

42. **Imp.** GALIOT et CERCAMONS, 1907, p. 24-25 : « La bourre de l'âne » (suivi de la mention : Quercy, Toulousain) et p. 66-67 : « Piquez, oiseaux » (Quercy, Rouergue).

43. **Imp., BM.** Un exemple de ces chassés-croisés entre l'écrit et l'oral pourrait se faire à partir des *Besucarietos* de l'Abbé BESSOU. On sait que ce n'est que pour une part qu'ils sont puisés à la tradition rouergate (cf. ci-dessus « Le nid de merles ») et qu'ils sont pour l'autre empruntés aux *Proses d'almanach* de MISTRAL. Or l'imprimeur Carrère à Rodez nous assure que les *Besucarietos* alimentent encore un répertoire de noces. Ce qui pour certaines pièces aboutirait au schéma suivant :

Tradition provençale → Mistral → Bessou → Tradition rouergate

M<sup>me</sup> Peña nous a raconté, cf. Phon. 65.26.329, l'histoire du « sufficit » qu'elle se souvenait avoir lue. Elle se trouve en effet dans BESSOU, 1902, p. 243-253 : « Moussu Pinparlou et lou sufficit ».

44. **Imp.** BERNARD, 1964. C'est là une enquête du circuit de la consommation beaucoup plus que du circuit de la production. Or on sait qu'une telle dichotomie précisément n'a pas de sens en littérature orale traditionnelle.

## CHAPITRE V

# UN PEU D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE : QUELQUES REPÈRES COMPARATIFS

### I — A PROPOS DES RÉCITS LÉGENDAIRES

Claude Peyrot (1709-1795), le prieur de Pradinas, natif de Millau, l'ancêtre des félibres rouergats, dont les commentateurs se plaisent à souligner le sens des choses de la terre, a, dans ses *Géorgiques patoises* parues en 1781, dépeint « Les Quatre Saisons »<sup>1</sup>. Dans son poème dédié à « L'Hiver » il nous fait assister à une veillée dans une ferme. Or cette veillée constitue, pour le développement prévu ici au titre des récits légendaires, un fil conducteur parfaitement adéquat.

#### Les loups

C'est d'abord en tant que réalité que dans ce poème les loups sont évoqués, avant de l'être par une histoire, ... laquelle est bel et bien notre histoire-clou, recueillie une douzaine de fois sur l'Aubrac, du cabretaïre suivi par le loup. A vrai dire le cabretaïre est devenu « Jacques lou Menestrié »<sup>2</sup> et c'est aux sons du haut-bois qu'il met le loup en déroute, mais c'est bien toujours le même récit et, ce qui plus est, qualifié lui aussi, d'après une note de Claude Peyrot, d'« histoire véritable » !

Or ce qu'une rapide recherche bibliographique prouve, c'est que cette soi-disant histoire vraie est en réalité un thème « migratoire » (bien qu'il n'ait, à ma connaissance, pas été identifié comme tel) dont les attestations sur le sol français sont nombreuses. Obéissant évidemment à la loi d'acclimatation régionale des thèmes folkloriques, les ingrédients locaux varient.

La version du prieur de Pradinas avec son ménestrier revenant d'une fête votive, est proche ainsi du « Vioulounaire » d'Arre revenant de la « voto » de Vissec dans le Gard et émiettant la traditionnelle fougasse, tel que Mme Durand-Tullou l'a recueilli sur le Causse du Blandas

et communiqué à Claude Seignolle<sup>3</sup>. Dans le Tarn-et-Garonne d'après une version des manuscrits d'Antonin Perbosc, le héros est un tambourineur<sup>4</sup>. Et il est d'autres attestations encore dans la France de langue d'oc. Bien loin de là, en Franche-Comté, un correspondant du *Barbizier*, *Almanach populaire Comtois* a réuni sous le titre : « Le loup, la brioche et le violon », toujours la même histoire, en cinq versions, dont il dit exactement ce que nous pourrions dire des récits de l'Aubrac : « Ceux qui la racontent la présentent comme tout à fait vraie, ils en situent les lieux, les auteurs, l'occasion, presque la date, mais d'un témoin à l'autre, si le fond du récit reste le même, sans variation notable, ces précisions historiques varient absolument »<sup>5</sup>.

On rencontre encore le thème, un peu dévié, en Haute et Basse-Bretagne, et même en Belgique wallonne<sup>6</sup>. Qui sait s'il ne se trouve pas ailleurs<sup>7</sup> ? Et bien téméraire serait celui qui prétendrait lui assigner une région d'origine.

Si le poème de Claude Peyrot le situe immédiatement au Sud de l'Aubrac, avec les *Contes du pays d'Artense* du C<sup>t</sup> Juillard on le retrouve immédiatement au Nord, dans le Cantal; et c'est bien, derechef, « Le cabretaïre et le loup »<sup>8</sup>. Ernest Plagnard l'a évidemment inclus dans ses *Vieux contes de l'Aubrac*<sup>9</sup>, d'autant plus que, dans cette région Prades-Saint-Chély, l'histoire avait eu à nouveau les honneurs de la Muse. C'est le félibre Arthémon Durand, (né à Artigues-de-Bonnefon, commune de Saint-Chély-d'Aubrac, qui fut instituteur dans différentes communes de la région, dont notamment à Castelnau-de-Mandailles et écrivit, sous le surnom de « Picoral », des poèmes et des chansons en patois<sup>10</sup>) qui, cent cinquante ans après le prieur de Pradinas (dont il connaissait les œuvres), remit le thème en vers. « Lou loup et lou cobretaïre » parut dans l'« Annuaire de l'Amicale de Prades-d'Aubrac », de janvier 1934. Cette bonne fortune écrite du thème en renforça certainement la popularité<sup>11</sup>.

Mais précisément les attestations données pour des régions très éloignées sont là pour prouver qu'il s'agit bien d'un fait folklorique, probablement bien antérieur à ses manifestations écrites<sup>12</sup>.

Ce n'est pas la seule des histoires de loups qui fasse preuve de ce don d'ubiquité.

On se souvient<sup>13</sup> que le vieux Plagnard à La Pujade m'avait raconté l'histoire d'un loup embroché par un bouc tombant tous deux de haut sur un âne qui ramène son étrange chargement au village. Le pays d'Artense connaît la même histoire<sup>14</sup>; bien plus elle se retrouve, avec ces légères variantes qui sont précisément la preuve de l'authenticité et de la vitalité d'un fait folklorique, dans le Nivernais, où Paul Delarue la qualifie d'apologue et la rapproche fort justement des contes d'animaux<sup>15</sup>.

L'histoire de la femme trouvée un matin dans une « lochière » et qui s'en est tirée en laissant sa jupe aux dents du loup que racontait Vaissade (Annexe VI) pouvait apparaître d'abord comme une histoire arrivée. Mais — sans chercher bien loin — la voici elle aussi dans le Pays d'Artense<sup>16</sup>, où les deux protagonistes sont bien toujours une femme et un loup; nous la retrouvons également dans le Puy-de-Dôme, déjà contée par le Dr Paulin à Sébillot<sup>17</sup> à la fin du siècle dernier : c'est un tailleur ici qui y laisse sa culotte.

Les croyances et les récits concernant les louvetiers ou meneux de loups, déjà attestés pour le Rouergue par Affre dans son *Dictionnaire*<sup>18</sup>, ne sont pas davantage propres à l'Aubrac.

Il n'est que de se reporter au Sud-est aux faits réunis par Mme Durand-Tullou pour le Causse du Blandas<sup>19</sup>, au Nord, à l'étude déjà citée de Paul Delarue sur « Le loup dans le folklore nivernais »<sup>20</sup>. Le report aussi, vu le caractère diabolique du personnage, aux *Evangelies du diable* de Claude Seignolle, apportera des repères comparatifs<sup>21</sup>.

Même de menues représentations attachées au loup se retrouvent identiques ailleurs, prouvant parfois du même coup leur ancienneté lorsqu'elles sont devenues proverbiales.

Sébillot à la suite de Dommergues<sup>22</sup>, atteste comme « préjugé d'Auvergne » que : « Le loup ne peut ni retourner la tête ni fléchir la colonne vertébrale pour regarder derrière lui » (cf. ci-dessus p. 42). Mais dans le Bas-Vivarais aussi : « On croit que les loups ont les côtes placées en long », à tel point que « de quelqu'un de paresseux, on dit : A los costos en long commo lou lou »<sup>23</sup>. Et « de quelqu'un qui a la voix rauque, on dit : Aï vi lou lou ? »<sup>24</sup>, ce que le prieur de Pradinas attestait déjà, par une seconde note de bas de page, à son histoire du musicien suivi par le loup.

### Drac et diable

Revenons à « L'Hiver » et à la veillée dans la campagne millavoise dépeinte par Cl. Peyrot. Après les loups, qu'y évoque-t-on ?

« Lo mestro, en pétossen, nous débito sos proisos

Nous fosquet creyré, un ser, qu'obio troubat lou drac,  
Déguisat en chobal qué fosio pototrac ».

C'est bien lui, le drac, cet être envahissant encore si connu sur l'Aubrac, qui apparaît ici en bonne

posture parmi les thèmes narratifs dans un coin du Rouergue au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les attestations sur le drac dans la littérature folklorique sont extrêmement nombreuses. Les voici résumées aussi brièvement que possible, afin de situer à leur juste place les récits recueillis sur l'Aubrac. Ce qui — comme pour d'autres êtres fantastiques — complique la situation, c'est que être et dénomination ne se recouvrent pas entièrement, l'un peut changer alors que l'autre demeure, et inversement. Cette constatation justifie le plan du petit exposé comparatif suivant qui, dans une première partie, montrera sous quelles formes apparaît le drac, puis, dans une seconde partie, présentera quelques attestations démontrant que des manifestations identiques peuvent être le fait d'êtres légendaires diversement dénommés. Tout ceci, en restant dans des domaines géographiques relativement voisins de l'Aubrac.

Et d'abord quelles sont, d'après les matériaux que j'ai réunis, les manifestations essentielles du drac sur l'Aubrac ?

1°) c'est un diabolotin faisant ses tours dans les écuries et les étables, mais il est des moyens de le « coincer » (cendres, graines);

2°) c'est un être à métamorphoses : mouton ou agneau, souche, pelote de fil, d'où l'histoire de la robe qui se déroud;

3°) il prend la forme d'un âne ou d'un cheval qui s'allonge, essayant de noyer ceux qui montent sur son échine;

4°) une attestation sporadique lui attribue des lessives nocturnes<sup>25</sup>.

Tous ces faits ont leurs parallèles, attribués au drac, au-delà des limites de l'Aubrac :

#### 1°) *Le drac diabolotin*

Le *Dictionnaire* de Dérivière du Chatelet revient, à plusieurs reprises et longuement, sur le drac, attestant avec force l'existence de cette croyance en Cantal pour le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>. Or le drac y est présenté essentiellement comme : « Un petit diabolotin... qui se fait un bonheur de tourmenter tout le monde et surtout les bergers », ... « Il n'est pas de fermiers, pas de bouviers qui n'aient été un moment ou l'autre ses victimes », et plus loin il est dit « L'écurie est le palais du dra »<sup>27</sup>, mais « une écuelle contenant des cendres secrètement placée sur le rebord de la fenêtre » l'oblige à « tout remettre en ordre »<sup>28</sup>. C'est également comme : « Un esprit, une espèce de diable qui... s'amusait à faire des misères aux paysans et surtout aux pâtres, aux bouviers, aux vachers » que le présente Henri Dommergues, dans une étude que Sébillot avait publiée en français dans sa *Littérature orale de l'Auvergne*<sup>29</sup> même avant sa publication par Henri Dommergues lui-même dans « Lo Cobreto »<sup>30</sup>. Ici, si on mettait : « Dans les coins des tas de graines de lin », c'est que : « Le Drac tenait absolument à savoir le nombre de toutes les choses qu'il voyait ». C'est encore comme



jouant des tours au « boutillier » et à ses bêtes qu'il apparaît dans le récit inséré par Paulin Malga dans ses *Contes de chez nous*<sup>31</sup>; récit dont semble s'être inspirée beaucoup plus récemment Marie-Aimée MÉRAVILLE<sup>32</sup>. Notons ici que Deribier du Châtelet, Durif, Paulin Malga et à sa suite M.A. MÉRAVILLE font état de la possibilité de se rendre le drac propice, ce qui rapprocherait celui-ci du « servant » savoyard, avec lequel il partage d'ailleurs un certain nombre de traits, à en croire les croyances consignées par Van Gennep<sup>33</sup>. Pour la Lozère, l'« Armanac de Louzero » et B. BARDY attestent le drac comme chevauchant les juments et ne les rendant le matin que couvertes de sueur<sup>34</sup>. Pour le Sud de l'Aveyron, si la mention de Affre en 1858 est peu explicite : « A cette époque [il parle d'avant 89], encore peu de gens niaient l'existence du drac, esprit railleur au plus haut point, mais peu dangereux »<sup>35</sup>, celle de Vayssier, en 1879, dans son *Dictionnaire patois-français* le met nettement en relation avec les animaux, particulièrement les chevaux. Si la mention de Forestier en 1900<sup>36</sup> assignant le vieux château de Séverac comme résidence au drac, n'en dit guère plus, l'enquête de Julien à la même époque dans la région de Villeneuve témoigne que : « Ici on raconte dans les familles une foule d'histoires relatives au drac que les enfants écoutent toujours bouche bée » et parmi elles il en est où il tressait les crinières des chevaux et les « galopait »<sup>37</sup>. A la même époque, il tourmente le « baylet » dans le Rouergue quercynois<sup>38</sup>, se plaît dans les écuries du Gers<sup>39</sup>, et joue ses tours dans celles de la Montagne Noire; là aussi les habitants ont recours à la ruse du petit millet placé sur une planche de l'étable que le drac fait tomber<sup>40</sup>.

## 2°) La métamorphose

La métamorphose du drac en mouton (ou agneau) pour le Cantal du XIX<sup>e</sup> siècle est uniquement attestée par H. DOMMERGUES que reproduit SÉBILLOT<sup>41</sup>, mais ni par Deribier du Châtelet ni par Paulin Malga. Elle l'est pour la Lozère par l'« Armanac de Louzero »<sup>42</sup>. La transformation en bobine de fil adéquate à la robe de mariée est racontée par contre à la fois par DÉRIBIER et par SÉBILLOT, à la suite tant de DOMMERGUES que d'ANTOINETTE BON<sup>43</sup>. Pour le Sud de l'Aveyron, la métamorphose du drac en mouton est attestée dès 1874<sup>44</sup>, puis l'enquête Julien la signale à son tour, de même que celle en sac de pelotes de laine dont le lendemain il ne reste plus rien<sup>45</sup>.

## 3°) L'animal qui s'allonge

La dramatique histoire du drac en cheval, dont le dos s'allonge démesurément, n'est rapportée par aucun des trois ouvrages cités ci-dessus pour le Cantal, elle est cependant attestée pour la Haute-Auvergne, localisée à Molompize, par AUDIGIER<sup>46</sup>, le drac essayant de noyer les enfants dans l'Allagnon. Pour la Margeride, ALIX DE LA CHAPPELLE d'Apchier la raconte, très délayée, mais se terminant par une formule voisine des nôtres<sup>47</sup>. L'« Armanac de Louzero »<sup>48</sup> l'atteste aussi; l'un des garçons, dénommé l'Arnau, a l'idée de crier : « Drac, drago ou drap / De ciel per tu n'i o pas cap ! », le drac alors disparaît en disant : « Sous l'Arnau / Din lou trau / N'ennejabe nou ». L'histoire est rapportée également pour le Rouergue quercynois par GALABERT<sup>49</sup>, et l'un des petits enquê-

teurs d'Antonin PERBOSC l'a notée à Loze, dans le Tarn-et-Garonne<sup>50</sup>. Plus au Sud, dans l'Aude, c'est en âne noir que le drac se transforme et cette fois-ci il jette les enfants à l'eau (ils ne sont toutefois pas noyés), car il n'y a pas de signe de croix<sup>51</sup>. En Ariège, c'est en disant : « Drac, ou drap, en paradis pas de place pour toi », qu'un des enfants le fait disparaître<sup>52</sup>.

## 4°) Les lessives nocturnes

Les lessives nocturnes du drac signalées par NAUTON à Salles-Courbatiès (Av.)<sup>53</sup> l'ont été aussi par CONDUCHÉ pour la région de Villefranche-de-Rouergue<sup>54</sup> et par BLADÉ pour la région de Lectoure<sup>55</sup>.

Ce dernier trait est-il à rapprocher de représentations très différentes du drac, telles qu'elles sont déjà attestées au XIII<sup>e</sup> siècle ? Plusieurs auteurs<sup>56</sup> citent un texte latin de cette époque où les « dracae » — dont dériverait le mot drac<sup>57</sup> — apparaissent comme des esprits aquatiques vivant sous l'eau. Et certains recueils folkloriques relatifs à des régions relativement peu éloignées telles que l'Ardèche, la Corrèze, le Limousin<sup>58</sup>, dépeignent le drac comme un esprit des eaux<sup>59</sup> et des marécages.

La plupart des manifestations du drac ne lui sont cependant pas particulières, mais caractérisent, dans des régions voisines, des êtres diversement dénommés.

1°) Il n'est que de se reporter à la carte 1678 « Lutin » de l'ALMC de Nauton pour constater que le terme de drac donné pour l'Aveyron — parfois concurrence avec le terme tamarou —, pour le Cantal (pas de réponse pour la partie Est du département), et pour la presque totalité de la Lozère s'efface vers la partie Est de la Haute-Loire et de l'Ardèche devant le terme « lutin », ce qui n'empêche pas des manifestations très semblables dans les écuries (cf. les « Histoires de lutins » mentionnées en légende) qu'on peut aussi arrêter par la ruse d'« un plein paillass de grains »<sup>66</sup>.

2°) Le lutin ardéchois a de même des métamorphoses en agneau ou en peloton de fil ou de laine tout à fait semblables à celles du drac<sup>61</sup>; d'où aussi une attestation de l'histoire de la robe qui se découde<sup>62</sup>. Plus proche de l'Aubrac, et dans son stade le plus dramatique de robe de mariée qui se découde, cette histoire est relatée aussi pour le Carladez<sup>63</sup>. Ailleurs, c'est le diable qui se fait porter sous forme de mouton (Carladez<sup>64</sup>, pays d'Artense<sup>65</sup>, Aveyron<sup>66</sup>, Comberouger, Tarn-et-Garonne<sup>67</sup> et Montaigne-Quercy<sup>68</sup>) ou de pelote de fil (Eymet, Dordogne)<sup>69</sup>. Mais nous-mêmes avons déjà constaté sur l'Aubrac que le drac, dans ses métamorphoses, cédait parfois la place au diable.

3°) Il en est de même pour la métamorphose la plus impressionnante, celle en cheval qui s'allonge, dans laquelle une de nos informatrices voyait le drac, l'autre le diable. C'est sous le titre « Les 24 cavaliers du diable » que M. SUDRIÈS de Bozouls a rapporté ce récit à M. CLAUDE SEIGNOLLE, en le localisant dans la région de Laguiole<sup>70</sup>. C'est toujours au lutin, dans l'Ardèche, à Saint-Alban-sous-Sampzon qu'une métamorphose analogue est attribuée<sup>71</sup>. A La Fage, en Lozère, la « Dame blanche » prenait la forme d'une jument blanche, et le récit se déroulait très analogue<sup>72</sup>. Dardy, pour l'Albret, connaît un cheval sau-

vage, rouge, dans ce rôle diabolique<sup>73</sup>, et au Trou de Viviers à Narbonne c'est de même un cheval fabuleux. Jean Guilaine qui rapporte cette dernière légende à la suite d'autres auteurs<sup>74</sup>, va jusqu'à attribuer au « cheval-drac » un « caractère à peu près universel ».

Aussi que conclure de tous ces rapprochements sinon que l'Aubrac, dans ses représentations du drac, participe de croyances répandues bien au-delà et, ce qui nous touche davantage, concrétisées en des récits dont les aires de répartition, pour autant qu'on puisse les cerner, sont, elles aussi bien plus vastes<sup>75</sup>.

De même l'histoire, racontée par M. Crueize aux Salces, de ce danseur satanique et de sa pauvre victime a-t-elle son pendant dans « Le Bal » dont se souvenaient, au début du siècle, les vieux de la région d'Antignac dans le Cantal<sup>76</sup> et aussi dans ce récit du « diable au bal de Mialet » qu'on raconta à Claude Seignolle à Teyssieu dans le Lot<sup>77</sup>. Mais il semble bien, car nous pourrions alléguer des attestations régionales bien plus éloignées, que ce récit du diable danseur soit lui aussi un thème largement répandu, bien proche des contes légendaires en dépit de sa présentation comme histoire vraie.

### Les trèves

A la veillée de Cl. Peyrot, « la moyrino, ol cantou » raconte — « *lou souy, coumo sobès, biouso dem-prey trento ons* » — que son mari lui est apparu car il ne peut trouver la paix d'outre-tombe; autrement dit, une histoire d'âme en peine, de revenant, une histoire de trêve.

Avant d'apporter quelques références comparatives sur la trêve, une précision : le substantif féminin, souvent employé au pluriel, de trêve est une formation secondaire, dérivée du verbe *treba*<sup>78</sup>, dont le sens premier est fréquenter, rôder, puis faire du bruit. Ce que montre bien la définition donnée par Noémie Aygalenq : « Les trèves, c'était quelque chose qui trévait ». Ce verbe, qui peut s'employer transitivement ou intransitivement, n'a en lui-même rien de mystérieux et peut s'appliquer à des situations très ordinaires<sup>79</sup>. C'est le contexte qui le situe sur un plan naturel ou surnaturel (exemple : « Le diable trévait », comme me l'a dit M<sup>me</sup> Mélanie Hostalier, à Veyrès, Loz.).

La croyance à la trêve est attestée au XIX<sup>e</sup> siècle pour le Cantal par Dérubier du Chatelet<sup>80</sup>, selon lequel ce « fantôme lugubre inspire au Montagnard des terreurs bien plus vives » que le loup-garou. Pour l'Aveyron, le mot, et « la chose » sont attestés par A. Vayssier, puis par l'enquête Julien<sup>81</sup>. Plus récemment l'enquête Mazars, pour la région de Rignac, signale encore le souvenir de cette croyance comme vivace chez tous les informateurs<sup>82</sup>.

Deux ouvrages folkloriques attestent les trèves dans l'Ardèche<sup>83</sup>, tout comme Adrienne Durand-Tullou les a consignées dans le Gard<sup>84</sup>. Et au-delà, un vers de Miremont situe la trêve dans la vallée du Rhône<sup>85</sup>. Nous retrouvons la trêve en légende de la carte 1676, « Le purgatoire » de l'ALMC, puisqu'elle y est définie comme un « tapage insolite, souvent nocturne, qu'on attribuait à des revenants, des lutins, ou bien aux âmes du purgatoire ». Elle semble connue dans toute la région d'enquête de Nauton, c'est-à-dire en dehors des trois départements dont participe l'Aubrac, aussi en Haute-Loire et en Ardèche. Des enquêtes de Corneille Jest en ont retrouvé des souvenirs sur le Lévezou<sup>86</sup>.

La trêve nous a été, on s'en souvient, fréquemment racontée comme une farce.

Il en est ainsi pour « Mario de la Trébo », dans l'« Armanac de Louzero », 1932 (p. 49-50).

« Le diable en trêve » rapportée par Claude Seignolle dans ses *Evangelies du diable* pour la région de Rodez<sup>87</sup> est pareillement une histoire de farce, mais de farce qui finit mal, semblable à un des récits rapportés ci-dessus du vieux Marius Séguis de Bel-Air.

### Sorciers et fées

Au récit d'âme en peine de la « moyrino » dans « L'Hiver » de Cl. Peyrot, le muletier fait succéder une histoire de sorcier (se rendant au sabbat), puis le bouvier enchaîne avec une histoire de loup-garou.

Ces thèmes m'ont été aussi sporadiquement attestés sur l'Aubrac<sup>88</sup>. Ils ne sont évidemment pas davantage particuliers à notre région d'enquête.

Dérubier du Chatelet affirme : « Le peuple croit aux sorciers... Ces absurdités ne se voient plus, il est vrai, qu'au fond de nos montagnes; elles ont aujourd'hui presque disparu de la plus grande partie du département »<sup>89</sup>. Pour l'Aveyron, l'enquête Julien en 1900 notait encore : « Les sorciers ont joué un rôle considérable dans notre pays, la majorité des gens croient encore ici à leur pouvoir surnaturel » et il note un comportement analogue à celui que rapportait le vieux Dage à Alpuech : « On leur rend des services forcés pour ne pas les indisposer, on les ménage le plus possible de toutes les manières »<sup>90</sup>.

Il relate une histoire de mauvais sort jeté par une mendicante à qui on avait refusé du pain. La croyance aux sorts jetés par ceux à qui l'on a refusé l'aumône, attestée par un article sur « Les sorts auvergnats » dans le premier numéro de la « Revue d'Auvergne »<sup>91</sup>, nous en avons aussi rencontré le souvenir dans un récit enregistré auprès de M. Miquel à Curières.

Nombreuses sont aussi, dans le Dérubier du Chatelet, les localisations de la chasse volante dans le Cantal<sup>92</sup>. L'ALMC de Nauton<sup>93</sup> nous apporte, pour cette manifestation fantastique, le témoignage de quatre localités du Cantal (Landeyrat, Mauriac, Saint-Jacques-des-Blats, Saint-Simon), d'une localité de Haute-Loire (Brioude) et d'une autre de l'Ardèche (Rochepeule). On trouvera aux pp. 607

et suivantes des *Evangelies du diable* tout un faisceau d'autres récits sur la chasse volante glanés à travers nos provinces françaises, mais point n'est besoin de s'y attarder : il s'agit, comme chacun sait, d'un thème de folklore international.

On se souvient de l'ambiguïté des fées, jusque dans cette dénomination de « fachillièiras » qui leur est donnée sur l'Aubrac (cf. ci-dessus, p. 48). Elle est soulignée aussi par nos devanciers.

Déribier du Chatelet écrit : « Les fées existent encore dans les imaginations campagnardes. Ce sont d'anciennes sorcières »<sup>94</sup> et Sébillot : « Les légendes d'Auvergne parlent de fées locales... mais le souvenir qu'elles ont laissé n'est pas en général gracieux; elles diffèrent en cela de la Haute-Bretagne et d'une grande partie de la France »<sup>95</sup>. En 1900 Julien, pour l'Aveyron, note de même : « On attribue aussi à la fée (« lo fachilleiro ») un pouvoir assez étendu, elle pouvait faire du bien, ... elle pouvait aussi faire du mal »<sup>96</sup>.

Plus récemment l'enquête Mazars (Rignac) souligne l'imprécision des termes patois, ainsi que « l'absence presque complète de contes se rapportant aux fées », ce qui le « conduit à penser que celles-ci n'ont jamais tenu une grande place dans le folklore local »<sup>97</sup>. Constatation et réflexions qui rejoignent les nôtres pour l'Aubrac. On notera par contre que Charrié, pour le Bas-Vivarais, écrit que le folklore des pierres, souvent en liaison avec les fées, y est relativement riche. Et il dresse tout un relevé, qu'il estime même incomplet, de ces pierres des fées<sup>98</sup>.

### Gargantua

Charrié dresse pareillement une liste importante de pierres de géants et de Gargantua<sup>99</sup>. Des empreintes de Gargantua ont été relevées aussi en Lozère<sup>100</sup>. Quant à cette légende qui le fait boire dans le Bès, elle est rapportée toute semblable à l'Est en Lozère, où il boit à la Coulagno<sup>101</sup>, à l'Ouest dans le Rouergue quercynois où il boit dans l'Aveyron<sup>102</sup>, au Nord où il boit dans l'Allier<sup>103</sup>, au Sud où, mettant « un pied sur le clocher de Rodez, l'autre sur celui d'Albi, il allait boire... à l'eau du Viaur encaissé »<sup>104</sup>. On sait que les récits légendaires de ce personnage remplissent des volumes<sup>105</sup>.

### La châtelaine charitable

Même une légende aussi localisée et particularisée que celle de la bonne châtelaine d'Autun, dont la charité donna naissance à un tapis toujours vivace de pâquerettes, recueillie sur l'Aubrac et qui se trouve déjà consignée par écrit dans un ouvrage du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>106</sup>, se retrouve.

Sans aller bien loin, la charité de la marquise de Chabannes au château de Madic dans le Cantal est glorifiée

par Déribier du Chatelet d'une analogue façon; la pâte qu'elle portait dans son devantier se trouve changée, grâce au secours de la Vierge, en un bouquet de roses<sup>107</sup>. Acclimations locales, parmi d'autres probablement, d'un thème célèbre de légende hagiographique, attribué notamment à sainte Elisabeth de Hongrie.

Deux conclusions, me semble-t-il, s'imposent en fin de ce passage en revue, dans une perspective historiquement et géographiquement élargie, des documents réunis dans le chapitre II :

1°) ces récits, pour la plupart vécus et transmis comme « vrais », sont les manifestations narratives de représentations collectives bien traditionnelles, d'où, en dépit de leur particularisation, de leur individualisation, cette convergence et cet anonymat dont ils témoignent si largement;

2°) les limites de l'Aubrac ne démarquent pas ici une originalité régionale; la personnalité de l'Aubrac en matière de récits légendaires apparaît au contraire comme à définir en termes de participation à une culture commune bien au-delà de ses confins.

## II — A PROPOS DES CONTES

### XVIII<sup>e</sup> siècle

Une constatation s'impose au sujet de la veillée du prieur de Pradinas dont le déroulement a servi ci-dessus de fil conducteur : une fois évoqués ces thèmes narratifs dans lesquels ont été reconnus, énumérés dans le même ordre, les faits essentiels du chapitre d'histoires vraies<sup>108</sup>, le parallélisme entre son exposition et la nôtre s'arrête; autrement dit il ne fait pas la moindre allusion à la narration de contes, petits ou grands, tels qu'ils constituent la substance des chapitres III et IV. Cette absence complète ne peut manquer de frapper, face à la pluralité de thèmes « vrais » antérieurement évoqués; faudrait-il la considérer comme la consignation d'une absence effective des contes dans la tradition orale du Bas-Rouergue à cette époque ? Ce serait, à mon sens, aller trop vite en besogne; on touche là une des difficultés dans l'étude de notre domaine; face par exemple à un fait folklorique tel que la danse qui est un phénomène collectif, le conte, lui, apparaît davantage supporté par un petit nombre d'êtres, ce qui n'interdit pas, bien au contraire, la dépendance de tout un contexte collectif, mais peut faire passer aisément à côté de lui.

Peu après les *Géorgiques patoises*, voici, pour l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un autre témoignage

sur les veillées rouergates. Il est donné par Alexis Monteil dans sa *Description du département de l'Aveyron* en l'an X<sup>109</sup>.

Monteil commence par mettre en place, en premier lieu, fort justement, les dires des gens en relation avec leur vie de travail, ce qui nous a bien été donné aussi — c'est une occasion de le souligner — comme le thème premier des conversations de veillées<sup>110</sup>, duquel peu à peu seulement le narratif se dégagera. Monteil écrit ainsi : « Ils s'entretiennent du rapport de leurs troupeaux et des travaux des champs ». Puis : « Ils écoutent pour la centième fois, avec le même plaisir, les contes des grands voleurs, des revenans ».

Pour les revenants, Monteil est donc bien d'accord avec Peyrot. Quant à l'autre thème narratif, celui des grands voleurs, qu'en penser ?

Il peut faire allusion à l'insécurité des chemins dans les siècles anciens<sup>111</sup>, telle qu'elle a trouvé son reflet dans l'histoire de la fondation de la dômerie d'Aubrac (cf. ci-dessus, p. 49 et Annexe I). Ces récits peuvent aussi concerner, de façon plus récente, ces époques d'émigration intense, de migrations saisonnières<sup>112</sup>, toujours à pied — dont le souvenir est encore vivace dans l'esprit des anciens<sup>113</sup> — auxquelles des histoires d'attaques de grand chemin étaient, à en croire Affre, en effet liées. Celui-ci relate une de ces histoires, arrivée à « trois de ces émigrés du pays de Bedène ou de la Viadène qu'on appelait tous indifféremment des « ressaïres » — [qui] après avoir travaillé en Catalogne, regagnaient le pays natal, fiers d'apporter au logis un pécule péniblement amassé »; et cette histoire, Affre l'introduit par ces mots qui nous ramènent tout à fait au contexte de la phrase de Monteil<sup>114</sup> : « J'ai appris un fait qui eut autrefois du retentissement sur nos montagnes et qui prit place parmi les récits des veillées, à l'égal d'un conte de revenant »<sup>115</sup>.

Mais il n'est pas impossible non plus que Monteil fasse, par cette dénomination de « contes des grands voleurs », allusion effectivement à des contes au plein sens du terme, à savoir à ces aventures, diverses et semblables, autour du personnage facétieux fictif du « fin voleur »; de ces récits j'ai ci-dessus (p. 53) souligné la popularité dans la tradition orale française.

Monteil continue : « Les histoires de Richard-sans-peur, du Chaperon rouge et les centuries de Nostradamus y obtiennent plus de foi et y maîtrisent plus l'attention que les traités de la philosophie moderne ». Un conte est ici nommé et — on peut interpréter le passage dans ce sens — dans un contexte de lecture<sup>116</sup>. Voici qui semble donner raison à R. Mandrou, et qui pourrait s'interpréter comme l'existence, et la lecture à la veillée, de brochures de colportage aussi des contes de Perrault. Du thème du Petit Chaperon Rouge, toutefois, nous n'avons relevé aucune trace sur l'Aubrac, pas plus que de récit complet dans la littérature régionale.

En fait, Monteil et sa *Description de l'Aveyron en l'an X*, n'apportent pas d'autres matériaux sur le chapitre de la littérature orale.

## XIX<sup>e</sup> siècle

Pour le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on dispose d'un peu plus de documents. Rappelons que pour cette époque que j'ai directement intégré aux chapitres d'exposition les matériaux inédits qu'apportait la monographie de B. Cayla sur Curières.

Voici d'abord Forestier et son témoignage pour la région de Séverac-le-Château.

Il commence par faire allusion lui aussi aux thèmes de Perrault : « Avec Peau d'Ane circulaient, plus ou moins altérés, mais bien reconnaissables, les contes du Petit Chaperon Rouge, de Barbe-bleue et surtout du Petit Poucet ». Mais il ajoute : « Nous jugeons inutile de les reproduire ici »<sup>117</sup>. Ce qui est navrant — d'autant plus que le seul conte à thème commun avec Perrault (Peau d'âne) reproduit : « L'ouquieireto »<sup>118</sup>, c'est-à-dire La petite gardeuse d'oies, apparaît comme une bonne version de tradition orale<sup>119</sup>.

Il faut ainsi renoncer à tout un lot de contes merveilleux. Au titre des contes d'animaux et comme exemple des « histoires du renard toujours habile et du loup toujours dupé » qui ont amusé son enfance, Forestier livre une version de « Renard parrain » thème que j'ai recueilli à Grandvals<sup>120</sup>.

Mais c'est sur le chapitre des contes facétieux que cet auteur est le plus loquace.

Il reproduit *in extenso* ce qu'il appelle « le fabliau de Patantan »<sup>121</sup> et atteste ainsi dans le Sud-Aveyron — on le retrouve aussi, d'après la liste établie par Paul Delarue, dans le manuscrit Alfarc — le thème du profitable échange que m'ont narré d'un côté Mme Lacroix à Born, sous le titre voisin de « Monsieur de Patanou »<sup>122</sup>, de l'autre M. et Mme A. Raynal à Cougoussac<sup>123</sup>. Forestier fait une place de choix également au conte de Jean le Sot, la grande vedette de notre collecte de contes sur l'Aubrac<sup>124</sup>; et la niaiserie du héros s'exerce dans la partie centrale bien stable du conte sur un choix d'objets identique à celui que connaissent les cinq versions recueillies par nos soins. Si Forestier ajoute encore quelques épisodes à ce conte où la juxtaposition peut s'exercer à loisir, il le termine très exactement, comme Mme Girbal et M. Valadier, par le jeu de mots éminemment comique sur « barra la porto » et l'épisode, tout aussi truculent que chez Mme Girbal — « Mo mairé, ai besoun dé pissa... Ai besoun de coga »<sup>125</sup> — des voleurs sous l'arbre<sup>126</sup>.

Qu'offre, à la même époque, le versant opposé, le Cantal ? Dérivière du Chatelet met bien le décor en place : « Après le repas du soir, on se réunit dans la cheminée...; chacun s'occupe d'un menu travail, les femmes causent ou filent, les hommes parent des sabots ou tressent des paniers », il nous met même l'eau à la bouche : « Alors commence une

série de ces récits merveilleux ... qu'on ne se lasse jamais d'entendre »<sup>127</sup>, mais en fait de récits merveilleux, on a beau chercher, on ne trouve que des légendes et des histoires à faire peur. Durif dans son Guide n'a rapporté lui aussi que des récits légendaires. C'est bien ce qui m'a amenée, dans le chapitre introductif, à qualifier Antoinette Bon de pionnière en matière de contes pour le Cantal.

Si dans ses publications, échelonnées dans la RTP de 1886 à 1891, le légendaire domine également, il y a cependant là un conte intéressant au plus haut point, c'est ce conte des enfants perdus<sup>128</sup>, version orale du Petit Poucet de Perrault que j'ai relevée en trois versions (+ 1 fragment) sur l'Aubrac<sup>129</sup>, versions toutes localisées sur son versant Cantal-Lozère. Or si déjà l'homogénéité de ces trois très belles versions était frappante, la comparaison, absolument positive, avec la version d'Antoinette Bon en 1887 prolonge celle-ci dans le passé. Bien plus la confrontation des versions aubraciennes avec celles provenant de régions environnantes — comparaison facilitée par le *Catalogue du conte français*<sup>130</sup> —, prouve qu'il y a bien là, au Centre de la France : Haute-Loire<sup>131</sup>, Loire, Cantal<sup>132</sup>, Lozère<sup>133</sup>, une zone où s'est développée manifestement une rédaction particulière (ce que les spécialistes appellent un écotype<sup>134</sup>); la caractérise notamment le développement stylistiquement travaillé (formulette d'interrogation et dialogues) de la poursuite des enfants par l'ogre qu'arrêtent successivement diverses personnes complices. Or les versions aubraciennes semblent bien constituer la limite Sud de cette zone — la version recueillie à Saint-Laurent-d'Olt (Aveyron) par Lambert est différente<sup>135</sup>.

D'autre part, si l'on cherche à travers les 67 versions de France analysées par Paul Delarue, s'il est, en dehors de la zone continue qui vient d'être définie, d'autres versions encore présentant cet épisode caractéristique<sup>136</sup>, on constate qu'il n'en est que quatre : une dans le Cher<sup>137</sup> et trois dans le Nivernais<sup>138</sup>. Contentons-nous pour l'instant de ce résultat. Nous verrons plus loin vers quelle hypothèse de travail de plus vaste envergure il contribuera à nous orienter.

## XX<sup>e</sup> siècle

Pour le côté aveyronnais, l'enquête Julien en 1900, offre d'abord, dans la partie publiée, une description de la veillée :

« Pendant la veillée ils causent de choses indifférentes, ils parlent d'autrui et pas toujours en bien, ils chantent les vieilles chansons, des romances, ils racontent des histoires de revenants, du drap [sic], des contes de fées aux enfants transis de peur, ils se posent des questions facé-

tieuses, des devinettes, quand il n'y a pas de travaux bruyants, les enfants lisent une histoire intéressante »<sup>139</sup>.

Mise en place générale que complètent les pièces inédites du dossier VI « Contes et légendes » de l'enquête Julien. Ce sont là de très bons matériaux (cf. notre exposé de l'historique des recherches, ci-dessus, p. 36) recueillis avec une parfaite probité scientifique, certainement les meilleurs de ceux qu'a engrangés l'enquête 1900.

Il y a là huit titres, étant entendu que les deux premiers « Lou pastre et lou diables » et « Lou loup et lou roïnal » couvrent l'un et l'autre non pas un seul récit, mais tout un groupement de récits : le premier de contes de l'ogre dupé — en parallèle à certains épisodes du conte de Treize de M<sup>me</sup> Girbal<sup>140</sup> —, le second de contes du loup et du renard, dont un parallèle à un des récits de M. Valadier; puis viennent : « Lo perdu et lou roïnal », en parallèle aux contes du Renard, de la merlette et du chien de M. François Couderc; « Lou pastrou » qui commet avec son « estuflet » des dégâts proches de ceux relatés dans « Le sifflet » de M<sup>me</sup> Girbal; « L'homme del bocou et lou nople », thème du jeune homme qui, trompé dans la vente d'un animal, se venge, celui dont on se venge étant ici un seigneur, un noble, alors que le conte des Pères d'Aubrac, dont M<sup>me</sup> Girbal fait un chef-d'œuvre dramatico-comique, dépeint les moines d'Aubrac dans cette situation de dupeurs dupés; « Lou tessou, lou gal, lou cat, lou mouton et l'aouco », seul des titres de Julien non retrouvés par nous sur l'Aubrac, « Lou paysan et lou seigneur » — conte du paysan riche et du paysan pauvre dont nous avons du moins retrouvé des fragments — et, finalement, sous le titre de « Jon del mas de Pouli » notre conte facétieux par excellence de Jean le Sot.

Le cahier de Contes du Frère Ingène Marie, essentiellement relevés à Saint-Martin-de-Brousse, contient également quelques bonnes pièces.

« Lou Pescaïre e soun éfon » est une Bête à 7 têtes proche de notre version Crueize<sup>141</sup>, le conte de Jaquetou est proche du « Dancanet » de M. Saint-Léger, et « Louis Quotouorze » traite comme « le conte de Treize » de M<sup>me</sup> Girbal, de démêlés entre maître et domestique du type « anger-bargain ».

La comparaison des contes de l'Aubrac avec le relevé par types établi par Delarue de ceux contenus dans le manuscrit Alfaric, fait apparaître aussi quelques thèmes communs.

En résumé, les conteurs de l'Aubrac apparaissent ici comme partageant toute une tradition commune avec leurs voisins du Bas-Rouergue<sup>142</sup>.

Du côté lozérien, dès le chapitre I, je signalais que le dépouillement de l'« Armanac de Louzero », — paru en 1899, puis, avec quelques « trous », de 1903 à 1957 —, m'avait fourni, entre autres contes semblant puisés dans la tradition orale de la Lozère, des versions de thèmes que j'avais recueillis sur l'Aubrac; de ceux recueillis sur le seul versant Cantal-Lozère d'abord.

Ainsi le conte des enfants abandonnés dans la forêt y figure-t-il trois fois, les deux premières fois<sup>143</sup> sous la forme caractéristique (cf. ci-dessus) d'une aire régionale au Centre de la France, une troisième fois sous une facture ici inhabituelle<sup>144</sup>. Deux autres thèmes merveilleux sont encore à citer : « Plampougnet » (Arm. 1913, p. 44-49) qui partage son titre et son thème avec un conte de M<sup>me</sup> Girbal (Annexe XII), sans que le déroulement des aventures soit tout à fait le même; « Lou fabre de Tamino » (Arm. 1903 p. 20-23) et « Lou diable et lou fabre » (Arm. 1930, p. 35-38), tous deux plus proches de la configuration générale du conte-type du diable et du forgeron que ne l'est le « Dancanet » de M. Saint-Léger (Annexe XIII). Dans le registre des contes facétieux, « L'ogre de Gudet » (Arm. 1908, p. 18-22) et « Lou baillet del Diable » (Arm. 1925, p. 53-54) relatent des démêlés voisins de ceux du long conte de « Treize » de M<sup>me</sup> Girbal<sup>145</sup> et « L'ase, lou jal et lou chat » (Arm. 1937, p. 21-23) traite le thème des trois frères chanceux dont se souvenait le vieux Couderc au Manuel (La Trinitat)<sup>146</sup>. Le thème de Renard-parrain recueilli par nous à Grandvals<sup>147</sup> se trouve dans l'« Armanac » de 1904, ce périodique contenant d'ailleurs, tout au long de sa publication, de nombreuses autres aventures du loup et du renard dont certaines peut-être inventées afin de prolonger le cycle<sup>148</sup>.

Des trois contes — deux facétieux et un animalier<sup>149</sup> — retrouvés sur les deux versants de l'Aubrac, l'« Armanac » offre également des versions plus ou moins proches.

Ainsi le conte facétieux vedette de Jean le Sot est-il connu de l'« Armanac » à la fois sous la forme « Qu'aurais-je dû faire » qui est la nôtre et sous la forme « Qu'aurais-je dû dire » qui nous était attestée par B. Cayla à Curières, Av., au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>150</sup>. Le conte de l'échange profitable s'y retrouve à deux reprises<sup>151</sup>. Du conte du loup, de la chèvre et des chevreaux, l'« Armanac » apporte également deux versions, dont la première<sup>152</sup> est introduite par le conte de la chèvre menteuse que m'a rapporté M<sup>me</sup> Raynal à Cougoussac<sup>153</sup>, commune de Recoules, et dont la deuxième toutefois n'est peut-être que la réminiscence du conte de Grimm<sup>154</sup>.

### Comparaisons à partir du conte : Le loup, la chèvre et les chevreaux

Ce dernier conte va faire l'objet de quelques développements et imprimer une orientation précise aux comparaisons suivantes. Il va prouver, de façon pertinente, qu'une comparaison au seul niveau du déroulement très général des contes-types — que je continue à travers les recueils plus connus du XX<sup>e</sup> siècle, présentés dans le chapitre I (cf. ci-dessus) uniquement et brièvement en note<sup>155</sup> — est de peu de rendement, alors qu'une analyse descendant au niveau des détails peut aboutir à des différenciations extrêmement précieuses; elle est en effet susceptible de mettre à jour ces oecotypes régio-

naux, dont ci-dessus la formation particulière relevée dans l'épisode final du conte des enfants abandonnés, nous avait déjà fait pressentir l'intérêt.

Dans le conte du loup, de la chèvre et des chevreaux<sup>156</sup> j'avais été intriguée, dès le stade de l'enquête, par le fait que la formulette — mot de passe donné par la chèvre à ses petits en les quittant — et dont le loup, l'ayant entendue, va se servir — n'était pas la même dans nos quatre versions.

Les deux contes recueillis à quelques kilomètres l'un de l'autre, sur le versant Cantal-Lozère de l'Aubrac, ont une formulette presque identique (traduite) :

« Chèvres, chevrettes  
Ouvrez à votre petite mère  
Qui vient de Saint-Jean  
Se faire raccommode son petit pied en argent »  
(ou : « avec un fil d'argent »).

En effet, dans ces deux versions, l'épisode introductif relate comment la mère chèvre, ayant glissé et s'étant cassé la patte, décide d'aller se la faire raccommode.

Les deux versions aveyronnaises par contre (Soulages-Bonneval, Prades) ne connaissent pas cet épisode introductif de la patte cassée et leurs formulettes, tout en étant voisines entre elles<sup>157</sup>, s'opposent nettement à celle de tout à l'heure. Les voici (traduites) :

#### Soulages-Bonneval :

« Chevreaux, chevreaux  
Ouvrez-moi,  
Je vous apporte une pleine corbeillette de feuillettes  
d'aunle,  
Un plein petit pis de lait ».

#### Prades :

« C'est votre maman  
Qui porte ses pleines cornes de branchettes  
Et le plein petit pis de lait;  
Ouvrez-moi ».

Je m'étais déjà penchée sur ce conte, le plus aimé de nos contes animaliers français, à l'occasion d'une communication à un congrès international<sup>158</sup> et le rapide recensement établi à l'époque m'avait fait écrire que « la patte cassée comme motif de départ de la chèvre... est extrêmement fréquente, elle caractérise plus de 20 versions » — 27 exactement, soit plus du tiers des 75 versions recensées actuellement pour le Catalogue des contes français.

De ces 27 versions, toutes, à l'exception de deux, illustrent cet épisode introductif par une formulette dans laquelle la chèvre dit qu'elle revient de se faire arranger sa patte, le lieu étant fréquemment dénommé Saint-Jacques; un total de 18 formulettes tournent autour de ce prénom, ou plutôt de ce nom de saint, que le folkloriste landais Félix Arnaud croit pouvoir identifier à Saint-Jacques-de-Compostelle<sup>159</sup>.

Le report sur carte de ces 27 versions fait apparaître qu'elles ne se disséminent pas au hasard sur l'ensemble du territoire français, mais qu'elles se

groupent dans les départements ou provinces suivants <sup>160</sup> :

Loire-Atlantique - Vendée - Charente (Angoumois) - Poitou (Deux-Sèvres ou Vienne) - Vienne - Bas-Limousin (Haute-Vienne ou Corrèze) - Dordogne - Landes - (ceci à l'Ouest de nos deux versions Cantal-Lozère) - Cher - Nièvre - (ceci au Nord/Nord-est de celles-ci).

Les deux versions du versant cantalo-lozérien de l'Aubrac apparaissent ainsi comme reliées à une zone, discontinue il est vrai, dont par contre les deux versions du versant aveyronnais sont exclues. Tant à l'Ouest — Poitou, Charente — qu'à l'Est — Nivernais — de cette image cartographique, la densité des versions est assez forte, ceci parce que ces régions ont bénéficié, la seconde déjà au XIX<sup>e</sup> siècle en la personne d'Achille Millien, la première en notre milieu du XX<sup>e</sup> siècle grâce à la regrettée Geneviève Massignon, de collectes intensives.

En reprenant maintenant les 2/3 restants (48 textes) des versions françaises en mains, on constate que 29 <sup>161</sup> ne connaissent pas de formulette-mot de passe, que deux ont une formulette unique <sup>162</sup> en son genre, et une autre une locution trop réduite et quelconque pour pouvoir être retenue, mais que 16 versions par contre connaissent une formulette dont les deux éléments caractéristiques sont, comme dans nos deux versions aveyronnaises, les pousses tendres ramenées (aux cornes généralement) et le lait ramené dans les mamelles. Or, sous cette formulette, la formulette a été étudiée par un professeur belge, M. Elisée Legros et son article <sup>163</sup> nous permet de ranger, à côté des versions françaises, 4 versions wallonnes d'un côté, et une version de la Catalogue espagnole de l'autre.

En effet, faisant fi autant des frontières nationales que des frontières linguistiques, les formulettes conservent ici un air de parenté à travers les régions suivantes : Côtes du Nord - (Wallonie) - Moselle (une version de la partie germanophone, 2 de la partie francophone du département) - Meurthe-et-Moselle - Hautes-Alpes - Aveyron - Tarn-et-Garonne - Aude - Ariège - (Catalogue espagnole); soit - pourrait-on dire - une « zone » entourant la zone-éventail, largement ouverte vers l'Ouest, de tout à l'heure.

Si l'on se trouve bien en présence de deux groupes de formulettes, n'y aurait-il pas des formulettes-hybrides ? Il en est quelques-unes en effet.

Parmi les formulettes du premier groupe (patte arrangée), 4 versions nivernaises ajoutent la mention du pis plein de lait, alors qu'une autre version de ces manuscrits Millien et la version poitevine de Léon Pineau connaissent le bouquet de *brou* ou les cornes pleines de *brou*. Une mention spéciale revient à la version des *Contes de la Grande Lande* de Félix Arnaudin : elle additionne en effet en une formulette de 8 vers les 4 vers de la formulette patte arrangée (à Saint-Jacques) et les 4 vers de la formulette lait à la tétine et feuillage au bout de la corne,

et F. Arnaudin précise en note : « Certains conteurs ne donnent que les 4 premiers vers... » (pour lesquels seuls une notation musicale est donnée) <sup>164</sup>.

Cette constatation corrobore mes résultats, à savoir que deux groupes de formulettes nettement distincts se partagent, selon une image cartographique à première vue assez étrange, le territoire français — l'Aubrac participant à la fois de l'un et de l'autre —. Constatation qui, rapprochée de celle faite ci-dessus à propos du conte des enfants perdus, incline à supposer l'Aubrac en « position critique », au voisinage de limites susceptibles même de le traverser.

Dans les commentaires dont j'ai fait suivre, dans le Catalogue du conte français, tome II, l'analyse des 80 versions du conte-type 700 — dans lequel la petite du héros est le ressort de ses aventures, la plus constante étant celle qui le fait avaler par un bœuf ou une vache —, j'aboutissais aussi, pour ce qui est du nom du minuscule héros, à la constatation de zones plus ou moins homogènes, puisque j'écrivais (p. 615) :

«... Les noms de Poucet, Pouçot etc. se rencontrent dans 35 versions métropolitaines sur 79...; les noms faisant image avec « grain » se rencontrent dans 11 versions formant une zone absolument homogène dans le Sud-ouest de la France (Gascogne et Languedoc); les noms faisant image avec « poing » se trouvent dans 15 versions distribuées en une zone s'étendant du Dauphiné à l'Auvergne par le Lyonnais, zone que morcellent toutefois par endroits les formes Poucet ».

Or ce thème dont Van Gennep dit qu'il est « connu dans tout le Velay et la majeure partie de l'Auvergne » sous le nom de Plampougnat <sup>165</sup>, j'ai eu la bonne fortune de le recueillir en Aubrac, d'un côté en une très belle version de notre conteuse principale de Saint-Urcize (Annexe XII) <sup>166</sup>, d'un autre côté sous forme de souvenir, accroché au nom du héros et à une formulette, à Saint-Laurent-de-Veyrès, en Lozère. Or quel est en Aubrac le nom de l'enfant minuscule ? C'est Planpouit. A nouveau, comme ci-dessus pour le conte des enfants abandonnés dans la forêt, l'Aubrac — par deux attestations localisées sur son versant Cantal-Lozère — se raccorde à une zone allongée, morcelée il est vrai par endroits, située au Centre de la France et séparant jusqu'à un certain point le Nord du Sud.

Parvenue à cette étape de mes constatations et de mes réflexions, je me suis souvenue qu'un congrès de la Société d'ethnologie française, en 1951, avait choisi comme thème de travail : « Circulations et évolution culturelle », et que Paul Delarue y avait présenté une communication intitulée : « Quelques observations sur le cheminement des contes populaires et de leurs éléments ». En ayant repris en mains le résumé publié dans le Mois d'ethnographie

française<sup>167</sup>, j'eus l'heureuse surprise de constater que je rejoignais, à la modeste échelle de ces quelques matériaux aubraciens, les vues auxquelles ce maître décédé était parvenu, ceci aux trois paliers de la recherche :

— la vue d'ensemble du phénomène des écotypes régionaux exprimée par Paul Delarue dans la phrase suivante : « Les versions d'un même conte international ne se présentent pas comme un chaos sans cesse brassé et rebrassé, mais se groupent en rédactions particulières relativement stables qui correspondent à des unités nationales, ethniques ou géographiques, ce qui implique des cheminements assez lents et complexes, dont il est possible parfois de déterminer le sens »;

— la détermination de zones qui retrouvent partiellement appuyées sur d'autres faits, celles indiquées ci-dessus; Paul Delarue les identifie comme suit : « 1°, groupement Bassin de la Loire se prolongeant à l'Est au-delà des Alpes; ... 2°, groupement France du Sud-ouest »;

— l'exemple particulier. En effet, c'est la relecture de cette page de Paul Delarue qui m'a montré que je détenais dans les contes aubraciens une autre version capable d'appuyer les quelques faits rapprochés jusqu'à présent.

Paul Delarue, étudiant le conte du jeune homme et de la fille du diable, un des contes merveilleux les plus riches et les plus aimés de notre tradition française, établit que le Sud-ouest de la France se caractérise par un épisode introductif particulier (le héros est fils de négociants et se ruine, d'où emprise du diable), ainsi que par la dénomination de montagne verte donnée au lieu où le jeune homme doit aller rejoindre le diable, en opposition à la dénomination de montagne noire qui se rencontrerait dans des versions plus septentrionales. A vrai dire, à la lumière du recensement analytique du *Catalogue*, t. I, cette formation particulière semble atteindre au-delà du Sud-ouest, la Haute-Bretagne d'un côté, l'Ardèche de l'autre. Quoi qu'il en soit, alors que le *Catalogue* analyse deux versions rouergates — l'une de l'*Almanach rouergat* de 1926, l'autre des manuscrits Alfaric — qui toutes deux se dénomment « la Montagne verte » et qui toutes deux comportent l'épisode introductif du héros marchand (ou fils de marchand) ruiné, M<sup>me</sup> Girbal m'a conté une « Montagne noire » — c'est son conte le plus long, il dure 1 heure — avec une introduction différente.

En bref, là où le Rouergue rejoint la France du Sud-Ouest, l'Aubrac, dans sa pointe cantalienne, apparaît à nouveau comme lui tournant le dos.

La conclusion de Paul Delarue, affirmative bien qu'avec prudence, était que : « Les zones citées plus haut n'ont pas de limites linéaires précises ». C'est bien aussi ce qu'il faut souligner ici, en renonçant en conséquence, à toute présentation cartographique. Ajoutons que la zone France du Centre<sup>168</sup>, alléguée à plusieurs reprises, apparaît, selon les contes examinés, tantôt à prédominance centrale

ou avec prolongation vers le Sud-est (conte des enfants abandonnés et Planpouit), tantôt au contraire largement ouverte sur l'Ouest (conte des chevreaux). En effet, face à ces développements sur les écotypes régionaux et avant de les prolonger prudemment en « Conclusions », il convient de rappeler la mobilité, qui remonte haut dans le temps<sup>169</sup>, de la population de ces régions, telle qu'elle est mise en lumière dans ce volume par le texte introductif de J.-M. Guilcher sur « Les conditions de la culture traditionnelle en Aubrac »<sup>170</sup>.

### III — CONCLUSIONS

Si, en fin de ce chapitre d'histoire et de géographie, l'on essaye de tirer quelques conclusions, celles-ci s'ordonneront autour des réflexions suivantes :

1°) Les auteurs, tout comme mes informateurs, accusent l'existence plus ou moins générale et commune, de tout ce lot de « mémorats » évoqué dans la première partie du chapitre d'histoires vraies (cf. ci-dessus); mémorats dont nous avons reconnu le caractère mouvant, parfois (cf. les représentations du drac) dans un double sens puisqu'ils peuvent être peu spécifiques à la fois de la région considérée et de l'être mythique dénommé.

2°) Souvent les indications des auteurs consultés ne vont pas plus loin<sup>171</sup>, ou bien des indications, parfois esquissées, tournent court<sup>172</sup>, sans qu'il soit toujours possible de trancher si l'auteur n'a vraiment rien connu d'autre ou s'il a renoncé devant la difficulté de rendre justice à des récits longs et complexes; et l'absence de versions anciennes des contes oraux de l'Aubrac<sup>173</sup> est évidemment pour le chercheur particulièrement gênante.

3°) Si, en dépit de l'inexistence presque complète de publications de littérature orale du Rouergue, j'ai pu, grâce aux recherches dans les résultats inédits d'enquêtes, mettre à jour, au niveau de l'existence des thèmes, de nombreux prolongements vers le Sud des récits aubraciens, l'analyse détaillée de quelques contes m'a permis cependant d'avancer, faits précis à l'appui, l'hypothèse d'un Aubrac différencié du Rouergue, et raccordé plutôt au Centre de la France.

Mais attention !, est-ce bien tout l'Aubrac ? D'un côté, trois des contes qui ont donné prise ici à une analyse différentielle, ne sont représentés que par des versions provenant du versant Cantal-Lozère de l'Aubrac; d'un autre côté, le conte du loup, de la chèvre et des chevreaux, recueilli sur les deux versants, m'a amenée précisément à opposer ceux-ci.



rejetant l'un, le versant Cantal-Lozère, vers le Nord — ou plutôt vers le Centre de la France, et l'autre, le versant aveyronnais, vers le Sud.

C'est peut-être le moment de rappeler que le tableau de répartition de l'ensemble des contes collectés en Aubrac en plaçait le centre de gravité sur le versant Cantal-Lozère, le versant aveyronnais apparaissant plus pauvre. Et, en effet, j'ai cru percevoir, en enquête, comme une différence de résonance, à mes questions sur les contes précisément, entre les deux versants.

Cette différence de répondant, à vrai dire, n'a pas été ressentie comme une véritable opposition, mais plutôt comme si, sur le versant Cantal-Lozère<sup>174</sup> on touchait à une réalité à peine passée, une réalité d'hier, vivante encore dans la plupart des souvenirs; alors qu'en Aveyron, ce fonds, qui avait probablement existé aussi et dont, par ci par là, le souvenir affleurerait encore chez tel ou tel individu, semblait cependant presque enfoui dans l'oubli du plus grand nombre. A cette différence, qui se ramènerait ainsi à un décalage d'évolution, ne pourrait-on mettre en parallèle le décalage mis en lumière par certains de nos collègues<sup>175</sup> dans le domaine de la technique et de l'économie, entre les deux versants : « L'Aveyron s'étant porté en avant — pour reprendre les termes de Charles Parain — avec plus de rapidité et de résolution que la Lozère »<sup>176</sup>. Autrement dit, la stabilité du milieu traditionnel se serait maintenue plus longtemps sur le versant Est de l'Aubrac, maintenant ainsi plus longtemps en vie, même chez tous « les porteurs passifs de la tradition »<sup>177</sup>, le conte et son souvenir.

Ces résultats, doit-on essayer encore de les approfondir, de leur donner une plus grande envergure culturelle ? Leur confrontation avec ceux de certaines recherches de Charles Parain, menées à une échelle nationale, vont permettre, de moins à titre d'hypothèse, de déboucher sur de vastes horizons. A ce même congrès de 1951 de la SEF, rappelé ci-dessus, l'exposé de Charles Parain, intitulé : « La formation des frontières entre domaine français septentrional et domaine français méridional », notait : « En réalité, quand on y regarde de plus près, on constate qu'il existe (encore aujourd'hui) non pas deux France, mais trois France : du Nord, du Centre et du Sud »<sup>178</sup>.

Ces trois France, Charles Parain les avait déjà alléguées, sur la base d'un exemple précis : celui des récipients de vendange (mots et choses), au premier congrès de la SEF en 1948 à Colmar, où il concluait : « ... ce que cette étude permet encore de découvrir, ou plutôt de vérifier, c'est l'existence en France non pas de deux grandes aires de civilisation : France du Nord et France du Sud, comme on s' imagine généralement, mais de trois grandes aires. Entre les deux grands foyers de civilisation du Nord (de la Normandie à l'Alsace) et du Sud (bassin inférieur du Rhône et bassin de la Garonne) s'intercale une large zone médiane, plus retardataire, des rivages de l'Océan au Jura et aux Alpes du Nord »<sup>179</sup>.

Bien que rien, dans l'état actuel de mes recherches, ne permette d'affecter d'un plus fort coefficient d'archaïsme telle ou telle des zones de contes<sup>180</sup>, les résultats acquis par l'analyse différentielle ci-dessus semblent bien appuyer une telle vue tripartite, l'Aubrac participant à la fois de l'aire méridionale et de l'aire médiane de la France.

#### Notes et références du chapitre V

1. Imp. CONSTANS, 1909.
2. Imp. CONSTANS, p. 66 sq. — Repris par SOULIE, 1886, p. 119-120.
3. Imp. SEIGNOLLE, 1960, p. 266.
4. Ms. Atp 48.86, n° 117 : « Le tambourineur et les loups » (recueilli en 1899 à Comberouger).
5. Imp. Barbizier, 1962, p. 433-436.
6. Imp. SEBILLOT, 1968, III, p. 62.
7. Imp. C'est la question que nous posons à l'attention internationale dans notre article traitant de thèmes du loup non classés, TENEZE, 1968.
8. Imp. JUILLARD, 1953, p. 24-25. Accompagné d'une note de bas de page donnant une référence comparative pour la Picardie.
9. Imp. PLAGNARD, 1959, p. 56-57.
10. Imp. PLAGNARD, 1953. Notre récit est p. 238.
11. Six de nos versions (c'est-à-dire la moitié) proviennent de la région Prades-Saint-Chély. M<sup>me</sup> Lacroix, à Born, me dit : « Ça se racontait dans le pays, beaucoup », et M. Pouget, survenu sur ces entrefaites, à qui je demandais s'il connaissait aussi cette histoire, me répond : « Ah, oui, si j'avais pas connu celle-la... » et se met à la raconter aussi.
12. Nous concluons, dans la brève étude faite ailleurs de ce thème, sur l'ambiguïté inhérente à la relation entre le musicien (et le son qu'il tire de son instrument) et le loup, ambiguïté plus ou moins sensible selon les versions et qui maintient ce thème à mi-chemin entre le conte et la légende.
13. Cf. ci-dessus, p. 43.
14. Imp. JUILLARD, 1953, p. 25 : « Le loup, le bouc et l'âne ».
15. Imp. DELARUE, 1935, p. 15-20 : « Le loup dans le folklore nivernais », ici, p. 19.
16. Imp. JUILLARD, 1953, p. 23 : « La femme et le loup ».
17. Imp. SEBILLOT, 1898, p. 92 : « Le tailleur et le loup ».
18. Imp. AFFRE, 1903, art. « Loups ».
19. D'après des notes sur l'« Elevage ovin sur la Causse du Blandas », communiquées en prêt par l'Auteur.
20. Imp. DELARUE, 1935, p. 16-18.

21. **Imp.** SEIGNOLLE, 1964, p. 279 ss. « Ce qu'on raconte encore sur les loups ».
22. **Imp.** SEBILLOT, 1903, p. 71.
23. **Imp.** CHARRIE, 1963, p. 175-176. — Cf. aussi Armanac de Louzero, 1928, p. 52, où il est dit de trois compères qui ne voulaient pas travailler : « ... *mes abiou los costos del long et un pic dinc cado mo...* ». — Cf. aussi SEIGNOLLE, 1964, p. 281 (Yonne).
24. **Imp.** CHARRIE, 1963, p. 175-176 et SEIGNOLLE, 1964, p. 283 (d'après J. et R. TRICOIRE, 1947, *Folklore du pays de Montségur*, Paris et Toulouse). — La croyance que le loup agit sur la voix est déjà attestée dans l'Antiquité. Cf. SEBILLOT, 1968, III, p. 24 ss. qui cite Virgile, *Eglogue IX*, vers 53 et 54, et Pline, *Histoire Naturelle*, VII, XXXIV.
25. **Or., Imp.** Informations de Marie Bonal, Prades, Av. Toutes ces manifestations ont été consignées également par Plagnard dans ses *Vieux contes de l'Aubrac* (Le drac, Le loup-garou, p. 47-57), toutefois délayées en des récits qui n'ont plus rien de populaire dans leur forme. L'un d'eux, où le drac pose un ballot de toile sur la poitrine d'un dormeur lui occasionnant par cette oppression de la poitrine, des cauchemars (p. 53-57), illustre une croyance dont je n'ai pas retrouvé de trace, mais qui est confirmée par un témoignage valable pour l'Aubrac, recueilli par Cl. Seignolle auprès de M. Sudriès, à Bozouls sur le Causse (SEIGNOLLE, 1964, p. 75, 1959, p. 25); et plus au Sud, pour la région de Villeneuve, par l'Enquête Julien 1900 (*Enquête folklorique...*, 1958, p. 176). Le chanoine GAIDOU (1952, p. 65) n'accorde que quelques lignes au drac.
26. **Imp.** DERIBIER DU CHATELET, 1852-1857, t. II, p. 409 : « Parmi une foule de contes qui sont devenus des croyances pour les Cantaliens, celui du dra se trouve universellement répandu dans nos contrées ». Cf. aussi DURIF, 1861, p. 548.
27. **Imp.** DERIBIER DU CHATELET, 1852-1857, t. II, p. 191-192 (chap. Religion); p. 126 (chap. Mœurs et coutumes du Cantal).
28. **Imp.** DERIBIER DU CHATELET, 1852-1857, t. II, p. 126.
29. **Imp.** SEBILLOT, 1898, p. 196-201 : Le drac.
30. **Imp.** DOMMERGUES, 1927, p. 63-67 : Lou Drat.
31. **Imp.** MALGA, 1909, p. 75-84 : Le Drac.
32. **Imp.** MERAUVILLE, 1965, « Trois contes... ».
33. **Imp.** VAN GENNEP, 1932-1933, p. 549-552, cité par SEIGNOLLE, 1964, p. 85-87.
34. **Imp.** Cf. notamment Armanac 1926, p. 17-18, *Lou Drac*, où sont attestées aussi les deux croyances liées généralement au personnage : « Lou Drac es fourçat de laissa laz causos coumo les a troubados » et : « Despiei que sonou l'Angelus, s'es cabit dins l'anfer et n'es pas gaire sourtit ». — BARDY, 1960, p. 24.
35. **Imp.** AFFRE, 1858, II, p. 69-70.
36. **Imp.** FORESTIER, 1900, p. 9-10.
37. **Imp.** « Enquêtes... », 1958, p. 176.
38. **Imp.** GALABERT, 1903, p. 14.
39. **Imp.** BLADE, 1886, t. II, p. 261-265, cité par SEIGNOLLE, 1964, p. 76-77, n° LXII : Le Drac (commune de Lectoure, Gers).
40. **Imp.** CHESNEL, 1839, p. 356, cité par SEBILLOT, 1968, III, p. 118 et p. 486.
41. Cf. ci-dessus n. 29 et 30.
42. **Imp.** Armanac 1932, p. 21-23, attribuée au Dracou (distingué du Drac); cf. ci-dessus chap. II, n. 29.
43. **Imp.** DERIBIER DU CHATELET, 1852-1857, II, p. 192 (chap. Religion). — BON, 1887, Un peloton de fil..., p. 179.
44. **Imp.** SEBILLOT, 1968, II, p. 417, citant Abbé LAFON, in : Congrès scientifique de France, Rodez, 1874, t. II, p. 41.
45. **Imp.** Enquêtes..., 1958, p. 176.
46. **Imp.** SEBILLOT, 1968, II, p. 356, citant AUDIGIER, Coutumes et croyances de la Haute-Auvergne, p. 45.
47. **Imp.** LA CHAPELLE D'APCHIER, 1946, p. 214-225, Un conte de Gévaudan, « Le Draye » et le « Gloria Patri ».
48. **Imp.** Armanac 1947, p. 14-16, Lou Conte del Drac. Arm. 1929 (p. 31) contient aussi un récit de transformation du drac en cheval blanc se moquant d'un voyageur nocturne, mais sans le trait de l'allongement démesuré. Il en est de même dans le poème « Lou Drac » de Calelhou, « Journal de l'Aveyron », n° 27, 29 mai 1943.
49. **Imp., Ms.** GALABERT, 1903, p. 14. — M. Jacques Bousquet me communique d'autre part, pour la région de Rodez : « On parlait surtout beaucoup du « drap », par exemple quand il s'allonge sur un ruisseau pour faire passer des écoliers. Quand ils sont sur son dos, il se raccourcit brusquement ».
50. **Imp.** PERBOSC, 1954, p. 126-127, La légende du Drac.
51. **Imp.** JOURDANNE, 1899, p. 21, cité par SEBILLOT, 1968, II, p. 306.
52. **Imp.** Almanach ariégeois, 1898, p. 45, Le Drac.
53. **Imp.** NAUTON, 1961, en légende de la carte 1678, Fée-Lutin.
54. **Imp.** CONDUICHE, 1945, p. 102-103.
55. Cf. ci-dessus n. 39.
56. **Imp.** SEBILLOT, 1968, I, p. 141; MISTRAL, 1932, I, p. 178; Guide de la France..., 1964, p. LXII-LXIV.
57. **Imp.** Cf. cependant GSELL, 1959, p. CXCVCXCXVIII.
58. **Imp.** CHARRIE, 1963, p. 226; LEO, 1870, p. 208; VINATIER-LAFOND, 1965, notamment p. 296-297.
59. **Imp.** Cf. aussi : MISTRAL, 1859, chant VI; BERENGER-FERAUD, 1887, p. 159-163.
60. **Imp.** Cf. aussi CHARRIE, 1963, p. 223.
61. **Imp.** NAUTON, 1961, III, en légende de la carte 1678, et CHARRIE, 1963, p. 223.
62. **Imp.** CHARRIE, 1963, p. 224.
63. **Imp.** DURANTON, s.d., p. 104-105.
64. **Imp.** DURANTON, s.d.
65. **Imp.** JUILLARD, 1953, p. 20-21.
66. **Imp.** CALELHOU, 1963, p. 192. — J. Bousquet a l'amabilité de me préciser que M<sup>me</sup> Eugène Séguret (alias Calelhou) est née à Privezac près Rignac, Av.
67. **Ms.** Atp 56.35 (A. PERBOSC), n° 108, Le diable changé en mouton.
68. **Imp.** SEIGNOLLE, 1964, p. 69-70 et 1959, p. 24.
69. **Imp.** SEIGNOLLE, 1964, p. 108-109 et 1959, p. 24-25.
70. **Imp.** SEIGNOLLE, 1964, p. 62-63 et 1959, p. 35-36.
71. **Imp.** CHARRIE, 1963, p. 222.
72. **Imp.** BARDY, 1960, p. 19.
73. **Imp.** DARDY, 1891, t. II, p. 77.
74. **Imp.** GUILAINE, 1963.

75. **Imp.** Tel était bien l'avis aussi d'Antonin PERBOSC, 1941, qui a relaté la plupart des représentations et des récits traités ici, et la première phrase suffirait à décourager toute éventuelle tentative de cartographie : « Parmi les nombreux êtres imaginaires de la mythologie populaire, le plus fameux est sans doute le Drac, connu dans toutes nos provinces sous ce nom ou sous d'autres, le plus souvent les mêmes en français et en langue d'oc ».
76. **Imp.** MALGA, 1909, p. 67-74 : Le Bal.
77. **Imp.** SEIGNOLLE, 1964, p. 20-21; et 1959, p. 71-72.
78. **Imp.** ALIBERT, 1935, t. II, p. 221.
79. **Imp.** MISTRAL, 1932, art. Treva.
80. **Imp.** DERIBIER DU CHATELET, 1852-1857, II, p. 192 (chapitre Religion).
81. **Imp.** Enquêtes..., 1958, p. 175.
82. **Imp.** Enquêtes..., 1958. Appendice 2, Les esprits, p. 312.
83. **Imp.** CHARRIE, 1963, p. 225-226; BOURRETTE, 1938, p. 54-55.
84. **Imp.**, **Ms.** SEIGNOLLE, 1964, p. 599-600, citant A. DURAND-TULLOU, Un milieu de civilisation traditionnelle (thèse ms).
85. **Imp.** MISTRAL, 1859, Chant V : « Sur le pont de Trinquetaille, les trèves, cette nuit-là, dansaient ».
86. A La Carreyrie et à Bouloc, commune de Salles-Curan, Av.
87. **Imp.** SEIGNOLLE, 1964, p. 68-69; et 1959, p. 16-17.
88. **Imp.** PLAGNARD, 1959, p. 55, évoque : « La chasse volante du terrible seigneur Odilon » qu'il lie au drac puisqu'il écrit : « Le drac fait revivre par ses onomatopées cette vénerie endiablée ».
89. **Imp.** DERIBIER DU CHATELET, 1852-1857, II, p. 190.
90. **Imp.** Enquêtes..., 1958, p. 177.
91. **Imp.** TREMOLIERE, 1839, notamment p. 218.
92. **Imp.** DERIBIER DU CHATELET, 1853-1857, entre autres I, p. 271 (Bonnac, canton de Massiac, arrondissement de Saint-Flour), I, 303-304 (Breznos, canton de Pierrefort, arrondissement de Saint-Flour); cf. aussi II, p. 126 ss. sous : « Mœurs et coutumes du Cantal ».
93. **Imp.** NAUTON, 1961, III, c. 1678, légende.
94. **Imp.** DERIBIER DU CHATELET, 1852-1857, II, p. 191; cf. aussi II, p. 126.
95. **Imp.** SEBILLOT, 1898, p. 171. Sébillot atteste aussi (p. 180-181) la croyance à la vertu de l'Angélus qui nous a été si souvent affirmée en Aubrac.
96. **Imp.** Enquêtes..., 1958, p. 176.
97. **Imp.** Enquêtes..., 1958, p. 308.
98. **Imp.** CHARRIE, 1963, p. 184 ss. Cf. aussi p. 219 : « Les fées ou fades sont méchantes en général... ».
99. **Imp.** CHARRIE, 1963, p. 191-193.
100. **Imp.** DONTENVILLE, 1959.
101. **Imp.** MONTEIL, in Lou País, 1963, janv.-fév.
102. **Imp.** GALABERT, 1903, p. 15.
103. **Imp.** BON, 1889.
104. **Imp.** LACOMBE, 1925, p. 55.
105. **Imp.** SEBILLOT, 1883, p. XXI : « Il n'y a en France aucun personnage populaire dont le nom soit si universellement connu ».
106. **Imp.** SOULIE, 1886, p. 15-16.
107. **Imp.** DERIBIER DU CHATELET, 1852-1857, II, p. 127-128.
108. **Imp.** A noter aussi que « Rebenans, fachilheiros, drac, trebos... » sont évoqués au chant IV d'Al Brès a la Toumbo de l'Abbé J. BESSOU.
109. **Imp.** MONTEIL, 1801, I, p. 26.
110. **Ms.** Cf. aussi B. CAYLA, p. 238 (chap. Veillées) : « Les choses touchant l'agriculture avaient la première place ou la plus large part dans ces entretiens ».
111. **Imp.** AFFRE, 1850, p. 184-191. Cf. aussi les Routiers ou Malandrins qui sévirent dans le Rouergue à la fin du XIV<sup>e</sup> et au début du XV<sup>e</sup> siècle.
112. **Imp.** Cf. ci-dessus GUILCHER, Les conditions de la culture traditionnelle en Aubrac.
113. Nous avons à plusieurs reprises interrogé sur les éventuelles traditions orales que les migrants auraient pu rapporter d'Espagne ou du Languedoc, mais sans succès.
114. **Imp.** Il n'est pas absolument interdit de penser que c'est la renommée du voleur d'Alpuech, dont AFFRE donne comme période d'exploits les années 1789 à 1806, qui amena sous la plume de MONTEIL le qualificatif de *grand* (s voleurs).
115. **Imp.** AFFRE, 1903, sous vocable « Emigration ».
116. **Imp.** L'Histoire de Richard-sans-peur, fils de Robert-le-Diable, est le titre d'une brochure de colportage largement diffusée (cf. NISARD, 1864, II, 436 ss.). Elle fait suite à celle de Robert-le-Diable dont Paul DELARUE écrit que : « Diffusée d'abord par les prédicateurs et les jongleurs, puis par le livre vendu dans les foires ou porté à domicile par les colporteurs, elle n'a pas exercé d'influence sensible sur la forme orale dont elle était sortie »; Catalogue du conte français, I, p. 362.
117. **Imp.** FORESTIER, 1900, p. 13.
118. **Imp.** FORESTIER, 1900, p. 11-12.
119. **Imp.** Elle contient les motifs des robes cachées dans trois coquilles de noix et celui de l'héroïne feignant de s'épouiller en jetant des grains de sel dans le feu; cf. DELARUE-TENEZE, 1964, p. 279.
120. **BM.** Phon. 65.26.326.
121. **Imp.** FORESTIER, 1900, p. 19-21.
122. **F.** En film synchrone de J.-D. Lajoux.
123. Cf. Annexe XXXI sous T. 1655.
124. Cf. Annexe XXXI sous T. 1696.
125. **Imp.** NAUTON, 1961, c. 1311 (chier) où il est dit en légende : « Koga est moins grossier que tsya ».
126. **Imp.** FORESTIER, 1900, p. 16-18. Forestier cite encore d'autres thèmes facétieux non retrouvés par nous sur l'Aubrac.
127. **Imp.** DERIBIER DU CHATELET, 1852-1857, II, p. 133.
128. **Imp.** BON, 1887, p. 196-199, Les enfants perdus...
129. Cf. Annexe XXXI sous T. 327 A.
130. **Imp.** DELARUE, 1957, p. 307-328.

131. **Imp., BM.** NAUTON, 1948, p. 117-126 : Jean et Jeannette, version enreg. au magnétophone et publiée en transcription phonétique, qui avait échappé à Paul DELARUE.
132. **Imp.** Cf. aussi la version publiée, postérieurement à l'achèvement du t. I du Catalogue, in MERAVILLE, 1956, p. 148-157.
133. **Imp.** C'est une version en patois dans l'Armanac de Louzéro, 1928, p. 42.
134. **Imp.** SYDOW, 1948, p. 44-59 et la note 15, p. 243 qui est une définition du terme : « In the science of botany *oicotype* is a term used to denote a hereditary plant-variety adapted to a certain *milieu* (seashore, mountain-land, etc.) through natural selection amongst hereditary dissimilar entities of the same species. When then in the field of traditions a widely spread tradition, such as a tale or a legend (i.e. sagn), forms special types through isolation inside and suitability for certain culture districts, the term *oicotype* can also be used in the science of ethnology and folklore. One can distinguish between *oicotypes* of a higher or a lower order (national, provincial, parochial, etc.) ».
135. **Imp.** LAMBERT, 1899, p. 19-23.
136. **Imp.** Cf. dans la décomposition en épisodes et en éléments établie par Paul DELARUE, dans le Catalogue I, p. 310-311, l'épisode IV. La poursuite et particulièrement les éléments B1 : L'ogre interroge des travailleurs; B2 : avec une formulette; B3 : et reçoit une réponse sans rapport avec sa question.
137. **Ms., Imp.** J. DROUILLET, Sologne. Cf. DELARUE, 1957, p. 308-309 et p. 315, version 25.
138. **Imp., Ms.** MILLIEN et DELARUE, 1953, p. 155, et MILLIEN-DELARUE. Nivernais; cf. DELARUE, 1957, p. 313-314, versions 12 et 13.
139. **Imp.** Enquêtes..., 1958, p. 157-158.
140. **BM.** Pour ce conte, et les autres de notre collection cités dans ce passage, on trouvera les n° de phonogrammes dans l'Annexe XXXI.
141. **Imp.** Le thème se retrouve aussi dans les Contes de la Tata Mannou; c'est p. 293-306 « Lou Rei des Peises » que BESSOU introduit par ces mots : « Lou counte que bous bou counta, fantous, es belèu lou pus ansien que se counte ». C'est, nous semble-t-il, de toutes les pièces du recueil, celle qui a subi le moins d'altérations littéraires.
142. **Or., BM., Ms.** J.-M. Guilcher m'a mise en relation avec M. Henri Carrié, âgé de 63 ans, facteur au Nayrac, par Estaing, Av., lequel se souvenait de trois contes entendus de son grand-père, Pierre-Jean Galan, né à Florentin, Av., en 1845. Deux de ses contes ont pu être enregistrés (en langue d'oc) : l'un est une bonne version, intitulée « le conte de Jean de la vache maigre », du conte du paysan riche et du paysan pauvre, dont nous avons retrouvé des fragments sur l'Aubrac; le deuxième, intitulé « le conte du Sauvage », se rattache en effet au thème de l'Homme sauvage (T. 502) — non rencontré — tout en incluant des motifs facétieux du genre « ogre dupé » utilisés aussi par notre conteuse principale. Le troisième conte, dont M. Carrié n'avait cependant plus qu'un vague souvenir, semble relever du T. 332 : La Mort parrain, non représenté en Aubrac (cf. aussi ci-après n. 178). M. Jacques Bousquet a eu, d'autre part, l'amabilité de me communiquer : « Ma mère (de Calmont en Ségala) se souvient que sa grand-mère (morte quand elle avait huit ans) lui racontait la chèvre et les trois chevreaux, et surtout les trois petits cochons [cf. les versions aubraciennes : trois poulettes, ou trois petites oies] que son imagination lui faisait placer dans un des prés qu'elle connaissait ».
143. **Imp.** Armanac 1921, p. 17-22 : « L'ousta del Diable. Conte per efontous » (repris dans Arm. 1943, p. 4-11); Arm. 1928, p. 42-44 : « Lou diable et la diablesso ».
144. **Imp.** Armanac 1940, p. 44-45 : « Las tres filhos de l'ogre ».
145. **BM.** Phon. 65.26.2-3.
146. **BM.** Phon. 65.26.317.
147. **BM.** Phon. 65.26.326.
148. **Imp.** Dans l'une, Armanac 1928, p. 59-60, le renard demande au loup : « Sables fa la trébo ? ».
149. Cf. ci-après Annexe XXXI sous T. 1655, 1696 et T. 123.
150. **Imp.** Armanac 1925, p. 22-24 : « Lou neci Grontoupi (Counte per lous efontous) »; Arm. 1927, p. 9 : « Lou paure Pancrasso ».
151. **Imp.** Armanac, 1909, p. 42-45 : « Lou Pese (Counte pes efontous) »; Arm. 1953, p. 40-41 : « Lou prestaire ». Le premier texte, mieux conté que le second, contient en dernier épisode une formulette qui a quelque analogie avec celle de nos deux versions de Recoules. La voici : « Ploures pas, ma drouleto / Qu'a la bournadeto / Faren un pausetto ».
152. **Imp.** Armanac, 1914, p. 37-39 : « Lou counte de la chabro » (est suivi du thème des animaux en voyage).
153. **BM.** Phon. 65.26.285.
154. **Imp.** Armanac, 1940, p. 47-48 : « Lou loup et lous chabrits ».
155. **Imp.** Je désigne ici ces recueils par le nom de leurs auteurs, renvoyant à leurs références données dans le chapitre I, et je désigne les contes-types par leurs n° dans la classification Aarne-Thompson, renvoyant pour leur élucidation à l'Annexe XXXI. T = Type (c'est-à-dire conte-type).
- T. 15 : cf. Lo Cobreto, année 1900, p. 604; MÉRAVILLE, 1956, p. 67.
- T. 123 : voir la note spéciale qui suit.
- T. 124 : cf. Lo Cobreto, 1928, p. 3.
- T. 300 (et 314 A) : cf. MALGA, 1909, p. 279; RAYNAL, 1933, p. 99; MÉRAVILLE, 1956, p. 115.
- T. 313 : cf. PLAGNARD, 1959, p. 141; MALGA, 1909, p. 26; MÉRAVILLE, 1956, p. 171.
- T. 330 : cf. BESSOU, 1948, p. 12; Lo Cobreto, 1898, p. 342.
- T. 592 : cf. Lo Cobreto, 1922, p. 7; DOMMERS, 1927, p. 75.
- T. 700 : Veillée d'Auvergne, juillet 1911, p. 326; MÉRAVILLE, 1956, p. 74.
- T. 1000 : cf. SÉBILLOT, 1898, p. 57; MALGA, 1909, p. 203; Lo Cobreto, août 1923, p. 4.
- T. 1535 : cf. MALGA, 1909, p. 263; MÉRAVILLE, 1956, p. 203.
- T. 1653 : cf. PLAGNARD, 1959, p. 67 (avec T. 1696); JUILLARD, 1953, Pays d'Artense, p. 20; MÉRAVILLE, 1956, p. 204.
- T. 1696 : cf. PLAGNARD, 1959, p. 67 (avec T. 1653); SÉBILLOT, 1898, p. 81; MALGA, 1909, p. 54; MÉRAVILLE, 1956, p. 44.
- T. 1791 : cf. MALGA, 1909, p. 221; MÉRAVILLE, 1956, p. 202.
- T. 1838 : cf. MALGA, 1909, p. 308.

Il ne faut pas s'étonner de trouver presque exclusivement des références auvergnates puisque du côté Rouergue il n'y a pas eu de publications de littérature orale.

156. **Imp., Ms.** Ce sont les « Contes de la Tata Mannou » qui nous apportent pour ce conte le premier repère comparatif (p. 205-211). Si BESSOU a, selon sa manière habituelle, retravaillé le conte, sa formulette cependant demeure proche de celles de nos versions aveyronnaises. Il faut attendre ensuite les enquêtes faites par M. BOUSQUET à l'aide du questionnaire « Atlas folklorique » et les réponses à la question 66 « Biquette et le loup ». L'enquête Mazars pour le canton de Rignac sur le Ségala publiée comme enquête

type par M. Bousquet est résolument négative pour ce conte comme pour d'autres (cf. Enquêtes folkloriques en Rouergue, 1958, p. 421). On trouve même réponse négative ou absence de réponse dans la plupart des questionnaires retournés à M. Bousquet et particulièrement dans ceux concernant Laguiole, Saint-Chély et Prades-d'Aubrac. Négligeant deux réponses affirmatives mais sans précisions, nous trouvons cependant à deux endroits, Crespin et Bouloc, des attestations bien orales de ce thème, partageant avec les nôtres l'épisode du loup ébouillanté si caractéristique de notre tradition orale nationale. Le conte du loup et des chevreaux, y compris son épisode final caractéristique, nous le retrouverons ensuite, du côté cantalien, dans les « Contes d'Auvergne » de Marie-Aimée MÉRAVILLE (p. 130-136), toutefois sans formulette.

157. **Imp.** Ei voici la formulette chez BESSOU : « Dubrés nous, / Cabridous, / Ou ' arriban / Et bous portan / Unos plenos / Banetos / De brouquetos / Unos plenos / Tetinetos / De lajet, / Santo Miquet ! / Santo Piquet ! »

158. **Imp.** TENEZE, 1965.

159. **Imp.** ARNAUDIN, 1887, p. 105, n. 1.

160. Nous négligeons une version vraiment aberrante des Côtes-du-Nord.

161. Précisons que sur ces 29 versions, 5 semblent porter nettement l'influence de la version de Grimm, et 7 celle d'une image d'Épinal de ce thème.

162. **Imp.** L'une est la première des deux versions apportées par l'Armanac de Louzero; voici cette formulette : « Durbet à bosto maireto / Que bo de per la planeto / Et bous porto la becadeto ! » (Arm. 1914, p. 38).

163. **Imp.** LEGROS, 1953.

164. **Imp.** ARNAUDIN, 1887, p. 106 et not. mus. p. 262.

165. **Imp.** VAN GENNEP, 1942, p. 314. A noter aussi : PINEAU, 1959, p. 115-119 : Le conte du Petit Plan-Pogni, où il est dit p. 116 : « Ils l'appelèrent : Plan-Pogni. C'étaient des Auvergnats ».

166. **Imp.** La beauté, la structure multi-épisodique bien agencée de cette version est à souligner, à une époque où l'on relève plus souvent des versions réduites à l'épisode central de l'enfant avalé par la vache.

167. **Imp.** Le Mois d'ethnographie française, déc. 1951, p. 107-108.

168. **Imp.** J'ai, depuis l'achèvement du manuscrit de cette contribution Aubrac, repris certaines de ces données dans TENÈZE, 1973.

169. **Ms.** Je reproduis ici en note un passage d'une lettre (25.VI.1968) que M. Bousquet a bien voulu m'adresser après la lecture de ma contribution :

« J'ai été très intéressé par votre esquisse de zones géographiques, car je travaille à l'édition d'un texte sur le Rouergue en 1552, où l'Aubrac apparaît comme la grande zone d'élevage transhumant, mais aussi un peu comme la limite entre Nord et Midi. Il y avait bien sûr le grand axe de circulation (voie romaine) Lyon-Rodez-Bordeaux (ou Toulouse), mais aussi un axe Montpellier-La Rochelle. Les troupeaux montaient depuis le Bas-Languedoc au Sud-est, mais aussi du Quercy au Sud-ouest. Il me semble que la région d'Aubrac ait fourni des muletiers qui partaient dans tous les sens, un peu vers Paris (et même les foires de Champagne), surtout vers Le Puy et Lyon, ou vers la Provence et la vallée du Rhône. En tout cas vers l'Est et le Sud-est plutôt que vers le Sud-ouest. Cela pourrait-il aider à justifier l'orientation de vos types de contes ? ». Et M. Bousquet conclut : « Une étude plus serrée de type Atlas permettrait peut-être encore d'aller plus loin ». — Mais c'est précisément quand on envisage une telle étude qu'on se rend compte combien les matériaux dont on dispose sont insuffisants parce que trop clairsemés, et combien le reproche fait souvent aux folkloristes d'accumuler des textes dont on n'a que faire tombe à faux !

170. **Imp., Ms.** Cf. aussi ce que me communique M. Guilcher à propos des contes de M. Henri Carrié, Le Nayrac, Av., allégués ci-dessus n. 142 : « Le grand-père conteur était de ces petits cultivateurs voisins du Lot qui se louaient à partir de la fin juin pour aller faire les moissons ou les foins « dans la montagne », c'est-à-dire en Aubrac et Cantal. M. Carrié a conscience qu'il avait ainsi étendu son répertoire, en participant aux veillées de fermes où on l'embauchait ».

171. **Imp.** VERDIE, 1914, Mœurs et coutumes...

172. **Imp.** LACOMBE, 1925, p. 49 : « Il me resterait à parler ... des légendes et des contes en patois que les vieilles répètent, les soirs d'hiver, au coin du feu ».

173. **Imp.** On en arrive à nourrir du ressentiment contre PERRAULT et ses contes dont la gloire a empêché parfois (cf. ci-dessus FORESTIER) les auteurs victimes d'une fausse optique due au prestige de l'imprimé, de noter, quand il en était temps encore, les versions bien orales qui circulaient autour d'eux.

174. **Imp.** L'abondance en contes de l'Armanac de Louzero, dont beaucoup, répétons-le, semblent puisés directement (ou à travers des souvenirs d'enfance), à même le folklore lozérien ambiant, prolonge ma propre constatation.

175. **Ms.** Cf. notamment ROYER : « Les buronniers de l'Aubrac », p. 210 et suivantes. « Cette division des montagnes selon une ligne Nord-Sud correspond également à des différences techniques et économiques. ... Techniquement, l'Ouest de la zone des montagnes paraît plus « progressiste » que l'Est » (exemples précis à l'appui : différences architecturales dans les burons entre l'Est et l'Ouest; clôture, électrique ou non, à l'Ouest, inconnue à l'Est). Cf. aussi Aubrac, T. IV, ROYER, L'homme des burons, p. 96 et p. 99-101.

176. **Imp.** Cf. Aubrac, T. II, PARAIN, p. 103.

177. **Imp.** L'expression est de VON SYDOW (« the passive bearers of tradition »); cf. notamment : « On the spread of tradition », in SYDOW, 1948. — On se reportera aussi, en ce qui concerne l'importance du milieu traditionnel, à l'article de J.-M. GUILCHER : Conservation et renouvellement dans la culture paysanne ancienne de Basse-Bretagne, 1967.

178. **Imp.** PARAIN, 1951. Résumé publié par Le Mois d'ethnographie française, oct. 1951, p. 95-96.

179. **Imp.** PARAIN, 1950, p. 36.

180. **Imp.** Ce qu'il convient par contre encore une fois de souligner c'est que mon analyse a porté sur des contes particulièrement ancrés dans notre tradition nationale, et qui se classent statistiquement, tant pour ce qui est des 3 contes merveilleux retenus que pour ce qui est du conte des chevreaux, parmi les vedettes du Catalogue français. On pourra aussi prendre en considération cette vue générale sur les écotypes exprimée par C.W. VON SYDOW (1948, p. 59) : « But I should perhaps stress that *oicotypification* takes time [c'est nous qui soulignons], and if folk-tales are found that have not been oicotypified, it is usually due to the fact that they are recent, and have perhaps been spread in a literary way ».

## CHAPITRE VI

# LA LITTÉRATURE ORALE AUBRACIENNE COMME EXPRESSION DE LA SOCIÉTÉ

### La place de « l'histoire de vie »

L'objet des deux derniers chapitres, qui voudraient constituer deux volets complémentaires de l'investigation, est d'analyser les matériaux littéraires aubraciens successivement comme expression sociale, et comme expression artistique.

Dans sa contribution, Cl. Royer établit qu'une des formes de littérature orale les plus vivantes encore à l'heure actuelle dans les burons est celle des histoires de vie : elles « servent à l'instruction des jeunes buronniers; à travers les anecdotes racontées par leurs aînés, ils apprennent à mieux connaître l'Aubrac et les gens, collègues et employeurs, avec lesquels ils sont, ou seront, en contact ».

En dehors des burons aussi, on aime bien en général parler de soi-même<sup>1</sup>, ou du moins de ce soi-même un peu distancé que livre, avec les souvenirs, l'évocation du temps jadis; de ce soi-même un peu prolongé par l'histoire de famille. Et s'il est peut-être assez difficile d'obtenir d'un informateur une « histoire de vie » suivie<sup>2</sup>, ce fil de la narration peut s'obtenir plus aisément dans le récit de la vie, ou d'une tranche de la vie, d'un ascendant. Le distancement de soi dont on a malgré tout besoin dès qu'on veut conter, se trouve là réalisé d'emblée, en même temps que la participation personnelle. L'enquête Aubrac a fourni quelques spécimens de cette littérature orale élémentaire<sup>3</sup>; le plus riche assurément (en ce sens que le héros, le père du narrateur, apparaît aussi dans cette histoire toute individuelle, comme le représentant d'une fraction importante de la population aubraccienne) est le récit que m'a fait le doyen de mes informateurs, M. Etienne Dage d'Alpuech, âgé de 95 ans (qui est aussi le narrateur des histoires du voleur d'Alpuech, cf. ci-dessus), d'une tranche de la vie de son père. Celui-ci, sur les conseils de son père à lui qui était encore parti en Espagne, changea dans son émigration de direction et de destination et partit, en

1838, à Paris; il y fut — comme les Auvergnats de cette époque — porteur d'eau; il participa — un peu la main forcée il est vrai — aux barricades de 48, puis revint — véhiculant des idées « un peu avancées » — au pays après 18 ans d'absence pour s'y marier; l'argent rapporté de Paris servait tout juste à dédommager ses trois frères et à reprendre la ferme paternelle.

L'intérêt ethnologique, sociologique, de ces évocations (cf. aussi Annexe XXIX) est évident. Ceci d'autant plus, comme le sentent et l'expriment la plupart des informateurs, que tout a, en peu de temps, tellement changé. Et les souvenirs de famille sont là pour prolonger, et pour accentuer, la prise de conscience par les informateurs de cette évolution des conditions de vie. Ainsi M<sup>me</sup> Besombes :

« Ma grand-mère n'était jamais sortie de Laguiole, elle avait 7 ou 8 enfants, c'était la vraie misère, où il y avait le riche, riche — et le pauvre. Ma mère c'est plus bourgeoise, c'est pas pareil ... Ma grand-mère quand elle nous racontait qu'à 7 ans elle gardait les dindons à Oustrac; et son père il travaillait toute l'année là, il était employé comme menuisier, il faisait quelques réparations. Alors ma grand-mère ils l'avaient prise, elle avait 7 ans, et elle se rappelait toujours — parce que moi je me faisais dire toujours les noms de tous les vieux de ces grosses familles — et un jour elle s'était endormie en gardant les dindons, ou les oies; enfin elle s'est endormie là, alors ce Baduel arrive et il lui donne un coup de pied dans le derrière et il lui a dit qu'il ne la nourrissait pas pour dormir ».

Et la narratrice poursuit :

« Alors que maintenant c'est des choses qui n'arriveraient jamais. C'étaient tout à fait les riches, et le pauvre. Pas du tout comme du temps de ma mère où il y avait des gens aisés » (M<sup>me</sup> Besombes, Laguiole, Av., Phon. 65.26.196).

Enchâssée entre des considérations générales qui ont pris leur point de départ dans l'évocation de la grand-mère et qui sont d'ailleurs exactement les mêmes avant et après l'histoire, celle-ci apparaît

comme l'illustration concrète de celles-là. Exemple qui paraît fait sur mesure pour démontrer, face à la tendance qui hausse l'histoire individuelle au rang du général, la tendance complémentaire d'illustrer le général par un épisode de vie individuelle. Un épisode choisi, épinglé dans la mémoire et amené dans la conversation pour sa valeur significative. Il arrive ainsi que l'individuel soit plus parlant que le général, et la petite histoire plus que la grande. Peut-être précisément parce qu'elle retient déjà de la création artistique ce qui en est la démarche initiale et qui a nom : choix.

Ces récits, qui résument concrètement une conjoncture d'ensemble, apparaissent ainsi comme des expressions, simultanément, de la vie individuelle et de la vie collective, ceci dans ce qui en constitue le dénominateur commun et que je qualifierai de tensions. L'on sait ainsi que l'intérêt dramatique de certains récits traditionnels, particulièrement de certaines légendes, réside dans le fait qu'ils laissent, tout comme la vie, les tensions ouvertes, béantes, et les problèmes sans réponse. Mais l'on sait aussi que, des catégories de la prose narrative traditionnelle, le récit légendaire, dans la mesure précisément où il n'est qu'« histoire vraie », risque d'être, pour le spécialiste de la littérature orale, la catégorie formellement la moins intéressante, celle où le « fini » épique est le moins atteint.

A l'opposé, le propre des œuvres épiques au plein sens du terme est, par contre, de résoudre à leur niveau artistique, les tensions que la vie, elle, ne sait pas toujours résoudre. On connaît l'intérêt de la démonstration structurale qu'a faite Claude Lévi-Strauss du sens médiateur des mythes<sup>4</sup>; raisonnement qui va très loin puisqu'il nous rend sensible, dans ce rôle de mise en ordre du monde, l'importance fondamentale des mythologies dans la cohésion des sociétés traditionnelles. Or ce rôle d'expression de tensions, et, au-delà de résolution de tensions est le propre de quelque façon de toutes les créations épiques orales; nous devons ainsi trouver cette force à l'œuvre dans les différents secteurs littéraires examinés.

Dans cette recherche il sera fait appel aussi, au niveau des matériaux ou (et) au niveau de l'interprétation, aux contributions des autres membres de la R.C.P.

### Les seigneurs

La monographie, par Camil Guy, du village de Marchastel apporte un exemple à retenir :

L'auteur écrit que la littérature orale « perpétue l'image du dernier seigneur de Peyre ». Celui-ci « possédait le four

banal, il percevait différents impôts et redevances »; et surtout « il procéda, à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècles, au remembrement de son domaine, occasionnant beaucoup de mécontentement chez les paysans qui eurent à en souffrir ». Et aujourd'hui encore, ajoute C. Guy, « Les paysans racontent qu'ils le voient rôder le soir autour de son château, sous la forme d'un chien<sup>5</sup>, tente ainsi d'expié les nombreuses fautes dont il a été l'auteur »<sup>6</sup>. Cette tradition a été relevée ci-dessus, dans le chap. II, parmi d'autres souvenirs de seigneurs<sup>7</sup> de la région; et j'avais constaté que certains de ces souvenirs avaient été pris en charge par le légendaire traditionnel, faisant ainsi courir à l'un la chasse sauvage, transformant l'autre en bouc, animal diabolique.

De façon opposée et complémentaire, un conte aussi universel que celui du riche et du pauvre paysan, appelé souvent par les spécialistes le conte d'Unibos, du fait d'une version latine manuscrite du XI<sup>e</sup> siècle, dans lequel la ruse du pauvre vient à bout de la dureté du riche, est devenu, en Lozère, le conte du seigneur de Montalayrac et d'Ecornéchères du village de Bécus<sup>8</sup>.

### Les moines d'Aubrac

Plus complexe apparaît dans la tradition le souvenir des moines d'Aubrac.

« Tout se passe, écrit Cl. Royer<sup>9</sup>, comme si les moines de la dômerie d'Aubrac jouaient le rôle de héros civilisateurs, d'autant plus que leur action se situe dans un temps quasi-mythique ». « Une solide tradition » en effet leur « fait attribuer la création des montagnes, du système d'élevage ». Cl. R. précise fort justement que « cette tradition est due en grande partie à des lectures ». J'ai moi-même constaté que l'ouvrage de l'Abbé Deltour était bien connu, et qu'on colportait à sa suite autant la tradition d'Adalard attaqué par les voleurs et faisant le vœu de construire la dômerie que celle de la michette de pain distribuée à tout pauvre. L'on connaît aussi que la cloche des égarés, sonnée dans les tourmentes des rudes hivers enneigés, sauva plus d'une vie humaine.

Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est de voir ces traditions régionales précises, incorporées à un conte de large répartition, et ceci si bien qu'elles en sont devenues partie intégrante. Bien plus ce « conte des Pères d'Aubrac », que j'ai recueilli en 2 versions (Annexe XVI et XVII), fait toucher du doigt l'ambiguïté du souvenir laissé par les moines d'Aubrac.

Dans l'introduction de son conte, M<sup>me</sup> Girbal rappelle ainsi qu'ils sonnaient la cloche, et plus loin elle précisera qu'ils accueillait le pauvre monde, le nourrissant et le faisant coucher. Mais il arrivait — c'est du moins ce que veut le conte — qu'il fassent jouer à ces pauvres le rôle peu recommandable de complices, complices forcés, sem-

ble penser la conteuse, puisque l'hospitalité dont ils bénéficiaient les mettait évidemment en position de dépendance à l'égard de leurs bienfaiteurs. Le thème en question a pour titre, dans notre Catalogue des contes français : « Le jeune homme, trompé dans la vente d'un animal, se venge ». Il s'agit pour faire main basse sur la bête — la « vacheta calhola », la vachette tachetée du conte de M<sup>me</sup> Girbal — que le héros mène à la foire, de faire accepter à celui-ci un pari, dont il est persuadé qu'il le gagnera : le dupeur, s'obstinant à prétendre que la bête est un âne, propose au héros de se faire départager par la première personne rencontrée — qui se trouvera bien sûr être le complice du dupeur, à savoir un de ces pauvres accueillis à Aubrac et qui, à la question posée, dira comme on lui a enseigné de dire. Car le rôle de dupeurs — dupés par la suite — du conte revient bel et bien aux moines d'Aubrac<sup>10</sup>, ce qui permettra même, en fin du conte, au héros vengeur et vengé de répliquer à sa mère qui le sermonne : « Eux m'ont montré, je n'ai fait que ce qu'ils m'ont fait voir, je ne les vole pas, parce qu'ils m'ont appris à voler ».

Pour se venger du tour qu'on lui a joué, et se faire payer la vachette tachetée restée à Aubrac, le héros s'introduira, déguisé, dans le monastère. Et, dans les deux versions, conformément d'ailleurs au déroulement général du thème, c'est en jeune fille qu'il se déguisera. L'on pourra lire (cf. Annexes), le parti railleur que le conte, dans chacune des versions, tire de cette situation scabreuse. Il semble même, à en croire le commentaire de l'une de nos conteuses, que c'était là, dans ce rire vengeur<sup>11</sup> que se plaçait pour les auditeurs le haut moment du conte.

Dans le chapitre V, l'Enquête de 1902 de la Société des lettres de l'Aveyron a été signalée comme contenant une version de ce thème, où le rôle de dupeur revient à un seigneur, version de ce fait moins subtilement vengeresse que les nôtres. Il peut être intéressant de rapprocher des deux versions aubraciennes une version bas-bretonne du conte recueillie par Geneviève Massignon dans le Trégor<sup>12</sup>, où le rôle de dupeurs revient également à des moines. Elle est nettement plus féroce que les nôtres et l'auteur écrit dans son Avant-propos : « Plus sombre encore est la figure donnée aux moines dans les contes trégorrois où leur manque absolu de scrupules, joint à leur avidité de jouissance, donna lieu à des scènes horribles... »<sup>13</sup>.

L'auteur de deux thèses récentes sur *La vie ouvrière à Lille* et *Les chansons en patois de Lille sous le Second Empire*, Pierre Pierrard est d'avis que : « L'absence de plaisanteries anticléricales dans ces pasquilles lilloises s'explique par une certaine indifférence des ouvriers, la déchristianisation étant déjà fortement entamée »<sup>14</sup>. En relation inverse, un milieu de forte catholicité a, autant en Aubrac qu'en Basse-Bretagne, usé d'un conte traditionnel dans un sens de satire contre les moines, satire moins acérée toutefois en Aubrac, vu la double représentation, à la fois bénéfique et maléfique, liée aux moines d'Aubrac.

## Les curés ; le cycle du curé des Salces et du berger des Ressenades

En face des curés, la curiosité est en éveil aussi<sup>15</sup> — « Quand il y a un curé, les gens, ça les intéresse », disait M. A. Rouzeire. On trouve des représentations les concernant dans les trois secteurs littéraires distingués : histoires vraies, anecdotes, contes. Examinons-les, sans nous appesantir toutefois plus qu'il ne convient sur l'esprit de fronde dont témoignent certains de ces récits et leurs narrateurs — esprit de fronde que les ecclésiastiques savent bien apprécier à sa juste valeur de « soupape de sécurité ».

C'est ainsi qu'au chapitre des histoires vraies, une de mes informatrices — tout en se défendant : « Non pas que je veuille parler mal des curés, non, non, que le Bon Dieu me préserve de parler mal des curés » — m'a conté une histoire de trêve dans laquelle les curés apparaissent comme ayant inspiré certaines mises en scène d'âmes en peine demandant des messes :

« Une autre fois, dans une maison, il y avait huit vieilles tantes qui étaient mortes, il y avait de l'argent dans cette maison, alors il fallait faire dire des messes, vous le croyez bien, et peut-être que les héritiers ne le faisaient pas, enfin, tous les soirs il y avait quelqu'un qui venait à la fenêtre, là-bas, une figure comme un mort, et vous croyez bien, ceux qui étaient dans la maison avaient peur, et ceux qui demandaient des messes avaient percé une marmite, ils lui avaient fait les trous des yeux là et la bouche, et une chandelle allumée dedans, à la fenêtre vous vous rendez compte de l'effet que ça faisait, alors : ils demandent des messes (bis). C'étaient les curés qui faisaient ça » (Phon. 65.26.15).

Dans une autre histoire, ce n'est pas dans le but lucratif d'obtenir des messes que la mise en scène est faite, mais dans celui d'asseoir l'autorité de la religion, et de ses ministres, sur la preuve de la nécessité de la confession; cette histoire « vraie » du mort sans confession que son dénouement comique place déjà au voisinage des facéties, est reproduite ci-après (Annexe XXII).

Et l'informatrice ajoute : « Dans ce temps-là, ils avaient le pouvoir sur les peuples, et voilà ils les faisaient marcher »<sup>16</sup>.

Le tableau d'analyse des anecdotes, donné ci-dessus dans le chapitre IV, a fait ressortir le nombre important de celles tournant autour des curés en même temps que leur tendance à se grouper en cycles : cycle du curé des Salces, cycle du curé de Chanac<sup>17</sup>, dont le premier surtout, proprement aubrancien, mérite attention.



René Nelli, qui a recueilli dans le Lauragais des traditions de ce genre groupées autour de « Moussu 'N Canaule (M. le curé Canaule) » nous aide à les replacer dans une perspective plus large : « Presque tous les pays occitans — écrit-il<sup>18</sup> — ont connu, à la veille de la Révolution, des « récits » d'un genre particulier, attribuant à des curés de campagne — le plus souvent imaginaires<sup>19</sup> — des aventures plaisantes ou grivoises. Certains de ces personnages sont entrés dans la littérature nationale : le curé de Cucugnan par exemple ». Et plus loin : « Le schématisme général — proprement folklorique — [de] toutes les aventures que le génie populaire a prêtées à En Canaule... a joué de semblable façon dans bien d'autres provinces de France ».

Du curé des Salces, M. Crueize a raconté plusieurs anecdotes (Annexes XXIII et XXIV) en disant qu'il était célèbre dans la région : « Il a fait beaucoup de choses, d'un côté ou de l'autre », sans toutefois pouvoir me préciser son état civil. Pour l'une ou l'autre de ces anecdotes plaisantes, je suis tentée de dire avec R. Nelli qu'elles traduisent : « Plutôt que des sentiments hostiles au clergé campagnard, une sorte de sympathie malicieuse pour les pauvres curés de villages et l'intention — peu consciente — de les opposer aux grands prélats fastueux de l'Ancien Régime en les attirant dans le camp des non-privilegiés »<sup>20</sup>.

De cette veine relève par exemple l'histoire des paillasons brièvement évoquée dans le chapitre IV. Elle plaisante le manque d'instruction, et la pauvreté, du curé des Salces qui fait des paillassons, un par jour, et évalue à leur nombre le retour du dimanche; jusqu'à ce dimanche, où étant allé un jour de la semaine chercher de la ronce pour faire tenir ses paniers, et ne se trouvant ainsi que devant cinq paillassons « au lieu de faire la messe, il faisait son paillasson ». Rendu à l'évidence par son sacristain, le brave curé ne se trouble pas pour autant : « Ne t'en fais pas, je vais leur chanter une vêpre que ça vaudra bien une grand-messe ». De la même veine est aussi l'un ou l'autre des sermons du curé de Chanac<sup>21</sup>.

Selon une tendance fréquemment attestée dans la littérature orale, le curé des Salces a attiré à lui des thèmes traditionnels de large répartition, ainsi ces récits-vedettes des démêlés entre curés et paroissiens que sont les contes du bedeau qui fait voir le Saint-Esprit ou les flammes de l'Enfer dans l'église<sup>22</sup>.

« Les paroissiens, c'est comme toujours — commentait finement M. Crueize — un peu plus croyants, un peu moins »; les paroissiennes aussi, et celles des Salces n'ont pas hésité, s'il faut en croire l'anecdote de « la quête », à remplacer leur obole dominicale ... par des fèves — d'où la riposte du curé donnant sa bénédiction avec de l'huile aux mots de : « Aux haricots, il faut de l'huile ! Aux haricots, il faut de l'huile ! ».

Dans la première des anecdotes contées par M. Crueize (Annexe XXIII), est opposé au curé des

Salces un paroissien bien particulier : le berger des Ressenades, qui paye sa confession d'un lièvre... rempli de cendres. Ce qui amène, une fois la supercherie dévoilée, ce savoureux dialogue final :

— « Berger des Ressenades, il faut que je te déconfesse !

— Ce qui est fait est fait, M. le Curé, le berger des Ressenades est confessé ! ».

Or ce berger, on le verra tout à l'heure, est le héros de tout un cycle d'anecdotes dont la plupart l'oppose au curé des Salces; il méritera comme tel un développement spécial.

Toujours dans le registre des anecdotes, celle sur la sueur du cantalès oppose la vie du cantalès à celle du curé.

Corneille Jest l'entendit raconter effectivement par un cantalès, et voulut bien me la communiquer; l'anecdote confronte à la vie dure du cantalès qui peut être obligé en hiver de faire des travaux de cantonnier, celle, jugée bien contemplative, du curé lisant son bréviaire et se termine par ce mot cruel de l'un à l'autre : « Oh, si je vais porter ma sueur au pharmacien d'Espalion, c'est qu'avec la sueur des cantalès on fait de la pommade pour les ampoules des curés ».

Dans le conte — conte facétieux — du bouc d'Aunac (Annexe XX) transparaît, mais cette fois-ci de façon plus comique que satirique, cette même représentation du curé senti comme hors de la vie active et efficace (cf. photos 6-7, et 10-11).

Au curé, que le bedeau a été réveiller parce qu'il prend le bouc monté en chaire pour le diable et qui, convaincu lui aussi de la présence diabolique, « se met à lire son bréviaire tant qu'il pouvait, et il était là qui en disait, et qui en faisait », le conte oppose le chevrier plus confiant dans la vertu du drellier que dans tout ce latin, d'où ce savoureux dialogue :

— Oh, écoutez, laissez-moi faire, peut-être moi j'arriverai à le faire descendre.

— Toi, faire descendre le diable de l'église ! Tu sais que s'il y a quelqu'un pour le faire descendre, ce sera bien le curé, ce ne sera pas toi !

— Eh bien, comme vous voulez, M. le Curé, mais c'est que moi, avec le drellier... Si vous me laissez faire quand même...

— Tais-toi, tiens, va-t-en.

[Mais, après une nouvelle tentative impuissante, le curé est bien obligé de dire :]

— Eh bien, vas-y. »

On pourra lire (Annexe XX), le dénouement de la situation, et admirer à nouveau, dans la dernière réplique, la tranquille assurance de Lidolou, berger — selon le conte — du troupeau communal de chèvres de Saint-Urcize et bien proche du « pastre de las Rassenados ».

Le conte — conte merveilleux — du sifflet (Annexe XIV) a aussi pour héros un petit pastrou bien persifleur, opposé d'abord moins au curé lui-même

dont il garde les deux vaches qu'à sa bonne, cette vieille fillasse de Nanette, si rèche<sup>23</sup> et qui sera punie de bien étrange manière.

Au second épisode toutefois — conformément au déroulement général de ce conte-type du « curé dans les épines » —, c'est au curé lui-même que s'attaque la malice du petit vacher, détenteur d'un sifflet magique que lui a donné un pauvre vieux qui n'était autre que le Bon Dieu : « Le curé arrive et il lui dit :

— Eh bien, polisson, c'est égal, tu es un drôle de ministre; qui sait ce que tu as ? qui sait, tu as conclu un marché avec le diable, le diable est venu te rendre visite.

— Ouh ! je ne sais pas, peut-être oui. Oh mais, vous n'avez pas tout vu.

— De quoi : pas tout vu ?

— Oh, mais, j'ai un sifflet qui, si je le faisais marcher... eh bien, tenez, vous, vous danseriez comme un fou.

— Ah ! polisson, de quoi ? Toi, tu aurais le pouvoir de faire danser le curé ? Mais tu pourrais me mettre tous les diables au derrière que tu ne me ferais pas danser !

— Oh, monsieur le curé, si je fais marcher mon sifflet, eh bien, vous danserez.

— Ah !.. Fais-le marcher le sifflet des sifflets. Me faire danser, moi, avec un sifflet ! Ah, jamais de la vie !

— Vous me permettez, Monsieur le curé, de vous faire... de le faire jouer ?

— Fais-le jouer, tant que tu voudras, jamais tu me feras danser, polisson !

— Eh... vous voulez que je vous fasse danser ? Vous le permettez ?

— Oui, oui, oui, je te le permets.

Tout à coup il sort son sifflet et se met à jouer [bruit de sifflet]. Mon curé se met à faire [coups rythmés] un petit pas, deux petits pas; tout à coup il saute, tout à coup il monte sur le mur; tout à coup — il y avait des buissons — il monte sur les buissons. Et :

— Arrête, polisson, arrête polisson !

Il n'y avait pas de polisson qui tienne, l'autre toujours faisait jouer :

— Tu as voulu danser, tu vas danser. Et puis, n'aie pas peur, quand tu arriveras, Nanette devra raccommoier la soutane ».

Quant au « paroissien » de tout à l'heure, le berger des Ressenades, il s'était présenté à nous dans son espièglerie du lièvre rempli de cendres.

J'ai retrouvé cette anecdote, recueillie l'été de 1965 auprès de M. Crueize, dans le n° juin-juillet 1966 de « Lou Païs ».

Le directeur de cette revue, M. Olivier Alle, m'écrit à ce sujet : « Les contes ayant pour héros le Curé des Salces et le berger des Ressenades sont assez nombreux... en Lozère tous les paysans ou les fils de paysans, de plus de 50 ans, pourraient en raconter au moins 5 ou 6 de la même veine que celui paru dans Lou Païs et qu'un chanoine ne pouvait reprendre ». Le Chanoine en question est le Chanoine Remize qui alimenta en récits, en majorité puisés dans le folklore ambiant, son « Armanac de Lou-zero ».

En fait, l'Almanach lozérien contient une « Confessiu del Pastre »<sup>24</sup> qui vaut en malice la nôtre,

encore que, par une fin qu'on peut supposer surajoutée, le dernier mot revienne au curé des Salces.

Voici l'affaire : le berger des Ressenades confesse au curé qu'il voulait voler une brebis qui lui faisait envie, mais qu'il n'y réussit pas, parce qu'il ne put la faire passer par la fenêtre de l'étable et qu'il n'osa la faire passer par la porte de peur de se faire surprendre. « E mé tournéré à las Rassenodos sons la fedo merinos ». A quoi le curé des Salces lui répond : « Sabès que dinc nostro religiu : L'intention vaut le fait » et le condamne à payer une messe en réparation. Le pastre tire de sa poche un écu... qu'il ne peut cependant faire passer par la grille du confessionnal et quand le curé lui dit de faire le tour, qu'il prendra l'écu par la porte, il s'entend répondre :

« Per aco, Moussu lou Curat, farai pas lou tour. S'abio fach lou tour amé la fédo del mouguinio, la fédo sario miouno. Sé coumo diset : « l'intention vaut le fait ». S'en quittés ! Ai bougut bous bous douna un escut per lou fenestrou, ai pas pougut lou fairé passa. Mais acos coumo se l'abiat aquel escut e bous demandé pas la mounedo ».

Le dépouillement minutieux de cet « Armanac de Louzero » m'a mis à la tête d'un véritable cycle d'anecdotes plaisantes<sup>25</sup> — j'en ai dénombré 28 — se rapportant à ces personnages; si 5 mettent uniquement en scène le curé des Salces, et 6 uniquement le berger des Ressenades, 17 les opposent l'un à l'autre, de façon plus malicieuse d'ailleurs que méchante. L'ensemble des anecdotes dans lesquelles figure le berger des Ressenades, et dont certaines l'opposent à d'autres personnages que le curé des Salces, permet de dégager les traits caractéristiques de ce véritable type populaire.

Précisons d'abord, à la suite d'une de mes informatrices, que les Ressenades est un terroir particulièrement pauvre et déshérité de la commune des Salces; et dans deux anecdotes le berger des Ressenades est désigné explicitement comme un berger de brebis.

Les deux anecdotes de sa confession ci-dessus mettent en lumière son esprit de fronde servi par un don de la répartie vive et bien placée. Cet esprit de fronde ne lui fait pas accepter tels quels les sermons du curé des Salces.

Dans « L'aucel maigré » au sermon sur la confiance en Dieu qui nourrit même les oiseaux, « lou pastré pouguet pas téné sa lengo qué li prusio et respoundeguet al Curat : Diset bé que lou Bon Dieu nourris lous aucels. Perco ieu, l'on passat attarpéré un passerat dinc l'estaplé et sabet moussu lou Curat, l'aucel abio frech é éro bien maigré » (« Armanac », 1954, p. 44).

Un autre dimanche, le pauvre curé des Salces « que s'ero brabament escioufat », se trompe dans son prêche sur le miracle de la multiplication des pains : « Oui, mous fraires, Nostre Segne nuriguet cinq personnos ame tres milo kilos de po... », ce qui lui fait rectifier le dimanche d'après : « Aco's tres milo personnos, mous fraires, que Nostro Segne nuriguet, et pas qu'ame cinq kilos de po ». Mal lui en prend toutefois d'interpeller le pâtre : « Dijo

me, pastre, si tu ne farios tont mai ? », car la réponse vient, rapide et moqueuse : « Odilhoc. Ame las restos de deminche passat » (« Armanac », 1942, p. 52).

Si le pastre, obligé de payer sa confession, s'en est tiré en écorchant le lièvre, obligé de payer l'enterrement de sa sœur qui était Bonne Sœur, il ne verse que la moitié de la somme :

« Moun bel-fraire achabaro de bous paga. — Quon bel-fraire ? — Acos be bous que m'abet dich que ma sorre èro maridado ame lou Bon Dieus ? » (« Armanac », 1941, p. 48).

Ce « couqui de pastre » avait, comme dit l'« Armanac » de 1903, « la debouciou courto » ce qui lui faisait trouver par moments les sermons du curé des Salces bien longs.

A celui-ci prêchant sur « Sent Jaousé » et s'interrogeant sur la place exacte qui lui revenait : « Ame las Anjos ?.. Ame Mouiso, Sant Jon ?.. Ame lous Proufêtos ?.. En lou metren ? — Tenet, moussu lou curat, faguet lou pastre en se leben, metèt lou aqui à ma plaço, qu'ieu m'en bou » (« Armanac », 1903, p. 37).

Sa « dévotion courte » se manifeste a fortiori quand il se trouve hors de sa paroisse.

A la mission à Saint-Germain (du Teil) prêchée par un prédicateur si éloquent qu'il en fait pleurer toute l'assistance, le pastre, interpellé : « Et tu pastre, ploures pas ?.. As pas ges de cur ? », répond froidement : « Oh ! si ai be, mes soui pas de la parocho » (« Armanac », 1909, p. 37). Comme il répondra une autre fois au curé de Saint-Germain criant à ses paroissiens : « Sarèt toutes damnats coumo de poulets » : — « Ieu m'en foute, soui de las Salsos ». (« Armanac », 1929, p. 19).

Ses péchés ne le tracassent guère.

Il lui serait probablement difficile de les retrouver dans sa mémoire pour la confession pascale<sup>26</sup> — « sou coumo las lèbres, perde la soubenencio en courren » —, s'il n'avait imaginé un moyen infallible :

« C'o's bien simple. Quand ai un pau estiplassat [battu] la fenno, monto la mounino [la guenon, c'est-à-dire la femme] et mi reprocho tout so qu'ai fach, sons ni salta uno birgulo. Ai pas qu'à'-z-escouta, et ma confessiou es presto » (« Armanac », 1924, p. 16).

La contrition n'arrive même pas à le gagner sur son lit de mort.

Vexé de se voir reprocher par le curé des Salces des péchés dont il n'arrive pas à ressentir la culpabilité, la responsabilité, il interpelle l'enfant de chœur tenant son cierge de travers : « Attencion, drole, ... que metras fioc al liech et co saro encaro iou que ne sarei la causo ». (« Armanac », 1942, p. 13).

Tout comme ci-dessus le curé des Salces, le berger des Ressenades, personnage bien typifié en de nombreux récits, a attiré à lui d'autres thèmes traditionnels dont il devient également le héros.

La fameuse répartie de catéchisme sur le nombre de

sacrements, racontée aussi par Auguste Rouzeire, est ainsi attribuée également au berger; s'il n'y a que six sacrements et non sept, c'est que le mariage et la pénitence n'en font qu'un (« Armanac », 1914, p. 34)<sup>27</sup>. Et le pastre veut s'essayer au divorce comme « Lo Joanton et la Catinon qui voulaient se démarier » de M. et Mme Raynal (« Armanac », 1922, p. 43-44).

De façon plus originale, le thème, que l'on rencontre déjà chez Rabelais, du *son de l'argent* payant le *tumet du rôl*, se retrouve dans l'« Armanac », le berger des Ressenades remettant ainsi finement à sa place la servante d'un aubergiste de Marvejols (« Armanac », 1904, p. 16).

On peut dire, en conclusion, que le berger des Ressenades apparaît comme une incarnation de l'esprit critique, de celui « qui ne s'en laisse pas conter ». Ceci est si vrai que, dans la page liminaire à l'« Armanac » de 1926, son éditeur, s'adressant aux lecteurs qui ont la critique aisée alors qu'il est plus difficile de mieux faire et que lui de toutes façons fait de son mieux, commence par une anecdote, ou plutôt une parabole, celle-ci certainement créée pour les besoins de la cause<sup>28</sup> où le berger des Ressenades précisément est le critique s'imaginant que pour prêcher il suffit de monter en chaire et de « tourner le robinet ».

Ces anecdotes du berger des Ressenades réunies à travers l'« Armanac » constituent d'autre part comme une sorte de preuve par l'absurde de leur authenticité; en effet, même filtrées à travers la plume d'un chanoine — qui était évidemment aussi un enfant du terroir — elles ont un ton de fronde, le berger apparaissant comme l'enfant terrible de la paroisse. On conçoit difficilement de ce fait qu'elles aient été créées de toutes pièces par le Chanoine Remize, bien plus — comme le pense le directeur de « Lou Païs » — on peut supposer qu'il n'a accueilli que celles qui lui semblaient publiables. Rendons d'ailleurs hommage à l'ouverture d'esprit dont il a fait preuve à ce point de vue, comme aussi à cet accent direct qu'il a su leur garder, et qui fait à notre sens, de certaines de ces anecdotes, des petits chefs d'œuvre d'humour.

Sur le plan général des représentations collectives traditionnelles, le berger occupe une place à part dans la communauté. Comme le rappelait le catalogue *Bergers de France* : « Leur rôle parfois incompris, les ressources souvent appréciées de leur savoir, leur vocation technique et spirituelle à la solitude, confèrent au berger sédentaire, et à plus forte raison au berger de transhumance, un rôle particulièrement original dans la Société : entre l'isolement du paria et l'auréole du médiateur »<sup>29</sup>. L'Annexe IV évoque un tel berger « auréolé », le fameux Pierrournet de Nasbinals, dont le don de rebouteux avait été acquis au service des bêtes avant d'être mis au service des humains<sup>30</sup>.

### L'opposition « riches/pauvres »

A propos des histoires de vie des buronniers alléguées en tête de ce chapitre, Claude Royer ajoutait un passage qui est à citer in extenso vu son importance : « Cette forme de littérature orale a encore une autre fonction que celle d'information : elle est en partie l'expression de ce qu'on peut appeler par approximation la lutte des classes en Aubrac. L'esprit frondeur des buronniers se donne libre cours dans de nombreuses anecdotes. L'histoire de vie qu'un cantalès raconte à ses camarades tout au long de l'estive, est le tableau exact des revendications formulées par le groupe des buronniers face au groupe des exploitants de montagne (mais elles sont formulées uniquement dans le cadre de cette littérature orale quotidienne, et ne sont jamais concrétisées en luttes syndicales par exemple) »<sup>31</sup>.

L'analyse de notre camarade nous fait ici toucher du doigt, dans ce rôle d'exutoire de la littérature orale, un de ses liens possibles avec la réalité : elle se substitue à l'action, puisque les buronniers n'agissent qu'en paroles.

La même contribution fournit cependant encore un autre fait, où la littérature orale par contre atteint à un de ses plus beaux rôles : celui de fixer, en une image verbale particulièrement forte, un haut fait de la vie collective. Dans le village de Born près Prades : « Avant le partage de 1905, les parcelles de « las Costes » étaient disposées en lanières, en terrasses, parallèles au ruisseau. Les riches avaient les terres les plus élevées, les meilleures, les pauvres celles qui se trouvaient près du ruisseau, les plus mauvaises ». Et la population de Born réussit à imposer un partage sous le mot d'ordre suivant : « Il faut que les riches aillent boire au ruisseau comme les autres »<sup>32</sup>.

Entre l'histoire et la légende, le personnage du « voleur d'Alpuech (Annexe III) qui volait aux riches pour donner aux pauvres »<sup>33</sup> a été haussé par la tradition populaire au niveau de toute une lignée épique de brigands justiciers; si ce phénomène de littérature orale n'est pas particulier à un siècle, il semble toutefois que le XVIII<sup>e</sup> siècle — siècle déjà allégué tout à l'heure, à la suite de René Nelli, pour l'éclosion des histoires de curés — apparaisse, dans cette perspective de récits également, comme une époque critique.

Selon un processus inverse et complémentaire, relevé ci-dessus, les récits de fiction et de vaste répartition que sont les anecdotes et a fortiori les contes, peuvent, au contact d'une réalité sociale particulière, devenir les vecteurs d'idées critiques. Ainsi en est-il de « la quittance », anecdote gauloise

contée par le buronnier J. Vaissade (Annexe XXVII). Ainsi en est-il du conte de « Treize » conté par M<sup>me</sup> Girbal où le mauvais maître, qui prélève trois livres de chair sur la fesse de son valet, lequel sera vengé toutefois par son frère héros du conte, est un propriétaire sur le Causse<sup>34</sup>.

La persistance de certains détails, la popularité de certains accessoires épiques dans les contes peuvent être alléguées ici. Les quatre versions aubraciennes du conte des enfants abandonnés dans la forêt connaissent le motif de la « pompette de cendres », gâteau truqué qui parachève cruellement la scène initiale de la perte des enfants. Il concrétise en lui tout un arrière-fond, à peine esquissé, à peine senti maintenant, de dure misère. Quant au sac magique pourvoyeur de nourriture, ressort essentiel du conte de Dancanet et du conte du Sifflet, et que M<sup>me</sup> Girbal utilise même dans le conte merveilleux par excellence de la Montagne Noire<sup>35</sup>, et qui est en effet, de même que la bourse qui ne désemplit pas<sup>36</sup>, un objet magique dont l'impact sur les imaginations a dû être d'autant plus fort que la misère était plus dure, on peut à son propos renvoyer, dans une perspective plus vaste, à la liaison établie par Jacques Le Goff entre le succès du thème du Pays de Cocagne au Moyen Age, et le caractère de « monde en équilibre marginal » de l'Occident médiéval, « univers de la faim »<sup>37</sup>.

### L'opposition « autochtones/étrangers »

A l'opposition entre classes sociales peut se superposer — comme c'est le cas dans le conte de Treize de M<sup>me</sup> Girbal rappelé ci-dessus — celle entre autochtones et étrangers; les étrangers étant d'abord les voisins. Dans sa monographie de Curières au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'abbé Cayla décrit comment l'attitude d'opposition moqueuse à l'égard des *Coustoubis*, c'est-à-dire des gens de la vallée du Lot, a donné lieu à une véritable coutume et à un genre narratif spécial : se rendant devant la maison de jeunes filles dans l'espoir d'être invités à prendre part à la veillée, les jeunes gens commençaient par « parler coustouï » comme moyen convenu d'annoncer leur arrivée, puis s'engageait une conversation avec les gens de l'intérieur « émaillée de termes baroques, de locutions cocasses » afin d'obtenir *lo retirado*<sup>38</sup>.

Le conte des tripes raconté par M<sup>me</sup> Girbal (Annexe XXI), petit chef-d'œuvre d'acclimatation régionale d'un thème facétieux, fait du héros de son récit — héros qui est moqué — un de ces marchands de fruits montant de la vallée, un coustoubi<sup>39</sup> dont le langage déjà prête à rire; et elle interrompt son

conte pour affirmer elle aussi : « Et vous savez, ces Rouergats, ils ont un drôle de langage ».

Les Lozériens ne sont pas davantage épargnés, et notre conteuse de La Trinitat situe son histoire du mort sans confession (Annexe XXII) « là-haut, dans la Lozère », où « les gens sont un peu plus fanatiques qu'ici; ils font des dévotions, je crois bien, plus qu'ici ». On se souviendra aussi qu'une des anecdotes de M. Crueize aux Salces, donc en Lozère, se gaussait des protestants de la Lozère « qui communiaient avec des châtaignes sèches ».

Bien plus, comme il n'est possible de s'affirmer qu'en s'opposant, c'est à l'intérieur du pays lui-même, d'une sous-région à l'autre, voire d'un clocher à l'autre qu'on s'affronte, en actes<sup>40</sup> et en paroles. On trouvera, dans la contribution d'Alain Rudelle, les principales dénominations de ce blason populaire, assorti de quelques représentations, généralement critiques, quant aux mœurs des blasonnés<sup>41</sup>. Au-delà de ces formes brèves de littérature orale fixée, l'antagonisme peut se traduire par une véritable pièce de littérature orale — et c'est la légende de Lacassou et de la cloche que se disputèrent La Trinitat et Saint-Urcize (cf. ci-dessus, chap. II, p. 50) — ou par un dire moins fini, mais qui n'en porte pas moins une marque légendaire, voire gargantuesque : c'est, évoquant « des tas de rochers qu'il y a de ce côté-ci, et de l'autre côté à 10 km à vol d'oiseau, avec un ruisseau entre », le vieux Plagnard de la Poujade qui parle :

« Il paraît que dans le temps les gens étaient tellement forts, ces rochers qui pèseraient une tonne, ils se lançaient ça d'un village à l'autre. Les gens d'ici [La Poujade fait partie de la commune de Condom] se battaient avec ceux de Pommiers en face ». [Pommiers fait partie de Currières] (Phon. 65.26.235).

Dans cet Aubrac qui connut de longue date une forte émigration sur Paris, on conçoit fort bien que l'attitude en face des Parisiens, sentis à la fois comme des étrangers et comme de proches voisins et même, jusqu'à un certain point, des « pays », soit particulièrement complexe. Elle manifeste son ambiguïté ainsi au niveau des histoires vraies, particulièrement des récits de croyances :

Les Parisiens peuvent y apparaître comme des esprits forts; à nos collègues C. Jest et J.-D. Lajoux, M. Carliac, à La Montredorte (Marchastel, Loz.), dit : « A Paris, ils en rigolaient de ça, les Auvergnats », et M. A. Raynal : « On essayait de se faire peur, alors il y avait rien que le plus dégourdi qui des fois arrivait à savoir comment ça se passait ». Après quoi, il cite à l'appui une histoire où celui qui, à coups de bâtons sur le fantôme plié dans un drap, a bien fait sortir le bonhomme, est un domestique de Recoulettes qui, l'hiver, partait à Paris<sup>42</sup>. L'on se souvient d'autre part de l'histoire de la trêve de Bonnefon où celui qui s'amusait à jouer aux revenants était un « ancien Parisien ». Mais, à l'inverse, il pouvait être particulière-

ment piquant de se gausser de la crédulité d'un ancien Parisien, témoin cette « chasse au tamarou » que raconta M. Carliac à la même soirée : « C'est un type qui était sorti de Paris » que l'on fit marcher<sup>43</sup>.

## Oppositions « naturelles »

Dans ces récits, à l'opposition Parisiens et autochtones, se superpose l'opposition simples et esprits forts. Cette opposition est — nous l'avons vu dans le chapitre IV —, un des ressorts essentiels de la catégorie littéraire des anecdotes et facéties dont le propre est de résoudre, ou du moins de désamorcer par le rire, les tensions ressenties. Mais c'est là une opposition souvent retournée, car le simple — qu'il soit effectivement présenté comme tel ou qu'il s'agisse d'un enfant — peut servir à l'anecdote de truchement pour décocher sa pointe de façon camouflée; c'est ce qui semble bien être le cas dans la piquante anecdote du domestique de M. Causse qui mit le derrière à la fenêtre<sup>44</sup>.

Ainsi en est-il assurément dans l'anecdote contée par Mme Brioude « Le juge et l'innocent » qu'elle localise dans « un *trasse* de pays là, qui existe, Chantegrenouille, c'est de Saint-Laurent-de-Muret » dont serait sorti un grand juge de paix. Comme il propose un jour, histoire de plaisanter, une de ses filles à l'innocent du village, ce que sa femme, dame noble et hautaine, prend très mal, l'innocent répond : « Mais, Madame, ne te fais pas de la bile, je n'en veux pas de tes filles, elles ont la mine trop blanche, qu'elles doivent pisser au lit ! ».

Et dans l'une des facéties gauloises du buronnier Vaisade, l'enfant, porteur, de la part du curé, de bonbons pour lui-même et d'un paquet de cigarettes pour son père, répond à la question de celui-ci : « Et qu'est-ce qu'il a porté à la maman ? — Il devait bien lui porter un fusil, puisqu'il parlait de tirer un coup ».

Cette anecdote exprime encore — et c'est la tension sur laquelle nous concluerons — une autre opposition, celle finalement la plus irréductible puisqu'elle est inscrite dans l'ordre naturel, entre les sexes. L'on sait que les anecdotes et facéties, continuant la veine des fabliaux, s'y expriment pour ce qu'elles sont en effet : un répertoire d'hommes<sup>45</sup>.

Ainsi se termine ce chapitre d'investigation de la littérature orale en tant qu'expression sociale. Si dans certains des récits, et particulièrement dans les beaux récits du répertoire de mon informatrice principale, bien des détails apparaissent comme empruntés à la vie réelle, en faisant ainsi des récits ancrés dans le milieu aubracien<sup>46</sup>, ce sont là cependant des artifices (au sens étymologique du terme) qui me semblent relever davantage du chapitre suivant consacré à la littérature orale envisagée en tant qu'expression artistique.

## Notes et références du chapitre VI

1. **Imp.** SIROVOTKA, 1963.
2. **F.** C'est ce qu'a réussi, cependant, pour la vie de travail de son informateur, J.D. Lajoux dans son film syr chrone « L'homme des burons », Atp 66.02.
3. **Imp.** Et l'on pourra penser à André JOLLES qui dans ses « Einfache Formen » considérait la *Saga* nordique, c'est-à-dire l'histoire de famille, comme la forme première de la *Sage*. JOLLES, 1929.
4. **Imp.** Cf. LEVI-STRAUSS, 1958, p. 248 : « L'on reconnaît que la pensée mythique procède de la prise de conscience de certaines oppositions et tend à leur médiation progressive ». Cf. aussi les volumes des *Mythologiques*.
5. **Imp.** On pourra rapprocher de cette croyance l'expression imagée, certainement puisée à même le parler local, employée par un conteur de l'Armanac de Louzero pour caractériser un autre seigneur : « Un cop i abio, à Mountagueirat, un segnou qu'èro ton chi, ton chi que jappabo » (Arm. 1906, p. 45).
6. **Ms. Imp.** GUY, Organisation socio-économique d'une commune de l'Aubrac lozérien. Aperçu historique. Mémoire... de l'Univ. de Montréal [pour] l'obtention de la maîtrise en Anthropologie, Montréal, oct. 1965, p. 57. Cf. aussi GUY, Aubrac, T. III, Marchastel.
7. **Imp.** Cf. aussi l'un des Proverbes de l'Aubrac recueillis par SERRY, 1933, p. 62 : « Gron seinhour, ribieiro et grand comi, / Fou pas un boun bési ».
8. **B.M., Imp.** Phon. 65.26.294. Bécus est un village de la commune de Saint-Laurent-de-Veyrès et c'est au village de Veyrès de cette même commune, auprès de Mélanie Hostalier, âgée de 85 ans et apparemment de condition très modeste, que j'ai recueilli ce conte, à l'état fragmentaire toutefois. Elle m'avait dit en commençant : « Le Truc de Montalayrac, vous le voyez bien d'ici ? Le village de Bécus est là-bas, et Montalayrac est au-dessus de Bécus ». Cf. aussi sur le Truc de Montalayrac, Jean-François VALETTE, 1933, p. 19-20 : « ...un puissant contrefort de l'Aubrac... on y voit, dans la partie la plus élevée, la base d'une tour avec son escalier en spirale, restes d'un antique château féodal ».

Depuis j'ai retrouvé, dans l'Armanac de Louzero de 1906, p. 45-48 : « Escorno-chabro et lou segnou de Mountagueirat », version complète recoupant exactement les fragments recueillis auprès de Mme Mélanie Hostalier. Même si, pour cette version particulière et sous cette forme précise (notons que le pauvre homme de Bécus est encore plus démuné que dans d'autres versions françaises : il est possesseur non pas d'une seule vache — c'est le seigneur ici qui possède *une* vache —, mais d'une seule chèvre), il y avait un lien de dépendance du conte de notre informatrice au texte de l'Armanac, le fond de la question n'en serait pas changé : à savoir que ce conte de tradition orale et de vaste répartition s'est ancré ici dans la réalité d'un coin de Lozère. La fin de la version de l'Armanac est d'ailleurs très intéressante à ce point de vue, et le conte y apparaît, en définitive, comme l'explication d'un fait — donné comme réel et actuel — de la vie collective : « Lou segnou que benguèt après, fouguet pas un chinas coumo aqueste; aimabo lou paure mounde. Et per que jamai i pouguessou pas jougà lou memo tour, dounèt as gens de Becus et des bilages terrotenens de Mountagueirat, la permissiou de pagnerà per toutsos sas sognos, ame lou bestia « gros et menu » coumo disio el en sou francès. Aco s'es fach despièi, et se fai encaro ».

Trad. de *ganhar per todas sas sanhas* : passer (peut-être même pacager) dans toutes ses « sagnes » (terrains humides et marécageux, produisant une herbe de qualité médiocre).

9. **Imp.** Aubrac, T. IV, ROYER, L'Homme des burons, p. 103.
10. **Imp.** On pourra relire dans le Journal de RICHPREY, I, p. 69, la page où il est question des droits de corvée exercés par la dômerie d'Aubrac; certaines phrases nous mettent presque au voisinage de notre conte : « Il faut bien redouter qu'un corps de gens assez instruits... ne dupe par des conventions de bons et simples cultivateurs... Comment se défendre contre les parchemins qu'on ne sait pas lire... ».
11. **Or.** Il s'agit du Conte des Pères d'Aubrac, raconté par Mme Boulet. Arrivant au 3<sup>e</sup> épisode : le marchand de chèvres qui vient chercher le troisième paiement, déguisé cette fois-ci en pèlerine, se trouve seul avec le Père directeur : « Alors les Pères qui étaient en bas, qui entendaient marcher là-haut dans cette cellule, ils croyaient que le père..., ils disaient : quand même quelle honte pour le couvent d'Aubrac, qu'il est en train de chahuter avec cette pèlerine », la narratrice s'interrompt pour me dire : « c'était ce qui nous intéressait, nous, vous comprenez ? Quelle honte pour le couvent d'Aubrac, quelle honte... alors nous, on parlait dans des éclats de rire ! ».
12. **Imp.** MASSIGNON, 1965, conte n° 11 : Le petit cochon noir.
13. **Imp.** *ib.*, p. 20.
14. **Imp.** Passage extrait du compte rendu, par Y. HILAIRE, de la thèse complémentaire de P. Pierrard, 1965, p. 683-684.
15. **Imp.** DERIBIER DU CHATELET, 1852-1857, I, p. 71 : « La tradition se charge volontiers de retenir toutes les anecdotes relatives au clergé... ».
16. **Ms.** J.-M. Guilcher a bien voulu me rapporter une histoire de trêve qu'il a entendu raconter à La Fage-Montivernoux et dans laquelle on accusait aussi un curé. « Cela se serait passé » m'écrivit M. Guilcher « après la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Un paysan aurait acheté un pré ayant appartenu à des religieux (je me demande si l'histoire ne s'enracinerait pas plus lointainement, dans des traditions se rapportant aux biens nationaux ?) et le curé, pour l'en punir, aurait soudoyé le garçon le plus leste de la commune, lequel, enveloppé d'un drap, aurait chaque soir exécuté des galipettes devant la fenêtre de l'acquéreur ou d'un de ses parents. Jusqu'au jour où l'une des victimes aurait annoncé son intention de décharger son fusil sur la trêve. Cette annonce aurait mis fin aux apparitions ».
17. Chanac est le chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mende, mais en dehors de l'Aubrac.
18. **Imp.** NELLI, 1965. — Cf. aussi JOURDANNE, 1973, p. 126-128.
19. **Or.** Mme Artémise Brioude, qui m'a conté « l'histoire du curé de Chanac » qu'elle tient de sa mère », n'en affirme pas moins que l'histoire est « véridique », et que sa mère a assisté à l'un ou l'autre des sermons évoqués.
20. **Imp.** NELLI, 1965, p. 2.
21. Le curé de Chanac qui trouve que le notaire de Mende fait des O « coumo des courbels » et des Y comme des fourches, et ne réussit de ce fait pas à lire, pour son annonce de mariage, les noms des deux partis, prend recours à l'usage commun des surnoms et nomme ainsi la future, du haut de la chaire... « la Tetinarde » !
22. Ce sont les troisième et quatrième histoires du curé des Salces du tableau 3 du chapitre IV.
23. **Or.** Et Mme Girbal, pour souligner à quel point Nanette était « raspe », introduit force roulements d'intensité dans le r initial.
24. **Imp.** L'Armanac, 1954, p. 36-37, Oulibié del Fabre : « La Confessiu del Pastre ». — Cf. aussi : LAMBERT, 1899, p. 129-130 : « Lou chabric - Le chevreau » (recueilli à Saint-Frézal-d'Albuges, Lozère).

25. Si j'ai bien pris toutes les références de ces anecdotes, le sens de certaines m'a cependant échappé du fait de ma connaissance très incertaine du patois et il est possible qu'une pleine compréhension m'eût permis une utilisation et un choix plus pertinents.

26. **Or.** Mme Brioude me dit de ce « Terrailou » auquel elle rattache l'histoire du Pont de Gournier : « Alors quand il allait se confesser à Pâques, il disait comme le pastre de las Rassenados : Eh ben, Monsieur le Curé, ça sera comme l'année dernière, c'est pareil ».

27. **Imp.** L'Armanac, 1953 la reprend, en l'attribuant cette fois à *Batistou* (p. 57).

28. Non incluse de ce fait dans les dénombrements donnés plus haut.

29. **Imp.** « Bergers de France... », 1962 (notice signés I(sac) C(hiva). GHR), p. 249. — Telle autre anecdote de l'Armanac de Louzéro, non plus attribuée au pastre de las Ressenados, mais au « pastre de la Gaunho », met aussi la finesse du berger en vedette : à un voyageur lui demandant à combien d'heures de marche de Mende il se trouve, le berger ne répond que lorsque l'homme, excédé, s'est remis en route : « Brabe moussu, diguet lou pastre, bous abio pas bist marcha et counaissio pas boste pas : emmencable, bous aurio troumpat ». (Armanac, 1924, p. 41).

30. **Imp.** REMIZE, 1949. — Cf. aussi Aubrac, T. IV, Henri GRAULLE, Médecine populaire, guérisseurs et saints guérisseurs, p. 161 (et photo 39).

31. **Ms.** ROYER, Les hommes du Buron, p. 248.

32. **Ms.** ROYER, Les hommes du Buron, p. 283.

33. Cf. ci-dessus, chapitre II, p. 53.

34. Cf. évocation de la vie dure de ceux qui se louaient l'hiver dans les fermes sur le Causse, même « en-dessous de Rodez », (Annexe XXIX).

35. « Il faut bien bien que je prenne de là, puisque ça vient tout seul », dit le héros du conte en route vers le Diable (Annexe XIII).

36. **Or.** Mlle Noémie Aygaleuq à La Trinitat m'a ainsi rappelé les vers suivants mis dans la bouche du Juif Errant : « J'ai cinq sous dans ma bourse / Voilà tous mes moyens / En tout lieu, en tout temps / J'en ai toujours autant ».

37. **Imp.** LE GOFF, 1964, p. 290.

38. **Ms.** CAYLA, p. 195 : « Parler *coustoui*... c'était contrefaire d'une façon exagérée le langage et le ton des gens du Vallon qu'il est coutume d'appeler *coustouis*. Certains excellaient dans cette imitation et obtenaient un succès de fou rire. Le prétendu *coustoui* se dissimulant contre la porte entamait avec les gens de l'intérieur une conversation [dont] le fond était celui-ci : il était parti bien content de chez lui — mettons de Cabrespines — avec son âne chargé de *péros bondorellos* (petites poires de mauvaise qualité) ». En route il avait essuyé bien des mésaventures et « maintenant il priaît de lui donner *lo retirado* ».

39. **Imp.** Cf. ici-même MARCEL-DUBOIS et PICHONNET-ANDRAL, Musique et phénomènes paramusicaux. Cf. aussi ce passage de la chanson *Sen montanhols* :

(trad.) « Mais nous te plaignons, mon brave Coustoubi.

Toi, tu cultives la vigne,

Nous, nous buvons le vin. » (Annexe I, 1, p. 261).

40. Cf. ci-dessus, p. 52, les attestations, anciennes et récentes, sur les batailles entre jeunes gens « de clochers différents ».

41. **Imp.** Cf. aussi dans l'Armanac de Louz., 1954, p. 24, l'anecdote sur « Las fennos de Malbouzon », introduite par cette phrase : « Nostes grands nous countabou que dins lou tems lou mounde de Malbouzou, mes surtout las fennos, ero toujours sale... », ce qui amène le curé le dimanche précédent le 25 mai, à les sermonner du haut de la chaire de se laver du moins pour ce jour-là « aquel jour que las bachos mountou à la mountagno et passou aïu, à Malbouzou... ».

42. **Or.** J.-D. Lajoux.

43. **Imp.** Cf. aussi racontée par le buronnier Vaissade, l'histoire de cet Aubracien qui, poursuivant à bâton levé un coq autour du buron, répondit à des Parisiens étonnés que c'était bien sûr, pour le rendre meilleur, en lui donnant « la chair de poule ». On pourra en rapprocher aussi le passage suivant de la chanson « Les enfants de la montagne » (MARCEL-DUBOIS et PICHONNET-ANDRAL, Musique et phénomènes paramusicaux, Annexe I, 3) : « Les montagnards pécaire / on ne se croit guère / un mouchoir au cou / qui nous sert de faux-col / et nous présentons aussi bien / que quelque parisien / la chemise empesée / et la mine enfarinée » (p. 262).

44. Cf. ci-dessus : chapitre IV, n. 39, p. 77.

45. On sait que la misogynie, si fréquente dans les contes facétieux, ne se retrouve pas dans les contes merveilleux.

46. **Imp.** Cf. Aubrac, t. II. L'un ou l'autre de ces traits de détail, évocateurs d'une réalité ancienne, et comme tels probablement intégrés aux contes de longue date, non par la conteuse elle-même, mais par ses prédécesseurs, acquiert de ce fait une valeur ethnologique particulière. Ainsi si l'on rapproche le conte du bouc d'Aunac (Aunac est sur commune de Condom) du passage de l'enquête de 1771 relatif à la paroisse de Condom où il est dit : « On y nourrit fort peu de bœufs : les vaches qu'on met en été sur les montagnes en payant chèrement et les *chèvres* qu'on nourrit dans les précipices, sont les bestiaux qu'on y nourrit » (cité par PARAIN, p. 42); ainsi, quand on rapproche le début du conte de la marâtre où Mme Girbal fait du père de Jean et Jeannette un marchand d'étoffes, de ce rôle du dixième à Saint-Urcize, en 1750, où il est dit que « les pauvres ont leur industrie à la *fabrique des étoffes* qu'ils font pour ceux du Gévaudan » (cité par PARAIN, p. 89).

## CHAPITRE VII

# LA LITTÉRATURE ORALE AUBRACIENNE COMME EXPRESSION ARTISTIQUE

### I — DE LA STYLISATION ET DE L'ACTUALISATION DES RÉCITS

Dès ma position de recherche, j'ai indiqué ce dynamisme qui fait osciller la littérature orale, dans sa pensée comme dans son expression, du « mouvant » au « fixé », et de la valeur exemplaire à l'application particulière. Et dans le précédent chapitre, à propos des histoires de vie et des souvenirs de famille, j'ai noté que, déjà, ils faisaient appel à la démarche artistique initiale, puisqu'ils opèrent un *choix* dans la réalité vécue.

Le choix, privilégiant un épisode sur tout l'ensemble, imprime déjà au récit, consciemment ou inconsciemment, un décollage d'avec la réalité. Et ce mouvement, qui a tendance à orienter le récit vers un « plus vrai que nature » continue subtilement à le travailler. D'où la stylisation qui, après le choix, se met immédiatement à l'œuvre dans l'histoire vraie. C'est M<sup>me</sup> Lacroix qui affirme, soutenue par son mari et s'en étonnant d'ailleurs presque elle-même : « On disait toujours *le loup*, comme s'il n'y en avait eu qu'un seul », en racontant des histoires (non des contes) de loups; ce que d'autres informateurs confirment en l'accusant encore quand, dans leurs récits, ils appellent fréquemment le loup, « le type ».

Stylisation que l'on peut suivre à l'œuvre aussi dans les versions de l'histoire-clou du cabretaïre suivi par le loup.

Si dans certaines d'entre elles, comme dans le récit reproduit (Annexe V) où le vent avait gonflé le sac de la cabrette, le cabretaïre heurte par mégarde son instrument et en tire un son qui met le loup en fuite, dans d'autres versions il se décide consciemment à en jouer avec l'espoir que, peut-être, il fera fuir ainsi le loup; dans d'autres encore, s'il décide d'en jouer, c'est qu'en digne cabretaïre, il veut, une dernière fois avant de mourir, se donner la joie de jouer de sa cabrette et d'en entendre, lui, le

son; il veut lancer, autrement dit, son chant du cygne. Stylisation qui, dans le même récit, affecte aussi son premier moyen de défense : c'est évidemment bien mieux d'émettre de la fouace que d'émettre une tourte de pain. Stylisation enfin qui soigne le mot de la fin, et s'il est normal de « plaindre » la fouace perdue, combien plus adapté est le : « Si j'avais su que vous sachiez danser, j'aurais joué plus tôt » [le passage est rimé en patois] de la version Marius Séguis (Annexe V).

Une forme spéciale de stylisation est l'exagération, ou — disons mieux — cette tendance à hausser le récit au-delà des dimensions ordinaires. Ainsi dans un récit de M. Crueize.

Un oncle de son « pauvre » père, prêtre réfractaire à l'époque de la Révolution, s'était caché dans la montagne; or, il devient « un costaud de 2 m de hauteur » qui, face à face avec deux hommes venus pour l'arrêter, « en prend un en-dessous de chaque bras et puis il les fait battre l'un contre l'autre »<sup>1</sup>. On se souviendra aussi du récit de Plagnard sur les batailles gigantesques entre ceux de La Poujade et ceux de Pommiers (ci-dessus p. 102).

La stylisation peut aussi s'exercer dans le sens d'une dramatisation plus intense; nous avons montré ci-dessus trois stades dans l'histoire de la transformation du drac en bobine de fil rouge : — qui devient simplement du fumier, — qui fait se découper la robe, — qui, trouvée par une fiancée, fait se découper la robe de mariée.

Cette stylisation ne doit pas être considérée comme une force historique, rectiligne et irréversible, mais comme une tendance de la création artistique, marquant plus ou moins de points selon les narrateurs<sup>2</sup>, et s'exerçant déjà, inconsciemment, sur les histoires vraies. Comme telle, les modifiant simultanément dans leur fond et leur forme, elle tend à les hausser au voisinage de ces récits impersonnels que sont les œuvres de fiction et singulièrement les contes. A l'inverse, on l'a vu dans le chapitre d'expression sociale, les œuvres de fiction sont capables de profiter de leur anonymat, du fait qu'elles ne correspondent pas à une situation parti-



culière précise, pour redescendre, au gré du narrateur, au niveau des histoires vraies et se recharger d'une vérité individualisée.

Venus des deux points opposés de l'horizon littéraire, de la réalité personnelle et de la fiction impersonnelle, les récits, dans le profil narratif concret d'une région, en arrivent à se cotoyer, voire à s'emprunter leurs fonctions. Ainsi s'explique comment ont pu m'être racontés, au chapitre des histoires vraies, tant de récits dont j'ai par la suite reconnu le caractère commun. Tout s'est passé en effet comme si les informateurs, devant la difficulté de sentir, de penser et de s'exprimer de façon personnelle, avaient attiré à eux des représentations, voire des histoires toutes faites, antérieures à leur expérience personnelle, pour en faire les moyens d'expression de celle-ci.

Entre les mains des vrais conteurs, l'actualisation est volontiers consciente. Connaissant cette tendance du plus grand nombre à s'intéresser davantage au concret et à l'individuel qu'à l'abstrait et au général, ils réintroduisent dans les contes, ces histoires qui semblent loin des contingences immédiates, des localisations bien précises, voire des attributions à des gens qui ont vécu. Certains conteurs ne vont-ils pas jusqu'à s'attribuer leurs récits en les disant à la première personne<sup>3</sup> ? Comme dit M<sup>me</sup> Girbal : « Il faut bien les baptiser pour vous les raconter », et encore : « Si vous voulez conter un conte, il faut bien que ça vous intéresse de quelque chose, quoi, que vous connaissiez »<sup>4</sup>. Aussi tous les environs de Saint-Urcize figurent-ils, dûment utilisés, dans ses contes. Au-delà de ces localisations qui sont les artifices les plus extérieurs<sup>5</sup>, M<sup>me</sup> Girbal, qui participe avec ses auditeurs à cette règle du « il faut bien que ça vous intéresse de quelque chose que vous connaissiez » qu'elle vient d'énoncer, utilise bien d'autres détails de la vie quotidienne :

C'est le *moine*<sup>6</sup> dont le malicieux héros chauffe le lit des deux Pères dans le conte des Pères d'Aubrac, ce sont les *banastos*<sup>7</sup> dont le Coustoubi charge son âne pour venir vendre des fruits à Saint-Urcize dans le conte des tripes, c'est *lo picafioc* et *lo bofador*<sup>8</sup> avec lesquels chèvre et chevreau s'acharnent contre le loup, c'est la longue corde que l'on utilisait pour serrer le foin sur les chars dont se sert le héros du conte de l'ours pour apprendre au malheureux animal à se balancer, c'est la faux pendue à la grange dont s'est servi, pour accomplir l'une des tâches imposées par le diable, le héros de la Montagne Noire : « Et on voyait qu'elle avait travaillé, elle était toute verte » ; etc.

Ces incidences de la vie matérielle quotidienne dans les contes sont assurément des artifices pour mieux capter l'attention de l'auditoire, elles n'en correspondent pas moins à une attitude de la narratrice en face de son récit. Elle-même, pour le faire vivre devant ses auditeurs, a besoin de le vivre, de

le charger d'une vie réelle. C'est en enquête qu'on se rend compte à quel point les « contes de fées » livresques, y compris par endroits ceux de Perrault, sonnent faux. Un des charmes des contes de M<sup>me</sup> Girbal, au-delà de ces petits détails d'objets matériels, est l'abondance de tous les menus traits de la vie quotidienne vécue.

Tels : La vachette qui, revenue au héros, *partit toute seulette à l'étable*; la tisane, dont la chèvre dit au loup *qu'il doit la boire très chaude pour qu'elle lui fasse du bien*; les roses du jardin de la Bête que le père a *enveloppées comme il faut pour qu'elles ne se flétrissent pas*. Petits détails vrais qui peuvent être en rapport avec la vie régionale : les sœurs de Rosette demandent à leur père de leur rapporter *une robe neuve pour Pâques*; le père s'en va à la foire vendre quelque mauvaise bête qui ne voulait pas bien faire et *qu'il avait maquillée*, et c'est devant une maison qui lui semble être une *maison de Parisien* qu'il aperçoit des roses sur des rosiers<sup>9</sup>. Avec ces traits nous rejoignons, on le voit, l'acclimatation régionale déjà évoquée, mais dans une autre perspective, dans le chapitre VI<sup>10</sup>.

Tous ces petits exemples illustrent ce qu'a exprimé excellemment dans sa communication au congrès de Kiel sur « Tradition et style du conte populaire », Sebastiano Lo Nigro quand il écrit : « L'amour de la vie réelle et le goût pour les faits humains, voilà en effet ce qui distingue le conteur conscient »<sup>11</sup>.

Une des qualités de M<sup>me</sup> Girbal, c'est son ouverture à la vie et aux autres, tout simplement d'ailleurs en continuant à prendre sa part des tâches, l'esprit d'initiative dont elle sait encore faire preuve à 80 ans passés, et qui se concilie chez elle, le plus harmonieusement du monde, avec une foi profonde<sup>12</sup> et la sérénité avec laquelle elle m'a dit, en parlant d'un certain événement dont chaque jour la rapproche : « Moi, maintenant, j'attends ».

« Pour raconter des contes, il faut être gai, et moi je suis triste », m'a dit au bout de quelques contes le vieux Couderc, âgé de 89 ans, en me quittant. Et la nièce par alliance de M<sup>me</sup> Girbal, m'a dit : « Ils sont tous très gais dans la famille », comme ailleurs on m'a affirmé qu'un des frères de M<sup>me</sup> Girbal dansait encore la bourrée à 81 ans. Ces affirmations très justes ne vont cependant pas assez loin et dans le cas surtout de notre conteuse ne touchent pas assez profond. C'est plus que de la gaieté qu'a M<sup>me</sup> Girbal, ou, si l'on veut, ce n'est pas une gaieté qui lui a été donnée telle, don gratuit et immuable, mais c'est une gaieté conquise et reconquise, une gaieté qui, cimentée de force de caractère, est devenue un mérite. Un mérite très grand pour qui sait de combien de chagrins et de deuils combien tragiques fut faite sa vie. Un Père missionnaire, me raconta-t-elle, lui dit un jour qu'il ne fallait pas semer la mélancolie autour de soi; et, ajouta-t-elle en parlant des contes qu'elle raconte aux enfants : « Je me dis, pendant que je leur raconte ça, je les amuse, et en même temps moi ça me fait oublier ». M<sup>me</sup> Girbal exprimait ainsi, sans le savoir, le double rôle de distraction — au meilleur sens du terme — du conte, passif pour l'auditoire, actif pour le conteur. Et en me racontant, avec un brio extraor-

dinaire, le conte, tout en cocasseries, de « Jean le Fort », immédiatement après m'avoir narré une tranche particulièrement tragique de sa vie, elle m'a fait vraiment toucher du doigt l'aliénation<sup>13</sup> que peut procurer le conte à un vrai conteur, proche de celle que procure au grand acteur le fait d'entrer dans son rôle<sup>14</sup>.

On comprend aussi du même coup que la participation intérieure réalisée dans le conte soit tout autre que celle du récit de croyance. C'est sur ce plan où, par ce qu'il faut bien appeler une émotion d'ordre esthétique, la fiction apparaît comme plus vraie que la réalité, que se place l'adhésion dans le conte, et M<sup>me</sup> Girbal a pu ainsi me dire de la Montagne Noire : « Moi, je le prends pour du sérieux ». Elle qui est, si magnifiquement, un conteur-acteur et qui met au service de ses contes un sens dramatique inné<sup>15</sup>, n'a pu que repousser, de son répertoire, les histoires à faire peur que son père racontait aussi. Elle les a si bien repoussées qu'elle les a oubliées, ce qui, pour ce qui est d'une longue histoire sur le château de la Baume qui m'aurait intéressée, la désolait, mais en dépit de ses efforts elle n'en retrouva rien dans sa mémoire.

A cette raison de fond venait probablement s'ajouter, chez M<sup>me</sup> Girbal, inconsciemment, une raison de forme. Comme l'écrit S. Lo Nigro dans son article déjà cité : « On a observé que les légendes ne satisfont pas les exigences artistiques du conteur conscient... parce qu'elles se développent très souvent d'une façon concise »<sup>16</sup>. Et les contes de M<sup>me</sup> Girbal, que caractérise en effet tous, plus ou moins, ce qu'on a appelé « la largeur épique » (*die epische Breite*), vont permettre, ensemble avec les répertoires plus minces des autres conteurs, de préciser certaines techniques de l'art oral traditionnel, telles que j'ai eu la grande chance de les voir encore en œuvre dans ce matériel aubracien.

## II — DE QUELQUES TECHNIQUES DE NARRATION : COMPOSITION, EXPRESSION, DICTION, GESTES

Ces techniques de narration caractérisent essentiellement le conte long et complexe, en le distinguant de l'anecdote — récit bref et « piquant » était-il dit ci-dessus, et comme tel beaucoup plus fixé dans son fond et dans sa forme<sup>17</sup>. A noter qu'une conteuse comme M<sup>me</sup> Girbal, qui excelle dans le conte long, imprime ce déroulement même à une facétie anecdotique telle que le conte des tripes, et, à l'inverse, une conteuse comme M<sup>me</sup> Raynal, qui aime réciter des morceaux appris par cœur<sup>18</sup> ainsi que des anecdotes qui le sont presque, rétrécit et

fige de même sa version du long conte facétieux de Jean le Sot<sup>19</sup>.

Une constatation introduira à ces développements technico-artistiques. On se souvient que M. Crueize n'avait pas dit la Bête à sept têtes depuis au moins 20 ans, M<sup>me</sup> Girbal, la Montagne Noire depuis 17 ans environ, M. Saint-Léger n'avait conté Dancanet et Les enfants perdus qu'à ses aînées, et c'est de sa sœur, non du père, que la troisième fille, âgée de 17 ans, les connaissait, M. Valadier semblait renouer avec des souvenirs d'enfance, et M<sup>me</sup> Girbal, à qui une écolière l'après-midi avait rappelé son conte du Sifflet, se lança à me le raconter le soir même. Comment des mémoires, peut-être moins surchargées il est vrai que les nôtres, arrivent-elles à garder, et à restituer, plus ou moins intacts des récits aussi longs et complexes ? Ce fait n'a pas manqué de frapper les chercheurs. Comme l'écrit Kenneth Jackson<sup>20</sup>, c'est « the exceedingly tight-knit plot, the logic of its interlocking construction » qui expliquent que de tels récits à la fois ne s'oublient pas aisément (« not easily forgotten ») et ont survécu pendant des siècles (« have survived for centuries »). L'exemple-type de cette « indestructibility » lui paraît être le conte de la Fuite Magique, c'est-à-dire notre conte de la Montagne Noire (Annexe XV), que Paul Delarue aussi appelait « une construction cohérente et logique, œuvre d'art véritable dont la solidité est à l'épreuve du temps »<sup>21</sup>. Est ainsi mise d'entrée de jeu en évidence la notion essentielle de structure au sens d'organisation.

Cette notion d'organisation, on peut être assuré que nos conteurs la connaissent et la comprennent, même s'ils ne savent pas en disserter. Ils la ressentent comme cette ossature ferme qui les tient eux-mêmes en même temps qu'elle tient le conte; elle canalise leur récit jusque dans ces contes faisant, à l'intérieur de leur structure organique, une place à la juxtaposition et qui sont comme tels ouverts à des possibilités de contamination ou, disons mieux, d'enrichissement par des épisodes divers, au gré de l'humeur et de la réceptivité de l'auditoire.

Ainsi M<sup>me</sup> Girbal utilise-t-elle dans son conte de Treize divers motifs narratifs du cycle de l'ogre dupé, ce qui ne l'empêche pas de conserver la trame de son récit et de le mener à bon terme. Dans le conte de la Montagne Noire aussi, elle introduit d'un côté, mais comme un simple accessoire épique, le motif du sac pourvoyeur de nourriture qui est un ressort essentiel de son conte du Sifflet, et, de l'autre, l'épisode où le héros fait mine d'entourer toute la forêt du Diable, ou la moitié de celle-ci, épisode qu'elle avait utilisé dans son conte de Treize.

C'est dans ces contes un peu luxuriants, un peu proliférants, que l'art du conteur peut avoir recours à la technique de la récapitulation.

M<sup>me</sup> Girbal m'en a donné à trois reprises la démonstration, nouant d'une façon magistrale au moment utile tous

les épisodes précédents en un faisceau récapitulatif; ainsi, tout en fin du conte de Treize :

« Oh tu es un brigand : tu m'as mangé tout le pain, tu m'as écoué la chienne, tu m'as noyé tous les porcs, et maintenant tu m'as tué ma femme, tu es un brigand ! »

Récapitulation si percutante qu'elle amène le dénouement :

« — Vous n'êtes pas content ?

— Non, je ne suis pas content !

— Eh bien, zip, il lui sortit toutes les trois livres de chair de quelque part, et puis il les porte à son frère pour le guérir » (Maria Girbal, Saint-Urcize, Phon. 65.26.2-3).

Dans le conte du Sifflet, c'est saint Pierre qui inflige au héros la récapitulation des sottises qu'il a accomplies sur terre. Dans le conte de Jean le Fort, c'est la mère du héros qui se lamente :

« Bougre de dindon, t'avoir envoyé acheter un porc et tu te fais manger les oreilles; t'avoir envoyé acheter un chaudron, tu l'amènes avec une ficelle et tu le fais percer; t'avoir envoyé chercher des aiguilles ... il les plante dans la paille, comment vouliez-vous qu'il les retrouve, j'eus le malheur de lui dire pourquoi il ne les plantait pas dans la veste parce que ça se comprend tout seul; il va chercher la reille, il me plante la reille dans la veste, toute la veste déchirée ! Mon Dieu, quel fou, quel fou ! » (Maria Girbal, Saint-Urcize, Phon. 65.26.35).

La récapitulation, nécessaire dans ces contes, l'est évidemment moins dans tous ceux que soutient déjà la composition ternaire. Caractéristique que l'on sentirait maintenant comme archaïque et lassante, elle conserve toute sa force architecturale dans les contes de l'Aubrac.

M. Saint-Léger va même, dans son Dancanet (Annexe XIII), jusqu'à accentuer le parallélisme des trois épisodes par ce trait de détail de la soupe dont le héros demande à chaque fois au diable, venu pour l'emmenner, la permission de la manger. D'une identique façon, M<sup>me</sup> Lacroix souligne la composition ternaire de son conte de Patanou par l'invitation, trois fois répétée, de partager la soupe. C'est cette organisation ternaire aussi qui, étoffant le conte des tripes raconté par M<sup>me</sup> Girbal (Annexe XXI), fait de ce thème somme toute très anecdotique autre chose, formellement, que l'anecdote moderne<sup>22</sup>.

Comme techniques voisines de la récapitulation et de la structuration ternaire, liées également à cette nécessité de l'art oral de bien expliciter puisqu'il n'est pas possible pour l'auditeur, contrairement à ce qui se passe pour le lecteur, de revenir lui-même en arrière, apparaissent les faits suivants :

Si, entraîné par son récit, le conteur a passé un peu rapidement sur un événement ou une situation, il peut, laissant là le fil de la narration, y revenir pour en épuiser tout le potentiel dramatique ou comique<sup>23</sup>; qui mieux est, il peut ajouter — en dehors cette fois-ci de la composition ternaire où les deux premiers épisodes servent à amener le troisième qui est « le bon » — un autre épisode, exactement parallèle, et dont la seule fonction est de reprendre l'effet du premier.

C'est sur cette technique qu'est proprement bâti le petit conte de la poulette qui, partie en escapade, rencontre successivement le renard et le loup<sup>24</sup>; ainsi aussi M<sup>me</sup> Girbal, après avoir dans le conte du Sifflet (Annexe XIV) fait rire ses auditeurs avec l'épisode du vitrier dont le héros fait se trémousser l'âne aux sons de son sifflet et se briser tous les verres, reprend-elle exactement la même situation comique dans le but de faire rire encore une fois, avec un potier, dont cette fois-ci, l'âne, sous l'effet du sifflet, casse, dans ses cabrioles, les pots.

Dans les longs contes facétieux traditionnels, essentiellement bâtis sur un comique de situation, il ne peut être question de réserver le rire pour la pointe finale, comme le fait l'anecdote moderne, il s'agit au contraire de maintenir l'intérêt de l'auditoire en le faisant rire à plusieurs reprises tout au long du récit. Combien de nos bandes sont ainsi coupées par les propres rires de M<sup>me</sup> Girbal, prise au jeu de ses contes !

C'est la solidité de la structure aussi qui explique les libertés d'expression que le conteur peut prendre avec son récit.

Ainsi M<sup>me</sup> Girbal qui me dit à plusieurs reprises : « Mais je le dirai pas jamais la même chose »<sup>25</sup> et qui, s'inquiétant de savoir si la longueur du conte de la poulette était bien adéquate à ce que nous désirions (Lajoux qui la filmait lui avait demandé, en rapport avec son morceau de pellicule, un conte court), nous demande : « Maintenant s'il faut encore rajouter une phrase, on s'arrange toujours ». Cette marge dans la liberté d'expression, permet ainsi au conteur d'ajuster son récit à son auditoire<sup>26</sup>.

Cette liberté, toutefois, a ses limites, et du même coup l'improvisation ses temps de repos. L'alternance entre parties mouvantes et parties fixes de nos contes a été très bien étudiée<sup>27</sup>. Nos documents aubrasiens apportent de multiples exemples de ces parties fixes. C'est d'abord celle, adjacente et donc encore facultative, que constitue la formule finale<sup>28</sup>.

M<sup>me</sup> Girbal employait toujours la même (en patois ou en français) : « Lo conte es passat per un prat molhat e s'es negat » — « Et le conte est passé par un pré mouillé, et il s'est noyé » avec parfois la légère variante (en patois) : « e s'es acabat » (et il s'est achevé). Formule que connaissaient aussi (avec des petites divergences) M. Valadier et M. Couderc père et dont M<sup>me</sup> Raynal dit, en l'entendant employer par son mari, qu'elle terminait couramment les contes.

Voici les autres formules finales employées par mes informateurs; je les donne ici en occitan avec leur traduction française :

— « Et voilà, le conte s'acheva; — passèt per una barta que brutlava, e se brutlèt — il passa dans un buisson qui brûlait et il se brûla, et le conte fut achevé » (M<sup>me</sup> Veyre, Phon. 65.26.111).

— « E lo conte es passat per un trauc ! » — « Et le conte est passé par un trou » (M. Valadier, Phon. 65.26.322).

— « E s'es conhat dins un bojat, e serà aqui per Nadai ! » — « Et il s'est blotti dans un *boujal*<sup>29</sup>, et il y sera encore à la Noël » (M<sup>me</sup> Valadier, Phon. 65.26.319).

De telles formules finales extérieures au conte<sup>30</sup> ont comme fonction d'annoncer le retour au discours quotidien, donc la fin de l'œuvre; ce qu'elles font fréquemment en déplaçant — comme l'exprime Roman Jakobson<sup>31</sup> — l'attention, du conte vers le conteur. Les formules aubraciennes par contre réalisent cette fonction de transition, de retour, de façon assez originale<sup>32</sup>; elles apparaissent comme des variations sur un même modèle dont la particularité — et la qualité poétique — est de suggérer l'existence concrète du conte, manifestée par sa disparition concrète; si tout à l'heure, grâce au don du récitant, conteur et auditoire faisaient corps avec le conte, étaient à l'intérieur du conte, les voici mis, par cette formule, brusquement et efficacement à l'extérieur du conte, lequel, tel un objet ou un être concret, se referme, se distance et disparaît.

D'autres parties fixées sont directement intégrées à la narration; ce peuvent être de véritables formulettes.

Les deux contes d'animaux voisins, des petits chevreux et des petites poulettes, en offrent de très jolies<sup>33</sup> :

• T. 123 :

*Soulaiges-Bonneval, Av.*

Cabridons, cabridons  
durbètz-me,  
que vos porte una plena banasteta de fulhetas de vernhas,  
un plen pièchon de chichon !

*Prades, Av.*

Aquo es la vostra mamà  
que porta las plenas banetas de broquetas  
e lo plen pièchon de chichon !

*Saint-Urcize, Can.*

Chabridons, chabridèlas,  
durbètz a vostra mairèla,  
que vent de Sant Joan  
se far petaçar lo petit pè en argent !

• T. 124 :

*Saint-Urcize, Can.*

E ben, tant que petarai, tant que vessinarai,  
tombarai l'ostal !  
(Eh bien, je pèterai tant, je vesserai tant, que je démontrerai la maison !)

Dans un conte de M. Couderc père, Maître Jean répond au curé qui l'interroge : « O, ben trabalet, ben ganhat... Sai pas ont ai trabalet per me far pajar »<sup>34</sup> — « Oh, bien travaillé, bien gagné... Je ne sais pas où j'ai travaillé pour me faire payer ». Et dans le conte du Sifflet (Annexe XIV), la formule magique est : « Pel poder que lo paure m'a donat, tot çò que vole que dintre dins lo sac, dintra dins lo sac » — « Par le pouvoir que le pauvre m'a donné, que tout ce que je veuille qui rentre dans le sac, rentre dans le sac ».

Deux incidents manifestent à l'évidence ce qu'on peut bien appeler la force contraignante de la formule.

Un premier exemple, fixé visuellement par la caméra, se trouve dans le film de la chèvre de la cabane du Galoupet : arrivée au moment de dire la formule-mot de passe, M<sup>me</sup> Girbal s'arrête : « Ah, mais comment ? », puis on la voit se mémoriser à voix basse, très rapidement, le début; après quoi, l'ayant bien en tête, elle reprend sa narration. — De même, dans le conte du Sifflet, commençant à dire la formule accompagnant le don du sac magique, M<sup>me</sup> G. s'est-elle interrompue pour réfléchir, puis, après un « oui » qu'elle s'est dit à elle-même, mais que la bande a enregistré, a-t-elle poursuivi.

On comprend que, ressenties comme contraignantes par les narrateurs, ces formulettes soient aussi les dernières à quitter les vieilles mémoires qui se défont.

Etrange, prenant et très significatif à cet égard est l'enregistrement de la vieille Mélanie Hostalier, âgée de 85 ans, de Veyrès. Elle disait d'elle-même : « Je ne suis plus à la page », mais le titre de Plan Ponhet que je lui lançai éveilla chez elle un écho certain et la seule phrase qu'elle m'en dit situait nettement le thème; mais alors qu'il lui était manifestement impossible de retrouver le conte, elle répéta à plusieurs reprises, accompagné d'un émouvant rire de petite vieille : « Pòrta plan vielheta, pòrta plan » (Porte beaucoup petite vieille, porte beaucoup !), ce qui (comme le montrait la version de M<sup>me</sup> Girbal) est ce que dit à la vieille femme portant le panier de tripes sur la tête, le petit héros caché dans les tripes du bœuf abattu.

Ce n'est pas d'une véritable formule qu'il s'agit dans cet exemple, mais d'un jeu d'assonances sur le O (ce qu'une graphie phonétique : *portò plò byélitó...* ferait ressortir). Cette technique stylistique de l'assonance — à l'œuvre ci-dessus dans les formulettes particulièrement des T. 123 et 124 — est en effet fréquente dans mes enregistrements de contes, aussi en dehors du contexte formulaire.

Un passage particulièrement étoffé en assonances est ainsi donné par M<sup>me</sup> Lacroix à la fin du conte qu'elle appelle « L'homme riche et l'homme pauvre »<sup>35</sup>.

Les assonances peuvent jouer sur les désinences verbales, et ces répétitions de mêmes formes morphologiques aboutir à un effet cumulatif.

Ainsi dans « La fille à la rose » pour exprimer les réactions que craint le père de la part de sa fille à la vue de la Bête : « Se trobarà mal, se morirà, farà, dirà » et dans le même conte : « Cridèt, faguèt, diguèt » (il cria, il fit, il dit); ainsi pour marquer les efforts du Loup dans « Les trois poulettes » : « El tustèt, faguèt, gratèt » (il frappa, il fit, il gratta); et ceux, d'un tout autre ordre, mais tout aussi inopérants, du curé dans « Le bouc d'Aunac » : « Tant que podiá, e que ne disiá, e que ne fasiá ! »<sup>36</sup>.

Les assonances peuvent jouer aussi — c'est ce qui était apparent ci-dessus dans les formulettes du

conte des chevreaux, — sur les suffixes diminutifs, auxquels est liée généralement une nuance affective<sup>37</sup>, dont les contes, probablement pour se mettre à la portée de leur auditoire enfantin, font un si grand usage.

C'est « l'erbeta fresketa » du conte des « auquetos » de la Mamou Veyre, et c'est la réponse de la petite poulette au renard et au loup : « quand vendrai de las groiseletas, serai pus grasseta e pus mofleta... »<sup>38</sup> (quand je reviendrai des « groseillettes » je serai plus « grassette » et plus « tendrette... »). Dans le même conte, pour mieux se prêter à des assonances, une forme verbale peut même prendre un suffixe diminutif et c'est le « e s'era ben escartadetas sas aletas » (et elle avait bien écarté ses petites ailes). Dans l'exemple suivant, au « ou » du diminutif « frairou » correspond le « ou » de mots monosyllabiques (ce qu'une graphie phonétique ici ferait mieux ressortir) : « Non pas ieu, non pas ieu ! — Ni mai ieu, manja lo mieu frairon qu'es pus gras que ieu »<sup>39</sup> — « Pas moi, pas moi ! — Ni moi, mange mon petit frère qui est plus gras que moi !... ».

Cette recherche de l'effet euphonique par la répétition des mêmes sons, qu'il s'agisse de véritables passages versifiés ou rimés ou de passages simplement assonancés, n'est pas l'apanage exclusif des contes proprement dits.

On a vu ci-dessus le drac en cheval s'exprimer en vers; en mouton noir, il peut le faire également (Annexe VII) : « Pausa-mè bélet / O te fote un soflet » (Dépose-moi bien vite (?) ou je te « fiche » un soufflet !) <sup>40</sup>. Et le cabrettaire en parlant au loup, peut soit jouer sur des assonances en a entre « manjar » et « far dançar » : « Quand même, devant de me manjar, me caldrià te far dançar » (version N. Aygalenq), soit sur des assonances en o (toutefois rendu par a dans la graphie occitane) dans : « Aquò es la cabreta que m'a sauvada la vida » que Jean Fournier prononce avec une solennelle emphase<sup>41</sup>.

L'effet d'assonance est en général souligné à la diction par le conteur, de sorte que tout le passage en prend un caractère stéréotypé.

Ainsi en est-il du petit dialogue entre la poulette et le renard dans lequel j'ai relevé ci-dessus l'assonance des -èto, que la conteuse répète d'identique façon lorsque la poulette rencontre au second épisode le loup. Et c'est pourquoi c'est cette diction, plus même que les assonances, qui « sort » le passage du récit qui l'entoure. Ainsi dans le Sifflet : « Fai lo joar tant que voldràs, jamai tu me faràs dançar, polisson ». Il n'y a même plus d'assonances dans la phrase suivante : « O ma maire vos inquietessiatz pas : un antre còp o farai » — « Ne vous inquiétez pas ma mère, un autre coup je le ferai », elle n'en prend pas moins valeur de refrain, découpant le conte de Jean le Sot en couplets<sup>42</sup>.

Je signalais ci-dessus à propos des assonances l'usage des diminutifs. Si Planpounit est bien *bravet*, la petite poulette blanche est la plus *braveta* des trois. On remarquera (Annexe IX) que le conte des chevreaux de M<sup>me</sup> Lacroix en use avec une particulière profusion. Face à l'emploi des suffixes

diminutifs, il conviendrait aussi de souligner celui, opposé, des suffixes augmentatifs, qui, dans la langue d'oc, ont en général, nuance péjorative.

Il s'agit surtout du suffixe : -às, -assa, et les brigandàs, piotàs, intelligentàs (« gros intelligent » — par euphémisme), fillasse, etc., émaillent les contes<sup>43</sup>.

La langue d'oc offre ici ses ressources particulières et devant certaines formes on ne sait ce qu'il convient d'admirer le plus, de la langue ou de son usager. Ainsi quand M<sup>me</sup> Girbal emploie le verbe *flairiner* qui renchérit subtilement sur flairer, ainsi quand elle emploie, pour sa poulette gourmande, le verbe *s'agourmandir*<sup>44</sup>. Et c'est le moment de rappeler que ces contes furent autrefois toujours dits en patois<sup>45</sup>, et que, précisément, au-delà même des formulettes proprement dites, bien des particularités verbales propres au patois en rendent l'adaptation en français très délicate.

Devant certaines trouvailles verbales, il semble que ce soit directement au conteur particulier qu'il faille rendre hommage.

Ainsi quand le vieux Couderc dit : « Je tenais mon rire à pleines mains, mon rire m'échappait », ou dans le passage suivant du conte de la Marâtre où M<sup>me</sup> Girbal joue à un amusant quiproquo entre le diable du conte et le diable du langage courant :

« Voilà qu'il voit venir un vent et une fumée sur cette route, mais il dit : « Qu'est-ce que c'est qui arrive ? ... Quel diable est cette affaire ? » Et ça se trouva être le diable, pardi. Elle s'arrête, cette affaire, tout d'un coup : un diable, avec des cornes comme d'ici à là... » (Phon. 65.26.222-223. Trad.).

On pourra relire aussi, à ce point de vue (Annexe IX), le passage du conte de la chevrette de M<sup>me</sup> Lacroix, où est décrit le loup sortant, ébouillanté, du chaudron. Une comparaison enfin comme celle dont se sert Rouzeire dans « Le nid de corbeaux » (Annexe XXVI) ne peut manquer non plus son effet sur l'auditoire : « Il y fit un accroc, [à son pantalon], le chien du vicaire d'Aumont y serait passé la queue en l'air et même sans toucher nulle part ! ». De tels effets de langage manifestent le côté artiste de mainte personnalité rencontrée<sup>46</sup>.

Il est une technique stylistique de plus d'envergure et qui est en même temps une technique de composition du conte : c'est celle du dialogue<sup>47</sup>. Comme on peut s'en douter, elle devient, dans la bouche du conteur doué, du conteur-acteur, son morceau de bravoure, exécuté parfois avec un brio qui vous coupe le souffle.

On commencera par relire dans le chapitre précédent, le dialogue, extrait du conte du Sifflet de M<sup>me</sup> Girbal, entre le pastrou et le curé. La fin de son conte des Pères d'Aurbrac (Annexe XVI) est également à ce point de vue une délice. La façon dont M<sup>me</sup> Girbal fait alterner la voix contrainte des Pères avec celle pleine d'allant du jeune homme, à commencer par son cri de triomphe quand les moines lui disent : « Nous vous amenons la vache, la va-

chette tachetée. — Ah, té, ce n'est plus un âne ? » est du très grand théâtre<sup>48</sup>.

Dans l'art du dialogue, il arrive que les conteurs tirent un effet stylistique de l'alternance entre le patois et le français<sup>49</sup>.

Ainsi dans le conte des tripes, dit en patois (Annexe XXI), le prêtre lance-t-il à trois reprises son « Cachez vos tripes » en français du haut de la chaire. Ainsi dans l'épisode final du conte (dit en occitan) des enfants perdus relatant leur poursuite par le diable et la rencontre par celui-ci de diverses personnes qui font mine de ne pas comprendre ses questions et lui répondent tout de travers, autant M. Saint-Léger que M<sup>me</sup> Girbal donnent-ils la formulette, prononcée par le diable, en français, cette formulette dont la variante nivernaise, comme le rapporte Paul Delarue<sup>50</sup>, plut tant au poète Eluard.

M<sup>me</sup> Girbal m'assurait que son père aussi disait la formulette en français, et il semble bien, en retrouvant cette partie dialoguée si proche dans plusieurs versions, qu'au-delà des conteurs, c'est à la collectivité qu'ils représentent, et qui à la fois les inspire et les sanctionne, qu'il faille réserver une part de notre attention. Or ce qui est manifeste ici, vaut très certainement pour la plupart des notations qui précèdent. C'est le moment de rappeler ce que J.M. Guilcher écrivait dans sa thèse<sup>51</sup> à propos de la danse et qui s'applique à nos faits également : « Dans le cas d'une production lettrée, la dualité de l'œuvre et de l'interprétation est une réalité de fait. Dans le cas de la danse traditionnelle, leur distinction résulte d'une opération de l'esprit, et ne va jamais sans arbitraire ».

L'art de la diction, qu'il soit inné ou acquis, hérité ou innové, se sert à l'occasion, comme d'une technique expressive, des variations du débit.

Ainsi M<sup>me</sup> Girbal précipite-t-elle, à un moment donné, nettement son débit, prononçant un long passage tout d'une traite, depuis la porte qui dégringole du haut de l'arbre en un bruissement rendu par une prodigieuse onomatopée, jusqu'au nettoyage complet des bois d'Aubrac de tous les voleurs, ce dernier fait apparaissant ainsi comme la conséquence directe du premier<sup>52</sup>.

Ces exemples soulignent tout ce que nos contes perdront à être mis par écrit. Contes de tradition orale, ils sont faits pour être entendus<sup>53</sup>. Mieux encore, pour être entendus et vus. Pour certains récits il arrive d'ailleurs que le conteur dise lui-même, en commençant : « Mais là il faut (ou il faudrait) faire aussi les gestes »<sup>54</sup>.

Ainsi M. Aug. Rouzeire pour « la noce des gorges tordues », où marié et mariée, belle-mère et beau-père, affligés de difformités complémentaires si l'on peut dire, essaient successivement et vainement, de « tuer la chandelle »<sup>55</sup>. Et M<sup>me</sup> Girbal, avant de commencer « Le bouc d'Aubrac », nous a prévenus qu'elle avait besoin d'une chaise comme accessoire scénique. (Photo 9).

Un auteur hongrois, Istvan Sandor, le seul à ma connaissance à avoir traité non pas accessoirement, mais en le prenant comme objet propre de son étude, ce qu'il appelle, dans le résumé allemand de son article<sup>56</sup>, « die Dramaturgie des Märchenerzählens », note que la part du geste est plus importante dans le conte facétieux que dans le conte merveilleux. L'enregistrement cinématographique du conte du bouc d'Aunac vient excellemment à l'appui de cette affirmation; il n'y a pas de doute que M<sup>me</sup> Girbal y est plus animée que dans les deux contes d'animaux pris également par J.-D. Lajoux en films synchrones<sup>57</sup>. (Photos 1 à 13).

Toutefois la comparaison entre les contes filmés — facétieux et animaliers — de M<sup>me</sup> Girbal et les deux contes filmés de M<sup>me</sup> Lacroix qui sont précisément du registre facétieux<sup>58</sup>, prouvent qu'une autre « variable », à savoir la personnalité du conteur, est plus décisive.

I. Sandor distingue trois types artistiques dans l'art de conter : acoustique - visuel - gestuel.

M<sup>me</sup> Lacroix se raccorde à la première catégorie<sup>59</sup>. Possédant une voix très mélodieuse<sup>60</sup>, elle la met au service de sa diction; m'avait frappée ainsi, au début du conte de la chevrette (Annexe IX), l'espèce de complaisance avec laquelle elle répétait, comme en en jouant, le verbe « parlabo ». M<sup>me</sup> Girbal, dont nous avons constaté aussi le parti qu'elle tire de sa voix, notamment dans la technique du dialogue, et avec quel brio elle sait faire alterner les tons des répliques, rendant absolument inutiles les fastidieux « il dit, qu'il dit, l'autre dit » auxquels certains conteurs moins doués sont obligés de prendre recours, illustre cependant aussi, et peut-être davantage, les deux autres façons de conter qui chez elle, loin de s'opposer, s'interpénètrent<sup>61</sup>.

L'art de M<sup>me</sup> Girbal peut, sans aucun doute, être qualifié de visuel, en ce sens que nettement elle voit elle-même ce qu'elle raconte : d'où — nous l'avons dit ci-dessus — l'importance de tous les objets, de tous les détails, matériels et quotidiens, mis dans ses contes et qui, loin du schématisme d'un plat canevas, donnent du relief à ses récits.

Il serait absolument faux cependant de dire — comme on pourrait le dire d'un écrivain — que ses contes sont faits d'une suite de tableaux bien « vus », bien croqués. Ici nous sommes dans l'oral, c'est-à-dire dans ce qui, par nature, bouge, dans ce qui court sans cesse en avant, — autrement dit, rendant vraie même avant la lettre l'utilisation de la caméra, s'il fallait comparer le style oral à un autre art, c'est bien à celui des images en mouvement, au cinéma qu'il faudrait songer.

Et M<sup>me</sup> Girbal, qui voit elle-même son histoire animée, anime en conséquence son récit pour le communiquer à ses auditeurs. Ainsi art visuel et art gestuel sont-ils chez elle étroitement liés.

L'art gestuel se sert d'abord du corps, essentiellement des bras<sup>62</sup>. Le but du geste, ici, est d'abord et avant tout de mimer l'action.

Ainsi M<sup>me</sup> Lacroix fait-elle le geste de mettre un paquet, au bout d'un bâton, sur l'épaule, au début du conte de Pierrot le dégourdi, pour nous faire voir celui-ci revenant avec sa mère de faire des provisions; ainsi M<sup>me</sup> Girbal fait-elle le geste de prendre en main le « buffadou » quand la mère chèvre s'attaque au loup. Dans le conte du bouc d'Aunac, l'art dramatique de M<sup>me</sup> Girbal est au plus haut point<sup>63</sup> : dans ce conte relativement bref — il dure 8 minutes — elle mime les quatre protagonistes en scène, passant très rapidement de l'un à l'autre au fil de son récit : le bouc secouant sa barbichette et tapant le rebord de la chaire de ses pattes de devant, le sonneur se tenant dans sa frayeur au ras du bénitier, le curé tout à ses prières d'exorcisme, le berger, enfin, propriétaire du bouc plus confiant en la vertu du drellier que dans tout ce latin. Mais, à l'analyser de près, le brio dramatique de la conteuse ne vient pas seulement de ce qu'elle mime quatre rôles en même temps, mais aussi, plus finement, de ce qu'elle fait voir littéralement, parce qu'elle les fait passer dans ses gestes, le comique de la situation et l'intensité satirique du récit : au moment où elle dit du curé qu'il continue à lire son bréviaire, elle fait aller ses deux mains ouvertes semblant tenir le livre d'un côté et de l'autre, soulignant de ce geste à la fois l'ardeur mise par le curé à sa lecture et l'inefficacité de celle-ci; ainsi, quand le curé, appelé par le sonneur, se rend lui aussi à l'évidence de la présence diabolique, se tient-elle toute figée et lève-t-elle les yeux au ciel, traduisant ainsi son saint effroi. (Photos 5 à 11).

Dans ce dernier exemple, à l'art gestuel du corps vient s'ajouter celui du visage. Dans le conte de la poulette, où M<sup>me</sup> Girbal se tenait assise, c'est essentiellement de son visage qu'elle a joué, soulignant de la contraction de celui-ci en même temps que de l'enflure de la voix, les pi-ou, pi-ou, pi-ou destinés à mettre en fuite le renard et le loup. J.-D. Lajoux a su admirablement capter dans certains gros plans ces mouvements du beau visage de notre conteuse pour les porter, au-delà des petits écoliers de Repons qui furent ses auditeurs-spectateurs immédiats, à nous, dans les salles de projection.

Ainsi, grâce à la caméra, quelques-uns des contes traditionnels, chefs-d'œuvre fugaces d'artistes ignorés, sont-ils sauvegardés, en témoignage d'un art à son déclin.

### III — PERSPECTIVES

Quand, lors de son petit séjour à Paris en mars 1966, j'ai eu la joie d'accueillir M<sup>me</sup> Girbal chez moi, elle m'a fait part, avec mélancolie, d'une expérience toute récente qu'elle venait de vivre précisément dans sa famille parisienne. Racontant quelques-uns

de ses contes, qu'il lui fallait dire en français, ce qui pour certains allait plus ou moins bien, à l'un de ses arrière-petits-enfants, une fillette de 8 ans, elle s'entendit répondre : « Oh toi, tes contes ne sont pas vrais, alors que mes histoires à moi sont vraies ». La petite préférait au conte le livre et lui accordait un tout autre crédit. D'autre part le livre permet de retrouver l'histoire exactement identique et, en plus, de changer d'histoires tout à son aise — l'on sait que nos enfants sont gâtés en petits livres comme en autres jouets; il en est ainsi même à la campagne, et les enfants, m'a encore avoué M<sup>me</sup> Girbal, de Repons et des alentours, alors même qu'ils la reprennent si elle ne raconte pas une histoire exactement de la même façon que la fois précédente, ne cessent de lui réclamer du nouveau, et M<sup>me</sup> Girbal est obligée d'inventer pour les contenter. Ce qui ne les empêche pas d'écouter de moins en moins, dit-elle; remarque qui doit être très juste en notre époque de télévision envahissante. Il n'y a plus que les tout-petits qui viennent encore lui réclamer des contes (en les appelant d'ailleurs « des histoires de brigands »). Noémie Aygalenq aussi me disait qu'après 6 ans, il n'était plus question pour les enfants d'écouter des contes. On conçoit aisément que seule la partie la plus enfantine d'un répertoire puisse subsister dans ces conditions. Et M<sup>me</sup> Girbal fit la comparaison avec l'auditoire de son père où, aux contes pour enfants, les adultes aussi prenaient du plaisir. A ma question si quelqu'un après elle reprendrait le flambeau, si parmi ses jeunes auditeurs d'il y a quelques années elle en connaissait un qui continuerait la tradition, elle me répondit que non.

Si, de temps à autre, il arrive encore qu'un conteur de contes de veillée reçoive une marque d'estime de la part d'adultes<sup>64</sup> il n'en faut pas moins regarder la réalité en face : c'est dans l'indifférence générale que ces récits disparaissent. On comprend que M<sup>me</sup> Girbal, avec son répertoire de 14 contes, dont certains très longs et complexes, et l'extraordinaire animation qu'elle met dans leur diction, se fasse par moments à elle-même l'effet d'un être curieux, ce qui l'a fait un jour s'interrompre au beau milieu d'un conte pour s'exclamer : « Vous savez qu'il faut être idiot comme je suis... ». Aussi une de nos joies aura-t-elle été d'apporter, à elle surtout, mais aussi à tous les autres conteurs, le tribut de notre reconnaissance et l'hommage de notre admiration.

Les derniers conteurs traditionnels d'Aubrac, tous déjà chargés d'ans, emporteront sous peu dans la tombe les secrets d'un art au passé vénérable, et il n'est pas en notre pouvoir, en dépit de ses derniers feux, de le raviver. Chef-d'œuvre de notre prose narrative traditionnelle, structuré, policé, cristallisé parfois par des siècles d'intelligence et de sensibilité humaines, le conte, auquel le support social fait désormais défaut, n'a plus à l'époque actuelle possi-

bilité d'évoluer pour s'adapter, pour rester vivant; et c'est pourquoi il achève de mourir sous nos yeux, tout en étant capable de nous donner encore, par la grâce de quelques-uns, de très grandes joies.

Au terme de cet exposé, ce qu'il faut souhaiter, afin de ne pas finir sur une note pessimiste qui ne serait pas de mise en regard de certains apports de

cette contribution, c'est que la création (ou l'adaptation) épique<sup>65</sup>, à travers histoires vraies ou fictions anecdotiques, continue encore longtemps — en dépit ou en se servant de la marée montante de la culture de masse ? — à trouver des individus capables de l'accueillir, et de lui prêter, au bénéfice de toute la communauté, leur intelligence et leur cœur.

#### Notes et références du chapitre VII

1. **BM.** Phon 65.26.41.
2. **Imp.** L'on se souviendra aussi de ce passage de l'Anthropologie structurale de Cl. LEVI-STRAUSS, 1958, p. 240 : « Puisqu'un mythe se compose de l'ensemble de ses variantes, l'analyse structurale devra les considérer toutes au même titre ».
3. **Or.** Tel est le cas, par endroits, de J. Fournier et de Couderc, père.
4. **Or.**, J.D. Lajoux.
5. **Imp.** Ce qui ne veut pas dire qu'elles soient entièrement gratuites : si le héros du conte des Pères d'Aubrac (première version) veut aller vendre sa vache à la foire de Saint-Chély-d'Aubrac, c'est que cette localité a (ou avait) en effet une foire importante. Cf. aussi ce que nous disions ci-dessus (chapitre V, n. 41) à propos du bouc d'Aunac.
6. Ces localisations, enfin, peuvent renseigner sur la taille de l'univers autrefois : ainsi quand, dans le « conte de la chèvre de la cabane du Galoupet », la mère-chèvre, qui s'est cassé une jambe, se rend chez un « petassaire », c'est-à-dire un rebouteux (NAUTON, 1961, c. 1558) à Saint-Jean, la conteuse précise : « et Saint-Jean c'était loin, c'était là-bas, au-delà de Saint-Flour ».
6. Cf. n. 5, Annexe XVI.
7. Cf. n. 2, Annexe XXI.
8. **Imp.** C'est-à-dire pique-feu et soufflet à bouche. Cf. NAUTON, 1959, c. 767 et c. 773 (« *Le bufadu* est généralement un rondin de bois perforé de bout en bout dans lequel on souffle à pleins poumons »).
9. On voit déjà par ces détails tout ce qui sépare « La fille à la rose » de Mme Girbal de son lointain antécédent livresque.
10. On trouvera d'autres exemples encore dans La Montagne Noire : cf. Annexe XV, n. 1, et les appels de note correspondants.
11. **Imp.** LO NIGRO, 1961, p. 155.
12. **Or.** Elle remerciait notamment Dieu de lui avoir accordé ce qu'elle appelait « une grâce d'état », c'est-à-dire la force d'âme et de corps nécessaire pour supporter ses chagrins et soigner son mari jusqu'à sa mort. Mais elle se méfiait d'une dévotion exagérée et se plaisait à dire : « Le Bon Dieu veut qu'on le laisse tranquille de temps en temps ».
13. Au sens étymologique (*alius* : un autre).
14. **Imp.** Cf. ainsi, à la p. 57 des Souvenirs et témoignages recueillis par Anne PHILIPPE et présentés par Claude ROY sur Gérard Philippe (Paris, Gallimard, 1960), ce que relate Margo Lion d'une représentation de *Caligula* où Gérard Philippe qui « Ce soir-là ... avait dû avoir un immense chagrin... finit par se servir de cet état émotionnel, au bénéfice de son rôle ».
15. **Or.** Elle nous a raconté aussi, les deux fois où elle m'a fait visiter sa maison natale de Saint-Urcize et où toute son enfance remontait en elle (« On me corrigeait bien, mais ça n'y faisait rien »), des farces faites par elle et l'une de ses sœurs, avec une animation extraordinaire.
16. **Imp.** LO NIGRO, 1961, p. 155.
17. **Or.** Grâce à l'aide de nos collègues, Francine Lancelot-Coursange et Jean-Dominique Lajoux, nous disposons de « doublets » qui prouvent cette fixité chez Mme Raynal pour « Le Jouantou et la Catinou », et, dans une mesure moindre toutefois, chez Auguste Rouzeire pour « Le nid de corbeaux ».
18. **BM.** Tel est, en plus du sermon du curé de Cucugnan, une « chèvre de M. Seguin » acclimatée à l'Aubrac, puisque M. Seguin réside à Nasbinals et que la chevrete demande à monter « là-haut dans les montagnes de l'Aubrac » (Enreg. J.-D. Lajoux).
19. **BM.** Les deux versions dont nous disposons le prouvent; la seconde — enregistrée par J.-D. Lajoux — est toutefois tronquée de son quatrième épisode.
20. **Imp.** JACKSON, 1961, p. 56.
21. **Imp.** DELARUE, 1957, I, p. 245-246.
22. Cf. ci-dessus, p. 74.
23. **Or.** Exemples de ces situations jugées par la conteuse d'un tel intérêt dramatique, d'une telle valeur pittoresque, qu'elle les reprend en mains, comme prise de remords de ne pas les avoir exploités suffisamment : dans le conte de la chèvre (loup mettant sa langue sur l'enclume); dans le conte des Pères d'Aubrac (jeune homme rossant le Supérieur et se faisant donner 500 F.); dans Le sifflet (mise en place des spectateurs à la scène du jugement, c'est-à-dire de tous ceux que le héros va faire danser avec son Sifflet magique). Dans ce même conte, Mme Girbal répète plusieurs fois que Nanette, la servante du curé, ne donnait presque rien à manger au petit berger parce que c'est ce trait qui explique le ressentiment et le comportement de celui-ci à son égard (il obtient le don de la faire péter chaque fois qu'il toussera).
24. **BM.**, F. Phon. 65.26.227. L'un des trois contes de Mme Girbal réalisés en films synchrones par J.D. Lajoux (Atp 66.1).
25. **BM.** C'est ce qui ressort pleinement des deux enregistrements, faits à deux mois de distance, de la fin du conte de la chèvre, du loup et des chevreaux, qui diffèrent par des points de détail. (Cf. Phon. 65.26.224 à 226, enreg. J.-D. Lajoux).
26. **Or.** Mme Girbal répondit au cinéaste, J.-D. Lajoux, que cela ne l'intéressait pas de redire immédiatement pour nous le conte du loup et des chevreaux, mais qu'elle le redirait volontiers devant un autre auditoire — qui lui permettrait une nouvelle marge d'improvisation.
27. **Ms.** Ariane DE FELICE, Essai sur quelques techniques de l'art verbal traditionnel, 1957, Paris (thèse de doctorat ès lettres, inédite).
28. Nous n'avons pas noté de formule de début, en dehors du classique : « Un cop i abio... ».
29. Dans l'âtre, cavité dans laquelle on rangeait généralement les cendres en vue de la grande lessive.
30. **Imp.** PETSCH, 1900, classe en effet les fins formulaires dans le conte en « innere Schlüsse » et « äussere Schlüsse ».
31. **Imp.** JAKOBSON, 1945, p. 645. Cf. aussi PETSCH, 1900, p. 63 sq. « Die persönlichen Schlüsse ».



32. Il n'est pas possible, dans le cadre de cette contribution, de situer avec plus de précision le petit groupe de formules finales aubraciennes par rapport à l'ensemble des formules finales du conte français, ni d'indiquer les principales références bibliographiques (françaises et étrangères) qu'un tel examen appellerait.

33. Pour la traduction française des formulettes du T. 123, chapitre V, p. 86.

34. **BM.** Phon. 65.26.318.

35. **BM.** Phon. 65.26.250.

36. **BM.** Phon. 65.26.265, 269 et 65.26.5. — Je pourrais multiplier les exemples de cette technique stylistique. On notera que l'Abbé BESSOU en fait lui aussi grand usage; ex. *Contes de l'ouncle Janet*, 1948, p. 102 : « *furgat, purgat et curbelat* », p. 118 : « *tout plourabo, tout rouflabo, tout se desesperabo* ».

37. Cf. ci-dessus, chapitre II, n. 39.

38. **BM., F.** Phon. 65.26.111 et 65.26.227 (et film).

39. **BM.** Formulette des chevreaux à l'adresse du loup, dans la version de Mme Lacroix, *Born* (Phon. 65.26.244).

40. **Or.** Au drac, dans les souvenirs de Mme Ricoul (*Les Anglars*, commune de Saint-Laurent-de-Veyrès) est attachée aussi une formulette.

41. **BM.** Phon. 65.26.7 et 65.26.126.

42. **BM.** Version Mme Girbal, Phon. 65.26.34-35.

43. **Imp.** MISTRAL, 1932, art. « *Aumentatiou* » : « *Les augmentatifs de la langue provençale... les Languedociens en font un grand usage* ». — Cf. aussi MERAVILLE, 1965, p. 364. — On en glanerait aussi facilement des exemples à travers les ouvrages de l'Abbé BESSOU.

44. **Imp.** MERAVILLE, 1965, p. 352.

45. Dans l'Annexe XII, j'indique si les récits ont été recueillis en français ou en langue d'oc.

46. Côté artiste qui nous a frappés, Alain Rudelle et moi, à plusieurs reprises, même dans la conversation courante, en dehors de toute littérature orale proprement dite. Certaines expressions, certaines comparaisons employées par nos informateurs atteignaient ainsi, par leur caractère direct de vu, vécu, senti, à une authenticité dans la qualité poétique que pourraient envier certains « gens de lettres ». Constatation faite sur le langage courant qui rejoint des constatations faites sur certains passages de contes (cf. p. 111, où nous faisons allusion à l'admiration un peu mélancolique de Paul Eluard à l'égard d'une de nos formulettes).

47. **Imp.** DELARUE, 1957, p. 45 (dans Introduction : 2. Les caractères propres du conte français) : « *Le conteur y a volontiers recours au langage direct* ».

48. Le neveu de Mme Girbal a dû partager notre impression, et il a demandé ainsi, à deux reprises depuis notre passage, à sa tante de redire ce conte devant de petits auditoires d'adultes.

49. Fait qui ne peut se produire que dans les régions bilingues, et on pourrait donner des exemples pris dans des recueils de contes provençaux, corses, etc. — Depuis l'achèvement de cette contribution a paru l'article de Daniel FABRE et Jacques LACROIX, 1973, lequel situe à leur juste valeur, qui est bien plus que d'effet stylistique, de tels faits de « *bilinguisme de texte* ».

50. **Imp.** MILLIEN et DELARUE, 1953, p. IX.

51. **Imp.** GUILCHER, 1964, p. 71.

52. Il s'agit de la fin du conte de Jean-le-Fort (Phon. 65.26.35).

53. **Or.** De la simple interjection « *Ah* », rendue évidemment toujours de la même façon par écrit, Mme Girbal a, en fait, un registre étendu et adapté aux situations.

54. **Or.** C'est ce que dit aussi à J.-D. Lajoux, M. Raynal, en lui contant l'histoire du couteau acheté en présent par le niais à sa future; il convient de tenir la main dans la poche et de l'agiter quand le niais, impatient de produire son effet, interpellera sa mère : « *Maman, je le sors ?* ».

55. **BM.** Phon. 65.26.308.

56. **Imp.** SANDOR, 1964. — Cf. aussi du même auteur, 1967.

57. Annexe XXXI sous T. 122 et 123.

58. Annexe XXXI, sous T. 1655 et 1696.

59. **Imp.** Définie par I. SANDOR comme suit (je traduis du résumé allemand) : « *Le conteur du type acoustique considérera la belle récitation de son texte comme son principal devoir* ».

60. **Or.** Mme Lacroix nous a fait part de son grand amour du chant et de marques d'estime recueillies par elle à ce sujet quand elle était plus jeune.

61. **Imp.** SANDOR les distingue ainsi : « *Le type visuel fait voir les événements du conte tels qu'il les voit dans son imagination, et suit, passivement, quoiqu'avec une certaine émotion partagée, la destinée de ses héros. Le conteur du type moteur vit si intensément en ses héros qu'il agit et se meut ensemble avec eux* ».

62. **Or.** Nous en avons un exemple amusant « *hors caméra* » dans le conte de la poulette, quand Mme Girbal, dans l'animation de l'épisode final, se mit à taper à coups redoublés sur le micro placé près d'elle.

63. **F.** A vrai dire, cependant, elle y fait preuve d'une animation un peu excessive, car, en dépit d'un naturel imperturbable, elle était certainement, pour ce premier film d'un de ses contes, un peu impressionnée par la caméra.

64. Cf. ci-dessus, n. 48.

65. **Imp.** Mériterait ainsi un développement l'œuvre, poétique et musicale et qui comme telle nous sortirait du domaine de la prose narrative, de M. Marcel LAPORTE, chansonnier de l'Aubrac, créateur moderne, en même temps qu'héritier de toute une lignée, dont Ernest PLAGNARD, 1953, p. 8-10, évoque quelques noms, illustres à leur heure et dans le cadre régional. Et telle phrase où A. HUGO, 1835, assistant à des « *bouffées, simples et figurées* », écrit « *qu'elles s'exécutaient au bruit de véritables chansons, qui, pour la plupart, sont très satiriques et ont rapport à quelque aventure scandaleuse bien connue dans le pays* », s'appliquerait fort bien à certaines des productions les plus appréciées de ce poète aubracien actuel.

## CONCLUSION

Si nous revenons, en fin de cette contribution, vers la position de recherche énoncée au chapitre I, avec, en mains, les résultats des trois derniers chapitres, une constatation, mieux un enseignement ne s'impose-t-il pas à nous ?

Les chapitres V, VI et VII ont, chacun dans sa perspective propre, analysé et interprété les matériaux narratifs recueillis en Aubrac et dont l'exposition s'était faite, elle aussi, en trois chapitres, correspondant à trois catégories, à trois niveaux littéraires.

Dans le chapitre V, j'ai essayé de prolonger les récits historiquement et géographiquement, afin d'atteindre, si faire se pouvait, à quelque lumière sur leur ancienneté en Aubrac en même temps que sur les relations de cet Aubrac, du point de vue de la littérature narrative, avec son environnement. Sur le premier point j'ai été déçue sans pour autant être surprise : les documents recueillis ne mènent pas plus haut que le XVIII<sup>e</sup> siècle, encore ignoraient-ils ou étaient-ils trop peu explicites en ce qui concerne les contes. Pour le second point, concernant les comparaisons à l'échelle géographique, j'ai d'abord constaté le caractère peu spécifique de l'Aubrac de la plupart des récits qui m'avaient été présentés comme vrais et arrivés — ou du moins des représentations qui les sous-tendent —. Par contre, l'examen des contes, dont on sait que la répartition est très vaste et que rares sont ceux qui n'appartiendraient qu'à un pays, à une région déterminée, prouve, sur quelques exemples précis, que cette littérature dénommée « mouvante » a pu cependant se fixer en formations régionales; l'existence ainsi de zones plus ou moins nettes, semble suggérer la stabilité de ces matériaux, donc incline à leur accorder une certaine ancienneté, sous les formes reconnues, dans la région. Et l'on pourra relire, en fin de ce chapitre V, vers quelles hypothèses concernant la position culturelle de l'Aubrac dans son environnement ainsi que sa diversité interne cette analyse m'a orientée.

Le chapitre VI a tenté de mettre à jour ce que ces récits pouvaient contenir d'attitudes à l'égard des structures sociales de l'Aubrac. Là aussi on pouvait *a priori* penser que les contes, en tant que patrimoine souvent international, étaient à écarter d'un

tel examen. En fait, si pour nombre d'entre eux les traits empruntés à la réalité ambiante peuvent n'avoir en effet valeur que de fioritures accidentelles, il arrive cependant — qu'on se souvienne ainsi du conte des Pères d'Aubrac — que ces éléments régionaux soient si bien intégrés au thème qu'ils en prennent une singulière valeur parlante, et en arrivent à témoigner de façon plus profonde d'attitudes et de représentations que ne le font des récits dont le lien avec la réalité de l'Aubrac est plus direct, puisqu'ils n'empruntent pas le biais de la fiction littéraire. De façon plus générale, les œuvres qui se présentent nettement comme des fictions, et où apparemment le caractère esthétique domine les autres, œuvres de ce fait, aurait-on tendance à dire, plus libres, apparaissent en fin de compte comme beaucoup plus aptes à témoigner d'une réalité sociale collective.

Le chapitre VII a placé son analyse sur le plan artistique. Pour le non-spécialiste, rien ne ressemble plus à une version de conte qu'une autre version de conte et l'on pourrait de ce fait penser que l'art personnel du conteur est plus capable de se manifester à l'intérieur des histoires vraies dont la facture lui est moins imposée. En fait, il apparaît bien à l'analyse que la réalité est plus nuancée, voire ici aussi inversée : comme la remarque en a été faite au cours du chapitre II, nous serions au contraire tentée de dire que rien ne ressemble plus à une « histoire vraie » qu'une autre histoire vraie; à l'opposé le conteur doué — c'est-à-dire doué d'une nature artiste — sait se servir de la matière impersonnelle du conte pour y imprimer la marque de son don propre, de sa participation personnelle.

En conclusion, alors qu'une position initiale de recherche se proposait de ne plus accorder aux contes l'attention trop privilégiée dont ils avaient été longtemps l'objet de la part de la recherche classique et pouvait sembler de ce fait les rabaisser, nous en arrivons en définitive, après une analyse raisonnée portant sur trois plans, à remettre les contes, à l'intérieur de l'ensemble de la littérature orale narrative dont ils relèvent, à la place d'honneur.

Je suis reconnaissante à la R.C.P. Aubrac de m'avoir permis de vérifier ces faits fondamentaux encore à l'époque actuelle<sup>1</sup>.

#### Note de la conclusion

1. Il est cependant évident que par suite d'un côté du caractère réduit de la collecte (particulièrement en contes merveilleux), de l'autre du choix d'une région certes intéressante puisqu'à plusieurs égards en position critique, mais cependant très circonscrite, bien des points n'ont pu être que superficiellement traités, et bien des questions n'ont pu être posées dans un éclairage suffisamment large.

Par ailleurs, j'ai, depuis l'achèvement de cette contribution, amorcé des recherches très différentes; si celles-ci aboutissent, elles devraient me permettre de situer avec plus de pertinence la région aubraccienne et son répertoire (de contes) sur la carte narrative de notre pays.

# ANNEXES

## ANNEXE I

# LA DÔMERIE D'AUBRAC

Le comte Adalard, qui a fait bâtir le monastère à Aubrac, c'était un grand richard. Il partait à une croisade, il avait trente cavaliers pour l'escorter, et en passant — c'était rien que des bois à Aubrac par là —, il a fallu qu'ils arrêtent un peu, le vent les a arrêtés, et puis la neige, et il leur a dit à ses cavaliers : si jamais nous avons le bonheur de revenir, je ferai bâtir un monastère là, pour ramasser les égarés; et c'est écrit sur la cloche de l'église : je suis ici pour ramasser les égarés.

Et alors il était tellement riche, il avait monté ce couvent-là, et on cuisait du pain nuit et jour, et n'importe qui pouvait aller chercher une miche de pain, on ne leur demandait pas s'ils en avaient pris la veille, rien, la main gauche ne doit pas regarder ce que fait la main droite, ils prenaient du pain, nuit et jour.

*Conté par M. Marius Séguis, Bel-Air, commune de Laguiole, Aveyron, le 25 juillet 1964. Phon. 65.26.176.*

### Note de l'annexe I

1. Bien qu'il s'agisse d'un souvenir de lecture — l'informateur vient d'évoquer l'ouvrage de l'Abbé Deltour —, il nous semble intéressant de donner cette pièce; elle montre quels sont, de l'histoire de la dômerie, les épisodes qui ont le plus frappé l'imagination.

## ANNEXE II

# L'HISTOIRE DU PONT DE GOURNIER

Je vous raconterai l'histoire du Pont de Gournier là, si vous voulez. C'était un bonhomme d'ici, il s'appelait T., il craignait pas ni... enfin c'était pas un brave homme quoi, c'était n'importe quoi. Et alors, il n'avait pas d'argent et il guettait un coup. Et un jour il dit : Mon Dieu, il y a le vicaire de Recoules là, qui va toucher son argent — il allait se faire payer à Aumont, je crois, son mandat, quoi. Et alors il a été l'attendre au Pont de Gournier — et puis il avait acheté une paire de bottes toutes neuves, le vicaire. C'était un grand fort bel homme ce vicaire-là. Et alors ce T. là, il était sur le pont et il y avait pas la maison du Gournier encore, il y avait juste que le pont et puis aucune maison nulle part, c'était tout à fait désert, et la rivière qui passait en-dessous le pont, c'est tout. Et alors, il va vers le vicaire et il lui dit : — Ici, il faut la bourse ou la vie.

Alors le vicaire il lui répond :

— Ben, la bourse, je te la donnerais bien, qu'il lui a dit, mais la vie peut-être ça serait un peu plus cher.

Et alors il attrape ses bottes — il avait acheté des bottes, lui, le vicaire, il les portait sur l'épaule — et il lui en fiche un coup comme ça, et il lui a cassé la mâchoire, là. Et alors il l'attrape — il était très fort ce vicaire — et il le prend par les pieds et il le pendait dans la rivière là-bas, tout près de l'eau.

— Ah ! il lui a dit, si tu n'avais pas une âme et que je ne sois pas un prêtre comment que je te lâcherais là-bas, et que tu irais te faire manger aux poissons — mais, il dit, tu as une âme et je veux pas te noyer.

Alors il l'a lâché. Mais toute sa vie, il a eu la mâchoire cassée. Il était là, d'une maison, un peu plus bas. Et alors après il disait à tout le monde : « Ah, j'ai eu de la veine d'avoir une âme ! Si j'en avais pas eu une, j'allais bien me faire manger aux grenouilles là-bas dans la rivière.

Ah, il dit, je n'attaquerai plus un curé, ce sont des drôles d'hommes ça, ils sont pas comme les autres. Il m'avait pendu par les pieds là-bas, la tête en bas, j'ai touché l'eau, qu'il dit ».

C'est l'histoire du Pont de Gournier.

Conté par *Mme Artémise Brioude, Nasbinals, Lozère,*  
le 26 juillet 1966. Phon. 67.6.2.

### ANNEXE III

## LE « VOLEUR D'ALPUECH »

On l'appelait Jean-Pierre. Et puis on disait : « Oh, je vais te raconter une histoire de Jean-Pierre ». Chacun savait la sienne.

Une fois, il y avait une foire à Cocural, pas loin d'ici. Alors voilà que lui, il était par là dans les parages, et une bonne femme partait de la foire, s'en allait, en pleurant. Alors il lui dit :

— Ben, qu'est-ce que vous pleurez, vous, Madame ?

— Ben, je pleure *que* mon mari est mort il y a six mois, et puis on nous avait prêté de l'argent pour acheter une vache et voilà qu'on l'avait rendu, on l'avait bien rendu cet argent, et voilà que le monsieur le réclame de nouveau, je viens de vendre une vache pour le payer.

Alors il a été trouver le monsieur et lui a dit :

— Tu as fait ça. Alors donne-moi l'argent, sinon tu auras affaire à moi.

Et il avait toujours le fusil — quand même il n'a tué personne, il ne semble pas.

Ben, il a fait rendre l'argent à la bonne femme, il lui a rapporté :

— Tenez, votre argent.

Il y avait un aubergiste ici, qui le recevait. Voilà que, un beau jour, cet aubergiste avait acheté un cheval. Alors il [Bouissou] dit :

— Ecoute, j'en ai besoin de cette jument, tu pourrais me la prêter quelque temps ?

— Penses-tu, moi aussi j'en ai besoin. Tu m'as dit que tu en avais besoin pendant quelque temps, mais combien de temps ? Six mois, un an peut-être ?

Il n'a pas voulu la prêter, quand même qu'ils soient bons amis.

Voilà que le lendemain, la jument elle n'était plus à l'écurie... Il avait été à la grange, il l'avait sortie. Parce que la cour était pavée avec des grandes barres de pierre, et la jument ferrée, ça aurait fait du bruit; il a mis du foin là, sur les pierres, il a sorti le cheval et il est parti.

Voilà que le lendemain l'aubergiste dit :

— C'est pas la peine que je porte plainte, je sais qui me l'a prise. J'ai pas voulu la prêter, et voilà, il l'a, et pour combien de temps ?

Justement il a passé trois mois.

Alors quand il [le voleur d'Alpuech] le voit :

— Tu es couillon, combien qu'elle te coûtait, ta jument ?

— Je ne sais, 500 ou 400 francs; parce que...

— Je l'ai vendue à la frontière d'Espagne beaucoup plus...

Et il lui a donné son argent :

— Tu vois que tu n'as pas tout perdu.

On conte une histoire qu'il a été à Paris, à pied. Il s'est embauché chez Vidocq. Quand Vidocq le voit arriver, vous savez, venant de la campagne, il lui dit :

— Je ne sais pas si je vais pouvoir t'occuper, mais on va essayer quand même. Tu vas aller aux Halles m'acheter une oie, voilà de l'argent pour la payer, mais rapporte l'argent et l'oie.

Alors le voilà parti dans les Halles, il arrive là, et il fait le pressé :

— Je voudrais régaler ma famille, acheter une oie, mais il faut pas que, quand je rentrerai à la maison, il faut pas qu'on la voie.

Il l'a attachée par les pattes, pendue au cou, sous la veste.

— Il faut que vous m'aidiez à l'attacher, et ci, et ça. Du temps que la bonne femme attachait l'oie au col du Bouissou, il rafle l'argent.

Et voilà qu'il arrive chez Vidocq. Vidocq lui dit :

— Tu as réussi ?

— Je sais pas si vous serez content. Seulement il faut m'aider, c'est serré, ça tient.

Il a fallu qu'il tienne une manche...

Voilà que Vidocq a été émerveillé, pardi, de ce tour. Au bout d'un moment Vidocq va à la poche : pas de montre !

— Je l'avais quand même !

Alors Bouissou va à sa poche aussi et il dit :

— Ça serait pas celle-là, des fois ?<sup>1</sup>.

Conté par *M. Etienne Dage à Alpuech, Aveyron,* le  
24 octobre 1964. Phon. 65.26.205.

## Note de l'annexe III

1. **Imp.** AFFRE, p. 80, rapporte de son côté une histoire de montre dérobée par le voleur d'Alpuech, dans des circonstances plus dramatiques : « On dit, je ne sais d'après quelle autorité, qu'au moment où il allait subir le dernier supplice sur une des places d'Orléans, il parvint à briser ses chaînes et s'esquiva à travers la foule en faisant la roue; on ajoute même, ce qui serait un trait caractéristique au premier chef, qu'un des spectateurs, ayant été assez malavisé pour n'avoir pas facilité en s'écartant la fuite du condamné, celui-ci l'en avait puni chemin faisant en lui dérobant une montre de prix ».

## ANNEXE IV

## PIERROUNET

Pierre Brioude, il était placé berger à Saint-Laurent-de-Muret; et il y a un veau qui s'est démis une jambe et il ne pouvait plus marcher. Alors lui plaignait tellement ce veau — c'était son pâtre, il le gardait — et il s'est mis à l'arranger, à l'arranger, si bien que tout à coup le veau il a marché et il était guéri. Et depuis, il a eu tout le temps ce don. Et il avait son pouce qui couvrait une pièce de cent sous, tellement il était large, ce pouce — comme ça, il se mettait là — vous savez, une pièce de cent sous, il la couvrait avec son pouce, mais alors, quand il attrapait quelque chose avec ce pouce, on poussait un cri, et vous étiez remis. Et quand c'était des

choses trop difficiles, une épaule ou une jambe, il avait quelques voisins qui venaient, et alors ils tenaient le bonhomme et alors on tirait un bras et lui avec ses mains il remettait l'os en place, et tout ça, c'était miraculeux. Et il en a guéri, il en a guéri, vous savez. Et jamais il ne prenait un sou à personne — « Vous me devez rien du tout » — mais alors on faisait une queue devant cette pauvre maison-là — en descendant vous la verrez, là...

*Conté par M<sup>me</sup> Artémise Brioude, Nasbinals, Lozère, le 26 juillet 1966. Phon. 67.6.1.*

## ANNEXE V

## LE CABRETAIRE ET LES LOUPS

Il y avait un type qui s'appelait...<sup>1</sup>, il pensait à une ferme dans la montagne, elle s'appelait Prat Selves. Il jouait de la cabrette<sup>2</sup>, ce type, et alors il allait jouer à une noce à La Trinitat. Et quand ils eurent fini la noce, c'était l'hiver, il y avait du mauvais temps un peu, il revenait pour rentrer chez lui à Prat Selves, et alors, en passant dans les bois de La Trinitat, tout à coup il eut un loup des deux côtés qui l'accompagnaient tous les deux. Et il avait un morceau de fouace et il leur en donnait un bout, mais c'est qu'il n'en donnait pas beaucoup pour en avoir assez pour finir d'arriver. Et en passant à une autre ferme, à la ferme de ...<sup>1</sup>, il dit : je

vais aller coucher à cette grange, j'en ai assez de ces deux bêtes qui m'accompagnent, et il s'en allait à une grange, mais avant qu'il arrive, le vent lui avait gonflé le sac de la cabrette<sup>2</sup>, il l'avait gonflé, et tout en bougeant, la cabrette gémit un peu, pardi, et alors quand elle gémit, ces deux loups filèrent ! Et ...<sup>3</sup> dit :

Si j'avais su que vous sachiez danser, j'aurais bien joué plutôt !<sup>4</sup>.

*Conté par M. Marius Séguis, Bel-Air, Laguiole, Aveyron, le 25 juillet 1964. Phon. 65.26.160. Trad.*

## Notes de l'annexe V

1. Nom propre.
2. Le conteur dit : *cabro*.
3. Le conteur redit le nom du cabretaire
4. Passage rimé en patois.

## ANNEXE VI

## DANS LA FOSSE A LOUP

Ils faisaient des *loutchieiros*. C'était fait comme un entonnoir, alors il pouvait pas grimper, le *type*, quand il était tombé là-bas. Ils mettaient une ouverture là comme ça — c'est ce que disait le grand-père —, ils mettaient des brindilles là-dessus, puis le *type* il passait là en bas. Et alors le lendemain, quand il y avait un loup, ils avaient des ... ils appelaient ça en patois une *fourtchine*, une fourche à deux brins, alors ils l'empoignaient — ils les tuaient pas, ils les muselaient — et ils lui faisaient la muselière et ils le montaient. Et une fois, ils y ont trouvé une femme, un loup, et un lièvre, là-dedans qui se regardaient tous les trois. Et alors ils ont dit à la femme : défaites votre robe un peu davantage et laissez-la pendre

un peu, on va vous passer la corde, et ça risque pas grand chose. Et alors ils y ont passé la corde, ils étaient deux, raouf<sup>1</sup>, il lui a arraché la robe, le *type*, quand elle montait, il a gardé la robe, la femme a été sauvée, et du coup il a mangé le lièvre, le loup. Et puis ils y ont dit : à nous trois maintenant, et ils lui ont fait comme à d'autres... parce qu'ils les promenaient, pour faire une quête vous voyez, un derrière, un autre devant pour le faire voir, les gens leur donnaient quelque chose, comme ça.

Conté par M. Jean Vaissade, Recoules-d'Aubrac, Lozère, le 27 octobre 1964. Phon. 65.26.57.

## Note de l'annexe VI

1. *Raouf* : onomatopée pour rendre le crissement de la robe qui se déchire

## ANNEXE VII

## LE DRAC EN MOUTON

Une fois le drac était changé en mouton, en mouton noir, et un homme passait là-bas dans un pré, sur un chemin, et il trouve cet agneau. Alors :

— Pauvre petit agneau, que fais-tu là ? Tu es perdu ? Tu as perdu ton troupeau ?

C'était la nuit, pardi. Il attrape cet agneau, il le charge sur ses épaules, et il s'en va. Et il le porta un bon bout de chemin sur ses épaules. Ça lui pesait, à proportion qu'il avançait. Il s'approchait d'une croix, ça lui pesait,

ça lui pesait ! Quand il fut là-bas, chez la...<sup>1</sup>, alors il dit :

— Oh, comme tu me pèses !

Et l'agneau se mit à parler et lui dit :

— Pose-moi de suite, ou je te donne un soufflet<sup>2</sup>.

Eh bien alors, le drac, j'it ! il fut parti.

Conté par Mlle Noémie Aygalenq, La Trinitat, Cantal, le 10 juillet 1964. Phon. 65.26.12. Trad.

## Notes de l'annexe VII

1. Nom propre.
2. Passage rimé en patois.



## ANNEXE VIII

## LE LOUP ET LE RENARD

Une fois, le loup n'avait pas mangé depuis trois ou quatre jours et il cherchait à manger; il trouva le renard et il lui dit :

— Tu ne sais pas où il y aurait un bon festin à faire, ce soir ?

Le renard lui répondit :

— Oh ! Là-bas chez le père Antoine, il y a un poulailler, où il y a une quinzaine de poules et un beau coq. Là, nous pourrions faire notre affaire.

Eh bien, alors, ils partirent tous deux; quand ils arrivèrent là-bas, il y avait une petite fenêtre — pas bien grande —, mais on pouvait bien passer quand-même, le renard passait bien. Alors il dit au loup :

— Toi, tu vas rester là, tu veilleras à ce que le père Antoine ne vienne pas pendant que je saigne les poules.

Et le renard entra dans le poulailler. Il y tua cinq ou six poules, il les saigna, pardi, même il eut vite fait. Il en mangea une; mais il se dit : il ne me faut pas trop manger parce qu'après, je ne pourrais pas passer par

le trou. Et il sortit.

— C'est ton tour, maintenant. Vas-y, moi je vais veiller... je vais attendre en cas que le père Antoine vienne; et puis quand je t'appellerai, tu sortiras surtout.

Alors le loup, affamé, quand il rentra là-dedans, commença par manger toutes celles qui étaient saignées, et il n'en avait pas encore assez : il en saigna d'autres encore. Mais c'est que les poules se mirent à crier ! Et le père Antoine se réveilla ! Et le renard cria :

— Hé ! sauve-toi, le père Antoine arrive !

Alors le renard se sauva, lui, qui était leste et qui était déjà sorti du trou. Mais c'est que le loup passa bien la tête par la lucarne, mais il ne put pas passer le reste. Et le père Antoine arrive avec la trique; et à coups de trique, voilà qu'il l'a assommé ! Il a tué mon pauvre loup, et c'est fini.

*Conté par M. Ernest Valadier, Le Manuel, commune de La Trinitat, Cantal, le 4 juillet 1965. Phon. 65.26.320. Trad.*

## ANNEXE IX

## LE CONTE DE LA CHEVRETTE

Une fois, il y a longtemps, longtemps, les bêtes parlaient : le loup parlait, le renard parlait, les oiseaux des bois parlaient, les petites chèvres parlaient, les petites brebis; tout parlait. Et alors, il y avait une chevrette, qui était jolie, de jolies « cornettes », elle avait deux chevreaux.

Un jour la chevrette n'eut plus de bois, elle dit aux chevreaux :

— Restez ici, petits, ne sortez pas au moins; il y a le loup qui rôde partout et il vous mangerait. Moi je vais aller chercher des brochettes pour faire du feu, et je mangerai de l'herbette dehors : comme ça j'aurai du « lolo » pour vous faire manger.

Alors, les chevreaux fermèrent la porte bien vite et ils se mirent à folâtrer dans la maison.

Tout à coup, le loup — il avait vu partir la chevrette — se dit :

— Tiens, laisse-moi aller voir ces chevreaux, si je pouvais les manger...

Et alors le loup alla à la porte, et il frappa; les chevreaux, eux :

— Qui est là ?

— C'est votre maman qui vient de chercher des broches et il vous faut m'ouvrir la porte.

Et alors, les chevreaux disent :

— Ah ! vous n'êtes pas notre maman; vous parlez trop gros, notre maman ne parle pas comme ça. C'est toi, loup ? Va-t-en, nous ne t'ouvrirons pas.

Un moment après la chevrette arrive, elle frappe à la porte; les chevreaux :

— Qui est là, qui est là ?  
 — C'est votre maman qui porte ses pleines « cornettes » de « brochettes », et son plein pis de « lolo »; ouvrez-moi.

Et les chevreaux sautèrent bien vite à la porte et ils ouvrirent la porte à la maman. Et bien vite :

— Maman, tu ne sais pas, tu ne sais pas; le loup est venu !

— Il est venu ! Mais j'espère que vous ne lui avez pas ouvert ?

— Oh non ! nous nous en sommes bien gardés d'ouvrir la porte. Il avait une langue épaisse, maman, nous l'avons reconnu à cela !

— Il ne vous faut pas ouvrir quand je repartirai.

Alors le lendemain, le chevrete, pardi, est repartie; elle dit :

— Au moins, n'ouvrez pas.

Et le loup qui était brigand comme tout, était allé trouver le forgeron, et il lui avait dit :

— Dis-donc, je ne parle pas comme tout le monde, il faudrait que tu me donnes un coup de marteau sur cette langue, parce qu'elle est trop épaisse.

— Viens ici, n'aie pas peur, moi, j'ai tout ce qu'il me faut. Pose, là, la langue, sur l'enclume.

Et il lui fiche un coup de marteau sur la langue. Mais c'est que le loup la retira trop vite, et elle ne fut pas bien aplatie. Et le lendemain quand la chevrete fut partie, il dit :

— Allons, maintenant, je parlerai mieux, il me faut aller frapper à la porte des chevreaux.

Et il frappe à la porte; les chevreaux :

— Qui est là ?

— C'est votre maman, qui porte ses pleines « cornettes » de « brochettes » et son plein pis de « lolo ».

— Ce n'est pas notre maman; ça parle trop gros.

— Encore ! fit le loup. Encore !

Et il s'en va. Et quand la chevrete revint, les chevreaux lui racontèrent la même histoire :

— Mais il ne parlait pas aussi gros qu'hier, il parlait un peu mieux.

— Méfiez-vous : le loup est coquin... Ne lui ouvrez pas.

Mais c'est que le loup entretemps revint chez le forgeron. Et il dit au forgeron :

— Tu ne m'as pas assez aplati cette langue, forgeron, je ne parle pas encore assez bien.

— Donne-moi cette langue, ici, je m'en charge.

Et il lui fiche un coup de marteau, il la lui partage. Après, le loup parlait comme tout le monde. Alors il surveilla la chevrete, le lendemain; quand elle fut partie, le loup va frapper à la porte.

— Qui est là ?

— C'est votre maman, ouvrez-moi : je suis votre maman, j'apporte mes pleines « cornettes » de « brochettes » et mon pis plein de « lolo ».

Bien vite, ces chevreaux — ils croyaient que c'était la maman — ils ouvrirent; ce fut le loup. Alors le loup :

— Ah ! vous m'avez eu pendant deux jours, mais cette fois-ci moi je vous aurai. Lequel je mange ? Lequel je mange ?

Ces chevreaux trottaient autour de la table :

— Pas moi, pas moi — Ni moi — Mange mon petit frère : il est plus gras que moi.

Et ils faisaient le tour de la table. Le loup se démenait, il allait les attraper...

La chevrete arrive :

— Que fais-tu là, loup ?

— Eh bien ! je me promenais, j'ai vu la porte ouverte, eh bien, je suis venu.

— Ah ! tu es venu, tu as vu la porte ouverte ! Tu es un peu coquin, mais cette fois je t'attrape, loup !

— Eh bien, dis, chevrete, écoute, je ne veux pas te faire de misère, je faisais tourner les chevreaux, là, autour de la table, ce n'était pas pour te les manger. Laisse-moi me chauffer un peu : j'ai froid. Tu sais, tu as une maison, mais moi, je n'en ai pas.

— Eh bien, mais... chauffe-toi, tiens. Va m'attiser le feu.

Et ce jour-là la chevrete voulait faire une grosse lessive. Et elle avait dit aux chevreaux :

— Vous me ferez chauffer cette eau, là, dans ce grand chaudron; nous en aurons pour faire la lessive.

Et l'eau frémissait, pardi, elle bouillait. Le loup y va, pour se courber, pour attiser le feu; la chevrete vient par derrière, avec ses cornes, elle expédie le loup dans le chaudron !

Et les chevreaux montent dans l'escalier, et ils riaient, et ils frappaient avec leurs petites pattes; et la chèvre :

— Eh bien, tu t'es réchauffé, loup, ou qu'as-tu fait ?

Enfin, à force, il sortit du chaudron; en s'ébrouant, en se tortillant; toute la bourre tombait dans cette maison, des touffes telles que tout à coup il eut la queue comme le petit doigt, sans un poil, sans rien; il était tout plumé, comme un œuf. Il passe par la porte comme une fumée, et il dit :

— Eh bien vous ne me reprendrez pas, au chaudron, vous autres.

Et la chevrete, bien contente, et puis elle était tranquille, elle n'avait plus peur du loup. Ce qui fait qu'il alla crever dans le bois.

*Conté par M<sup>me</sup> Marie Lacroix, Born, Prades-d'Aubrac, Aveyron, le 9 février 1965, Phon. 65.26.244. Trad.*

## ANNEXE X

## LE CONTE DES TROIS POULETTES

*Ici, la ferme de Repons, la ferme de Girbal de Repons, là... Ah! ou de Ventajoux : ça ira mieux*<sup>1</sup>, à la ferme de Ventajoux là, chez Girbal, là, chez la Rougite, ils avaient des poules, et ils en avaient trois poules, qui étaient impossibles : toujours elles voulaient partir, et toujours elles s'en allaient. Elle, elle leur donnait du grain le matin; et toujours ces trois poules, une fois qu'elles avaient mangé, allez ! elle ne les trouvait plus.

— Qui sait où elles sont passées ? Où sont-elles passées, qui sait où ?

Mais ces polissonnes allaient rôder. Et un jour elles se dirent :

— Il nous faut descendre jusqu'au Bès<sup>2</sup>. Il y a du sable, là-bas, et nous nous amuserons. Nous trouverons des vers de sable, et tout ça, et nous pouvons bien aller un peu nous promener.

Alors, elles descendent au Bès. Mais c'est que, vous savez, le Bès est près, maintenant; mais il n'était pas près de Ventajoux dans le temps, parce qu'il y avait des murs, tout ça, et pour descendre le long de... les gens n'y pensaient pas, mais les poules avec leurs ailes, s'imaginaient être lestes et remonter aussi vite qu'elles étaient descendues; mais c'est que... attends un peu ! Et, enfin, elles allaient là-bas sur ce sable et elles se mirent à manger des vers. Et voilà que tout à coup, le soleil commençait à se coucher, et le loup passe. Il voit ces trois poules, mais comme il avait un autre coin à visiter où c'était des dindons — c'est plus gros que des poules — il dit :

— Il me faut aller voir si je peux en attraper quelqu'un avant que la fermière ne les rentre.

Et il s'en va, et il dit aux poules :

— Si, quand je repasserai, vous n'avez pas fait votre maisonnette, je vous mangerai toutes les trois.

Alors les poules, embêtées — elles voyaient que le soleil était parti, et qu'il commençait à faire nuit. C'était une poulette noire, une poulette blanche et une poulette rouge<sup>3</sup>. Alors la poulette blanche, c'était la plus jolie, celle-là, c'était la plus mignonne<sup>4</sup>. Mais la poulette noire, c'était une coquine. Et elle dit aux autres :

— Eh bien, nous allons faire une maisonnette : nous allons nous aider l'une l'autre. Et puis il sera bien attrapé parce que nous serons dedans avant qu'il arrive.

Alors elles se mirent toutes les trois à faire la maison de la noire. Mais c'est que quand la maison de la noire fut finie, la noire dit :

— Oh ! attendez, je veux l'essayer, je veux voir comment elle me va.

Et — tric et trac — elle ferme la porte. Et elle dit :

— Maintenant vous êtes dehors, restez-y.

Et alors ! Les autres se mettent à pleurer ! Et la poulette rouge, plus fine encore que la blanche, se met à dire :

— Allez, va, sœur blanche, ne te fais pas de mauvais sang, moi je vais t'aider... Aide-moi à faire la mienne et je t'aiderai à faire la tienne. Je ne ferai pas comme notre sœur — notre sœur nous a trompées, c'est une coquine.

Enfin, bon. Alors la pauvre poulette blanche se laisse encore amadouer et elles font la maison de la poulette rouge. Quand la maison de la poulette rouge fut faite, la poulette rouge dit comme ça :

— Il me faut l'essayer. Et alors... Mais je ne ferai pas comme ma sœur, moi, je vais venir t'aider, n'aie pas peur, je vais l'essayer, mais je vais venir tout de suite.

Mais c'est que quand elle fut dedans, elle fit comme l'autre :

— Tu es dehors, restes-y.

Et tric et trac, elle ferme la porte. Ah ! La poulette blanche se pleurait, se pleurait !<sup>5</sup> Et Augustin du Rouy qui allait poser une fenêtre là-bas, enfin, chez Germaine de Castaraste, il portait une planche, des marteaux, des pointes et il trouve cette poulette en train de pleurer, de pleurer.

— Hé, mais qu'est-ce que tu as ? Pourquoi pleures-tu ?

Alors elle lui raconte l'histoire : que le loup était passé, et qu'il était allé à Castaraste manger un dindon, qu'il leur avait dit que quand il repasserait, il les mangerait toutes les trois, qu'elle avait aidé à faire la maison de ses sœurs, et que maintenant ses sœurs l'avaient laissée ici et lui avaient dit :

— Eh bien, tu es dehors, restes-y.

Eh bien, Augustin lui dit :

— Tu ne seras pas dehors, moi je vais te faire une maison avec ma planche.

Et il se met à faire un carré, il lui fait une maison, une fenêtre, tout ce qu'il fallait, et une porte et des pointes plantées à travers la porte. Et il dit :

— Ne te fais pas de bile, quand le loup viendra, même s'il frappe, n'aie pas peur, il s'arrangera les fesses si jamais il veut démolir ta maisonnette !

Bon.

— Et tu regarderas par le trou, quand tu le verras venir. Et tu sais, si tes sœurs veulent venir te demander l'hospitalité, ne les laisse pas entrer.

— Oui ! c'est ce que je ferai.

En effet la poulette, contente, ferme sa porte, et par la petite fenêtre qu'il lui avait fait — elle n'était pas grande la petite fenêtre : pour passer une tête de poulette, vous savez, il n'y a pas un gros trou — et alors, eh bien

elle entra et elle surveilla le loup. Et tout à coup, elle le voit venir, là-bas, quand même il était un peu loin, mais encore on voyait un peu son ombre.

— Tiens, voici le loup !

Alors bon ! Il va frapper à la porte de la noire, pardi. Tan ! Tan ! Tan !

— Qu'est-ce que c'est ?

— C'est moi.

— Oh ! nous n'ouvrons pas. Non, nous ne vous ouvrons pas.

— Eh bien, je pèterai tant et je vesserai tant que je démolirai la maison.

Et il tomba et il gratta et il démolit la maison <sup>6</sup>.

La poulette noire s'en va bien vite chez la poulette rouge : Tan ! Tan ! Tan !

— Qu'est-ce que c'est ?

— C'est moi.

— Non nous ne voulons pas t'ouvrir, non, nous ne t'ouvrirons pas, coquin, tu nous mangerais !

— Je pèterai tant, je vesserai tant, je gratterai tant, que je démolirai la maison.

Et il tomba la maison. Et elles s'en allaient chez la poulette blanche. Mais c'est que la poulette blanche :

— Vous êtes dehors, restez-y !

Et le loup mangea ces deux-là. Et c'est que, quand même — parce qu'il avait manqué le dindon : il ne l'eut pas le dindon à Castaraste — il avait faim, et il dit :

— Il me faut la troisième, il n'y a pas ! Je m'arrangerai bien; celle-ci a une cabane bien fichue, peut-être que j'aurai du mal à la démolir, mais j'y arriverai bien.

Et il se met à gratter et à taper et ici, et « je t'aurai » et... La poulette blanche toujours :

— Restez à la porte, vous êtes dehors, restez-y.

Eh bien lui il frappa, il fit, il gratta <sup>6</sup>, rien ! Alors il se met à donner des coups de cul contre la porte, il se planta tous les clous dans le derrière, et il saignait tellement, il saignait tellement, qu'il alla se mettre au « gourg » <sup>7</sup> des Gouteilles pour se rafraîchir et le tourbillon de l'eau le précipita dans le trou et il y est resté, et il y est toujours, et il est noyé...

Comme le conte, qui est passé par là et s'est noyé ! Voilà ! <sup>8</sup>

Conté par M<sup>me</sup> Maria Girbal, Repons, commune de Saint-Urcize, Cantal, le 1<sup>er</sup> juillet 1965. Phon. 65.26.269. Trad.

#### Notes et références de l'annexe X

1. La conteuse dit ces mots en français; elle cherche à localiser son conte, et pense d'abord à la propre ferme de son fils et de sa belle-fille à Repons, auprès desquels elle habite; puis elle opte pour Ventajoux, autre hameau de Saint-Urcize, à peu de distance de Repons.

2. Imp. DERIBIER DU CHATELET, 1852-1857, I, p. 262 : « Cette petite rivière prend sa source près de Saint-Urcize. Elle coule vers le nord et sépare, dans presque toute la longueur de son cours, les deux dépts du Cantal et de la Lozère... ».

3. Imp. LAMBERT, 1899, n° 15, p. 84 sq., les poules sont aussi une blanche, une noire, une rouge.

4. La conteuse dit : *bravo*, puis renchérit par le diminutif *braveto*.

5. Nous conservons ici cette tournure réfléchie coutumière de l'occitan, parce qu'elle rend sensible, dans notre traduction en français, l'esseulement de la poulette.

6. Ces verbes ont, en occitan, une même désinence en -et, d'où un effet d'assonance.

7. Imp. ALIBERT, 1966, p. 434 : *gorg*, m., gouffre, abîme d'eau dans une rivière.

8. En français.

#### ANNEXE XI

### LE CONTE DES ENFANTS PERDUS DANS LA FORÊT

Une fois, il y avait deux vieux, un père et une mère, qui avaient deux enfants. La fillette était assez grande et le garçonnet était plus petit. Et ils n'avaient rien à leur donner. Que faire ? Alors, ils décidèrent d'aller les perdre dans un bois. Ils les prennent tous les deux et les menèrent, là-bas, dans un bois, bien loin. Mais la fillette avait fait suivre des coquilles de noix et à chaque fois elle en laissait tomber une, pour savoir le chemin. Alors, quand les parents les eurent quittés, la fillette dit :

— Oh, mais n'aie pas peur, nous nous retrouverons bien, parce que j'ai laissé tomber les coquilles et nous n'aurons qu'à les suivre pour revenir à la maison.

Alors ils les suivirent là, et tout à coup, ils trouvèrent la maison.

— Eh bien ! dit l'homme à sa femme, je crois bien que si nous avons nos deux enfants, là, nous aurions un peu de soupe à leur donner aujourd'hui.

— Tiens, nous sommes ici, disent-ils.

— Eh bien ! entrez vite, qu'on vous donne un peu de soupe pour manger !

Ils entrèrent et ils les gardèrent trois ou quatre jours là. Et tout à coup ils n'eurent plus rien à leur donner. Alors, ils firent un gâteau de cendres, avec de la pâte et des cendres mêlées, ils firent un gâteau et ils le prirent. Quand ils furent dans un bois — ils les menèrent bien loin — ils leur donnent ce gâteau de cendres et ils leur dirent comme ça :

— Restez ici ! Nous viendrons vous chercher dans un moment !

Et ils mangèrent leur gâteau de cendres. Mais quand ils l'eurent mangé, ils ne virent rien venir. Alors ils essayèrent bien de voir s'ils trouvaient le chemin mais ils ne purent le trouver. Tout à coup, ils virent un arbre qui était plus grand que les autres, qui était plus haut. Alors la fille dit :

— Si tu montais à cet arbre, tu monterais tout à fait en haut et tu verrais peut-être notre maison...

Alors il y monta, et quand il fut monté un peu haut — il se fatiguait —, et chaque fois la fillette lui disait :

— Monte une branche plus haut, tu verras peut-être ce qu'il y a.

Et chaque fois il montait une branche de plus. Mais l'arbre était tellement haut... Alors quand il fut à la cime, il lui dit :

— Je vois une maison rouge et une maison blanche.

— Eh bien, jette ton chapeau à la plus belle.

Et il le jeta à la rouge; et quand il fut descendu de l'arbre, ils se dirigèrent de ce côté-là, et ils allèrent à la maison, pardi. Il y avait un homme et une femme là... ça se trouva être la maison de l'ogre<sup>1</sup>. Alors ils dirent :

— Attends un peu, la fillette on va la prendre comme servante, pour arranger la maison par là, pour faire la vaisselle. Le garçonnet, nous le mettrons à la porcherie, nous l'engraisserons et quand il sera gras, nous le tuons et nous le mangerons.

La fillette balayait la maison chaque jour. Et l'ogre allait voir tous les jours si ce porc était assez gras. Alors le garçonnet lui montrait le petit doigt.

— Oh ! lui disait-il, tu n'es pas encore assez gras. Il te faut engraisser un peu plus encore, tu n'en as pas assez.

Et tout à coup, un jour la fillette en balayant la maison trouva la queue d'un rat. Et elle dit à son petit frère :

— Quand l'ogre viendra te voir, qu'il te demandera si tu es gras, au lieu de lui montrer le petit doigt tu lui montreras la queue de rat.

Chaque fois, il allait à sa poche et il lui disait « tiens » et il lui montrait la queue du rat.

— Oh ! faisait l'ogre, encore tu n'es pas assez gras; il te faut engraisser un peu plus; encore tu n'en as pas assez.

Alors, tout à coup, un jour, il perdit la queue de rat; il la chercha mais il ne put pas la trouver. Et alors il dit à sa sœur :

— Comment vais-je faire ? J'ai perdu la queue de rat. Et sa sœur lui dit :

— Eh bien, montre-lui le petit doigt.

Et lui, il montre le petit doigt. Alors l'ogre lui dit :

— Oh ! tu es assez gras, maintenant nous pouvons te tuer, maintenant tu en as assez, je vais aller à la ville

et je porterai ce qu'il faut pour te saler, et nous te mettrons au saloir.

Et alors pendant que l'ogre était à la ville, la fillette ouvrit la porte au garçonnet et dit :

— Viens vite nous allons nous sauver pendant qu'il n'est pas là.

Ils s'approchèrent de la vieille, ils attrapent un couteau, ils lui coupent la tête, ils la mettent dans le lit et ils la couvrent là, et la tête... il n'y avait que la tête qu'on voyait. Alors ils prennent le cheval, et l'or et l'argent, tout ce qu'ils trouvèrent, ils chargèrent les charrettes et ils se sauvèrent.

Et l'ogre, quand il arriva, bien vite... il ne vit aucun cheval, à l'étable, il va à la chambre, il voit la femme au lit, il lui dit :

— Mais qu'est-ce que tu fais là ?

Et il l'attrape par les cheveux, pouff ! la tête rebondit là-bas dans la maison. Bouh ! Il était inquiet, il courut à la porcherie, il ne vit pas de garçonnet, le porc avait « fichu le camp ». Alors bien vite, il alla voir s'il avait son argent. Rien ! On lui avait pris l'or et l'argent : il n'y avait plus rien. Et il part à leur poursuite. Tout à coup, il trouva un bouvier et il lui dit :

Vous n'avez pas vu passer mon Jean et ma Jeannette  
Mon char et ma charrette

Mon cheval rouge, mon cheval blanc

Mon or et mon argent ?

— Que dites-vous, Monsieur ? Mon aiguillon est tordu ?

— Mais non ! Mais je vous dis pas ça !

Vous n'avez pas vu passer mon Jean et ma Jeannette

Mon char et ma charrette

Mon cheval rouge, mon cheval blanc

Mon or et mon argent ?

— Que dites-vous, Monsieur ? Je ne tire pas droit ?

— Vous ne comprenez pas.

Et il se sauva. Tout à coup il trouva un charretier, là, et il lui dit :

Vous n'avez pas vu passer mon char et ma charrette

Mon Jean et ma Jeannette

Mon cheval rouge, mon cheval blanc

Mon or et mon argent ?

— Que dites-vous, Monsieur ? Mon fouet ne claque pas bien ?

— Mais non ! Mais je ne vous dis pas ça

Et vous l'avez pas vu passer mon char et ma charrette

Mon Jean et ma Jeannette

Mon cheval rouge, mon cheval blanc

Mon or et mon argent ?

— Que dites-vous, Monsieur ? Mon cheval ne tire pas comme il faut ?

— Oh ! je vous dis pas ça.

Et alors il se sauva. Tout à coup, un peu plus loin, il trouva des lavandières, là, qui lavaient le linge, et il leur dit :

Vous n'avez pas vu passer mon Jean et ma Jeannette

Mon char et ma charrette

Mon cheval rouge, mon cheval blanc,

Mon or et mon argent ?

— Oh si Monsieur nous l'avons vu, il est passé... Ils viennent de passer là. Et vous savez qu'ils filaient.

— Et comment je pourrais faire pour les rattraper ?

— Eh bien il vous faut tomber le ventre, vous êtes trop ventru. Prenez le couteau, et fichez-moi ça dans la

riivière; et vous verrez que vous les aurez vite attrapés : ils ne sont que de l'autre côté de la pente, là.

Celui-là, attrape bien vite le couteau, il sort le ventre et il le jette au milieu de la rivière... Mais il ne put aller plus loin !

Et alors les enfants marchèrent et ils retrouvèrent leur maison. Les parents quand ils les virent arriver, ils leur dirent :

— Où avez-vous trouvé tout ça, mes enfants ? Eh bien

vous, vous allez nous mettre à notre aise.

Et de l'argent et de l'or et des chevaux et tout ce qu'il faut. Ils furent un peu contents quand ils arrivèrent et ils mangèrent assez; et il y avait de la soupe sur la table et tout ce qu'il faut. Ils furent fiers. Et voilà !

Conté par M. Ernest Saint-Léger, Chancelades, commune d'Aumont-Aubrac, Lozère, le 15 juillet 1965. Phon. 65.26.336. Trad.

#### Note de l'annexe XI

1. Le conteur en se remémorant le récit, avait dit : diable, mais une de ses filles lui souffla le mot : ogre.

### ANNEXE XII

## PLANPOUNIT

Alors mes enfants je vais vous raconter l'histoire<sup>1</sup>, eh, l'histoire de Planpounit.

Un jour, il y avait, là-bas à Courbières, Jean Rion, et il y avait Christine, sa femme, et ils avaient des poules. Ils avaient le pétrin dans *le postodou*<sup>2</sup>, et vous savez bien qu'il n'y a pas de fenêtre dans *le postodou* de Jean Rion; la pauvre Christine pétrissait le pain et toujours ces poules venaient pour manger cette pâte.

— Ah ! J'ai beau vouloir les disperser, mais j'ai les mains pleines de pâte !

Elle était ennuyée. Tout à coup, elle se mit à dire :

— Oh ! Mon Dieu, si le Bon Dieu m'envoyait un petit enfant, moi qui n'en ai pas aucun, s'il n'était même que comme le poing fermé je le prendrais, et je lui donnerais un petit fouet et il me chasserait ces poules, oh ! elles me mangent toute la pâte.

Enfin ! Tout à coup — la pauvre Christine était là qui pétrissait et qui en mettait —, et tout à coup il y a un petit enfant qui sort, grand comme *Plan Pounit*<sup>3</sup>, comme un poing fermé, pas plus, pas plus, pas plus gros. Et il lui dit :

— Je suis là maman.

Et alors la Christine fit vite un fouet avec un bâtonnet et une ficelle et elle lui donne ça, et :

— Chasse-moi ces poules, que je ne peux pas... je ne peux pas les chasser des paillasons.

Ah alors, Plapounit s'y met, là, et même il les chasse ces poules. Et la Christine, quand ses tourtes furent faites, alla les porter au four, pour les faire cuire, chez le boulanger. Après, quand elle revint, elle lui dit :

— Eh bien, mon Planpounit, tu es bien brave, mais j'ai encore une course à te faire faire.

— Eh bien, que veux-tu me faire faire, maman ?

— Mais, je veux aller te faire porter la soupe à ton père qui est là, au champ de Courbières, en train de labourer le champ pour semer les pommes de terre.

Alors il y va; il avait déjà mis des choux, oh, il y avait un beau champ de choux, et il se met à pleuvoir. Et le père lui crie bien vite :

— Viens Planpounit, je te mettrai sous le *sali*<sup>4</sup>.

Planpounit lui dit :

— Non, les feuilles de choux sont assez grosses, je vais m'y cacher dessous.

Et il se met là; le pauvre père avait détaché ses bœufs, et les bœufs allèrent au champ de choux et ils avalèrent Planpounit. Alors mon pauvre Planpounit, hé, il était dans le ventre du bœuf Moruel et il n'y avait pas moyen de sortir de là ! Et le père qui criait :

— Où es-tu Planpounit, où es-tu Planpounit ?

Et Planpounit :

— Dans le ventre du bœuf Moruel papa.

Alors le pauvre homme dit :

— Eh bien, pour une fois que nous avons un Planpounit, et maintenant le bœuf me l'a mangé ! Et il faut que j'aille le mener au boucher pour le tuer, on ne peut pas laisser cet enfant là-dedans : il mourrait ! Et nous qui n'avons pas d'enfant, et que le Bon Dieu nous a donné celui-là, mon Dieu, quelle affaire ! Enfin ! Il faut prendre ce bœuf, tant pis, je vais aller le mener au boucher.

Il le mène chez Roubier ici à Saint-Urcize et Roubier le tua. Mais c'est qu'il n'y avait pas le ruisseau de Saint-Urcize, il était arrêté, il fallut aller au pont de Maurou pour aller faire nettoyer le ventre. Et pardi, à cette époque il n'y avait pas de monde comme aujourd'hui, oh non, ni des voitures, ni de tout ça, et la pauvre Marion

comme on appelait celle qui nettoyait les ventres — ce n'était pas la Trone — elle s'appelait Marion, c'était une pauvre petite vieille comme moi, et elle portait la panier avec ses tripes sur la tête. Et — va te faire fiche — toujours ce Planpounit dans le ventre, dans les tripes — pardi, il était dans les tripes — et il se mit à dire :

— Trotte, petite vieille, trotte, petite vieille !

La petite vieille qui ne savait pas ce qui se passait :

— Qu'est-ce c'est qui crie sur ma tête ?

Elle prend la panier et elle la met là et elle se sauve. Mais c'est que quand elle fut là-haut, qu'elle vint dire au pauvre Jean Rion :

— Je ne sais pas ce que vous avez dans ces tripes, mais ça me crie toujours « trotte petite vieille, trotte petite vieille » ah ! mais moi je ne sais pas, vous les avez là-bas les tripes, faites-en ce que vous voudrez.

— Mais c'est notre pauvre Planpounit, oh mon Dieu, courons-y vite : le loup l'aura mangé !

Et en effet, pendant ce temps, le loup passa par là et il mangea les tripes. Et le pauvre Planpounit fut dans les tripes du loup, et dans le ventre. Et des coups de tête, et des coups de pieds dans le ventre du loup ! Le loup, un mal de ventre fou ! Et il s'en va là-haut trouver le renard au Roc des Chaises — il logeait là le renard, que veux-tu —, c'était le médecin des loups et de tous ces animaux. Alors il dit au renard :

— Je ne sais pas ce que j'ai, dit-il, j'ai mangé des tripes là-bas, près de Courbières, et nom de nom, ça saute dans le ventre, ça crie : « gare, berger voici le loup, gare berger, voici le loup ». Je ne peux manger aucune brebis, ni même rien ; tous les bergers que je trouve, il y en a bien assez sur le chemin, il n'y a que ça, des moutons, j'en prendrais un en passant, mais c'est que hé : « gare berger, voici le loup », le berger rassemble ses brebis et moi je suis toujours là, ah, j'ai une drôle de faim, hé, et puis je ne sais pas, mais ça me grouille là-dedans, ça m'étouffe.

Alors bon.

— Eh bien, va-t-en là-haut au Roc des Chaises et tu forceras tant que tu pourras jusqu'à ce que tu aies tout fait sortir.

Et le loup, pardi, ça l'embêtait bien un peu, parce que, hé, ça lui faisait un peu mal au ventre, mais enfin, finalement, il fallut bien qu'il aille faire le remède, du renard, le médecin. Et bon, quand il fut là-haut : force que forceras, force que forceras ! Proup !... tout s'en alla, le ventre et même les tripes, tout, et Planpounit dehors. Celui-là alla s'épousseter un peu, il alla à la Fontaine des deux sœurs — ce n'est pas là, hé — et il alla se laver un peu parce qu'il n'était pas bien propre. Et quand il fut sorti de là, qu'il s'était bien nettoyé, il s'en allait en sifflant, il trouve un petit lièvre ; il dit :

— Ouh, mais, cette affaire ça me... je le porterais bien à la maison, ça ne remplacera pas le bœuf, mais enfin, mon père sera content que je lui porte un lièvre.

Enfin, il était leste Planpounit, comme tout, il court, il court et il saute sur le lièvre, et il le prend ; et il s'en va. En descendant les rochers, les rochers du Panouval<sup>6</sup>, il trouve une petite jument avec un beau monsieur dessus, une petite jument blanche ; ouh, qu'elle était leste cette jument ! Et cet homme lui dit :

— Bougre de toi, tu as bien une belle jument, là, toi, oh oui et même elle est petite.

— Elle est bien un peu petite, mais moi je ne suis pas bien grand. Mais, dit-il encore, si petite soit-elle, elle est plus leste que la vôtre.

— Qu'est-ce que tu dis là, toi ? Plus leste que la mienne ? Eh bien je voudrais te faire voir ça, tiens.

— Oh, si vous voulez jouer avec moi, eh bien, la mienne fera trois tours pendant que la vôtre en fera un.

— Attends, eh bien, que jouons-nous ?

— La jument, les juments.

— Eh bien, c'est entendu.

Et ils font la *pacho*<sup>7</sup>. Et alors mon Planpounit monte là ; penses-tu, il fit six tours du temps que l'autre en faisait un ! Alors il gagna la partie. Et bon. Planpounit monte sur la jument blanche et il s'en va à la maison. Et le bonhomme voulut monter sur le lièvre, mais c'est que le lièvre... lui était trop lourd, il aplatit le lièvre et il resta là. Alors bon, il resta avec le lièvre là, mécontent comme tout.

— Qu'est ce que j'ai fait, mais cet enfant s'est joué de moi ! Enfin, que faire ? et où aller le chercher, je ne sais pas où il habite, je suis bien incapable de le trouver, eh bien tant pis, je me suis fait avoir, va-t-en à la maison.

Bon ! Mais Planpounit ne perdit pas de temps, il partit chez Jean Rion, à Courbières, et le soir il s'amène, il frappe à la porte ; la Jean Rion était au lit avec Jean Rion, elle dit :

— Qu'est-ce que c'est ?

— C'est Planpounit.

— Planpounit, notre enfant ?

— Oui ! Et je vous amène une jolie jument, pour remplacer le bœuf.

Ha ! quand le père ouvrit la porte et qu'il vit cette jument blanche :

— Tu l'as volée, brigand ? Je ne t'ai pas mis là pour aller voler les juments des gens !

— Je ne l'ai pas volée, mon père, et mon père com-

prit que moi j'avais gagné la jument, et il me ficha la paix ; et nous fûmes heureux comme des rois.

Conté par Mme Maria Girbal, Saint-Urcize, Cantal, le 20 juillet 1964. Phon. 65.26.1. Trad.

#### Notes et références de l'annexe XII

1. Mots dits en français par la conteuse.

2. Imp. ALIBERT, 1966, p. 530 : *pastador*, lieu où l'on pétrit.

3. Imp. ALIBERT, 1966, p. 551 : *planponh*, poignée, main pleine.

4. Manteau des bergers, en poil.

5. Imp. FORESTIER, 1900, p. 84 : « *Moruel* est noir comme le more ».

6. Nom du communal de Saint-Urcize.

7. Imp. ALIBERT, 1966, p. 519 : *pacha*, f. *pache*. m. : pacte, convention, marché.

## ANNEXE XIII

## LE CONTE DE « DANCANET »

Une fois il y avait un petit garçon qui gardait les vaches. Et il était là, dans un pré qui gardait. Tout à coup, un homme arriva. Il lui dit comme ça :

— Tu ne me ferais pas traverser cette « rase » petit ?

— Oh si, si, si. Je vous ferai bien traverser. Tiens, montez là sur mes épaules, vous verrez que nous serons vite de l'autre côté.

Et il le fit traverser. Et quand il l'eut fait traverser, il lui dit :

— Que veux-tu que je te donne, maintenant, pour te payer ?

— Oh ! rien, rien. Je ne veux rien !

— Oh, si. Il me faut te donner quelque chose : tu m'as fait plaisir, je n'aurais pas pu sauter cette « rase ». Eh bien ! que veux-tu que je te donne, le ciel ?

— Oh non ! je ne le veux pas, je ne veux pas le ciel !

— Tu veux que je te donne le purgatoire ?

— Non, non ! Je ne veux pas le purgatoire, je ne le veux pas !

— Et que veux-tu que je te donne ? Tu veux que je te donne l'enfer ?

— Non, non ! Je ne le veux pas ! Je ne veux rien !... Bon ! eh bien ! Je veux que tout ce que je verrai soit à moi !

— Eh bien ! tout ce que tu verras sera à toi !

Et voilà ! Et alors, le lendemain quand il passa là devant la boutique, il vit des bonbons, il dit :

— Tout dans mon sac ! Allez, tous ces bonbons seront à moi.

Et voilà. Quand il eut terminé ceux-là et qu'il passait devant une autre boutique :

— Allez ! tout dans mon sac !

Et comme ça tout le temps. Et alors tout à coup il se fit grand ; il fallut partir au régiment. Et avant de partir au régiment, il y avait le diable qui venait le voir. Et il lui dit comme ça :

— Tu ne sais pas, nous allons faire un marché. Et quand tu reviendras du service, tu viendras me servir.

— Eh bien !

Ils firent un marché ; je ne sais pas de quoi ils discutèrent. Ils s'entendirent bien... Et quand il eut fait le service, le diable lui envoya un domestique. Et il lui dit :

— Tu sais bien que tu fis un marché avec mon maître, que quand tu reviendrais du service tu viendrais le servir.

— Eh bien ! C'est entendu. Vous me laisserez bien manger la soupe ?

— Oui, oui, oui, mange ta soupe et quand tu auras mangé ta soupe, nous partirons tous les deux.

Alors il mangea sa soupe. Et quand il eut mangé sa soupe, il lui dit comme ça :

— On dit qu'en enfer on ne fume pas ; je suis un grand fumeur, vous devriez me laisser fumer !

— Oh non ! pour ça notre maître nous l'a défendu et même ne raisonne pas : je te laisserai pas fumer !

— Vous ne le voulez pas ?

— Non !

— Eh bien ! si tu ne veux pas, entre dans mon sac. Et il fut dans son sac. Il le porte au forgeron là et il lui dit :

— Mettez-le sur l'enclume là, voilà 5 francs, mettez-vous y à deux, et tapez jusqu'à ce que vous serez fatigués.

Oh ! ils tapèrent là à coups de masse tellement que le sac se troua et le type passa par le trou et se sauva. Il avait compris celui-là !

Et tout à coup le lendemain il en arrive d'autres. Ils frappent à la porte :

— Pan ! Pan !

— Entrez !

— Eh bien. Ce n'est pas ici chez Dancanet ?

— Si.

— Eh bien, nous venons te chercher. Tu sais bien que tu as fait un marché avec notre maître, que quand tu reviendrais du service, tu viendrais le servir.

— Ah oui, oui ! Eh bien vous me laisserez bien manger ma soupe.

— Oui, oui, mange ta soupe, mange ta soupe ; quand tu auras mangé ta soupe, tu viendras avec nous.

Eh bien ! quand il eut mangé sa soupe, il leur dit :

— On dit qu'en enfer on ne fume pas ? Moi je suis un grand fumeur, vous devriez me laisser fumer un peu.

— Ah non ! Pour ça, notre maître nous l'a défendu. Ça par exemple ! nous ne te laisserons pas faire !

— Vous ne le voulez pas ?

— Non, non, non !

— Eh bien, si vous ne le voulez pas, entrez dans mon sac.

Eh bien, ils furent dans son sac. Il les rapporte aux forgerons ; il leur donne 5 francs pour chacun. Et ils tapèrent là.

— Tapez, jusqu'à ce que vous soyez fatigués.

Et ils avaient retroussé la chemise, et *putain*, à coups de masse, ça tapait ! Et allez ! Et quand ils furent fatigués de frapper, le sac se perça et les jolis clients passèrent par le sac et se sauvèrent. Et après, tout à coup, le maître dit :

— Ça ne peut pas aller. Il te faut y aller, toi, les domestiques ne peuvent plus..

Et alors, le maître y va. Il frappe à la porte.

— Pan ! Pan !

— Entrez ! Ah ! qu'y a-t-il ?



— Ce n'est pas ici chez Dancanet ?

— Eh si.

— Eh bien ! Tu sais bien que je viens te chercher cette fois-ci. Je ne sais pas ce que tu as fait à mes domestiques : ils ne veulent plus venir, tu leur as fichu une telle « dérouillée » que je ne peux plus les commander. Ils ne veulent plus venir... Eh bien il te faut venir !

— Oh ! laisse-moi manger un peu de soupe.

— Mange ta soupe; quand tu auras mangé ta soupe, tu viendras.

Eh bien ! Il mangea sa soupe. Et quand il eut mangé sa soupe, il lui dit :

— On dit qu'en enfer, on ne fume pas ! Moi, je suis un grand fumeur, vous devriez me laisser fumer un peu.

— Oh ! ça, je ne te laisse pas fumer; ça par exemple, ne raisonne pas, tu ne fumeras pas !

— Tu ne veux pas ?

— Non, non, non, je ne le veux pas.

— Eh bien, si tu ne veux pas, entre dans mon sac.

Et alors le diable fut dans son sac. Et il le porte au forgeron, il lui donne 10 francs pour celui-là, et il lui dit :

— Celui-là est un peu plus gros, il vous faut taper un peu plus; et fichez-lui en, parce que c'est le maître celui-là, ne le manquez pas...

Et ils y firent jusqu'à ce qu'ils furent fatigués; et quand ils furent fatigués, le type fit comme les autres : il passa par le trou du sac.

Alors ils le laissèrent tranquille jusqu'à ce qu'il mourut. Quand il se vit près de mourir, il dit :

— Vous me mettez là des cigarettes dans mon sac et une paire de tenailles, vous les mettez dans mon cercueil, là.

Et alors quand il fut mort, ils mirent cela dedans, et voilà ! Alors il alla au purgatoire. Et au purgatoire on lui dit :

— Mon pauvre, on ne te laisse pas entrer. Tu sais bien que je voulais te donner le purgatoire, tu ne l'as

pas voulu. Et alors nous fermons les portes, nous ne te laissons pas entrer.

De là, il va en enfer. Et en enfer, quand on le vit arriver :

— Oh, c'est Dancanet ! C'est Dancanet ! vite fermez les portes, s'il entre il nous tuera tous.

Et ces portes d'enfer claquaient, mon pauvre ! Et alors il ne put pas entrer. Et il y en avait un qui dit :

— Moi je n'ai pas vu Dancanet, je voudrais le voir,

Et il se penche à la fenêtre; Dancanet sort ses tenailles de sa poche, et il lui coupe le nez... et le type se sauva. Alors par exemple, Dancanet ne put pas y entrer. Et de là, il va au ciel. Quand il fut au ciel, saint Pierre lui dit :

— Tu sais bien que tu n'as pas voulu le ciel, je ne peux pas te le donner.

— Eh non ! Mais vous me laisserez bien mettre mon sac là, derrière la porte ?

— Oh ! mets ton sac, derrière la porte.

Alors il le lança un peu loin et il dit :

— Tout dans mon sac.

Et il fut dans son sac. Voilà ! Et pendant que saint Pierre, par là, s'occupait des âmes, il sort bien vite du sac, il attrape son sac à la main et il part, là-bas dedans, et il se met à sortir des cigarettes et à faire fumer tous ceux qui étaient par là. Mais le Bon Dieu arrive et il dit :

— Qu'as-tu fait saint Pierre, tu as laissé entrer Dancanet ?

— Oh non ! Il voulait bien entrer, mais je ne l'ai pas laissé entrer !

— Eh oui ! regarde-le, il est là-bas au milieu du ciel, et il fume comme un « remplaçant » Eh, tu l'as bien laissé entrer, je ne peux pas le faire partir !

Et voilà !

*Conté par M. Ernest Saint-Léger, Chancelades, commune d'Aumont-Aubrac, Lozère, le 15 juillet 1965. Phon. 65.26. 334. Trad.*

## ANNEXE XIV

### LE CONTE DU SIFFLET

Une fois, il y avait un curé au bourg de ... à Grandvals, et il avait une servante un peu rêche, et ce curé avait une vache — dans le temps les curés avaient des vaches — et, ma foi, il en avait plus d'une, même, il en avait deux. Il avait un berger pour les garder, parce que, lui, il avait des prés, des petits prés, par là; mais il fallait les garder, parce que les murs n'étaient pas hauts. Et ce pauvre berger... la servante du curé s'appelait Nanette, cette Nanette était insupportable; elle n'aimait pas beau-

coup le berger; elle n'aimait pas les enfants, c'était une vieille fillhasse<sup>1</sup> cette Nanette. Et ce pauvre berger gardait là-bas au fond des Riviérettes et elle lui dit :

— Aujourd'hui on a des curés — c'était le jour de l'Adoration perpétuelle — aujourd'hui nous avons des curés, et ils viendront tous pour manger la soupe aujourd'hui ici. Il te faudra venir tourner la broche, parce qu'on fera cuire aujourd'hui des poulets, de la volaille, il faudra tourner la broche.

Bon ! Le berger dit :

— Eh bien, à quelle heure il me faudra venir ?

— Tu n'auras qu'à venir vers les dix heures.

Et on l'avait fait partir à 7 heures du matin, péchaire, sans déjeuner, sans rien. Cette Nanette était insupportable, elle le fit partir sans déjeuner. Et alors, donc, bon ! Le pauvre berger dit :

— C'est égal, rien qu'un croûton de pain à la poche que j'ai depuis hier soir !

Il était bien là en train de le mordre mais, bah ! il le remet à la poche. Alors, tout à coup, s'amène un pauvre vieux, là-bas au fond du pré; il voit venir cet homme qui avait une grande barbe — à peu près comme le père qui est à Saint-Urcize<sup>2</sup> — et :

— Qui sait qui arrive ? Je n'ai pas beaucoup de pain. Enfin, tant pis, c'est bien vrai que je suis bien malheureux là; ce pauvre curé ne voit pas que cette Nanette me fait dépérir, mais enfin, il pourrait bien le voir quand même !

Mais, bon ! Voilà que ce vieux s'approche; c'était un pauvre, péchaire : il avait une besace et il demandait du pain; et ça fait qu'il dit :

— Bonjour, petit.

— Bonjour, monsieur, que faites-vous ?

— Eh bien, je voudrais aller dans ce village : il y a quelques maisons et peut-être on me donnerait quelque chose; je voudrais que tu me fasses traverser cette eau.

Il y avait un ruisseau et il fallait traverser l'eau, il avait peur de faire le tour par la route, là-bas, loin, qui était loin encore. Bon ! Lui, il lui dit :

— Péchaire, je ne peux pas vous mener... vous faire traverser l'eau, c'est impossible.

— J'ai une faim, si tu savais, pauvre petit ! C'est que je ne ferais pas la route par là-bas, tu sais, je tomberais d'inanition.

— Pauvre homme, moi j'ai bien un croûton de pain à la poche, je vous le donnerais bien, mais vous ne pourrez pas le mordre : il est tellement dur !

— Ça ne fait rien, si tu as un croûton donne-le-moi, peut-être que cela me donnera un peu plus de courage. Alors le pauvre enfant lui dit :

— Tenez, le voilà, pauvre homme, mangez-le.

Il se met à manger ce croûton, et dur comme je ne sais pas quoi ! mais ce pauvre pauvre... il fallait bien qu'il ait les dents aiguës pour couper ce croûton comme ça; il en faisait sauter les miettes sur son chapeau ! Ah alors ! Le pauvre garçon, le pauvre berger disait :

— Quand même, péchaire, il avait bien faim ! Quand même, si je pouvais lui faire traverser cette eau ! Mais nous nous noierons.

Ce pauvre vieux lui dit :

— Oh si ! fais-la moi traverser : tu m'épargneras ces pas, tu sais, je n'aurais pas le courage de faire tout ce tour.

— Eh bien, montez sur mes épaules, si je vous noie, pauvre homme, tant pis.

Mais quand il eut cet homme sur les épaules, le berger trouvait que, péchaire, il ne pesait pas plus qu'une plume.

— Tiens, je suis bien devenu fort, je m'étais dit qu'encore ce vieux, malgré tout il est long, il est bien maigre, mais... les os pèsent bien toujours un peu. Bon, enfin ! Je vais essayer.

Alors il trempe les pieds dans l'eau. Ah, mais ce ruisseau dans lequel d'habitude il y avait de l'eau jusque là, eh bien, il ne lui cachait même pas les pieds; il traversa ce ruisseau avec cet homme comme... comme rien du tout. Alors, l'homme content. Le berger lui dit :

— Eh bien, pauvre homme, je vous ai fait traverser, je ne sais pas, mais...

— Eh bien, dit-il, maintenant toi tu m'as fait traverser, tu m'as donné du pain, moi je veux te donner... je veux te récompenser.

— Comment voulez-vous me récompenser ? Vous n'avez rien dans le sac, ni même rien, vous m'avez dit que vous étiez pauvre et que vous ne pouviez pas... Et que voulez-vous, que voulez-vous me donner ? Vous ne pouvez rien me donner, pauvre homme, allez-vous en tranquillement, que le Bon Dieu fasse que les maisons vous engraisent bien, vous donnent beaucoup, parce que vous savez... mon maître c'est le curé, il vous donnera quelque chose, mais si vous ne trouvez que Nanette vous pouvez compter qu'elle ne vous donnera rien.

— Ah ! Eh bien, mon pauvre petit, quand même je veux te donner quelque chose, que veux-tu ?

— Oh ! Je ne sais pas ce que vous pouvez me donner, peut-être un peu de ... un sifflet si vous en aviez un; de ces sifflets, vous savez bien, que, mon Dieu, dans le temps, mon pauvre père — il est mort et je n'ai plus personne — en faisait, une « chanterelle », avec une paille; je ferais jouer cela si je trouvais quelque chose.

— Tu veux un sifflet ?

Ce pauvre vieux plonge dans sa besace et il en sort un joli sifflet. Alors lui, il dit :

— Eh bien écoutez, je vous remercie, mais je veux, par ce sifflet, avoir un pouvoir.

— Il aura le pouvoir que tu voudras, quel pouvoir veux-tu ?

— Que, quand je le ferai aller, tout ce que je veuille faire danser, danse.

— Eh bien bon ! cela sera.

C'était le Bon Dieu ! Alors bon !

— Mais ce n'est pas assez, je veux te donner quelque chose d'autre, qu'est-ce que je pourrais te donner ?

Le Bon Dieu croyait qu'il lui demanderait de sauver son âme, mais le pauvre berger ne songeait pas à l'âme, il pensait à faire quelque chose contre la servante et rien de plus, parce que la servante le faisait crever de faim, en cachette du curé. Ah !

— Eh bien, vous ne savez pas, puisque vous voulez me donner un autre pouvoir : que quand je tousserai, si je veux que quelque chose pète, que la servante pète, tiens, qu'elle pète, la servante du curé !

— Ah ! Qu'est-ce que tu me demandes-là, pauvre petit ! Enfin ! Tu le veux ce pouvoir ? Eh bien, tu l'auras.

Bien. Entendu. Content comme tout.

— Eh bien, maintenant je ne veux plus rien, merci.

— Oh ! Je veux te donner trois choses; que veux-tu de plus ?

— Oh ! dit-il, que voulez-vous que j'aie envie de plus ? Rien de plus, que voulez-vous me donner encore, j'ai ce que... j'ai de quoi m'occuper : jouer du sifflet et faire péter la servante, c'est tout ce que je demande.

Alors bon ! Le pauvre lui dit :

— J'ai encore un pouvoir à te donner, si tu le veux, choisis-le, dis-moi ce que tu feras plaisir et je te le ferai.

— Eh bien, vous ne savez pas, vous avez une besace là, mon Dieu, elle est bien abîmée votre besace; si vous avez ce pouvoir... donnez-la moi, c'est un sac, ça ?

— Oui, tu appelles cela une besace, mais c'est un sac, oui, c'est un sac.

— Eh bien, donnez-le moi, et que, quand je passerai quelque part, si quelque chose me fait envie, que je dise : « par le pouvoir que le — *oui*...<sup>3</sup> — par le pouvoir que le pauvre m'a donné que ce que je veuille qui rentre dans le sac, rentre dans le sac ».

— Eh bien ! Voilà, c'est tout ce que tu veux, tu sais que je ne peux pas te donner autre chose, maintenant; je t'aurais donné ce que tu m'aurais demandé mais... tu n'as pas envie de mourir, je vois.

— Oh ! encore je suis trop jeune, je ne veux pas mourir, pourquoi faire ?

Eh bien ! Lui, il ne pouvait pas lui dire... le Bon Dieu lui aurait donné le ciel. « Il n'a pas une plume dans la tête, mais tant pis ». Il le laisse tranquille; et voilà, il avait les pouvoirs. Lui, quand il arrive là-haut à dix heures, c'était l'heure d'aller tourner la broche, d'aller tourner le tournebroche pour faire rôtir les poulets. Alors bon, Nanette lui dit :

— Ah ! tu n'arrives pas trop tôt, c'est l'heure.

— Eh bien, si c'est l'heure tant mieux; mais je n'ai pas déjeuné vous ne m'avez laissé prendre qu'une croûte de pain depuis hier soir.

— Ah ! Je n'ai pas le temps, écoute, passe là et tourne la broche parce qu'il faut que les poulets se cuisent, maintenant ces hommes vont venir.

Elle avait mis la table et tout; et ce jour-là il faisait froid et elle avait fait un peu de bouillon, de pot-au-feu. Alors bon ! Elle va servir, pardi, ces hommes vinrent, tous ces curés, il y en avait peut-être une douzaine — à l'Adoration perpétuelle, il y a du monde, hé, il y a beaucoup de curés. Donc bon ! Les curés avaient fait les fêtes, vous pensez bien ! Quand elle voulait mettre une table Nanette, elle savait la mettre, et même tout... Mais le berger, elle ne l'aimait pas et elle le faisait crever de faim. Bon, ces messieurs passèrent à table, ils burent l'*apéritif*, tout ça<sup>4</sup>. Personne ne dit au petit enfant : viens en boire un peu, rien; non, non, non, personne ne pensa au petit enfant, au berger. Pauvre berger ! Eh bien. Tout à coup la servante — ah ! — elle se mit à mettre le tablier blanc et aller faire le service de la table, vous pensez bien; elle était munie de tout ce qu'il fallait, elle savait faire. Et elle va porter le bouillon et quand elle l'eut posé sur la table, qu'elle eut, enfin, fait le service de la soupe à ses convives, tout à coup, le petit enfant en tournant la broche se met à faire : Hum, Hum [bruit de toux].

— Prrou !

Oh ! La servante fiche un pet ! Oh ! alors, vous parlez si le curé était ... était inquiet !

— Oh ! Nanette, qu'est-ce que vous avez fait ?

— Ah ! Monsieur le curé<sup>5</sup>, ça m'a échappé ! Oh, j'ai pas pu me retenir, ça m'a échappé, excusez-moi, oh, mon Dieu ! j'ai pas pu retenir.

— Eh bien, faites attention, un peu, d'être un peu plus polie la prochaine fois.

Ces hommes se regardèrent, mais quand même il y avait un jeune qui se mit à rire. Alors, le pauvre vieux, vexé, dit qu'il ne fallait pas rire parce que ça rendrait

Nanette malade, ainsi de suite, et qu'est-ce qu'il ferait lui sans servante ? qu'il ne s'en trouvait pas, et qu'il ne pouvait pas prendre de femme jeune parce que vous savez bien que « notre ordre nous le défend ». Bon. Ils excusèrent la pauvre Nanette, mais c'est que, voilà, le berger se dit :

— N'aie pas peur que... ça marche très bien, le pouvoir que m'a donné le pauvre, marche, c'est tout ce que je demande, elle recommencera bien, se pensa-t-il.

En effet, après, elle vient chercher le bouilli, elle dessert la soupe et elle vient chercher le bouilli, elle leur porte et alors ils se mirent à couper du bœuf, et la servante à passer le plat, et tout, vous pensez bien ! Et comme le berger qui tournait toujours la broche, là-bas, pour faire rôtir sa volaille, se dit — il ne comprenait qu'à l'oreille que la servante allait avoir fini de couper la viande à ces hommes, à ces messieurs —, alors il se mit à faire : [bruit de toux].

— Proum, proum, proum, comme des coups de fusil, ça fit un bruit ! Oh ! Le pauvre curé !

— Nanette ! mais enfin, quand même<sup>4</sup>, vous n'avez pas honte ? Vous n'avez pas honte ? C'est égal, mal élevée, enfin, où avez-vous été élevée, jamais vous n'avez fait ce travail depuis que je vous ai; quelle est cette affaire ?

— Je ne sais pas, Monsieur le curé, excusez-moi<sup>5</sup>.

Mon Dieu, elle pleurait et puis — enfin, bon ! Les prêtres, les autres, se sont mis à rire et à rire ! Alors, imaginez la pauvre Nanette, honteuse, vous pensez bien, elle pleurait ! Le berger se dit :

— Les autres mangent et moi je suis toujours là à tourner la broche et rien dans le ventre, attends. Ça t'arrivera encore et même comme il faut.

Bon. Enfin, ils l'excusent pour cette fois-ci; ça en faisait deux, deux excuses, c'était exigeant ! Bon ! Après elle vient chercher le poulet, là, et puis enfin, elle leur avait mis des petits pois — je ne sais pas quoi, enfin c'était quelque chose comme ça, peut-être du riz, je n'en sais rien, mais enfin c'était bien quelque chose. Et bon, elle leur porte le plat. Elle l'avait à peine posé sur la table, il ne lui donna pas le temps de le découper, il se met à faire : [bruit de toux]. Cette pauvre servante... des pets ! plein la salle, plein la salle à manger ! Ils se levèrent tous : qu'est-ce que c'était ? qu'ils ne pouvaient pas vivre là ! si on ne les avait pas invités le jour de l'Adoration pour les empoisonner comme ça, avec une servante si malpolie ? Ça leur coupait l'appétit, ils ne pouvaient plus manger. Alors le curé :

— Allez Nanette<sup>4</sup>, et il sort derrière elle.

— Monsieur le curé, je me suis rendu compte de quelque chose, chaque fois que le berger tousse il me fait péter<sup>5</sup>.

— Ah ! C'est vrai ?

— Je vous dis que oui, j'ai remarqué que c'est le berger qui me fait péter; quand il tousse il me fait péter.

Alors le curé se lève et il lui donne un croûton de pain, mais du pain blanc quand même, qu'il lui donna; et il lui dit :

— Tiens, prends, tu es possédé; mais prends ce croûton de pain et tu le mangeras en t'en allant, polisson, tu es possédé.

— Peut-être, je sais pas, je ne crois pas.

— C'est vrai que tu fais péter la servante ?

— Ah tiens, vous voulez que je recommence à la faire péter ?

— Non ! je ne le veux pas ! Va-t-en polisson, va-t-en là-bas au pré, je viendrai te voir, avec le bréviaire, je t'exorciserai bien.

Alors, eh bien, l'autre partit, pardi, avec son quignon de pain blanc, là, encore bien content qu'il le lui ait donné et il s'en va avec les vaches.

Et en effet la servante ne péta plus. Ils renouvelèrent un peu l'air, ils avaient ouvert les fenêtres, un peu, pour aérer la maison parce que, hé ! vous savez qu'elle n'y allait pas doucement ! En effet, ça n'arriva plus, la servante servit le manger, et alors elle leur fit du café formidable pour faire voir que... pour enfin... réparer son péché, elle les gâta, vous pensez bien, elle leur avait préparé une nourriture et un gâteau ! Ah ! elle savait y faire, pour ça oui, une pièce montée, c'est le meilleur. Vous savez que Nanette était une belle cuisinière, bien en chair, bien peignée — on aurait dit un matelas sur la tête.

Alors bon ! Le curé quand il eut fini — il fit ses vêpres et tout ça — et il dit au revoir à ses confrères qui étaient venus. Et bon, il va trouver son berger. Alors le berger le voit arriver :

— Tiens, maintenant, moi je vais passer à la savonnette ; mais non, oh bah ! avec les pouvoirs du pauvre je me déferai bien de tous ces reproches.

Alors bon, le curé arrive et il lui dit :

— Eh bien polisson, c'est égal, tu es un drôle de ministre ; qui sait ce que tu as ? qui sait, tu as conclu un marché avec un diable, le diable est venu te rendre visite ?

— Ouh ! je ne sais pas, peut-être oui. Ah ! mais vous n'avez pas tout vu.

— De quoi, pas tout vu ?

— Oh, mais j'ai un sifflet, qui, si je le faisais marcher, eh bien, tenez, vous, vous danseriez comme... comme un fou.

— Ah ! polisson ! de quoi ? toi tu aurais le pouvoir de faire danser le curé ? Mais tu pourrais me mettre tous les diables au derrière que tu ne me ferais pas danser.

— Oh, Monsieur le curé, si je fais marcher mon sifflet, eh bien, vous danserez.

— Ah ! Fais-le marcher le sifflet des sifflets, me faire danser, moi, avec un sifflet ! Ah ! jamais de la vie.

— Vous me permettez, Monsieur le curé, de vous faire... de le faire jouer ?

— Fais-le jouer tant que tu voudras, jamais tu ne me feras danser, polisson.

— Et vous voulez que je vous fasse danser ? vous le permettez ?

— Oui, oui, oui, je te le permets.

Tout à coup, il sort son sifflet et il se met à jouer [bruit de sifflet]. Mon curé se met à faire [coups rythmés] un petit pas, deux petits pas ; tout à coup il saute, tout à coup il monte sur le mur, tout à coup — il y avait des buissons — il monte sur les buissons. Et :

— Arrête, polisson ! arrête, polisson !

Il n'y avait pas de polisson qui tienne, l'autre toujours faisait jouer :

— Tu as voulu danser, tu vas danser ; et puis, n'aie pas peur, quand tu arriveras, Nanette devra raccommo-der la soutane.

Et en effet, ça déchira toute la soutane, vous comprenez bien ; vous pouvez imaginer, tous ces buissons, il y avait des piquants, c'était des buissons de prunelles, tu sais que hé<sup>4</sup> ça piquait ! Enfin !

— Arrête, arrête !

Mais le curé eut la soutane bien déchirée, les pantalons pareils, en chair à saucisse, il n'y avait rien plus, tout ça tombé, et des égratignures, vous pensez bien, sur les jambes et partout, ce pauvre curé n'en pouvait plus, il saignait de partout. Alors bon ! Il cesse de siffler, pardi.

— Arrête, polisson, arrête !

Alors il s'arrête. Et le curé s'en va là-haut.

— Ah ! Tu es un drôle de polisson !

Il alla se plaindre, pardi, le curé, aux casernes ; il alla prendre une consultation au médecin, le médecin le trouva bien amoché ; et vous comprenez que, hé ! Ils prirent le berger à la caserne, ils le mirent en prison. Et bon ! Avant, à Saint-Flour il y avait les juges, il y avait tout là à Saint-Flour, dans le temps, maintenant il n'y a plus personne : il n'y a plus de juge ni même aucun avocat ; mais enfin, bon ! — je sais pas s'il y a un avocat, si moi j'y étais il y en aurait un<sup>6</sup> — mais bon ! voilà que, il fallut qu'ils le prissent à Saint-Flour ce petit enfant, le lendemain, les gendarmes. Le curé s'était plaint aux gendarmes qu'il faisait jouer le sifflet et que ça l'avait mis comme ça et qu'il avait cherché à lui attraper ce sifflet mais qu'il n'avait pas pu, qu'il lui avait laissé fouiller ses poches, mais qu'il n'y avait rien trouvé, et que pourtant il l'avait, et où l'avait-il mis ? Alors les gendarmes curieux de voir, qui sait ? : penses-tu, que cet enfant ait fait jouer un sifflet et qu'il ait fait danser le curé, c'est pas possible, le curé est devenu fou, c'est lui qui s'est mis dans les buissons, et, comme ça — ils ne le croyaient pas. Mais donc, enfin ils vont chercher ce petit enfant et ils lui disent :

— C'est vrai que tu as fait danser le curé ?

— Eh tiens !

— Et pourquoi tu as fait ça ?

— Ah parce qu'il a voulu le faire, je lui ai demandé la permission, il m'a dit que je pouvais faire marcher mon sifflet ; moi, c'est un pauvre qui me l'a donné, le sifflet.

— Fais voir ton sifflet.

Ils vont bien à la poche, mais ils n'y trouvaient pas le sifflet. il n'y avait que lui qui le trouvait ; donc, ils dirent :

— Poh, poh, poh ! on nous fait amener cet enfant, bon à Saint-Flour, on va l'amener.

Et ils l'amènèrent à Saint-Flour et en partant ils trouvèrent un vitrier — dans le temps, il y avait des vitriers qui venaient poser les carreaux dans les maisons, quand quelquefois on en coupait, comme ça, et il les portaient dans des paniers, ces verres, et ils les portaient avec un âne — et ce pauvre homme là, il était vieux ce vitrier et il voit venir les gendarmes avec ce petit sur une jument, là, et il dit comme ça :

— Vous en amenez un de bien petit, fait-il à ces gendarmes.

— Oh oui, et même vous avez l'air là, avec votre âne, de ne pas pouvoir marcher, il y a un moment qu'on vous regarde, vous vous arrêtez, vous vous mettez sur les parapets par là. Mais vous savez, il a un sifflet que, s'il vous le faisait marcher, vous verriez que c'est un beau polisson, s'il le faisait jouer, vous verriez comment votre

âne et même vous, vous avanceriez et même vous danseriez.

— Danser ? Ah ! et faire marcher mon âne ? Vous ne voyez pas que je suis là, que j'ai beau le frapper quand il se cramponne, il n'y a pas moyen ! Ah non, dit-il, pauvre petit, c'est vrai que tu as un sifflet qui fait marcher les ânes et qui fait danser les vieux comme moi ? Tu... tu veux le faire jouer ?

— Vous le voulez, vous le voulez, monsieur, vous le voulez ?

— Oui, oui, oui, oui, fais-le jouer, petit, fais-le jouer.

Alors lui, il se met à sortir son sifflet, les gendarmes venaient pour le lui attraper, mais rien, quand ils allaient lui ouvrir la main, il n'y en avait plus, il n'y avait plus le sifflet. Donc bon !

— Eh bien, fais-le jouer.

Il le fait jouer. Tout à coup, le vieux se met à danser, l'âne encore plus, à se dresser, et les pauvres paniers avec le verre en l'air, et cet âne sur le verre, et le pauvre vieux :

— Arrête, petit ! arrête ! arrête !

Il n'y avait pas d'arrête, l'autre lui avait dit... il lui avait bien demandé s'il voulait et il avait dit oui, eh bien, ça suffisait. Et lui il dit :

— Eh bien, quand je te quitterai, s'ils me laissent jouer, eh bien n'aie pas peur, tu n'auras plus envie d'aller « vitrer », et même tu ne trouveras pas un miroir pour te regarder ! Et même en effet, brisé ce verre ! et le pauvre pauvre ! s'assit par là comme il put. Va voir s'il s'est levé, peut-être qu'il y est crevé comme disait l'autre, enfin, je n'en sais rien.

Mais voilà, *le voilà parti*<sup>4</sup>, les gendarmes sans pouvoir attraper ça, et ils reconnurent que c'était un beau polisson et qu'il méritait la mort, vous pensez bien, et il faisait tout danser ! Va te faire fiche, quand ils arrivèrent là-bas pas loin des collines près de Saint-Flour, il y avait un potier — et à ce moment là les potiers portaient des pots, vous savez ce que c'est des pots, pour porter la soupe dans les prés —, eh bien, cet homme portait des pots, il allait les vendre à Saint-Flour, pardi, avec son petit âne et ses paniers pleins ; il trouve le berger :

— Oh ! vous en amenez un de bien petit là, mais qu'a-t-il donc fait, mon Dieu, il n'a rien fait, qu'est-ce que vous voulez faire de ce pauvre enfant ?

— Oh ! dirent-ils, ne le plaignez pas, font les gendarmes, c'est un poisson, vous avez bonne mine de dire : oh péchaire ! petit !

— Pauvre petit enfant, mais que voulez-vous en faire de ce pauvre malheureux ? Mais vous savez que, il n'a pas tué quelqu'un ?

— Oh, pas peut-être tué quelqu'un, mais enfin, hé ! hé ! il les a bien assommés toujours, parce que je vous assure qu'avec votre âne là qui ne peut pas marcher et vous qui avez l'air aussi bien fatigué, mais si lui faisait marcher le petit sifflet qu'il a, eh bien ! vous verriez si vous, vos pots, et même vous, vous ne danseriez pas tous ensemble.

— Ce n'est pas possible, mon pauvre ! Oh, moi qui ne peut pas lever les pieds, j'ai du mal à faire suivre mon âne !

— Alors bon, bon, bon, bon, eh bien allons-y.

— Joue-s-en, petit, joue-s-en, n'aie pas peur, si tu pouvais me déroutier un peu, et l'âne surtout.

Alors le petit enfant :

— Vous le voulez ?

— Oui, oui, oui.

Alors il se met à jouer et l'âne de tourner et les pots en l'air, et le bonhomme avec ! Oh ! i a aïe ! des pots il n'en resta pas la queue d'un ! Oh, je te promets, ils étaient frais ! Tout se plia, tout se brisa.

— Ah tiens, tiens, prenez-le ce polisson ! Ouh i a aïe, i a aïe ! Il ferait tuer tout le monde avec sa danse !

Alors il l'amène à Saint-Flour et les juges le condamnent : il fut condamné ; et pardi, on devait le décapiter, ça se faisait tout de suite : on n'attendait pas. Alors bon ! Il est condamné à mort. Mais dans le temps, quand on condamnait un prisonnier, enfin, un bandit, avant de le décapiter, on leur faisait une faveur, alors ils demandaient la faveur qu'ils voulaient : s'ils voulaient voir quelqu'un, n'importe, enfin ! on leur faisait venir ou n'importe. Lui il dit qu'il ne leur demandait qu'une chose : de jouer du sifflet ; et ces juges, eux, ils voulaient voir ce sifflet.

— Vous permettez que j'en joue, puisque vous me donnez une faveur ?

— Oui, oui, oui, oui, vous pouvez le jouer.

Il y avait des vieux juges là, il y avait des vieux qui étaient venus pour voir cette condamnation d'un enfant ; imaginez, c'était plein, l'audience était pleine. Bon. Alors...

— Oui, oui, oui ! fais-le jouer.

Et ça s'était dit dans tous les endroits, il était venu du monde de partout. Les commerçants, les restaurants, tout ça avait mis des tables garnies dehors pour — parce qu'il faisait chaud en ce moment, alors les terrasses étaient pleines, prêtes à donner à manger, il y avait, vous pensez bien, des assortiments sur toutes les tables, et le boulanger avait fait des gâteaux, enfin ! Il venait du monde de partout pour voir cette affaire. Et alors lui, qui demanda qu'on le laisse jouer, et que les juges ne demandaient pas mieux, alors lui il se mit à jouer. Tout ce monde sur ces chaises, sur ces bancs, se mettent à danser, les juges les premiers : et des coups de têtes et des coups de chaises ! Et les uns se brisaient les jambes, les autres les bras, les autres la tête ! Enfin, ils allèrent à leur perte. Et tout ça les avait bien épuisés, là tout ! Alors lui, il sortit, il s'en va avec son sac et comme les tables étaient bien garnies :

— Par la vertu du sac que le pauvre m'a donné, que tout ce qu'il y aura à manger sur cette table entre dans mon sac.

Il y avait des fouaces à la devanture du boulanger, tout ça rentrait dans le sac, faisait la même révérence à son sac et tout y entra. Alors il s'en va. Et chargé ! Et les autres, péchaire ! ceux qui n'étaient pas morts se relevaient les uns les autres comme ils pouvaient, enfin ! Il n'y avait qu'un travail à Saint-Flour : on ne pensait plus qu'à soigner les morts ou les malades. Enfin ! Alors bon ! Lui, il s'en va, il dit :

— Je vais aller manger là-bas dans les bois, j'aurai un peu d'ombre et je serai tranquille au moins.

Il n'entendait plus de bruit, ni rien, il en avait assez fait comme ça, aujourd'hui, du bruit. Donc, le voilà parti, son sac bien garni maintenant et il avait vu des bouteilles là chez un marchand de vin :

— Oh — il dit — que tout ça rentre dans le sac, toutes ces bouteilles pleines, tout ça.

Oh i a aïe ! Enfin, bon ! Il s'en va ; il se dit :

— J'ai de quoi boire et de quoi manger, pour une fois ! j'ai crevé de faim, aujourd'hui j'en aurai assez.

Il s'en va là-bas dans ce bois, et quand il arrive là, il voit une place, là, tranquille.

— Oh, tiens ! je vais m'installer ici.

Et il se met à sortir toutes ses victuailles du sac, dedans le sac. Tout à coup, il entend un bruit derrière un arbre et il voit venir Lucifer : un diable avec des cornes, un morceau de queue là-bas comme je ne sais pas quoi ! Alors ce diable lui dit :

— C'est égal, tu es un drôle de monsieur, toi.

— A qui ai-je... à qui ai-je l'honneur de parler, s'il vous plaît ?

— A Lucifer.

— Eh bien, Lucifer, reste tranquille, parce que tu sais, je veux manger, j'ai faim, fiche-moi la paix !

— Oui, mais tu ne sais pas ce que tu as fait, toi, tu as fait tuer ici, tu as fait ceci, tu as fait cela, oui, tu as fait démolir tout le monde, tu es un polisson !

— Fiche-moi la paix, hé ! parce que moi je veux manger, j'ai faim.

Alors Lucifer :

— Oh, mais ! tu as faim, mais ça sera à moi avant d'être à toi.

— Tiens-toi tranquille, laisse-moi manger.

Et toujours Lucifer l'embêtait. Tout à coup il dit :

— Par l'amour du sac que le pauvre m'a donné, que ce diable entre dans mon sac.

Il serre les courroies, et il avait des courroies de cuir, vous savez, elles étaient un peu solides ! Le diable rentre comme ça dans le sac comme si rien n'était et il l'attache là-bas à un arbre et dit :

— Maintenant je mangerai tranquille.

Il mangea et il prend son sac.

— Ah toi, tu es plus lourd que des victuailles, mais ça ne fait rien, je m'occuperai bien de toi.

Il avait entendu en passant, en venant comme s'il y avait des forgerons qui tapaient sur une enclume.

— Oh, dit-il, je retrouverai bien ce son quelque part, maintenant que j'ai mangé, tout d'un coup, ça se réveillera bien, quand ils auront fini de casser leur croûte, aussi.

Et en effet, tout à coup en écoutant, il entend le son des forgerons.

— Ah ! dit-il, il me faut aller trouver ces hommes.

Il prend son diable sur le dos dans le sac, il est vrai qu'il lui pesait, mais enfin ça fait rien : tu ne pèseras pas tant quand ... quand je te lâcherai. Bon. Le voilà arrivé là. Ces deux forgerons qui étaient là qui tapaient, ils martelaient du fer pour ferrer des roues, je ne sais pas quoi, sur cette place ; alors ils le regardent venir :

— Et où vas-tu toi, petit, tu as un sac bien gonflé.

— Oh oui, et même si vous saviez ce que j'amène là, mais vous allez me faire un plaisir, me rendre un service, après je vous ferai voir ce que je porte. Donc bon ! Je veux que vous tapiez là-dessus, que ça s'aplatisse, vous voyez, que ça s'aplatisse, qu'il ne reste que le cuir, ça ne me fait rien.

— Mais c'est que, hé, il ne faudra pas quand même que ce soit des pierres.

— Oh, ce ne sont pas des pierres, n'ayez pas peur.

En effet, ce n'était pas des pierres, mais il y avait des dents. Ils donnaient des coups de marteau, l'un faisait pan ! l'autre pan ! alors, imaginez, pan ! pan ! pan ! pan !

Oh ! Ce sac, vous savez, se dégonflait, hé. Il disait :

— Tapez toujours, qu'encore vous ne l'avez pas percé, oh i a aïe, i a aïe, tapez, tapez, il faut qu'il soit plat, je vous le ferai voir, je vous le ferai voir, n'ayez pas peur, vous le verrez.

— Alors nous allons te le trouver, petit

— Ça fait rien, allez-y, allez-y.

Et les autres, pan, pan, pan, pan. Oh ! ils l'avaient aplati, péchaire, comme une passoire. Alors bon !

— Eh bien, maintenant, je vais vous faire voir ; venez, arrêtez un peu, je vous paierai un coup à boire, arrêtez parce que vous l'avez gagné, vous suez, rien qu'à frapper ce sac, vous aller voir, venez voir.

Il détache les courroies et le diable, mais il ne pouvait pas faire un pas devant l'autre, mais il partit quand même de par là parce qu'il avait peur qu'ils ne l'achèvent !

Et vous comprenez, bon, voilà que lui s'en va sur la terre, et il n'était pas plus malheureux, il avait un sac, quand il passait quelque part, il disait : Par la vertu du sac que le pauvre m'a donné, que ça rentre dans mon sac. *Il avait toujours à manger et à boire, hé !* <sup>4</sup> Alors, content comme je ne sais pas de quoi, il paya une bonne bouteille aux forgerons, et il leur paya du tabac et de tout pour fumer la pipe, oh, il était heureux comme un Pierre.

— Ah, dit-il, vous voyez que, hé, oh ! mais vous pouviez donner les coups parce qu'il était assez gonflé.

Alors bon, il les laisse. Après, ce pauvre bougre resta bien un peu sur la terre, mais tout à coup, quand même, il languit ; il se faisait vieux, il se dit : maintenant, moi, je suis assez resté sur la terre ; mais jamais la mort ne venait le chercher. Maintenant, quand même, dit-il, il me faut aller voir si je trouve le Bon Dieu. Ah ! la mort ne venait jamais le chercher.

— Il me faut aller voir si je la trouve.

Enfin, tout à coup, la mort arrive. Mort. Et il s'en va à la porte du ciel ; il frappe à la porte :

— Qui c'est ?

C'est saint Pierre qui vient ouvrir :

— Tiens, c'est toi ?

— Eh bien, dit-il, oui, c'est moi, qu'est-ce qu'il y a ? Je viens... je suis assez resté sur la terre, maintenant la mort est venue, eh bien, je viens me réfugier ici.

— Ah, mais, c'est pas ta place, petit, hé, tu as fait trop de sottises sur la terre. Ah ! tu te rappelles pas que tu as fait ça et ça, que tu allais faire péter la servante, tu as fait mourir le curé, tu as fait... Oh ! tu en as trop fait ! Et tous ces gens que tu as fait estropier, là-bas, à Saint-Flour, et ceux qui sont morts, qui sont enterrés, qui ne vivent plus : j'en ai quelques-uns, mais pas beaucoup, parce qu'il y en avait beaucoup qui ne s'étaient pas confessés. Tu es un drôle d'oiseau, tu en as fait damner, et tout !

Alors lui il dit :

— Eh bien, s'il n'y a pas de place, pardi, où me faut-il aller ?

— Tu n'as même pas gagné le purgatoire, maintenant tu ne peux pas y aller, il te faut aller en enfer, c'est l'enfer.

— Eh bien, je vais aller en enfer, où me faut-il passer ?

— Oh ! par là, descends et tu trouveras le chemin.

Alors bon, il s'en va, il va frapper à la porte de l'en-

fer. Le diable, c'était un malin, quand même, il était toujours dans le fauteuil là-bas auprès du feu, il n'en pouvait plus, il ne s'en était pas relevé de cette volée. Donc, il dit comme ça :

— Regardez bien qu'il n'y ait pas le sifflet dans ce qui rentre.

Ils ouvrent un peu la porte; il y avait un drôle de bruit... allons, ce n'est pas de ceux qui viennent chaque fois, c'est... ça doit être un célèbre, j'en ai peur, eh bien, ils ne font qu'ouvrir un peu la porte, ils l'ouvrent un brin, et lui le diable qui était là-bas au chaud dans son fauteuil, avec des cornes toutes...

— Ouh ! c'est lui, fermez vite la porte ! fermez vite la porte, c'est lui !

Alors lui, il repart au ciel, pardi, chez saint Pierre.

— Ah mais, dis-donc, ils n'ont pas voulu me recevoir là-bas, en bas.

— Et pardi, tu l'as rossé celui-là. Il est bien malade et les autres ne veulent pas en attraper autant; mais écoute, nous te voulons pas, tu n'as pas ta place ici.

Et quand le Bon Dieu te demandais là-bas, le pauvre qui te demandait ce que tu voulais quand tu l'avais fait traverser l'eau, il te fallait dire que tu voulais qu'il te sauve ton âme, c'était le Bon Dieu.

— Mais moi je ne savais pas, je croyais que c'était un pauvre, maintenant si c'était le Bon Dieu que voulez-vous que je fasse ? Retourner sur la terre ? Que veux-tu que j'y aille faire ? Je sais tout ce qu'il y a sur la terre, et maintenant je n'en peux plus, hop, j'en suis fatigué.

— Eh bien, dit-il, reste entre le ciel et la terre.

— Je ne veux pas davantage rester là qu'ailleurs. « Par la vertu du sac que le... m'a donné, que le ciel rentre dans mon sac ».

Et le ciel entra dans le sac et lui aussi s'y trouva.

Et le conte est passé dans un pré mouillé et s'est noyé. Et voilà.

Conté par M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Cantal, le 26 octobre 1964. Phon. 65.26.228.229. Trad.

#### Notes et références de l'annexe XIV

1. Imp. ALIBERT, 1966, p. 399 : *filhassa*, grosse et grande fille.
2. La conteuse fait allusion à un Père missionnaire retiré à l'Hospice de Saint-Urcize.
3. Ce temps d'arrêt, marqué d'un oui, correspond à la mémorisation intérieure de la formule par la conteuse.
4. Passages dits en français.
5. Les répliques de N. sont dites d'une voix larmoyante.
6. La conteuse ironise sur sa propre faconde, et celle qu'on prête aux avocats.

#### ANNEXE XV

### LA MONTAGNE NOIRE

Il y avait une mère et un fils. Elle était veuve, alors elle avait eu ce petit, bien petit quand son mari est mort, et ça fait qu'elle l'avait élevé, un peu choyé, l'avait accordé beaucoup de choses, et, quand il a été grand, il s'est mis à aller un peu jouer aux cartes et tout ça, il s'est mis à la dépense, aller à l'hôtel, alors sa mère elle devenait tellement contrariée de voir que son fils tournait comme ça, elle disait : mais ça ne va pas aller, il mangera bien tout ce que nous possédons, alors elle lui dit :

— Tu sais, il faut finir d'aller jouer aux cartes, tu n'iras pas.

Alors — elle avait du pouvoir quand même sur son fils — il va dans sa chambre pour se coucher, ma foi en disant qu'il allait se coucher, et sa mère monte et le ferme dans sa chambre. A clef. Et quand il a cru sa mère endormie en bas, puisqu'elle dormait dans une pièce en bas, il s'est dit, maintenant elle m'entendra pas,

je vais partir. Alors, bon, il se prépare pour sortir, pour aller jouer aux cartes. Il se voit enfermé. Ah ! mais alors ça n'allait plus. Il s'est mis en colère, il a tellement bousculé sa porte que la serrure a déclenché, elle est tombée et lui il ouvre la porte.

— Ah ! il dit : sa mère avait fermé la porte d'en bas à clef. Alors celle-là elle avait une clef, vous savez, un peu là, il ne pouvait pas faire sauter la serrure, elle était trop forte. Alors, bon, il se met dans une colère, sa mère l'entend, y vient et lui dit :

— Tiens, mais qu'est-ce qui t'arrive ? Je t'avais enfermé là-haut.

Alors lui il lui dit :

— Je veux jouer aux cartes même que je jouerais avec le diable !

— Ah ! eh ben, mon petit, monte dans ta chambre et tu n'iras pas jouer, moi je te le dis.

Il a pas été dans sa chambre, qu'il te voit un grand

monsieur habillé, je pense bien, quand même il se dit, qu'est-ce que c'est ?

Il dit :

— Tu viens de dire à ta mère que tu jouerais aux cartes même que tu jouerais avec le diable.

Parfaitement, il avait aimé tellement l'amour des cartes que quand il a vu qu'il avait un joueur prêt, il lui donne une chaise et puis ils se mettent sur la table, sur leur guéridon et ils se mettent à jouer aux cartes. Mais le monsieur — pardi — ce monsieur c'était le démon. Alors il lui dit :

— Si tu perds, si tu perds, c'est ton âme que tu perds parce que moi — tu as dit que... — c'est moi le diable.

— Ça fait rien.

Lui il se croyait tellement fort, il était tellement fort aux cartes que il se croyait de gagner celui-là comme les autres. Ah ! mais c'est que... ils ont fait ce pari-là. Alors bon, voilà qu'il perd. Alors le monsieur, avant de le quitter, il lui dit :

— Mon ami, moi je vais m'en aller. Au bout d'un an et un jour tu viendras à la Montagne noire. Tu prendras cette route, ta route que tu as, et quand tu auras marché 5 lieues, tu verras une pancarte : Montagne noire. Alors tu te dirigeras sur ce coin-là.

Bon. Au bout d'un an et un jour... Mais, il dit rien à sa mère, qu'il avait joué aux cartes. Et il a été turlupiné tout le temps. Vous savez, toujours cette pensée quand même... Il était devenu triste, tout ça. Alors la mère, le voyant triste tous les jours, il mangeait peu, elle lui dit :

— Mais tu as bien quelque chose.

— Non, je n'ai rien.

Il voulait pas dire à sa mère qu'il avait joué avec le démon. Alors sa mère, lui dit :

— Mais tu peux bien aller jouer aux cartes.

Quand elle voyait qu'il était si triste, qu'il mangeait peu, tout ça, elle s'est dit :

— Tu pourrais bien...

— Non.

Il n'a jamais voulu, il lui dit :

— Non, tu me l'as défendu. J'y suis plus allé... je t'ai désobéi et je ne... Non, je n'irai plus.

Et toujours triste; il faisait bien le travail, mais pas bien comme il faut, il n'avait plus le goût de rien. Et enfin, il dépérissait. La mère se faisait un souci terrible.

Alors quand même au bout d'un an et un jour il fallait partir. Il dit à sa mère :

- Eh bien, ma mère, il faut que je m'en aille. Je m'en vais à la Montagne Noire.

Sa mère savait pas ce que c'était que cette Montagne Noire.

— Mais tu es fou !

— Ben, ma mère, je vais vous dire la vérité : je vous ai désobéi. Vous m'avez enfermé; je vous ai désobéi, je me suis en colère. Eh bien, ma foi, je vous ai dit que je jouerais aux cartes, même que je jouerais avec le diable

— et justement quand je suis monté à la chambre il y a eu le diable ! Mais tu sais, il était bien habillé, on aurait dit un bourgeois<sup>1</sup>. Et il m'a dit de jouer aux cartes — il avait porté le jeu et tout, moi je n'ai pas eu besoin de cartes, que c'est lui qui les a apportées.

— Oh !...

— Alors, et nous avons joué, et on a joué mon âme.

Et je l'ai perdue. Et maintenant il faut que j'y aille, parce que, tu sais, il viendrait m'étrangler, il me... ou il viendrait me chercher, je disparaîtrais — et peut-être j'aurai la chance de m'en tirer si j'y vais.

Sa mère se met à pleurer, tout ça, mais y a eu rien à faire. Il est parti. Au bout d'un an et un jour, il est parti.

Alors en effet il a marché ces lieues qu'on lui a tracées, et sur ce parcours il regardait partout, au chemin, à tous les chemins, s'il voyait cette *pancarte*, il la voyait jamais, toujours marcher. Il a été loin, cinq lieues, c'est beaucoup. Alors bon. Et, quand même, il avait pris un peu de pain, un peu de ravitaillement sur son dos, il avait beau en manger un peu, que il y avait toujours le même contenu quand il faisait la halte et y avait pour boire, il trouvait ça... Il disait :

— Il faut que je prenne de là, puisque ça vient tout seul. Peut-être que c'est le diable qui me fournit tout ça, mais ça fait rien.

Et il marche toujours et au bout d'un moment, il voit la *pancarte*. Alors il prend ce chemin, un beau chemin, ma foi sans trop des hauts ni de bas, et bien sec, bien entretenu; il prend ce chemin et au bout de longtemps, il voit un rocher avec une belle porte, comme si c'était une entrée de château, seulement c'était un grand rocher. Alors il tape à cette porte. Et on vient lui ouvrir, c'est une femme qui lui ouvre, une grande femme, alors il lui dit :

— C'est pas ici la Montagne noire, c'est pas ici chez... chez le... Lucifer ?

— Ah ! //<sup>2</sup> dit, non, c'est mon frère Lucifer. Tu vas chez Lucifer ?

Alors lui il lui dit à cette femme :

— Tu sais... Oui, Madame, c'est... J'ai fait ça et ça... comme ça, ma mère...

Enfin, il lui a raconté. Alors elle lui a dit :

— Tu es une victime. Ah ! ce coquin-là ! Mon frère c'est un vrai démon. C'est bien Lucifer — qu'il lui fait — mais tu sais, méfie-toi, j'ai ma sœur un peu plus loin, d'ici 7 lieues d'ici, tu trouveras une porte, à peu près comme moi, mais plus belle que la mienne. Tu taperas et tu diras que tu viens de la part de la sœur aînée, de sa sœur aînée. Tu lui diras comment tu m'as trouvée et elle te recevra. Elle te dira comment faire quand tu arriveras chez mon frère. Parce que, tu sais, ni elle, ni moi, nous ne l'aimons pas.

Bon. Alors, bon, le voilà parti. Et il fait ses 7 lieues, pardi, de marche. *Ma*, pauvre diable, il était fatigué ! Enfin, voilà qu'au bout de 7 lieues, il s'assoit, il n'en pouvait plus, et il se met à prendre ce qu'il y avait dans la besace. Et tout à coup, en se retournant par là, pour regarder l'endroit où il se trouvait, il te voit un beau rocher, là, plein de lierre et puis alors une porte, oh ! une belle porte avec des ferrures en argent ou en or, je sais pas avec quoi, mais alors, c'était quelque chose ! Il dit : ça doit être là.

Il se lève et il va taper à la porte. Personne ne répondait. Alors il voit un... — comment qu'on appelle ça..., un marteau — il voit un marteau, pendu. Ah je vais taper avec le marteau.

Alors il tape, quatre ou cinq fois et alors quelqu'un est venu :

— Qui est là ?



Alors il dit :

— Un pauvre malheureux, il vient de la part de votre sœur, l'aînée, la sœur de Lucifer.

— Ah bon...

Alors bon, elle lui ouvre, elle lui dit :

— Alors, où vas-tu ?

— Je m'en vais chez votre frère, Lucifer, à la Montagne noire.

— Ah : malheureux ! tu es une victime, encore, de celui-là !

Alors lui il lui dit que il avait fait comme ça et comme ça à sa mère et que... enfin, qu'heureusement il avait trouvé la sœur, la première, et qu'il lui avait dit de venir chez elle, qu'elle aurait l'amabilité de lui dire comment, comment faire pour se sortir du pas où il allait traverser. enfin de la misère qu'on allait lui faire parce que elle, celle-là, elle savait ce qu'on lui ferait. Alors bon. Voilà qu'elle lui dit :

— Eh ben mon petit, je te plains. Tu sais, t'auras besoin d'avoir de la fermeté. Tiens, tu sais ce que tu vas faire ? Y a deux filles là, une habillée en bleu et l'autre en rouge. Méfie-toi de la rouge. Il va te dire de coucher avec l'une, de les choisir. Elles se ressemblent, tu sais, il y a que la robe qui fait la différence. Alors prends la robe bleue; tu diras que tu veux coucher avec la fille qui porte la robe bleue. Et voilà et elle te dira comment faire. Tu lui raconteras ta misère, parce que tu sais, mon frère l'aime pas celle-là. Alors bon, c'est entendu, elle t'expliquera tout, et fais bien attention d'être bien poli avec elle.

Bon. Alors bon, voilà qu'il arrive là-haut :

— Pan, pan.

Le diable se trouve là.

— Ah ! ah ! Oui. Je commençais à trouver le temps long. Je voyais que tu n'arrivais pas de bonne heure !

— Ah ben, il m'a bien fallu le temps. Je me suis reposé de temps en temps, c'est que c'est loin.

— Eh bien, qu'il dit, pour cette nuit, tu vas manger un petit peu, et puis, pour cette nuit tu vas... ma femme prépare pas de lit tu sais, j'ai deux filles, une qui a la robe bleue et la robe rouge. Je vais te les appeler. Tiens, choisis : il te faut coucher avec l'une ou l'autre.

Alors lui, il choisit la bleue. Il prend la bleue. Ah ben, il a choisi la bleue, bon c'est entendu. Voilà que ils s'en vont, ils montent au lit, et ce lit était en bascule, d'un côté on tombait dans les oubliettes. Alors la fille, il fallait qu'elle fasse coucher le jeune homme du côté des oubliettes et qu'elle le pousse pour qu'il s'en aille dans les oubliettes. Et les oubliettes, vous savez ce que c'est, c'est des couteaux et de tout, enfin mis là dedans pour le faire... Elle lui dit :

— Pousse-toi par ici. Moi, qu'il dit, je vais me mettre sur toi, parce que tu sais c'est un lit à bascule.

Et lui il lui raconte tout doucement ce qui lui est arrivé, et qu'il a trouvé ses tantes, la première maison, la seconde. Alors la jeune fille lui dit au jeune homme :

— Eh ben, t'en fais pas, que moi je te sauverai. Seulement peut-être, tu sais, mon père est pas malin malgré qu'il soit le diable, tu sais, te faut pas figurer. Ma mère est plus coquine que mon père. Peut-être bien qu'elle nous changera de robe, mais on s'arrangera bien, je m'arrangerai bien, ma sœur est honteuse, alors peut-être j'arriverai à te sauver.

Bon... Voilà que le lendemain, le diable, il appelle :

— Euh ! T'es là ?

Vivement lui il s'est levé et dit :

— Oui, oui, oui !

Le diable a commencé à dire :

— Bon sang, il est pas tombé dans les oubliettes, comment que ça se fait ? Elle l'a pas fait rouler ?

Alors il demandait, il appelle la fille et elle se met dans un coin et il lui dit :

— Comment qu'ça se fait ?

— Ah, il est plus malin que moi...

Elle a fait, la jeune fille, la réponse comme ça. Alors, bon.

— Ah ben ! qu'il dit, je vas lui donner du travail.

Alors il y avait un grand pré là. Le diable avait un grand pré et il était à faucher. Il lui donne une faux et il lui dit :

— Tiens, avant ce soir, il faut que ce pré soit fauché et rentré à la grange, que tout le foin soit ramené à la grange.

Lui, il dit, ce coup-ci, je suis fait. Il lui donne une faux en bois :

— Alors, laquelle que tu veux qui vienne te porter à déjeuner ?

— Ouais... la même...

— Alors tu veux la robe bleue ?

— Oui, la robe bleue. N'importe, mais je préférerais la robe bleue, puisque j'ai choisi le bleu.

— Bon, eh ben, il viendra. Bon.

Alors le voilà qu'il s'en va au pré, mais pensez-vous, une faux en bois ça peut pas faner ! Il a bien essayé d'en arracher quelque peu avec la main mais quand même, il s'est dit : c'est pas possible, j'peux pas arriver. Eh bien j'suis fichu, tant pis. Le diable va me faire brûler ou — enfin, je vais en voir de dures, il va me persécuter. Il va faire de tout ! Ah ! tant pis !

Il s'est mis derrière la muraille, il pleurait. Il disait : quelle idée que j'ai faite de désobéir à ma mère ! Mais enfin, il était là, il fallait qu'il attende son sort comme il serait. Voilà que vers midi, il voit venir la jeune fille qui venait lui porter à manger. Alors bon, cette jeune fille le trouve là et lui dit :

— Mais, qu'est-ce que tu as fait ? T'as rien fait ?

— Mais comment veux-tu que je travaille avec des faux, avec un outil comme ça ! Je peux rien faire, qu'est-ce que tu veux !

— Mais mon père va te tuer ! Et on va te faire cuire !

— Eh bien, qu'il dit, qu'est-ce que tu veux, ça sera comme ça.

Et elle dit :

— Tiens, prends ce cheveu. — Elle s'arrache un cheveu. — Et quand tu entendas sonner midi, tu entendas une cloche. Parce que tu sais, nous sommes entre ciel et terre<sup>3</sup>, et il y a les églises dans les pays et souvent nous entendons le midi des cloches des églises, et tu l'entendas certainement aujourd'hui, le vent qu'il fait, il est bien tourné<sup>4</sup>, il vient souvent de par-là. Alors, quand tu entendas cette cloche sonner, jette mon cheveu au vent et tu n'as qu'à dire : Par le cheveu que la robe bleue m'a donné, que tout ce foin et tout ça soit coupé et rentré à la grange.

Et en effet il l'a fait ce truc là pendant que la cloche sonnait. Et ma foi, tout ce foin, il le voyait voler et aller

à cette grange là-bas, parce qu'ils avaient des granges immenses...

Enfin, voilà que quand le soleil a été couché, parce qu'il avait la consigne de venir que quand le soleil allait se coucher. Alors, bon, quand il voit que le soleil va se coucher, il commence à partir et quand il a attendu qu'il soit tout à fait couché, alors il arrive.

Le diable venait de ses courses, de faire quelque crapulerie par-là, dans les pays, et alors il voit tout son foin. Ah ! quand il voit la grange pleine, mais pleine, et puis alors tout bien en ordre, la faux pendue à la porte de la grange. Ça ! on voyait qu'elle avait travaillé, elle était toute verte ! Mais voilà...

Alors le diable quand même a commencé à dire :

— Eh bien, j'aurai affaire à plus fort que moi, si ça arrive.

— Comment que ça se fait ?

— Vous êtes pas content, qu'il lui fait ? [Parce que ils avaient dit dans la chose, quand il a passé son âme, que si lui venait à dire qu'il n'était pas content dans le séjour qu'il aurait à passer chez le diable, eh ben, le diable le tuerait. Et si le diable disait qu'il était pas content, lui il s'en irait avec une des jeunes filles qu'il aurait choisie. Alors il s'est dit...]

— Vous n'êtes pas content, qu'il fait au diable.

— Oh si, si, oh si, si oh si — oh — si. [A voix plus basse] : je ne peux pas faire autrement. — Eh si, je suis bien content.

Mais quand même dans le fond le diable disait, ce foin va pourrir. Et peut-être j'aurai plus de travail à le sortir qu'à, qu'à... voilà tout. Bon, voilà que le soir il va coucher avec la robe bleue, pardi.

La robe bleue lui a dit : méfie-toi tu sais parce que demain il va te donner un travail plus fort. Alors bon, elle lui donne une pelote de fil parce qu'elle savait que son père l'enverrait au bois pour couper tout le bois. Alors, lui [le diable] lui donne une hache comme ça pour aller couper ses arbres, une hache en bois, et il lui dit :

— Tu vois cette forêt — eh ben, il te faut couper tout ça, je veux que ce soit rasé, je veux en faire un pré de ce bois, là-dedans, du terrain, et tu enlèveras tous ces arbres et tu les ramèneras dans cette cour là-bas.

Une cour immense. Alors, bon. Lui, il... il donne un coup de... pensez-vous, l'hache...

— C'est pas la peine que j'essaye.

Il se met derrière la muraille et puis il reste là. Au pied d'un arbre, le plus gros qu'il a vu. Il s'est assis là, il s'est endormi. Tout à coup il voit arriver là, à midi, il allait être midi... vers là onze heures moins le quart, onze heures un quart, par là, là il voit arriver la robe bleue là-bas. Ah ! c'est elle qui vient m'apporter la soupe. En effet quand elle arrive là :

— Mais t'as rien fait ?

— Comment veux-tu que je fasse avec une... avec l'outil qu'il m'a donné, ton père. Je vois bien qu'il veut me faire.

— Oh il te ferait, mais attends. Prends un autre de mes cheveux — et elle reprend un cheveu — et tu feras comme hier. Quand tu entendras la cloche, eh ben, lâche-le et dis par le don du cheveu que la robe bleue m'a donné que tout ce bois soit coupé et que tous ces arbres soient rentrés dans la cour.

En effet, il avait pas même lâché le cheveu qu'il voyait partir les arbres tout seuls, tous arrachés, je pense bien.

Et alors, voilà que — il lui avait dit de venir qu'au soleil couchant — voilà que le diable, il voit, il voit que son bois est coupé, il vient un peu plus tôt. Alors il était... Ah !

— Eh ben, j'vas l'envoyer aux sapins là-bas qui sont plus... y a davantage de racines, il va pas pouvoir les arracher comme ça.

Alors lui, la robe bleue lui avait dit :

— Le peloton de fil que tu as, tu sais, si toutefois il te dit d'aller là, pour arracher les autres sapins, là, attache-s-en un bout de ton fil à un arbre et tu tourneras, tu tourneras, il te verra faire parce qu'il te regardera, alors il te demandera pourquoi, tu diras oh mais je veux arracher tout ça à la fois, pensez-vous, des machins comme ça ils sont longs... je perdrais du temps à arracher comme ça, j'aime mieux les arracher tous à la fois.

Le diable quand il a vu qu'il voulait... ah ! qu'il lui attachait tous ces arbres de là — ah il dit :

— Non, non arrête mon petit, arrête, arrête. Nous allons aller prendre un apéritif à la maison, tranquilles, oh non, non, non, non arrête. Bien. Je réfléchis, il faut pas le couper, faut pas l'arracher.

Alors, bon, lui bien content, comprenez-vous. Et alors ils s'en vont à la maison et ils boivent l'apéritif. La diablesse se dit : Mmm, ça, ça ne va pas ! C'est la robe bleue qui le sauve, sûrement. Mais enfin, elle dit rien. Et dans la nuit elle le dit à son mari. Lui dit :

— Tu sais, la robe bleue est pour quelque chose.

La diablesse l'aimait pas, la robe bleue, elle se méfiait de cette... Alors :

— Tu sais la robe bleue c'est pour quelque chose... c'est elle qui doit... Eh ben demain, on lui enverra la robe rouge porter la soupe. Elle n'aura qu'une chose à faire et avec elle oh elle, j'en suis sûre qu'elle le...

Mais seulement voilà, on lui dit à la robe rouge qu'il faut qu'elle aille porter la soupe, à ce, à cet homme là et elle en avait honte<sup>4</sup>, voulait pas bien... Alors elle s'est conciliée avec sa sœur, avec la robe bleue, et elle dit :

— Moi, ça me gêne d'aller porter à ce jeune homme là la soupe.

Elle était fainéante quand même. Et alors elle dit :

— Ecoute, nous allons changer de robe et tu auras la robe rouge, moi j'aurai la robe bleue et puisqu'on nous connaît que comme ça, eh bien tu iras porter la soupe, tu feras comme d'habitude, avec cet homme-là, moi je le connais pas, peuh !... je veux pas le connaître.

Bon. Bien contente la robe bleue. Et elles ont changé de robe. Le pauvre diable ! Il lui avait donné... Ce jour-là le diable partait en campagne mais assez loin, loin qu'il ne viendrait sûrement que le lendemain matin. Alors ça allait bien. Alors la diablesse dit à la robe rouge — c'était la robe bleue mais enfin — à la robe rouge qu'il fallait qu'elle aille porter le manger à ... Alors la robe rouge, s'était entendue avec sa sœur, dit :

— Ah mais non, moi je veux pas y aller, qu'elle dit, que voulez-vous ma sœur la robe bleue elle s'est mis avec lui. Ah je veux pas y aller.

Et c'était elle, enfin, alors :

— Mais vas-y, qu'elle lui faisait la robe rouge qui était... qui avait mis la robe bleue mais enfin... Mais vas-y — qu'elle lui faisait comme ça — qu'est-ce que tu veux... Mon Dieu, tu peux bien y aller ! Tu as jamais été !

Alors bon, voilà que la robe rouge, pardi que c'était toujours la même fille, mais enfin... elle, elle y va. Et elle

y va contentement. Alors pour vous dire, qu'est-ce qu'on lui avait fait ce jour là. Il y avait une tour en verre et il y avait un coq qui chantait — vous savez le diable fait ce qu'il veut — alors bon, y avait un beau coq là-haut qui chantait et qu'il fallait que le monsieur aille l'attraper, c'était la dernière chose qu'il fallait qu'il fasse, s'il arrivait à attraper le coq de sur cette tour en verre, eh ben il avait fini sa dette quoi, il avait payé sa dette de son âme, au diable, alors, comment faire ? Il essayait bien assez de monter après la tour — mais, pas, pas rien à faire. Alors il s'est assis au bas de la tour, il s'est couché là, il dit ça c'est mon dernier... Ce coup-ci, par exemple. Alors il voit venir la robe rouge, il voit venir cette robe rouge. Oh ! ce coup-ci, je suis fait. Enfin, il pensait à sa mère, il dit : elle me verra plus, moi je la verrai plus. Ah il avait du tourment de son péché ! Mais, tout à coup quand elle arrive là, il était... il tremblait, il était blanc ! Elle, lui dit :

— Te tourmente pas, je suis, je suis la robe bleue, nous avons changé avec ma sœur.

Alors il a commencé de pouvoir respirer, autrement ça lui avait coupé, tout, le peu de vie qu'il avait ! Alors bon, voilà que la robe bleue lui dit :

— Eh ben ceci c'est plus grave. Je l'ai pensé que ça serait comme ça. Tiens, y a un chaudron — elle avait des pouvoirs aussi — y a un chaudron là-bas, derrière cette muraille, qu'il t'y faut aller le chercher et portes-y, mets-y de l'eau dedans. Y a une fontaine pas très loin, un peu plus loin, tu le rempliras d'eau et quand tu vas arriver ici, moi je vais être déshabillée, tu me rentreras là, dans l'eau.

Elle, elle avait préparé un feu, bien comme il faut, et puis alors elle avait fait des chenêts, avec des grosses pierres, et alors elle dit :

— Maintenant, tu vas poser cette eau là, et quand l'eau va bouillir, moi j'y vais rentrer dedans et tu me feras cuire<sup>5</sup> jusqu'à ce que mes os s'en aillent, et tu les ramasseras tous !

Et elle, elle lui avait donné, elle avait une petite natte en dessous qu'elle avait faite — elle le supposait voyez-vous, ça devait pas être le premier qu'on faisait comme ça. Alors, elle a arraché sa petite natte qu'elle avait faite et elle lui dit :

— Tiens, voilà cette natte, tu la mettras dans l'eau quand je serai cuite. Mais ramasse bien les os, parce que mes os, quand je serai cuite, il te faut tous sortir les os, là par terre. Et n'en perds aucun, fais attention de ne pas en perdre, parce que tu sais, quand tu auras tout sorti, dedans l'eau, que tu remettras ce bout de natte dans l'eau je redeviendrai comme je suis. Mais ne me perds rien, au moins, pas un membre parce que tu sais, mes parents s'apercevraient que c'est toujours la robe bleue qui est venue te sauver. Et alors, tu sais, moi comme toi, nous serions drôlement persécutés. Parce que ma mère est méchante comme il y a pas, tu sais, nous en verrions de toutes avant de mourir !

Alors bon, c'est entendu. Il ramasse bien tous les os, il y faisait une attention ! Impeccable, il les avait comptés à mesure, à mesure, à mesure, à mesure. Ah ! voilà que... il en manquait un, quand il a eu fini. Parce qu'il fallait remettre les os, une fois qu'il les avait tous sortis, qu'il avait vidé toute cette crasse que la viande fait, n'est-ce pas, eh ben, il fallait qu'il les remette de nouveau dans l'eau avec la natte, avec le bout de natte et alors —

(c'est bien un conte) — alors bon, voilà que il fait tout ça, mais il en manquait un, et un petit, mais il manquait. Il l'a bien cherché comme une épingle, il l'a pas trouvé. Que faire ? Il remet la natte, il dit : je verrai bien qu'est-ce qui manque. Et en effet quand il a eu mis la natte, la fille est ressortie tout entière. Mais alors, lui manquait un doigt de pied, le petit doigt de pied, du côté droit, de la jambe droite. Alors cette petite lui dit :

— Tu m'en as perdu un... mais ça fait rien, peut-être ça te servira à toi. Enfin, ils le verront pas — elle avait tous ses doigts, tout ça — ça va, ils le verront pas.

Alors la voilà, elle s'habille, elle s'en retourne, elle le laisse là. Alors voilà que la diablesse la voit arriver, avec le cabas et tout ça, alors elle lui dit :

— Eh ben ?

— Ah ben, qu'elle dit, vous savez, papa a emmené un homme ici qu'il est plus fort que lui. Je sais pas d'où qu'il sort — qui fait la robe rouge, mais c'était la robe bleue — mais, eh ben, celui-là, par exemple — il l'a le coq !

Et en effet, il était monté sur les os, il avait pu, les os à mesure, ça faisait une échelle, il était monté là dessus, il avait attrapé le coq, et il l'avait attaché au pied d'un arbre pour ne pas le laisser se sauver, avec un bon cordon qu'il avait pris à la poche<sup>1</sup>, et puis, ce coup-ci, voilà.

— Et tu arriveras quand le soleil sera baissé.

Alors voilà la diablesse :

— Mauvais sang que celui-là ! Il nous aura tous ! Ah, mais, qu'il arrive votre père ! Il va se débarrasser de ça. Ah alors !

En effet le diable qui devait venir que le lendemain, il est arrivé par là vers les dix heures du soir. Alors le coq il s'est mis à chanter, alors le diable ; Tiens, il entend le coq chanter dans l'écurie, qu'ils avaient enfermé, quoi, dans le poulailler.

— Ah, il dit, celui-là il a pris le coq encore !

Pour bien se rendre compte, à la lueur de la lune il a été voir s'il voyait la... ah ! oui, c'était bien le coq de sur la tour.

Ah ! Alors il était pas content, le diable il dit :

— Ah, eh ben, tu as fini ? oh, là, là, quel bon diable que tu fais !

— Ah, il dit, pas si fort que vous, moi je suis pas le diable.

— Ah, il dit, tu es plus fort que moi.

— Ah, je ne sais pas. Eh ben maintenant j'ai fini, je vais m'en aller.

Alors il lui dit :

— Oui, mais maintenant moi, je veux te donner une de mes filles, parce que tu es un gars, mon vieux, comme jamais j'en ai trouvé, et, mon Dieu, avec ma fille, toi tu feras, tu diras... laquelle que tu veux ?

Alors il dit :

— Oh je ne sais pas, n'importe laquelle.

La robe bleue lui avait dit : Tu me choisiras par les pieds.

— Alors, tu sais, il est nuit, on va les déshabiller, on va rentrer à la cave, tu vas la choisir, tu prendras celle que tu voudras.

— Oh, donnez-moi celle que vous voudrez.

— Ah non, non, il te faut la choisir. Moi je veux pas te donner celle que je veux. Elles sont toutes les mêmes,

alors tu vas les choisir. Eh ben, comment veux-tu les choisir ?

— Oh, j'sais pas... je sais pas, par les pieds ?

— Par les pieds ? Bon, par les pieds si tu veux.

Alors il va les choisir par les pieds. Bien sûr, il a trouvé celle qu'il voulait. Alors c'était la robe bleue, elle, elle avait gardé la robe rouge. Comme ça son père et la mère étaient sûrs que c'était la mauvaise qu'il avait prise, et que enfin, la mauvaise le tiendrait, quoi, ils l'auraient quand même. Alors bon, ils ont fait un dîner, avant de partir, ils ont bien mangé et puis il leur a donné le Jean et la Jeannette, le char et la charrette — comme vous savez<sup>6</sup> — et alors la fille, ah ! coquine, savait où se tenait la monnaie, et elle va et elle a choisi les plus beaux chevaux, qu'ils croyaient eusses que c'était la robe rouge qui choisissait et que tout reviendrait chez eux. Alors, contents :

— Oui, oui, sers-toi, te fais pas de bile.

Et alors, elle, elle prend tous les beaux chevaux, tout ça. Et c'était toujours la robe bleue.

Ah ! les voilà partis. Seulement quand ils ont été tout seuls ils lui disaient à la robe rouge — pardi elle avait la robe bleue — ils lui disaient :

— Enfin quand tu as été pour couper tout ce foin, pour couper tout ce bois, pour tout ça, nous avons tout ça, mais là qu'est-ce que nous en ferons maintenant ? Comment qu'i te disait ? Comment qu'i te faisait ?

Elle était pas capable de le dire puisqu'elle avait jamais été... comprenez-vous ? Alors la diablesse elle a dit :

— Toi avec ta sœur, vous nous avez joué un tour !

Alors elle a été franche de dire à sa mère que oui, surtout quand elle a vu que sa sœur avait pris l'argent et qu'elle avait pris les plus beaux chevaux de l'écurie, elle, elle était jalouse, elle s'est dit, par exemple, celle-là elle m'a joué, moi comme pas un. Moi j'ai bien le droit d'en avoir un toujours de ces chevaux. Et puis alors de l'argent, elle a presque tout pris, il en reste guère plus, maintenant mon père il faudra qu'il aille encore trouver d'autres brigands, peut-être qui seront encore pire que lui, que celui qui vient de nous quitter, alors elle se faisait du souci pour elle. Mais alors la diablesse lui dit :

— Eh ben, tu sais, t'as fait cette chose là, tu vas aller les rattraper.

Et le diable assez en colère, je pense bien.

— Tu sais c'est la robe bleue qui nous a joués.

Alors bon. Voilà qu'ils s'en vont et puis ils se sont arrangés d'une autre façon. Quand ils ont passé dans une ville, ils se sont acheté des effets et ils ont changé. Mais ils ont pas jeté ceusses qu'ils avaient, parce qu'il fallait que ça leur serve, comprenez-vous ? Alors bon, voilà que la jeune fille dit au jeune homme :

— Ah, tu sais, te faut faire bien attention, regarde moi — elle conduisait, elle — regarde bien, par la direction d'où qu'ils venaient, si tu vois venir un nuage, noir, ça sera mon père qui viendra, il nous attrapera et il faut tâcher de nous garantir. Alors bon, voilà que — regarde bien, regarde bien, quand tu verras une nuée, un nuage noir, bien noir, tu pourras me dire : allez, ça y est, ils arrivent.

Et en effet, tout à coup, à force avoir marché longtemps, avec les chevaux là — ces chevaux étaient bons,

ils marchaient longtemps — mais tout à coup, ils se disent :

— Je crois que il y en a un nuage noir là-bas qui arrive.

Et elle se retourne et elle dit :

— Oui, ça c'est mon père. Ce nuage-là, c'est mon père.

Alors qu'est-ce qu'elle fait, elle dit à la voiture : que ce soit un pré — les chevaux, que ce soient les murailles et puis elle, c'était le faucheur et le jeune homme c'était un ruisseau qui passait dans le milieu du pré. Alors bon, voilà que ce nuage tout à coup a fait un, comme un tonnerre et le diable est descendu, et il voit, pardi, cet homme qui était en train de faucher, là, au milieu de son pré. Alors il lui dit :

— N'auriez pas vu mon Jean et ma Jeannette, mon char et ma charrette et mes chevaux blancs ?

— Oh, aïe ! aïe, si vous saviez, comme aujourd'hui il fait chaud, monsieur !

— Vous l'avez pas vu mon Jean et ma Jeannette mon char et ma charrette et mes deux chevaux... ?

— Ah ! non ! je n'ai rien vu, mais je vois que, vous savez, cette terre est tellement dure que je peux pas y arriver, j'sais pas qu'est-ce que je vais faire.

— Oh ! vous êtes un idiot, c'est pas ça que je vous demande.

— Je n'ai rien vu passer vous savez pas ce que vous me demandez, que voulez-vous qu'il passe ici. Y a rien à passer dans ce pays-ci, y a rien que les prés et du travail à faire, pour ceusses qui veulent en faire. Si vous vouliez m'aider vous feriez pas mal.

Le diable il dit : ils sont pas passés par là, il s'en retourne. Arrivé là-bas :

— Eh ben, t'arrives, qu'i fait la diablesse.

— Ah, j'ai trouvé qu'un bonhomme au milieu d'un pré, immense, et puis y avait un peu de rivière au milieu, oh il était là qui fauchait, il me disait qu'il avait soif, qu'il avait à boire que de cette eau, que s'il avait un verre de vin il le boirait avec meilleur goût et puis tout ça, enfin, et que je lui aide, si je voulais travailler qu'il en avait assez.

— Tu vois pas, imbécile, que tu as pris, c'était ta fille qui fauchait, et le pré c'était tes chevaux et la rivière c'était le malheureux qui nous a joués !

Ah ! le diable qui se met en colère ce coup-ci. Alors il repart.

— Eh, repars, qu'elle lui fait la diablesse, parce que tu sais, et ramène-les ce coup-ci.

Le diable s'en retourne, mais les autres, ils avaient fait du chemin, du chemin, du chemin. Alors bon, la 2<sup>e</sup> fois, voilà qu'ils voyent arriver mais alors la fille a dit au jeune homme :

— Méfie-toi, parce que tu sais, ce coup-ci, il arrivera d'une vitesse, mais le nuage sera encore plus noir, et tu verras que ça sera mon père, alors, c'est la colère qui le rendra noir, méfie-toi !

Alors, en effet, lui voit venir mais d'une vitesse ! Il lui dit. Alors la jeune fille transforme les chevaux en église, le jeune homme en prêtre et elle, le bénitier. Alors voilà que le diable tombe, voit cette église. Alors il rentre, il voit un bénitier, il veut pas de l'eau — il risque pas de

faire le signe de la croix, lui — alors tiens, et il voit un curé qui disait :

— Domino, vobisco.

— Vous n'auriez pas vu mon Jean et ma Jeannette mon char et ma charrette mon...

— ... et com respiti tuo...

Oh, l'autre ferme la porte de l'église, il s'en va. Alors ce coup-ci, la jeune fille — ils avaient fait du chemin, vous comprenez — alors elle retourne de nouveau les chevaux à leurs places et puis elle aussi et tout, enfin, de nouveau tout sur la voiture, et ont filé tant qu'ils pouvaient. Mais alors la jeune fille elle dit :

— Et maintenant ça sera ma mère. Ça va être plus, plus conséquent.

Alors ils voyaient venir, mais alors, il en était plus que noir, il se faisait presque nuit, eusses-mêmes, ça les rendait ... impossibles ... Alors qu'est-ce qu'elle te fait ? Avec sa voiture, elle fait un lac, un grand lac, et le bonhomme de l'eau et elle un cygne. Elle se transforme en cygne.

Et alors, elle était là qu'elle naviguait sur le lac, sur ce grand lac, et alors la diablesse, ça été formidable le tonnerre qu'elle a fait, tout tremblait, elle descend et elle va pour attraper le cygne — la diablesse, vous comprenez, connaissait bien ce qu'il en était — et voulait attraper le cygne pour l'avoir ... et toujours le cygne faisait semblant de venir sur les bords, mais sitôt qu'elle voyait avancer la main de la ... de l'autre, elle l'a amusée tellement, tellement que tout à coup elle va pour l'attraper et le cygne a fait un bond, et la diablesse est tombée dans l'eau et elle s'est noyée.

Alors la jeune fille a sauvé le jeune homme et le jeune homme a été chez sa mère — attendez — avant d'arriver dans le pays, eusses ils ont tourné les chevaux en château, et enfin, elle, les meubles, tout ça, ça a été, tous les débris qu'elle avait là-dedans ça a fait quelque chose, comprenez-vous ? Un joli château. Alors cette jeune fille, elle était belle, elle était jolie comme tout, elle avait les toilettes qu'elle voulait, celles qu'elle voulait — vous comprenez que ces gens là ils avaient tous les pouvoirs de la terre. Alors bon, voilà qu'elle lui dit :

— Tu sais, tu vas aller voir ta mère, je veux bien que tu ailles voir ta mère, mais au moins ne l'embrasse pas, parce que si tu as le malheur d'embrasser ta mère, moi, tu ne te souviendras plus de moi, et tu vois, nous sommes en terre sainte maintenant. N'importe quoi que le diable ne peut pas... Moi je prendrai ta religion, je serai de ta religion, plus tard, on s'arrangera, je me ferai chrétienne — et toi, mais au moins n'embrasse pas ta mère, parce que si tu l'embrasses, tu te souviendras plus de moi.

Alors bon, il promet qu'il l'embrassera pas. Alors il va voir sa mère. Quand sa mère a vu son fils, qu'elle en avait pleuré tout le temps, tout le temps, tout le temps, elle était heureuse, contente, elle voulait l'embrasser, lui dit :

— Non, pas ça. Ah non, Maman, je vivrai avec toi, parce qu'elle lui avait dit la jeune fille : vis avec elle, tu viendras me voir tous les soirs et tu repartiras chez toi — enfin, tout ça. Alors, bon, c'est entendu — et... voulait pas que sa mère l'embrasse, quoi. Alors il avait fait des copains, lui, il avait des copains, avant, et ses copains ils ont été contents quand ils ont su qu'il était

rentré. Et alors il va se coucher, pardi, chez la mère. Mais la mère avait une envie d'embrasser son gosse... elle a attendu qu'il se soit bien endormi, et elle monte doucement, dans la chambre, et va l'embrasser. Le lendemain, il s'est plus rappelé de la jeune fille, lui, il s'en est plus rappelé ! Alors, les copains sont venus le voir. Ils en ont même plus parlé, ni les uns ni les autres du souvenir qu'ils avaient passé, ni rien, ils s'en sont plus rappelés. Ils se sont crus de s'être toujours vus et ils vivaient comme ça. Et alors ils ont appris qu'il y avait une jeune fille avec un château qui s'était construit par là et qu'enfin cette jeune fille était belle comme tout, alors l'un voulait aller la voir, l'autre aussi, l'autre aussi, alors ils se sont coudoyés ensemble, ils ont dit :

— Toi, tu iras aujourd'hui et un autre ira le lendemain. Alors l'un dit :

— Tu sais, moi je veux y aller !

— Oh, moi j'ose pas — qu'ils faisaient les autres, laissons-le lui aller le premier. Il est plus effronté que nous et puis, on verra bien.

— Tu nous diras comment que ça s'est passé.

— Oui, oui, oui, qu'il dit, je vais y aller.

Alors, il va taper, il lui dit :

— Bonjour Mademoiselle, enfin, j'ai appris que vous étiez dans le pays, que... enfin, ça nous a éblouis, ce petit château et puis on nous a dit qu'il y avait une belle demoiselle, mais — qu'elle vivait toute seule ! Vous devez vous ennuyer, et tout ça.

— Un peu, qu'elle lui fait.

Il lui dit :

— Eh ben, je vais veiller avec vous, je vas rester avec vous, vas passer une soirée avec vous.

— Oui.

Elle l'a reçu, je pense bien, elle lui a payé à boire et tout ça et des gâteaux et de tout, très, très bien, elle était contente et ils ont parlé de certaines choses, peut-être des amours... je n'en sais rien ! Mais enfin, voilà, elle l'a reçu, je comprends. Alors il dit :

— Vous m'invitez pas à coucher ? Maintenant il est tard pour rentrer chez moi.

— Si vous voulez... alors... je n'en vois pas des inconvénients.

— Eh ben, c'est avec vous que je veux coucher.

— Oh, ben, j'ai bien la place de deux dans mon lit. Bien. Alors voilà que, elle lui dit :

— Ecoutez, Monsieur, j'ai oublié de fermer les volets et je n'aime pas dormir sans les volets et vous m'avez tellement distraite que j'ai oublié de le faire. Voulez-vous ?

— Oh, mais je vais y aller, j'avais les fermer.

Alors il va ouvrir la fenêtre et puis il va pour fermer les volets. Alors toute la nuit il a fermé et ouvert les volets...

Alors, bon, le lendemain matin quand il a fait jour, il s'était gelé là.

Et elle, ça lui faisait rien, elle a dormi, elle a fait sa nuit et puis elle a laissé le jeune homme à la fenêtre : fermer, ouvrir, fermer, ouvrir. Il s'était collé là, il n'a... Enfin, le lendemain quand il a pu être détaché, il a pas dit seulement au revoir à la demoiselle, seulement il s'est dit : Je vais faire venir les autres pour voir... elle leur fera bien quelque autre chose, oh la coquine ! Enfin ils pouvaient bien être anxieux d'aller voir qu'est-ce qu'elle était — c'est quelque chose de drôle !

Alors, bon, voilà que l'autre a voulu y aller. Mais le jeune homme déjà, il a pas voulu y aller, c'était le plus honteux, alors il a voulu que l'autre passe avant lui. Alors lui y va, l'autre copain y va.

— Tu t'es bien plu, qu'il fait à celui qui avait été le premier.

— Oh ! je me suis plu, elle m'a reçu — oh ! la là ! quelle vie ! oh, et puis on s'est bien amusé.

Bon. Ah, l'autre a voulu y aller, il lui tardait que la nuit arrive pour pouvoir y aller — et le voilà qui y va. Alors la jeune fille lui paye quelque chose, tout ça, elle avait des gâteaux sur la table, elle dit :

— Ah, mais voilà j'ai pas de vin, il faut... il faut aller à la cave pour m'en chercher.

— Où que vous l'avez, la cave ?

— Oh, elle est là, vous savez, vous pouvez y aller, vous me ferez plaisir.

Bon. Alors il va à la cave, alors elle dit : il est bien au robinet, s'il boit un coup il peut le boire, s'il veut l'ouvrir, il fermera, il fera comme il voudra. Elle s'en fichait, elle ! Alors, il est resté collé à la cave, au robinet, toute la nuit. Elle, elle a été se coucher, elle a dormi tranquillement, sans s'occuper de lui. Et il criait bien assez :

— Je suis collé après le robinet !

— Vous y êtes bien, restez-y.

Et alors, comme ça, toute la nuit et la demoiselle elle s'est endormie et puis elle le laissait bien crier, l'entendait pas.

Ah ! le lendemain matin quand il a été jour, elle dit maintenant il est bien assez resté. Tout à coup il s'est décollé. Mais au lieu d'aller à la chambre, dire au revoir à la demoiselle, il a pris la porte et il s'en est allé. Et alors il s'est dit : je vais faire comme l'autre, il m'a pris, mais qu'est-ce qu'elle va faire à celui-ci, à l'autre dégourdi, qui... enfin, il était pas le dégourdi, lui, il était le plus bête, alors il le prenait pour le plus bête, mais qu'est-ce qu'elle va lui faire, celle-là. Ah ! ce qu'on va rigoler de lui !

Alors ils se retrouvent :

— Tu t'es bien plu, qu'il fait.

— Oh ! je me suis plu ! Eh dis donc — le premier s'appelait Louis — eh dis donc Louis, ce qu'on s'était plu, hein ? Tu t'étais plu, toi aussi.

— Moi aussi je me suis plu.

Lui s'appelait Joseph. Ah ! c'était un vrai Joseph alors. Mon Dieu ! le pauvre diable il y va et quand la jeune fille l'a vu alors elle lui dit :

— Tu me reconnais pas ?

— Non, je...

— Eh ben, qu'elle dit, tu sais pas... que t'a fait un pari avec le diable, un jour que ta mère voulait pas te laisser jouer aux cartes ?

Alors ça lui revient. Oh !

— Tu as embrassé ta mère.

— Non, moi, je l'ai pas embrassée, je te jure que j'ai pas embrassé ma mère.

— Non, tu me dis pas un mensonge, je le sais. C'est ta mère qui est venue t'embrasser. Et je te l'avais dit, que si tu te laissais embrasser, tu te souviendrais plus de moi.

Alors il s'est mis, enfin :

— Pardonne-moi, moi je n'en suis pour rien, tout ça, tu sais. Oh...

Alors elle lui a dit :

— Ben, il te faudra faire des formalités<sup>7</sup> parce que moi je n'ai pas le droit de venir dans ta maison. Ta mère est chrétienne. Toi même tu avais vendu ton âme à mon père, de la façon dont t'as fait — alors t'as été un moment... mais du jour que ta mère t'a embrassé, tu es revenu... les droits de ta religion. Tu as les droits de ta religion. Eh ben, maintenant, mon pauvre, je voudrais bien pouvoir vivre avec toi et moi je suis une fille du diable. Alors comment faire ? Je suis franc-maçon, je ne peux pas embrasser ta religion. Alors tout ça. Il faut te faire des formalités, avec ta mère, avec le prêtre, alors il écrira au Pape, il dira ta situation, comment que c'est arrivé, te faut le dire, tout, tout ce qui t'est arrivé, ce que j'ai fait avec toi, tout, même que tu m'as faite cuire, comme ça et comme ça, il faut tout dire.

Elle lui a fait le brouillon parce qu'elle savait pas trop comment le *dériger*, ça, elle a montré ça, lui il l'a récrit parce qu'il fallait que ce soit pas elle qui... Oui.

— Et tu feras brûler mon ... ce que moi je t'ai écrit, toi tu récriras ce que je t'ai écrit sur un autre papier, et tu le donneras au prêtre, à ton prêtre et lui diras : je mets tout ce que nous avons fait, que tu as fait, pour ça.

Alors lui, ça l'embêtait bien de dire qu'il avait fait un pacte avec le diable, mais enfin, fallait le dire s'il voulait vivre avec celle qui l'avait sauvé. Alors bon, il fait les formalités et en effet, le Pape a permis qu'on la baptise, et qu'on la fasse devenir comme nous, chrétiens, une chrétienne. Et elle a été une sublime chrétienne. Alors elle a vécu — elle n'a plus vécu au château, le château était tout démoli, elle a été vivre avec la mère. Et alors ils ont travaillé, ils ont fait aller la ferme de la mère, ils ont gagné leur vie parce que tout ce qu'elle avait remporté, tout ça était fini, c'était parti vers l'inconnu et puis elle, elle a travaillé, elle est devenue la femme de là, et lui il a pas été malheureux, il a eu une belle vie et une belle femme, et tout ça. Les autres ont été surpris, c'est tout.

Et le conte est passé dans un pré mouillé et il s'est noyé. Voilà.

Conté par *M<sup>me</sup> Maria Girbal, Repons, Commune de Saint-Urcize, Cantal, le 27 octobre 1964. Phon. 65.26.32.33.*

#### Notes et références de l'annexe XV

1. Notez ces traits d'actualisation et d'art visuel, à rapprocher de ceux cités dans le chapitre VII.
2. La conteuse généralise volontiers le « il », qu'il s'agisse du féminin ou du masculin.
3. **Imp.** SEIGNOLLE, 1964, p. 617 : « Les pendus sont, dit-on, condamnés à demeurer entre ciel et enfer pour l'éternité (LE BRAZ) ».
4. **Imp.** MERAVILLE, 1965, p. 378 : « L'Honte du monde, c'était une exigence de pudeur et de réserve... ».
5. **Imp.** LEVI-STRAUSS, 1965, p. 19-29, ici p. 24 : « Le bouilli, c'est la vie, le rôti, la mort. Le folklore du monde entier n'offre-t-il pas d'innombrables exemples du *chaudron d'immortalité* ? Mais de broche d'immortalité, point ».
6. La conteuse veut me faire remarquer qu'un épisode analogue s'est rencontré déjà dans son conte de la Marâtre (T. 327).
7. L'insistance de la conteuse sur ces « formalités » est à mettre en liaison, nous semble-t-il, avec ses conceptions religieuses.

## ANNEXE XVI

## LE CONTE DES PÈRES D'AUBRAC

(1<sup>ère</sup> version)

Une vieille avec son enfant habitait ici à Saint-Urcize. Il n'y avait pas beaucoup de maisons à ce moment-là. Et il y avait les Pères d'Aubrac là-haut dans ces bois, les bois d'Aubrac sont beaux. Et dans ce temps il neigeait, il faisait du mauvais temps, et il n'y avait pratiquement rien pour pouvoir changer de place, quelque âne, des hommes avec des petites bottes de rien du tout<sup>1</sup>, péchaire, pour aller dans les foires d'un côté et de l'autre. Enfin il y avait cette vieille qui avait une vache, avec son enfant, et ils n'étaient pas bien riches. Tout d'un coup ils se dirent : nous autres, notre vache se fait un peu vieille, il nous faudra la vendre, si nous trouvons quelque<sup>1</sup> âne, nous l'achèterons, cela nous changera, que faire ? Nous ferons bien nos affaires, après quand nous aurons gagné un peu d'argent, nous le mènerons de çà de là, il nous gagnera bien quelques sous pour pouvoir acheter une autre vache. Enfin bon, voilà qu'il s'entendit avec sa mère pour aller vendre cette vache, et ils voulaient aller la vendre à Saint-Chély-d'Aubrac, il n'y avait que là qu'il y avait une foire. Donc il fallait passer par les bois, et là-haut il y avait des Pères qui gardaient le monastère; ils avaient une cloche, ils la faisaient sonner l'hiver quand il neigeait et faisait de la tourmente, ils la sonnaient pour que ceux qui allaient aux foires d'un côté ou de l'autre, ne se perdent pas; il fallait qu'ils se déplacent pour aller chercher à manger, pour faire, enfin, leur peu de blé, par là, et ils allaient acheter cela là-bas, à Saint-Chély-d'Aubrac, où il y avait un peu de tout. Et ça fait que, bon, il s'en va avec sa vache, et il s'en va là-haut dans les montagnes d'Aubrac, il les traverse, mais c'est qu'il faisait un temps, il n'y avait pas moyen, alors que faire ? Tout d'un coup il trouve deux Pères là qui étaient venus ramasser quelques brindilles, pour voir s'il n'y avait pas des gens perdus; les Pères, c'étaient des gens qui faisaient des vœux avec le Bon Dieu, c'était comme les curés, et le pauvre bougre qui allait mener sa vache à Saint-Chély-d'Aubrac les trouve et ils lui disent :

— Où allez-vous avec cet âne ?

Et il répond que ce n'est pas un âne, mais que c'est une vache. Les Pères connaissaient les ânes mais ne connaissaient pas les vaches, comme il menait cette vache avec une corde, c'est peut-être pour ça que les moines pensaient que c'était un âne<sup>2</sup>.

— Ce n'est pas un âne, c'est une vache.

— Ah ! eh bé parions que ce n'est pas une vache et que c'est un âne.

— D'accord, on parie.

— Eh bien, la première personne que nous trouverons, si elle dit que c'est un âne, vous aurez perdu la vache.

— Ah bé, j'aurai perdu la vache.

Il s'est entêté lui autant que les moines. Ils s'étaient mis d'accord pour dire que si les premiers qu'ils rencontraient leur disaient que c'était un âne, pardi, il perdait la vache, il donnait l'âne. Bon. Ça fait qu'en effet ils arrivent au monastère, eux les Pères savaient où étaient le monastère, ils ont l'habitude, ces gens, et même ils ne craignaient pas la neige. Ils le prennent avec la vache, et ils le conduisent au monastère. Et là, ma foi, il se trouvait un vieux qu'il y avait... ils recueillaient les pauvres gens, il y en a qui, péchaire, y restaient, ils les priaient de les garder pour la soupe et donc ils y restaient. Alors celui-là :

— Où allez-vous avec cet âne ? Vous avez trouvé un bel âne.

— Ah !

Voilà que le pauvre jeune homme avait perdu sa vache. Elle est restée, la vache, au monastère, ils l'avaient prise pour un âne, alors vous comprenez que ça n'allait plus ! Allons bon !

Mais comme il faisait nuit, ils l'ont fait souper, ils lui ont dit de coucher, et ils ont mis la vache à l'écurie. Pour eux, ils disaient que c'était un âne. Bon, ça va bien. Et le vieux — il y avait le Père Supérieur — dit que ce jeune homme ne pouvait pas reposer tout seul, que c'était encore comme un grand gamin et qu'il fallait le faire coucher dans sa chambre. Donc, bon, ils le mettent là dans sa chambre. Alors il lui dit :

— Vous avez, il paraît, mené un bel âne.

— Je vous ai dit que j'avais amené une vache, les autres ont appelé ça un âne.

— Ah bé, le Père fermier, il m'a dit que vous avez mené un bel âne.

— Eh bé, allons-y pour l'âne. Je vais me coucher.

Le vieux s'endort. Et lui il se lève et il avait vu où on mettait à dormir les Pères, ceux qui lui avaient dit que c'était un âne. Et, vous comprenez, lui, il se lève et il ferme la porte, il y avait les clefs sur les portes, lui il ferme la porte de ces moines, et il s'en va vers le vieux et il lui dit :

— Vous savez, vous me la paierez la vachette tachetée.

Parce qu'elle était tachetée, blanche et noire, toutes les couleurs. L'autre lui dit :

— Mais je n'ai pas acheté de vache tachetée, j'ai acheté un âne, on m'a dit que c'était un âne.

— Si on te l'a dit, c'est que tu l'avais commandé, ou comme ça. Vous cherchez à faire des histoires aux gens. Moi, c'est une vache, et je veux que tu me la paies. Je l'ai menée à la foire. En me disant que c'est un âne, vous me la faites perdre. Et tu me la paieras la vachette tachetée.

Et le pauvre Père se lève et c'était un vieux, péchaire, il avait peut-être 80 ans, comme moi ! Il se lève et il va chercher de l'argent et il lui donne 500 F et il lui dit : Voilà. A ce moment-là 500 F c'était beaucoup. Vous savez que le temps dont je vous parle c'était pas tout à fait d'avant Jésus-Christ, mais presque. (*Elle rit*). Donc, vous comprenez, il n'alla pas ouvrir aux autres, ils se réveillèrent bien quand le vieux put marcher, car il lui avait flanqué une bonne raclée, pour se faire payer la vachette tachetée, au pauvre vieux.

— Tu me la paieras !

Et il lui fichait des coups de poing, et tout ça, et le pauvre vieux :

— Hou, hou, je te la paierai.

Et il la lui paya. Il lui donna 500 F. L'autre, content, s'en va avec ses 500 F et il se dit : je reviendrai te voir, maintenant je connais le chemin, qu'il se dit, lui tout seul. Bon. Il s'en va, il arrive à la maison :

— Tu as vendu la vache ?

— Ah oui, même j'en ai fait un bon peu d'argent, mais on n'a pas fini de me la payer, je dois y aller un de ces jours, un jour que j'aurai le temps peut-être que j'y reviendrai.

Sa mère lui dit comme ça :

— C'est bien drôle qu'on ne te l'ait pas payée, tout d'un coup.

— Oh non, ils n'avaient pas de monnaie, mon dieu, ce sont des braves gens, ce sont les Pères là-bas, ces Pères d'Aubrac au monastère, nous ne risquons rien de perdre.

Bon, la vieille contente d'avec ses 500 F dit :

— Il y en aurait pour acheter une autre vache et même du blé et même de tout.

Mais enfin ils dirent qu'ils attendraient un peu plus pour faire ce marché, quand il ferait beau temps. Ils iraient à St-Chély-d'Aubrac, pour se munir des victuailles qu'il leur faudrait. Bon.

Un jour qu'il faisait un peu soleil, il se dit : il me faut y aller. Il dit à sa mère :

— Ecoute, je vais repartir, peut-être que je ne reviendrai pas de deux ou trois jours, je ne sais pas; peut-être que je reviendrai demain, je ne sais pas. Mais ne te fais pas de bile, je ne me perdrai pas, je connais bien le chemin.

Bon. Alors le voilà parti pour y revenir. Et alors la neige était un peu partie et il y avait des petits endroits avec de l'herbe dans le bois, alors ces gens, ces pères ramassaient du thé<sup>3</sup>, du vieux thé, pardi, c'était... dans la neige il ne s'était pas bien conservé, mais enfin, ça ne fait rien, ils ramassaient les broches pour les faire infuser, pour faire de la chartreuse. Bon, il trouve ces messieurs, lui il s'était habillé en fille, il avait mis une robe de sa mère, un caraco, et un de ses petits chapeaux, il s'était déguisé comme une fille, il avait pris ce qu'il y avait de plus beau à sa mère dans la garde-robe, c'est que sa mère était jeune dans le temps et elle avait de belles robes de soie, vous savez, comme on en portait

dans le temps avec des châles et des franges. Alors lui s'était transformé, c'était une fille, et même il s'était bien rasé, il n'avait pas laissé de moustache ni rien, il s'était mis de..., il s'était bourré un peu<sup>4</sup> et fardé un peu le museau. Alors bon, on le prenait pour une jolie fille. Donc il trouve ces Pères, il fit celle qui est perdue, alors ces moines :

— Tiens, une demoiselle qui est perdue !

— Ah oui, je voudrais aller, il lui dit, tout près de Saint-Chély-d'Aubrac, mais je ne connais pas le chemin, et...

Mais ils dirent :

— C'est trop tard pour aller à Saint-Chély-d'Aubrac, et puis vous savez il y a des méchantes gens dans le bois, il y a des brigands, il ne faudrait pas... Ecoutez demain on vous mettra sur le chemin, vous allez coucher au monastère.

Parce que c'était un endroit où on gardait les gens, quand ils se perdaient, pour les mettre le lendemain sur le chemin, il n'y avait pas de voitures à ce moment-là, il n'y avait que des ânes, ou des juments, quelque mauvaise jument<sup>1</sup> par là, ou à pied, comme on pouvait. Alors bon. Alors cette demoiselle — c'était un jeune homme —, elle faisait la voix fine, tout ça, et donc bon. Le Père, le vieux, était malade, il lui avait donné tellement de coups, il était resté au lit depuis, on ne pouvait plus le lever, et ils le soignaient comme ils pouvaient au lit. Et alors ils lui mènent cette jeune fille, et ils lui disent : il faut la faire coucher. Et ils ne voulaient la faire coucher dans aucune chambre, ils avaient préparé une petite chambre propre et tout, l'ornement, complet, pour mettre la demoiselle. Mais c'est que le Père, le vieux dit que non, qu'il n'avait pas confiance dans ses frères, lui il ne pouvait plus se lever pour voir s'ils fermaient la porte, tout ça, vous comprenez, il dit qu'il fallait qu'elle couche dans sa chambre; alors ils montèrent le lit dans la chambre du pauvre vieux, du Supérieur pardi, et quand ils eurent monté le lit, ils la firent bien souper, et elle, pardi, demanda le lit parce qu'elle était bien fatiguée, elle s'était bien fatiguée pour monter jusqu'au bois là-haut, vous savez que de Saint-Urcize à là-bas, au milieu de je ne sais pas où, du bois d'Aubrac, c'est loin. Bon (je savais le nom du bois, mais maintenant je ne m'en souviens plus, tant pis. Quelqu'un s'en souviendra bien). Alors bon. Ils mettent la fille au lit, ils lui disent d'aller se coucher, ils avaient mis une espèce de paravent, les moines, pour ne pas que le Père la vit se dépouiller de tout ça, vous pensez bien et la pauvre jeune fille quitta les robes, tout ce qu'il fallait, peut-être qu'elle ne se déshabilla pas tout à fait, elle avait gardé les pantalons avec un bâton dedans, avec un drellier s'il te plaît, c'était pas une petite chose, et donc, quand ils furent endormis, il refit la même chose, il alla, il ouvrit la porte, il connaissait les endroits, il s'était bien repéré la première fois, et il ferma à nouveau les Pères. Mais cette fois-ci quand il attaqua le vieux, il lui en faisait voir, et le pauvre vieux criait au secours, et eux les Pères qui étaient fermés là-bas dedans cherchaient bien à ouvrir, et ils disaient : Oh, c'est égal, lui le Père danse avec la demoiselle, vous voyez s'ils rient, s'ils sont contents, s'ils rient, c'est égal ! Vous pensez bien l'autre criait parce qu'il lui fichait des coups de barre et c'était le Père qui faisait : ouï, ouï, qui criait et qui chantait, oh,



par exemple ! Les Pères disaient : Ouvre la porte, moi je suis fermé dedans. Parce que toutes les fenêtres du monastère étaient à barreaux, il y avait des grilles, ils ne pouvaient pas sortir par les grilles et ils se criaient l'un à l'autre : Tu es enfermé ? Tous se trouvaient fermés ; ils ne pouvaient pas ouvrir ; parce qu'ils seraient allés les faire taire, en croyant qu'ils dansaient. Mais c'est que... voilà ! le pauvre vieux lui dit de prendre l'argent qui était à tel endroit et lui, il se paya, il en prit assez cette fois-là et il dit :

— Maintenant j'en ai assez, elle est payée ma vachette tachetée. Ah, tu voulais pas la payer la vachette tachetée, tu penses, 500 F, ça valait pas le coup, mais tu me l'auras payée, la vachette tachetée.

Le matin, lui s'en va, quand il a eu trouvé la monnaie de 100 louis d'or, il s'en va à la maison, il laisse tout fermé comme ça et le matin le Père fermier ne voyant descendre personne : Tiens, comment ça se fait ? Il remonte là-haut à la chambre des moines, pardi, il va, il dit : mais tous sont fermés dedans, et ils criaient :

— Ouvrez-nous, ouvrez-nous, nous ne vous ferons pas de mal, ouvrez-nous.

Et le Père fermier disait :

— Je ne pense pas que vous vouliez me faire du mal, mais qui vous a enfermés ? Qui vous a enfermés ?

Alors ils dirent qu'ils avaient pris, trouvé une jeune fille, tout ça.

— Ah, eh bé, le Père a voulu l'enfermer chez lui ? eh bé... mais elle lui a fichu... eh bé tant pis.

Alors bon, ils vont voir le Père : à moitié étouffé, tellement il avait reçu de coups de barre, moitié tué, à peine s'il pouvait plus causer ! Alors, vous comprenez que (*elle rit*) ça n'allait plus, il leur dit :

— Vous savez, vous la prendrez cette vache et vous irez la mener à cet homme, pour qu'il ne revienne plus. (Il risquait pas qu'il revienne, ils l'avaient bien payée).

Ils allèrent la lui mener. Ils trouvèrent bien le chemin, ils suivirent ses pas et ils vont la lui mener. Oh, il allait se coucher avec sa mère, il était tard, ils avaient veillé, ils étaient contents parce qu'ils avaient de l'argent, tant pis ils iraient acheter une autre vache quand il y aura la foire, mais tout d'un coup ils entendirent frapper à la porte :

— Qu'est-ce que c'est ?

— Ouvrez-nous, font-ils, ces hommes. Nous vous amenons la vache, la vachette tachetée.

— Ah té, ce n'est plus un âne ? Elle est revenue la vachette.

Et la vachette partit toute seulette à l'étable ; elle alla à sa place et on n'eut qu'à l'attacher, pas plus. Mais c'est que ces moines voulaient partir, mais lui il leur dit :

— Moi, j'ai mangé, et j'ai couché chez vous, et vous, vous mangerez et vous coucherez chez moi. Vous ne pouvez pas partir avec le temps qui s'annonce, qui se lève comme ça.

— Ah, mais nous, nous ne voulons pas rester, mais nous connaissons le chemin. Non, non, merci ; nous ne voulons pas rester.

— Vous mangerez et vous resterez. Je ne vous laisserai pas partir.

— Ah !

Eh bé, ils furent bien obligés d'écouter ce que... ils en avaient peur, ils avaient vu qu'il avait bien amadoué

le Supérieur alors, qu'il en était malade au lit. Et donc lui et sa mère leur firent le diner ; un aligot, ils firent de tout, il les soigna, des saucisses, du jambon enfin tout ce qu'ils avaient dans la maison et il leur paya un bon coup à boire, il pouvait le faire, car il s'était bien approvisionné avec l'argent du pauvre Père. Tant pis pour lui. Et ces hommes, pardi, il les fit bien souper, et même il s'était un peu déboutonné puisqu'il avait acheté du tabac, il leur fit l'offre de faire une cigarette, dans le temps ça ne se faisait pas, c'étaient que les gros qui avaient du tabac à la poche, ah oui, lui il fit le gros, ils l'avaient assez payée, la vache. Il leur dit :

— Pour une fois, je ne vous paie pas des cigares, mais dites, vous ferez une cigarette.

— Nous ne fumons pas, nous autres, nous ne fumons pas.

— Ah, vous ne fumez pas ? Vous me l'aviez bien fumée, ma petite vache. Eh bien vous fumerez.

Et il a fallu qu'ils la roulent, ils ne savaient pas bien la rouler, mais il leur dit :

— Ca ne fait rien, même si vous la faisiez comme un « atteladou »<sup>5</sup> vous la ferez quand même et vous la fumerez.

Alors bon. Les pauvres Pères, vous savez qu'ils en avaient peur, ils firent comme ils purent ; ça les avait un peu saoulés. Alors bon, il leur dit d'aller se coucher, il avait préparé une chambre, avec un lit bien doux et tout, et il leur dit :

— Maintenant, vous allez vous coucher.

Il leur avait mis le *moine*<sup>6</sup> — vous avez vu le moine là-bas, pendu ?<sup>7</sup> — eh ben, il leur avait mis le moine au lit pour qu'ils se chauffent, et tout, et lui alla le leur sortir, Il leur dit :

— Vous allez avoir le lit bien chaud, allez vous coucher, mais surtout je vous recommande de ne pas faire au lit (*elle rit*) parce que si jamais vous faites au lit, vous aurez de mes nouvelles,

Alors, mais vous savez que... l'un dit à l'autre :

— Mon dieu, tu vois pas que ça nous ait donné la colique ? ce qu'il nous a donné, il n'aurait pas fallu... il ne faudrait pas qu'il y ait mis quelque chose pour nous donner la colique...

Enfin ces pauvres malheureux y tinrent le doigt toute la nuit. (*Elle rit*)<sup>8</sup>. Alors bon, ils étaient fatigués, quand même ça faisait deux ou trois jours qu'ils ne dormaient pas, ils étaient fatigués, ils allèrent se coucher, et ils y avaient tenu le doigt toute la nuit, mais ça ne fait rien, lui il leur fit une crème renversée, il l'avait un peu colorée avec de la chicorée, et il monte en haut alors qu'ils dormaient, ils ronflaient comme des sonneurs, et il va leur mettre ça entre eux deux, parce qu'ils se tournaient le derrière l'un l'autre. Alors, vous comprenez, il dispose ça, ils ne s'en rendirent pas compte parce que c'était plat, les pauvres gens, ils dormaient. Quand ils se réveillent : Ah ! ils se sentent mouillés alors, pensez, ils disent :

— Qui sait ? Tu as fait au lit, se disent-ils l'un à l'autre.

— Ce n'est pas moi, j'ai tenu le doigt toute la nuit.

— Ni moi, puisque j'ai tenu le mien.

Tous les deux ils avaient tenu le doigt. Alors il les entend et dit :

— Qu'est-ce qu'il y a là-haut ? Vous vous disputez ? Qu'est-ce qu'il y a ?

— Oh, oh, nous sommes bien malheureux. C'est pas moi parce que j'y ai tenu...

— Ni moi...

Enfin.

— Ah, vous avez fait au lit ! Eh bé, petits, eh bé, je vais vous laisser pour vous les faire laver.

Et les pauvres Pères, vous savez que, encore enfin, il a fallu qu'ils fassent le lavage des draps, et puis lui il dit :

— Demain encore, j'aurai le mal de les faire sécher, heureusement que je ne vous garde pas pour les faire sécher.

Et alors ils sont partis, pardi, et lui il a eu la vache et tout ça et l'argent. La mère en colère :

— Tu as fait ça à ces hommes, mais le Bon Dieu te punira, mais tu iras en Enfer, tu es un démon, tu es un diable, mais le diable te prendra au fond de l'Enfer sur

sa fourche et quand même, que j'aie mis au monde un enfant comme toi, mais tu es un voleur, voler ces gens...

— Mais eux ils voulaient me voler les premiers, alors moi je ne suis pas un voleur, ce sont eux qui commençaient à me voler, eux m'ont montré, je n'ai fait que ce qu'ils m'ont fait voir, ils m'ont volé la vache, en me disant que c'était un âne, eh bé, maintenant qu'ils m'ont volé la vache, je la leur ai fait payer et même si je la leur ai fait payer deux fois, je ne les vole pas, parce qu'ils m'ont appris à voler.

Voilà, Et le conte est passé par un pré mouillé, et il s'est noyé.

Conté par M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Cantal, le 26 octobre 1964. Phon. 65.26.29.220. Trad.

#### Notes et références de l'annexe XVI

1. La conteuse emploie le mot *traso*, substantif féminin, à la légère nuance péjorative, dont l'usage est fréquent en occitan, mais qui est sans équivalent direct en français.

2. La conteuse ne voulant pas encore dévoiler la duplicité des Pères, fait mine d'avancer une autre explication.

3. **Imp.** NAUTON, ALMC, I, en bas des cartes 135-136 : thé; ce mot s'applique à des plantes diverses, utilisées en infusions. Le « thé d'Aubrac », relevé à Marchastel et à Espalion : *calametha grandiflora*.

4. La conteuse montre qu'il s'était fait de la poitrine.

5. **Imp.** NAUTON, ALMC, II, c. 821 : « *L'atteloire* est une longue cheville amovible, dont la tête forme protubérance. On l'enfonçait dans un trou pratiqué dans le timon, à l'avant de l'anneau antérieur, lequel bute sur elle quand l'attelage avance... [dans notre région] elle est quadrangulaire et en bois dur ».

6. **Imp.** NAUTON, ALMC, II, c. 749 : « *La bassinoire* était le chauffe-lit des riches... *Le moine* était le chauffe-lit des pauvres » (suit la description).

7. La conteuse s'adresse à Marie-Louise Tenèze à qui elle a montré cet ustensile dans sa maison.

8. Et, s'adressant à sa nièce : « Si tu me fais rire comme ça, je ne pourrai pas le dire ».

#### ANNEXE XVII

## LE CONTE DES PÈRES D'AUBRAC

(2<sup>ème</sup> version)

Du côté de Nasbinals vivait, il y a longtemps, un vieux garçon, avec sa mère qui était âgée et qui lui dit un jour — ils avaient que quelques chèvres pour vivre, cinq chèvres, qu'ils allaient garder dans les chemins, comme ça, ils n'avaient pas de terrain à eux, ils avaient une vieille bicoque de maison — et un jour sa mère lui dit ceci :

— Mon ami, on n'a plus d'argent, tu vois comme on est pauvre, moi je suis très âgée, tu devrais te marier.

— Oui, mais je peux pas, dit-il, me marier sans argent.

— Eh ben, écoute, il vaudrait mieux que tu vendes tes chèvres, ou toujours que tu en vendes trois, si tu pouvais pas les vendre toutes.

— Mais qui c'est qui m'achètera ces bêtes ? Je ne sais pas où ni qui.

Alors la mère lui dit :

— Oh, si tu les conduisais là-haut, au couvent d'Aubrac, Les Pères qui achètent de beaux coins de montagne, qui ont de tout, te les achèteraient.

Alors il y fut avec ses chèvres. Il trouva un Père puisqu'il y en avait plusieurs dehors — parce que le couvent n'était qu'une enceinte, vous voyez, fortifiée — alors il en trouva un dehors et il lui dit :

— Voilà ma situation, je suis pauvre, ma mère est âgée, je voudrais me marier, mais j'ai point d'argent, je n'ai que ces chèvres, si vous vouliez me les acheter, je vous les vendrais.

Alors ce Père lui dit :

— Oui, je m'en vais voir M. le Directeur, nous verrons, peut-être M. le Directeur vous achètera vos bêtes.

Alors il fut trouver le directeur, le directeur s'amena et il fit le prix. Mais le prix, je me rappelle pas le prix qu'il fit, vous voyez, mais il fit un prix dérisoire, quoi. Alors le directeur lui dit :

— Ecoutez, je ne vous donne pas d'argent aujourd'hui, vous reviendrez plus tard, vous reviendrez et je vous paierai en trois fois. Mais les trois fois, rien. Je vous ferai trois paiements, mais les trois paiements, rien.

Lui ne comprit rien à ça. Il crut que quand il reviendrait, on lui ferait un paiement. Bon. Il fut trouver sa mère et lui dit :

— Voilà, j'ai vendu mes chèvres aux Pères d'Aubrac, tant, mais on me paiera à trois reprises, à trois fois, mais les trois fois, rien.

— Mais, tu as fait un drôle de marché, mais tu...

— Pourquoi ?

— Mais on te paiera rien puisqu'on t'a dit qu'on te donnerait rien !

Alors il y avait un vieux monsieur, rusé, dans le pays, et on fut le consulter. Il dit :

— Quand même, il faut que tu sois sot ! Tu vois bien qu'on te donnera rien du tout.

— Mais les Pères se mettraient pas voleurs !

— Hé, se mettraient pas voleurs ? Tu as peut-être pas seulement vu le directeur, c'est quelqu'un d'autre qui peut-être s'est présenté.

— Mais que faire ?

— Ne t'inquiète pas, nous trouverons bien le système de les faire payer.

— Oui.

— Alors tu viendras me voir dans tant de temps.

Il fut voir le bonhomme qui lui dit :

— Eh bien, tu vois, tu vas t'habiller en colporteur. Tu vas mettre une longue blouse, des pantalons et une paire de bottes — il faut qu'elles soient usées, de ces vieilles bottes en cuir — et puis tu vas te rendre à Aubrac, et alors là-haut, le premier que tu trouveras, tu lui diras, tu le feras un peu rire et puis tu lui diras que tu viens pour vendre tes graines.

Alors les droguistes, vous savez, qu'on appelait dans le temps, les droguistes — j'en ai vu étant enfant qui passaient, c'était exact, ils passaient, ils portaient de grandes corbeilles en osier sur le dos, des corbeilles carrées qui s'ouvraient — voilà, voilà une corbeille<sup>1</sup>, elle était faite exactement comme ça, et elle s'ouvrait par un couvercle en bas, vous voyez. Alors il y avait des casiers dedans, et on vendait des graines. Les marchands de graines passaient comme ça. On vendait des graines de carottes, tout ce qui est graines pour ensemercer. Pas le grain, mais les graines de jardin. Alors il lui dit :

— Tu vas mettre quelques cornets, là, tu vas épouseter un peu de foin, et puis quand tu seras là-haut tu diras : voilà, je suis marchand de graines, si vous voulez m'en acheter.

Alors il y fut, il trouva le portier, et il lui dit :

— Voilà, je suis marchand de graines, j'apporte des graines de bonne qualité, je les vends pas trop cher.

— Bon. Vous n'avez qu'à rentrer, on vous en achètera quelques-unes.

Alors il donna les cornets et voilà — on ne visita pas les cornets, évidemment — alors il dit : ça ce sont des carottes, ça ce sont des salades, des choux, des bettes-raves, enfin. Alors le Père fut chercher de l'argent pour

le payer. Et il portait dans une bourse de l'argent. Alors, mon type, — le vieux lui avait conseillé cela — quand il vit le père avec sa bourse à la main, il te l'empoigne, il lui fiche une bonne repassée, il le corrigea un peu et il prit la bourse et laissa la corbeille en gage.

Et puis il courut et il s'en alla, et il fut trouver le vieux qui l'avait conseillé et sa mère, il dit : voilà. Alors, en s'en allant, tu diras, lui avait dit le vieux : Voici le marchand de chèvres qui est venu chercher le premier paiement. Bon. Alors, il s'en va.

Longtemps après, il a attendu bien un mois et peut-être deux, il s'habilla en botaniste. Alors il avait un sac, un grand sac de toile, et il ramassait des fleurs. Il se présenta au couvent là-haut, qu'il était botaniste, qu'il ramassait des fleurs et qu'il voulait enfin, savoir le nom de ces fleurs que l'on cultivait ici dans le jardin des Pères. Alors bon. Et il demanda si on lui donnerait pas quelque chose à manger, parce qu'ils faisaient beaucoup la charité là-haut, à Aubrac, vous voyez. Alors on le fit manger et boire, alors il dit :

— Ma foi, j'en ai des fleurs, là, qui sont rares, je vous en donnerai quelqu'une, comme je suis pas bien riche...

Alors on s'en fut de nouveau chercher de l'argent — pas une somme bien grosse parce qu'on n'avait pas acheté beaucoup de fleurs. Alors quand il vit de nouveau l'argent à sa disposition, il repassa un peu plus le Père qui le portait et il prit l'argent et en s'en allant il dit :

— Voici, c'est le marchand de chèvres qui est venu chercher le deuxième paiement.

La troisième fois, il dit :

— Mais maintenant je sais pas comment faire.

Alors le vieux lui dit :

— Tu vas voir. Tu vas t'habiller en femme. Tu vas prendre un panier, un de ces vieux paniers fait avec des noisetiers, au bras, tu vas dire que tu es très dévote, que tu veux aller en pèlerinage à St-Jacques-de-Compostelle, qu'il y a longtemps que tu voyages, et que tu n'as pas beaucoup de provisions, si on pouvait te laisser, te faire souper — et tâche d'y arriver un peu avant la nuit, après tu rentrerais pas — et que l'on te donne le gîte pour la nuit.

Bon. Alors, on fut trouver le directeur pour savoir si on pouvait loger cette mendiante, qui se faisait passer pour pèlerin, qui avait des chapelets, etc.

Ah, oui. Elle avait demandé à voir le directeur, vous voyez, pour recevoir sa bénédiction. Alors en sortant du souper on dit au directeur :

— Il y a cette pèlerine qui veut aller à St-Jacques-de-Compostelle, elle ira jamais, mais enfin, elle demande que vous lui donniez votre bénédiction, elle est pauvre, elle demande qu'on la fasse coucher.

— Oh, oui.

Alors elle se mit à genoux quand elle vit le Père, et le Père, j'sais pas s'il donna la bénédiction ou comment — enfin il dit :

— Il faut lui donner un gîte pour coucher la nuit, un réduit où il y avait un grabat.

Alors le Père :

— Tenez, il dit, suivez-moi, et vous irez coucher là-dedans.

Alors, elle suivait le Père qui montait quelques escaliers, les autres étaient en bas — les autres Pères, comprenez-vous, qui faisaient leur travail, ce qu'ils avaient

à faire. Et quand il eut ouvert la porte pour lui donner un grabat pour coucher, alors il empoigne le directeur, lui fiche une de ces raclées ! et il lui dit :

— C'est le marchand de chèvres qui vient chercher le troisième paiement. Je suis déjà venu deux fois, mais aujourd'hui ce sera la dernière. Il faut me donner tant et je m'en vais, je m'en vais pas et je mets le feu au couvent.

Alors le Père pris de peur et pour éviter que ça fasse trop de bruit, comme il avait gardé ces chèvres sans payer, lui donna une certaine somme. Alors les Pères qui étaient en bas, qui entendaient qu'on marchait là-haut dans cette cellule, tout ça, ils se croyaient que le Père... ils disaient : quand même, quelle honte, pour le couvent d'Aubrac ! Dire qu'il est en train de chahuter avec cette

pèlerine, non, mais, ça c'est un tour qui est pendable, ils disaient — c'était ce qui nous intéressait, nous, vous comprenez ? — quelle honte pour le couvent d'Aubrac, quelle honte !

Alors mon type prit son argent et il fut trouver le vieux et sa mère et il dit :

— Maintenant je n'y retourne plus, mais j'ai ce qu'il faut pour pouvoir me marier et pour vivre d'une façon convenable. Maintenant, les chèvres, qu'ils en fassent ce qu'ils voudront !

Et voilà le conte.

*Conté par Mme Antoinette Boulet, Cougoussac, commune de Recoules-d'Aubrac, Lozère, le 30 juin 1965. Phon. 65.26.255.*

#### Note de l'annexe XVII

1. La conteuse se saisit d'une corbeille posée devant elle sur la table.

### ANNEXE XVIII

## LE CONTE DE TOUPINAS

Une fois, une femme avait un enfant — il n'était pas bien dégourdi, il était un peu « cruche »<sup>1</sup>. Alors un jour, elle voulut aller à la foire et elle dit<sup>2</sup> :

— Dis, Toupinas, tu t'arrangeras, moi, je vais aller à la foire, et tu feras ta soupe, là, comme tu pourras, tu feras cuire un œuf à la poêle parce que je n'arriverai pas bien de bonne heure.

— Bon ! Je le ferai, ma mère.

Alors elle s'en alla. Quand elle fut partie et qu'il voulut dîner, il met la poêle sur le feu et pendant que la friture chauffait, il va tirer du vin à la cave. Mais quand il fut à la cave, tout à coup il sentit que la graisse se brûlait, il se met à courir et laisse là sa bouteille. Bon. Quand il eut fini de cuisiner son œuf, il va pour s'asseoir, il s'assoit sur la couvée d'œufs — la poule qui couvait<sup>3</sup>.

— Et allez ! Ah ! Je n'ai pas bien travaillé là.

Bon. Il va pour boire un coup, mais c'est qu'il avait oublié de porter la bouteille, il va à la cave : il trouva tout le vin dans la cave.

— Et que faire ? Je vais y répandre un sac de grains, ça essuiera, pardi.

Et quand la mère arriva au bout d'un moment :

— Que m'as-tu, Toupinas ? Tu m'as répandu tout le vin dans la cave, et tout le grain et que mangera le porc maintenant ? Et la poule que je vois, maintenant : tu m'as écrasé tous les œufs, nous n'aurons plus de poussins ! Bon ! Une autre fois, c'est toi qui iras à la foire.

Le lendemain elle dit :

— Aujourd'hui il te faut aller à la foire, tu m'achèteras un porc.

Elle l'envoie à la foire pour acheter un porc. Quand il l'eut acheté, il ne savait pas comment le porter, le mener. Ah ! Il le fiche sur l'épaule. Bon ! Il lui mange l'oreille. Il le met sur l'autre, il lui mange l'autre oreille. Il arrive à la maison.

— Mais qu'est-ce que tu as fait, Toupinas ? Qu'est-ce qui t'a mangé les oreilles ?

— Hé, c'est le porc.

— Que tu es cruche ! Tu ne pouvais pas acheter une corde, l'attacher par une patte et le mener ?

— Oh ! Je le ferai une autre fois, ma mère.

La fois d'après, elle l'envoie acheter un chaudron. Bon. Il va à la foire, il achète un chaudron. Mais il ne savait pas comment le porter ; il dit :

— Ah bien ! Tiens ! Je vais acheter une corde, et je l'attacherai.

Alors il achète une corde, il attache le chaudron et il le traîne jusqu'à la maison. Quand il arriva à la maison, mon chaudron était tout troué.

— Encore, Toupinas, tu m'as fait une bêtise : tu ne pouvais pas le porter sur le dos !

— Hé, je le ferai une autre fois, ma mère.

La fois d'après elle l'envoie acheter des aiguilles et, en venant sur le chemin, il eut besoin de poser culottes<sup>4</sup>. Et il plante les aiguilles dans un tas de paille ! mais quand

il voulut repartir, il ne trouva plus les aiguilles. Alors quand il arriva à la maison :

— Et alors, tu ne m'apportes pas ces aiguilles ?

— Hé non !

— Pourquoi ?

— Hé dis donc ! Un besoin m'a pris en chemin, et je les ai posées dans la paille, et quand j'ai voulu partir, je ne les ai pas retrouvées.

— Oh !

La fois d'après elle l'envoie acheter une *rille*<sup>5</sup> pour labourer. Alors il va à la foire, il achète une *rille* et il la met à la bouttonnière, la bouttonnière se coupe, il la met à l'autre, l'autre aussi. Alors quand il arrive à la maison :

— Mais qu'est-ce que tu as fait ? Tu as perdu toutes les bouttonnières, maintenant tu vas perdre les pantalons.

— Tu m'avais dit d'attacher les aiguilles à la bouttonnière, je l'ai fait, ma mère.

— Eh bien ! Tu y reviendras une autre fois ! Une autre fois il nous faudra partir tous deux quand nous voudrions aller à la foire.

Bon. Le lendemain il fallut partir. Alors :

— Moi je vais commencer à partir et toi tu fermeras la porte.

Quand elle fut dans la cour, elle dit à Toupinas :

— Ferme-moi la porte, et viens !

— De quoi, ma mère ? Je porte la porte ?

— Non, ferme la porte.

— Je porte la porte ?

— Je te dis de fermer la porte, hé mais, porte-la, si tu veux !

Alors il porte la porte et ils s'en vont. Et puis quand ils furent là-bas un peu loin, au milieu du bois, tout à coup, ils voient des voleurs arriver.

— Oh ! ma mère, il nous faut monter à un arbre, ils vont nous tuer ces voleurs !

Alors ils montent à l'arbre. Mais c'est que la porte pesait, et pour la monter sur l'arbre ! Enfin, ils y arrivèrent quand même. Et ces voleurs vinrent juste sous l'arbre, ils vinrent faire leur popotte, là. Et l'un remuait sa sauce, là, dans la poêle<sup>6</sup>. Et tout à coup, Toupinas dit à sa mère :

— Tu sais, ma mère, la porte me pèse.

— Tiens-la bien, dit sa mère. Ne bouge pas, ne dis rien.

— Oh ma mère, la porte me pèse.

— Hé, laisse-la tomber.

Alors la porte tomba, elle tomba avec bruit. Quand les voleurs entendirent cela, ils laissent là tous leurs sacs pleins de louis d'or et ils se sauvent. Et quand ils furent partis ils descendirent tous deux, ils ramassèrent tous ces sacs de louis d'or et ils partirent à la maison. Et ils eurent fait une belle journée.

Et le conte est passé dans un pré, et il s'est noyé !

Conté par M. Ernest Valadier, Le Manuel, commune de La Trinitat, Cantal, le 4 juillet 1965. Phon. 65.26.323. Trad.

#### Notes et références de l'annexe XVIII

1. Equivalent assez exact de « Topinas » puisque ce dernier est formé de « topin » = marmite, et d'un suffixe augmentatif, péjoratif.

2. L'informateur murmure : il faudrait bien lui donner un nom quand même ! mais n'arrivant pas à se décider, il dénomme son héros, dans la suite du conte, Toupinas. Il semble ainsi qu'il considère Toupinas plus comme un qualificatif que comme un nom.

3. M<sup>me</sup> Roux (sœur de M<sup>me</sup> Lacroix), native de Born près de Prades, connaissait ce conte (ainsi que d'autres qu'elle n'a pu cependant nous conter vu son état de santé) dont elle dénommait le héros *Jean Clouc* parce qu'il commençait ses exploits en écrasant une couvée.

4. Le conteur emploie, en occitan, le verbe *cagar*.

5. Imp. ALIBERT, 1966, p. 610 : *rilh*, m. soc de charrue. Ce soc est typique de la France méridionale : il s'agit d'une longue tige en fer forgé, pointue. Cf. Aubrac, T. VI, Mariel J. BRUNHES DELAMARRE, Technique et outillage agricoles.

6. A cet endroit du conte peuvent se placer deux épisodes scatologiques — Toupinas est pris, sur son arbre, de besoins impérieux — dont notre informateur avait, nous semble-t-il connaissance, mais qu'il aurait dans cette hypothèse préféré sauter.

#### ANNEXE XIX

### LES VOLEURS DANS LE CIMETIÈRE

Ah ! il y a beaucoup d'histoires qui ne sont pas arrivées, on racontait ça... Peut-être que cela avait été vrai, peut-être non !

Il y avait un homme qui allait voler, et il y mettait aussi

son enfant, il lui apprenait à faire le voleur. Alors c'était là, au fond du village, devant l'église, une vieille maison, et il y avait des moutons là. Alors le père dit au fils :

— Ce soir, nous irons voler un mouton à cet endroit,

et tu viendras et tu monteras la garde pendant que moi, je vais aller chercher le mouton, tu veilleras à ce que personne ne vienne.

A ce moment-là, les cimetières étaient tout près de l'église, tout autour de l'église; et cette maison était au-delà l'église après le cimetière; alors le fils se met là sur la porte du cimetière et il écrasait des noix (il avait de meilleures dents que moi...). Et alors ça craquait, pardi, et le carillonneur — c'était à la tombée de la nuit — va sonner l'angélus et pour monter là-haut, au clocher, il fallait passer par le cimetière et il entendit quelqu'un qui écrasait des noix, et, pardi, comme en ce temps-là les gens n'étaient pas bien ouverts :

— C'est quelqu'un qui mange, quelqu'un qui, au cimetière, mange un mort !

La peur le prend, il court bien vite à la cure :

— Monsieur le curé, il vous faut venir tout de suite; venez, *que* le diable mange un mort !

Ce pauvre curé était tout plein de rhumatismes, il dit :

— Tais-toi, *que* tu ne sais pas ce que tu dis, tu parles !

— Ah ! je vous dis qu'il vous faut venir !

— Mais je ne peux pas marcher, mon pauvre, je ne peux pas...

— Vous ne pouvez pas marcher ? mais moi je vous porterai.

Et il charge ce pauvre curé sur le dos, pour aller voir, pour faire partir le diable du cimetière. Et quand il arrive — il faisait nuit, pardi — le fils crut que c'était le père qui portait le mouton; il lui crie :

— Il est gras ? — fait-il.

Le carillonneur, lui, crut qu'il lui parlait.

— Maigre ou gras, te le voilà !

Et il te jette ce pauvre curé là ! Il eut bien du mal à se relever, tout perclus de rhumatismes. Et le carillonneur s'était enfui, et le voleur aussi : quand il vit le curé là, je ne sais pas s'il a pris l'agneau, je ne le sais pas, enfin...

C'était une histoire qu'on nous racontait. Celle-là, je les ait fait rire tous, plus d'une fois, quand je leur raconte ça.

— Mais c'est vrai ? me font-ils.

— Et sûrement que c'est vrai, mais ça se passait là, tiens ! tout près du cimetière, là tout près de l'église, ça se passait là.

Conté par M<sup>lle</sup> Noémie Aygalenq, La Trinitat, Cantal, le 10 juillet 1964. Phon. 65.26.8. Trad.

## ANNEXE XX

# LE BOUC D'AUNAC

(cf. Photos 1 à 13)

Ecoutez-moi un conte parce que c'est un conte qui s'est passé réellement dans notre pays. Eh bien, le conte est que ces chèvres du pays, oh, il y en avait beaucoup ici dans le temps, il y en avait une centaine, et elles avaient un berger, et ce berger les enfermait tous les soirs et les menait là-haut dans les montagnes et dans le bois de Saint-Urcize les faire paître pour manger. Et quand il descendait le soir, pardi, chacun ramenait ses chèvres et il y avait un bouc — ce bouc, on l'avait acheté là-bas à Aunac, et c'était un fort bouc. Et il était récalcitrant; ces chèvres, ah, il y en avait toujours quelqu'une qui était *de bouc*<sup>1</sup>, et il était embêtant ce bougre de bouc, il n'y avait pas moyen de le ramasser. Un jour, le pâtre essaie de l'attraper dans Saint-Urcize, mais c'est qu'il n'y avait pas moyen; il lui échappa et il dit :

— Moi je suis las, je vais aller me coucher.

Et il laisse le bouc dans Saint-Urcize. Chaque matin, les gens menaient les chèvres là-bas à la porte de l'église — dans notre pays c'était comme ça dans le temps — et ma foi, les chèvres venaient ici, les gens les y

menaient, et elles se mettaient là autour de la porte de l'église comme ça, et le bouc le savait que les chèvres avaient rendez-vous. Et ma foi, le pauvre Planque qui était le sonneur de l'angélus dans notre pays, avait laissé la porte ouverte. Et le bouc en se grattant — ça se gratte toujours les boucs — en se grattant, en se grattant entra là-bas à l'église. Et toujours il se grattait, contre les chaises, contre un banc. Il arrive à la chaire du curé, là-haut où on prêche, et il monte à la chaire, et le bouc, en se grattant, il ferme la petite porte de la chaire, enfin il se ferme là. Et après qu'est-ce qui se passe ? Les chèvres venaient, il les voyait là-bas lui faire fête, les chèvres venaient le contempler, et lui fait bê, bê. Ah ! Et Planque descend de là-haut du clocher, quand il eut sonné, et lui, péchaire, il ne l'avait pas vu entrer. Il te voit ce bouc là-bas, il s'imaginer que c'est le diable ! Ah, alors il se met à crier :

— Il y a le diable à l'église, il y a le diable à l'église !

Et il s'en va bien vite à la cure réveiller Monsieur le Curé *que* c'était M. Lépiessier dans le temps. Ce pauvre Monsieur Lépiessier se lève bien vite, et alors :

— Qu'est-ce qu'il y a, Planque ?

— Eh be, il y a, le diable est à la chaire de l'église, le diable est à la chaire de l'église !

— Qu'est-ce que tu dis, bougre d'imbécile, tu es un dindon<sup>2</sup>, il n'y a pas le diable à l'église, tu sais que tu es... mais tu es tout à fait perdu, allons, tu as un morceau là-dedans !

— Je vous dis, Monsieur le Curé, qu'il y a, qu'il y a le diable à la chaire.

— Bon, viens, je viens avec toi.

Et le voilà parti, le curé avec Planque. Et le pauvre Planque était là-bas qui se tenait au ras du bénitier et Monsieur le Curé quand il vit ce bouc, il s'est dit : mais oui, c'est le diable qui est à l'église; il se met à lire son bréviaire tant qu'il pouvait, et il était là qui en disait, qui en faisait ! Et toujours le bouc qui voyait les chèvres là-bas sur la place de l'église, hein, se mettait à faire toujours bê bê !

— Ah ! Mais je ne pourrai pas le faire descendre !

Tout d'un coup le berger — c'était l'heure d'aller les rentrer — s'amène, Lidolou, et le pauvre Lidolou dit :

— Oh, écoutez, laissez-moi faire, peut-être moi j'arriverai à le faire descendre.

— Toi, faire descendre le diable de l'église ! Tu sais que s'il y a quelqu'un pour le faire descendre, ce sera bien le curé, ce ne sera pas toi !

— Eh bien, comme vous voulez, Monsieur le Curé, mais c'est que moi avec le drellier, le bâton de drellier (vous savez pas ce que c'est le drellier, c'est un bâton et un beau bâton), alors il dit :

— Si vous me laissez faire, quand même...

— Tais-toi, tu n'es pas fichu de..., tiens, va-t-en !

Et toujours le curé avec son bréviaire :

— Eh, descends de là, polisson !

Enfin, aussi bien qu'il dit que... il l'abandonna. Il dit :

— Eh bien, si toi...

— Mais laissez-moi passer, Monsieur le Curé, je vous dis que je le ferai descendre avec le bâton.

— Eh bien, vas-y.

Et il y alla, ha, et quand le bouc le vit avec le bâton, pauvre enfant, il fait un saut à travers l'église, le pauvre curé qui se trouvait près de la porte, ah, avec ses cornes, il le prend comme ça, et le pauvre curé qui criait :

— Prends toute la cure<sup>3</sup>, mais laisse le curé !

Alors, vous comprendrez que ça n'allait pas ! Le pauvre Planque :

— Oh notre pauvre Monsieur le Curé, il l'aura tué, il l'aura tué !

Et Lidolou se dit :

— Il s'en débarrassera bien, et le bouc reviendra chez moi, avec mes chèvres. Mais ce soir, celui-là, je le châtrerai, je vais le châtrer, comme ça il cessera de faire des bêtises.

Et c'est comme ça qu'ils se débarrassèrent du diable de l'église. Et c'est tout. Voilà.

Conté par *M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Cantal, le 20 juillet 1964.* Phon. 65.26.5. Trad. Filmé par J.-D. Lajoux.

#### Notes et références de l'annexe XX

1. C'est-à-dire : en chaleur.

2. *Imp.* NAUTON, ALMC, III, c. 1552 : « Il est bête comme... » indique, en trois points : « bestyo kum ù pyot », bête comme un dindon.

3. *Imp.* La conteuse emploie *kaminado*, presbytère, terme qui semble vieilli. NAUTON, ALMC, III, c. 1691-1692.

## ANNEXE XXI

### LE CONTE DES TRIPES

Dans ce temps-là, dans le temps des arrière-parents, il y avait un marchand qui venait tout le temps à la maison Gaillard à Saint-Urcize, on ne les appelait pas Gaillard, mais par sobriquet « Patras » : « les Patras », comme ça, alors c'était la maison Patras.

Cet homme-là il avait l'habitude de venir là, de manger là, et quand il couchait à Saint-Urcize, il couchait là à l'hôtel et il mettait sa bête — son cheval ou son âne — à l'écurie, et le lendemain il partait de nouveau avec sa bête et ses... ils<sup>1</sup> avaient des *banastos*<sup>2</sup> comme on les

appelle : c'étaient des paniers faits longs, longs, *que* c'était tout le long de la bête; et on remplissait ça de cerises, de toutes sortes de fruits de nos pays, parce que, vous savez, il n'y avait pas de l'exportation, on ne connaissait que la poire, la pomme, et les pêches — encore, même je ne sais pas s'il y en avait à ce moment-là —, mais il y avait beaucoup de cerises, et il y en a encore, du reste.

Alors, bon ! Ce monsieur, il vient, et il était pieux, toutes les fois il allait à la messe, et d'habitude il man-

geait ses *tripous* — parce que cette dame faisait des « tripous » pour le dimanche; quand ils venaient à la messe, beaucoup de gens allaient manger un « tripou » avant de s'en aller à leur ferme, au loin; car tout le monde faisait le chemin à pied pour venir à l'église; et il y en avait, vous savez, maintenant les campagnes ne sont pas peuplées, mais elles l'étaient!

Alors bon! ce monsieur, ce dimanche-là, il était un peu en retard; il avait demandé à déjeuner à M<sup>me</sup> Gaillard, enfin... à « la Patrasse ».

(Après ce préambule situant le conte dans son milieu et que la conteuse nous a dit en français, elle continue le récit en patois comme suit, les seuls appels trois fois répétés, du curé en chaire étant lancés, à très forte voix, en français).

... E i ditz com aquò : « Balhatz-me un tripon! » — « Mas aurretz pas lo temps de lo manjar, que van sonar la messa! » — « O balhatz-me-lo que l'aurai ben lèu manjat! » — Mas que tot à-n-un còp sonan la messa... E sabetz... aqueles Roergasses parlan... an una dròlla de langatge : « Balhatz-me-lo... lo manjarai! »<sup>3</sup>. Adoncas bòn! La Patrassa i balha un tripon; mas que tot à-n-un còp sonan la messa; e aquel òme auria pas volgut dintran pas solament doas minutas... mancar doas minutas... de retard. A non! non! non! De que far? De que far? Atrapa la bolhon e lo met à la pòcha, jos son mochador, e se'n va à la messa. E aici, i avià una femna qu'avià agut quatre enfants e'n avià un pichenet e lo prenguèt... Ela podià pas... n'avià pas que de pichons per los laisser à l'ostal, e prenguèt tot à la messa; faguèt passar los pus beléts al banc de las sòrs, en lai, que las sòrs los li gradijeron. Mas ela, passé alai darrièr la porta, amb un bancon (un bancon aquo's un pichon banc per se setar); se seta aquí e tot à-n-un còp foguèt lo moment de prechar. E ela... l'enfant se metià à plornichar... e ela se metèt à lo far tetar; e aquela paura femna s'amaginaba pas d'escandalisar degun, alai darrièr la porta de la glèisa. « De que far ». E lo paure Costoguí èra per l'escalhé qu'escotaba la messa; el avià pas vist que la femna fasià tetar l'enfant, per çò que èra talament pios que fasià pus lèu atencion aval à çò que se disià lo curat... e d'agachar aval l'autar, non pas... E tot à-n-un còp... Mas que lo curat, de la cadièira, vesia la femna que fasià tetar lo gosse e tot à-n-un còp, se metèt à dire : « Hé là-bas, cachez vos tripes! » Lo Costoguí, embestiat, se distz : « Qual sap? Aquo' s egal... io, pr'aquò, las ai à la pochà; que el me veja las tripas, e ben! aquò, aquò's un pauc dròlle! Bon... pren lo mochador de l'autre caire e lo i met dessus. Mas la femna que comprenià pas gaire, o entendià pas... (benlèu èra sorda, coma io!). E adoncas, de que far? Lo curat totjorn prechaba ben pro... Mas tot à-n-un còp torna veire que la femna èra totjorn en tren de far tetar son gosse aquí, amb sos tetóns defora... O! Adoncas se met à tornar à dire : « Hé là-bas, cachez vos tripes! » « Ou alara! diguèt l'òme, per esemple, aquò, aquò's un pauc fòrt... Enfin, veirem ben... ». E totjorn la femna parèlh; entendià pas res : èra sorda! A! Lo curat, aquò comencèt de l'embestiar; de dire : « Aquò's egal, tot « à-n-un còp quaqu'un se'n avisarà, quaqu'un enfant... ». « Consi? Aquò's un escandal, aquo's aquí, aquo's alai... ». Adoncas bòn! Se met à dire : « Hé là-bas, cachez vos

tripes! » O! L'autre fa pas ni una ni doas : atrapa las tripas, las i trai al morre e i ditz : « O! io las avià plan pagadas quand même! » E pechaire, bocha l'uèlh al paure curat. E el pren la pòrta e se'n va.

Ara consi aquò se passèt dins la glèisa, ne sabi pas plus res. Mas enfin lo paure òme sortiguèt; diguèt : « Quand io tornarai, e ben, aurai manjadas las tripas, o alara anarai pas à la messa! »

*Traduction de la partie patoise :*

...Et il lui dit comme ça :

— Donnez-moi un tripou !

— Mais vous n'aurez pas le temps de le manger, on va sonner la messe !

— Oh donnez-le moi, je l'aurai bien vite mangé !

Mais tout à coup on sonne la messe. Et vous savez... ces « rouergats » parlent... ils ont un drôle de langage :

— Donnez-le moi (...) je le mangerai...<sup>2</sup>.

Alors, bon! « La Patrasse » lui donne un « tripou »; mais tout à coup on sonne la messe. Et cet homme n'aurait pas voulu entrer... pas seulement deux minutes... en retard. Ah non! non! non! Que faire? Que faire? Il attrape le « tripou » et le met à la poche, sous son mouchoir, voilà, et il s'en va à la messe. Et ici, il y avait une femme qui avait eu quatre enfants, et elle en avait un tout petit et elle le prit. Elle ne pouvait pas... elle n'avait que des enfants trop petits pour les laisser à la maison, et elle prit tout à la messe; elle fit passer les plus grands au banc des sœurs, là-bas, les sœurs les lui gardèrent. Mais elle, elle passa... là-bas derrière la porte avec un « bancou » — un « bancou » c'est un petit banc pour s'asseoir — elle s'assied là... Et tout à coup ce fut le moment de prêcher : Monsieur le Curé monte en chaire et se met à prêcher; et l'enfant commença à pleurnicher, et elle se mit à le faire têter; et cette pauvre femme ne s'imaginait pas scandaliser quelqu'un, là-bas, derrière la porte de l'église. Que faire? Et le pauvre « Coustougui » était contre l'escalier, qui écoutait la messe. Lui, il n'avait pas vu que la femme faisait têter l'enfant, parce qu'il était tellement pieux qu'il était plutôt attentif à ce que disait le curé et à regarder, là-bas, l'autel... Mais le curé, depuis la chaire, voyait la femme qui faisait têter le « gosse », et tout à coup, il se mit à dire :

— Hé là-bas, cachez vos tripes !

Le « Coustougui », embêté, se dit : « Qui sait? Qui sait? C'est égal!... Je les avais pourtant à la poche! Qu'il me voie les tripes! Eh bien, ça c'est un peu drôle! » Bon... il prend le mouchoir de l'autre côté et il l'y met dessus. Mais la femme ne comprenait guère, ou n'entendait pas... — peut-être elle était sourde, comme moi! — Et alors... Que faire? Le curé continuait bien toujours à prêcher; mais tout à coup il se rend compte à nouveau que la femme était toujours en train de faire têter son « gosse » là, avec ses « tétons » dehors... Oh! Alors il se met à redire :

— Hé là-bas, cachez vos tripes !

Oh! Alors... dit l'homme, par exemple, c'est un peu fort; de quoi? j'y ai mis le mouchoir, et encore il les voit... C'est égal, c'est un peu trop fort. Enfin, nous verrons bien...

Et la femme toujours pareil; elle n'entendait rien : elle était sourde! Ah! le curé, ça commençait à l'embêter;



il se disait : C'est égal, tout à coup quelqu'un s'en apercevra, quelqu'enfant... Comment ? C'est un scandale, c'est ceci, c'est cela... Alors bon ! Il se met à dire :

— Hé là-bas, cachez vos tripes !

Oh !<sup>3</sup> L'autre ne fait ni une ni deux : il attrape les « tripous » et les lui jette à la figure et lui dit :

— Oh ! je les avais bien payés quand même !

Et, *péchaire*, il bouche l'œil du pauvre curé. Et lui, il prend la porte et il s'en va.

Maintenant, comment cela s'est passé dans l'église, je

n'en sais plus rien. Mais enfin, le pauvre homme sortit; il dit : « Quand je reviendrai, eh bien, j'aurai mangé les tripes, ou alors, je n'irai pas à la messe ! »

*Conté le 1<sup>er</sup> juillet 1965 par M<sup>me</sup> Maria Girbal, Repons, commune de Saint-Urcize, Cantal. Phon. 65.26.27. La transcription de la partie patoise en graphie classique (selon les règles de l'Institut d'études occitanes, Toulouse) et sa traduction en français ont été réalisées par M. Alain Rudelle, membre linguiste de la RCP.*

#### Notes et références de l'annexe XXI

1. Ils, c'est-à-dire ceux qui, comme le héros du conte, étaient des marchands de fruits montant de la fertile vallée du Lot sur l'Aubrac, essentiellement pays d'élevage, au climat assez rude.

2. *Imp.* Le terme plus courant semble être *baste*. Cf. NAUTON, ALMC, II, c. 874, dont la définition rejoint celle donnée ici par M<sup>me</sup> Girbal : « C'est la *baste* que l'on suspendait de chaque côté du bât pour transporter les fruits au marché; elle avait la forme d'un grand berceau coupé en deux dans l'axe longitudinal. Elle était utilisée seulement par le marchand de fruits ».

2. L'informatrice contrefait la prononciation des gens de la vallée, les *Coustoubis* (cf. Coustougui plus loin dans le conte) par opposition aux gens de la montagne, des Monts d'Aubrac. — Cf. ci-dessus, p. 101-102.

3. La conteuse, qui vient de lancer ce troisième appel (en français) du curé d'une voix encore plus forte que les deux premières fois, met dans ce « Oh » qu'elle accompagne d'un coup frappé sur la table, toute l'indignation qui s'empare du *Coustougui*.

#### ANNEXE XXII

### HISTOIRE DU MORT SANS CONFESSION

C'était là-haut dans la Lozère que cela se passait, les gens sont un peu plus fanatiques qu'ici, encore, dans la Lozère; ils font des dévotions, je crois bien, plus qu'ici. Alors dans cette maison, un homme était mort, il était mort sans se confesser. Alors c'était quelque chose, hein, de terrible, oh, il était mort sans se confesser ! Eh bien pécaïre, le diable viendra le chercher; vous pensez bien, le curé leur avait dit : « Le diable viendra le chercher ». Si bien qu'aucune femme ne voulut rester là pour veiller le mort, comme cela se fait, maintenant cela se fait moins. Alors deux hommes un peu plus alertes, enfin, plus décidés que beaucoup, dirent : « Nous, nous allons y rester, nous verrons bien, si le diable vient le chercher, nous verrons bien que faire ». Et ils restèrent là; dix heures arrivèrent, onze heures; tout d'un coup à minuit, ils se chauffaient devant le feu, comme ça, la porte s'ouvre, ah ! en effet, le diable arrive, le diable ! le diable ! le diable ! Il va jusqu'au lit, prend le mort, le

charge sur le dos, mais c'est qu'il le tombe, avant d'arriver à la porte, il tombe le mort. Alors, ces deux hommes disent : « Oh il est pas bien fort, ici » et ils attrapent un bâton chacun et frappent le diable, il passa un mauvais moment. En fait de diable, c'était le sacristain, et le curé était dehors qui attendait; et le diable, s'il avait été assez fort pour prendre le pauvre mort, ils allaient l'enterrer. Si ç'avaient été des femmes, ça leur faisait tourner le sang, ça leur faisait tourner le sang ! — Et depuis cette fois-là, il n'y eut plus de diable. (« ah non ? ») Non, ils ne vinrent plus chercher les morts, qu'ils mourussent confessés ou non confessés... Le curé était là-bas, qui attendait, dehors, pour aller enterrer cet homme, comme ça, eh... — pardi.

*Conté par M<sup>lle</sup> Noémie Aygalenq, La Trinitat, Cantal, le 10 juillet 1964. Phon. 65.26.10. Trad.*

## ANNEXE XXIII

## LA CONFESSION DU BERGER DES RESSENADES

Le curé des Salces était célèbre. Il a fait beaucoup de choses, d'un côté ou de l'autre. Une fois il avait confessé le berger des Ressenades, et à ce moment-là il se faisait payer. Alors le berger lui a apporté un lièvre, pour le payer, mais seulement il était malin, il a écorché le lièvre, il a mangé le lièvre, le berger, et puis il a rempli la peau de cendres. Alors il a apporté ça au curé, il a donné ça à Monsieur le Curé quand il est rentré et Monsieur le Curé l'a confessé. Quand il l'a eu confessé, vite, il a été voir le lièvre. Seulement la bonne, en attendant que le curé soit là, elle avait voulu écorcher le lièvre pour

le faire cuire, seulement il était plein de cendres. Alors vite le curé sort et là-haut, derrière le village, l'autre, le berger, était en train de monter là-bas une côte, la côte des Ressenades. Alors il criait :

— Berger des Ressenades il faut que je te défonse !

Alors l'autre lui répondit :

— Ce qui est fait est fait M. le Curé, le berger des Ressenades est confessé.

*Conté par M. Cruève, Les Salces, Lozère, le 27 oct. 1964. Phon. 65.26.46.*

## Note de l'annexe XXIII

1. Cet appel du curé au berger est d'abord dit en patois

## ANNEXE XXIV

## LE CURÉ DES SALCES ET SES PAROISSIENS

Une fois, il faisait des paillassons, vous voyez, pour mettre le pain. Alors il en faisait un tous les jours. Et un jour, comme il faisait des paillassons, il avait été chercher de la ronce pour le faire tenir, le ficeler, il le ficelait avec une ronce.

Le dimanche — c'est le septième jour, pas — il comptait toujours ses paillassons : tiens, j'ai six paillassons, aujourd'hui c'est dimanche, le septième c'est dimanche.

Seulement cette fois-là il ne s'est pas rappelé le jour quand il faisait les ronces. Alors le dimanche, au lieu de faire la messe il faisait son paillasson. Alors le sacristain lui dit :

— Mais, Monsieur le Curé, vous ne sonnez pas la messe ?

— C'est pas dimanche aujourd'hui, c'est samedi.

— Eh non, c'est dimanche.

— Comment, je n'ai que cinq paillassons.

— Mais vous vous souvenez pas le jour que vous avez été aux ronces ?

— Ah, je m'en rappelais pas ! Mais, t'en fais pas, je vais leur chanter une vêpre que ça vaudra bien une grand-messe.



Et puis une autre fois — les paroissiens c'est comme toujours, un peu plus croyants, un peu plus, un peu moins — alors il disait :

— Vous voulez pas croire au Saint-Esprit, mais je vais vous le faire voir, venez dimanche prochain, je vais vous le faire voir.

Alors il s'est entendu avec le sacristain et ils ont acheté un pigeon blanc. Il a fait monter le sacristain là-haut au clocher. Alors du clocher à la sacristie il y avait un trou qu'on faisait passer les cordes, pour sonner. Alors il dit :

— Quand je dirai : « Esprit-Saint descendez en nous » tu feras descendre le pigeon par le trou et le pigeon sortira dans l'église.

Alors il s'est mis à prêcher et tout d'un coup il dit :

— Esprit-Saint, descendez en nous !

Alors le sacristain, il voulait faire descendre le pigeon, seulement le pigeon remuait tellement, il l'avait trop serré et il l'a étouffé. Et alors le curé :

— Mais, où il est ce pigeon ?

— Esprit-Saint, descendez en nous !

Oh, tu parles. La troisième fois :

— Esprit-Saint, descendez en nous !

— « Es crevat, Moussu lou Curat ».

●  
Une autre fois, ses paroissiens, ils voulaient pas croire au diable.

— Moi, dimanche prochain, je vous le ferai voir.

Alors ils ont acheté un bouc, avec des grosses cornes, et il s'est entendu de nouveau avec le sacristain. Alors il l'avait mis dans la sacristie, ce bouc. Il a dit :

— Quand j'aurai dit : Satan, sors de la sacristie, tu arroses le bouc avec de l'essence et tu mettras le feu.

Et alors il était là-haut sur la chaire, il prêchait, et il disait : Satan, sors de la sacristie !

L'autre versait l'essence, et l'allumette. Pauvres amis,

si vous aviez vu dans l'église, la porte de l'église n'était pas assez grande pour pouvoir sortir !

●  
Alors une autre fois — vous savez, quand le curé passe avec le plat dans l'église pour la quête — alors il y en a un qui pour se moquer ou je ne sais pas pourquoi, il avait mis des haricots, dans le plat. Alors il a rien dit le curé, mais le dimanche d'après il a dit :

— Dimanche prochain, on fera une grande fête, il faudra que les femmes s'habillent bien jolies parce qu'il va venir des personnes — il faudra choisir des toilettes un peu comme il faut !

Et alors au lieu de mettre dans le bénitier, de l'eau, il a mis de l'huile. Et quand il passait dans l'église, il aspergeait ces femmes, là, avec cette huile... ça les a tachées, c'était pour les punir d'avoir mis des haricots. Et il disait, en même temps :

— Aux haricots il faut de l'huile, aux haricots il faut de l'huile !

*Conté par M. Crueize, Les Salces, Lozère, le 28 octobre 1964. Phon. 65.26.47 à 50.*

## ANNEXE XXV

### L'AGNEAU A LA BROCHE

Le curé des Salces aimait l'agneau rôti à la broche. Et cette année-là pour Pâques, les paysans du village lui avaient donné un agneau et il voulait le faire rôtir à la broche; seulement, le curé était embêté parce que sa servante, Marie, commençait à se faire vieille et il lui arrivait parfois — quand ça chauffait un peu — de s'endormir au coin du feu. Alors il se pensa<sup>1</sup> :

— Pourvu que pendant la messe, elle ne te fasse pas brûler l'agneau !

Enfin, ça va bien ! Il va dire la messe basse, parce que la grand-messe avait été la première et il recommanda à Marie :

— Au moins, Marie, n'oubliez pas de faire tourner la broche.

Voilà qu'à la fin de l'évangile — Il me faut vous dire que du côté de l'évangile il y avait une fenêtre à l'église et ce jour-là qu'il faisait beau temps, elle se trouvait ouverte et elle donnait juste en face de la porte de la cure qui était ouverte en même temps — à la fin de

l'évangile le curé sentit le brûlé; il se pensa<sup>1</sup> :

— Ça y est ! Marie te fait brûler l'agneau !

Mais que faire ? Il lui vint une idée. Il se tourna vers ses paroissiens avant d'attaquer le Credo et il leur dit :

— Mes frères, vous n'êtes pas nombreux à la messe basse, mais — je ne veux pas prêcher longtemps — mais, il me faut vous dire, quand même, quelques mots sur la charité, parce qu'aujourd'hui, Pâques, c'est le jour de la charité. Et qu'est la charité, mes frères ? C'est de vous aimer les uns les autres, et de cesser de vous disputer, pourquoi ? pour un rien ! pour une vache qui saute dans un pré, pour une truie qui a sauté dans le blé, pour un agneau qui vous mange un chou. Il vaudrait mieux que vous criez tout simplement : « Tourne l'agneau »<sup>2</sup>.

Et il cria assez fort pour éveiller Marie; et Marie tourna l'agneau.

*Conté par Auguste Rouzeire, La Graniboule, commune de Fau-de-Peyre, Lozère, le 4 juillet 1965. Phon. 65.26.310. Trad.*

#### Notes de l'annexe XXV

1. Nous conservons ici la tournure réfléchie de l'occitan qui rend sensible, en français, la réflexion intérieure du curé.
2. Ordre qui, dans le contexte, serait adressé à un chien, *tourne* signifiant : *ramène*.

## ANNEXE XXVI

## LE NID DE CORBEAUX

Camille de Chancelades était chantre à l'église d'Aumont. Voilà qu'un dimanche, en partant à la messe — il partait un petit moment avant — et en passant, là-bas, dans un bosquet, à la cîme d'un arbre, il voit un nid. Il pensa :

— C'est un nid de corbeaux, il faut aller voir ce qu'il y a, j'ai le temps...

Il monte à l'arbre et il y trouve quatre jolis petits corbeaux; ils n'étaient pas tout à fait à point<sup>1</sup>. Il attrapa une ficelle, il les attacha au nid et quand il eut fait son coup, il descend. Mais en descendant, il accrocha ses pantalons à une branche, et il les déchira, il y fit un accroc... le chien du vicaire d'Aumont y serait passé la queue en l'air et même sans toucher nulle part! Ça va bien! Il ne pouvait pas aller à la messe comme ça. Il revient à Chancelades pour changer de pantalon. Mais en attendant on sonna la messe; et ce dimanche-là Camille manqua la messe. Dans la semaine, Camille va à Aumont pour faire des commissions, par-là. Et il trouve le curé. Le curé lui dit :

— Mais dis-moi, Camille, dimanche tu n'es pas venu chanter la messe ?

— Oh ! non, Monsieur le Curé.

Il lui expliqua ce qui lui était arrivé : un nid de corbeaux.

— Ah ! dit le curé, un nid de corbeaux ? là, si près de la route ? Mais ça ne semble pas possible !

— Hé si ! Et même, bougre, il y a quatre jolis petits corbeaux.

— Ah tiens !

Enfin ! Le dimanche d'après Camille va au nid de corbeaux. Mais les petits corbeaux avaient fichu le camp : quelqu'un les avait pris, pour sûr. Camille se dit :

— Quand même, personne n'a pu trouver ce nid de corbeaux, il n'y a que le curé... Je me dis : c'est le curé qui t'aura fait le coup, il t'aura ramassé les corbeaux. Mais que j'aie l'occasion de lui faire savoir... le curé saura que je le sais !

Quelque temps après Camille voulait se marier. Alors il va trouver le curé et il lui dit :

— Voilà, Monsieur le Curé, je viens vous trouver pour des papiers : je me marie et...

— Ah ! Tiens !, dit le curé, tu te maries, eh bien, c'est très bien ! Et d'où la prends-tu ?

Camille se pensa<sup>2</sup> :

— C'est le moment de lui faire savoir que tu sais que c'est lui qui t'a attrapé les corbeaux.

Il lui dit :

— Mais, tiens ! Vous croyez que je vais vous le dire, M. le Curé ? Encore vous me feriez comme pour les petits corbeaux : vous iriez bien lui tordre le cou !

*Conté par M. Auguste Rouzeire, La Graniboule, commune de Fau-de-Peyre, Lozère, le 4 juillet 1965. Phon. 65.26.299, Trad.*

## Notes de l'annexe XXVI

1. L'informateur nous avait dit avant de commencer son récit, que les jeunes corbeaux étaient très recherchés des gourmets.

2. Nous avons conservé ici la tournure réfléchie de l'occitan, puisqu'elle rend sensible, dans la traduction, la réflexion intérieure de Camille.

## ANNEXE XXVII

## LA QUITTANCE

Le paysan vit sa femme au coin du feu qui se chauffait. Il lui dit :

— Tu es malade, Flavie ? Qu'est-ce que tu as, à écarter les jambes comme ça ?

— Je viens de payer la ferme à Garrigou et je fais

sécher la quittance.

*Conté par M. Jean Vaissade, cantalès au buron d'Amournac, commune de Curières, Aveyron, le 17 juillet 1964. Phon. 65.26.75. Trad.*

## ANNEXE XXVIII

## LES DEUX PLUS GRANDES FÊTES DE L'ANNÉE

Il y avait un gosse *que* le curé lui a dit :

— Quelles sont les deux plus grandes fêtes de l'année?

Il pensait automatiquement Pâques et Noël. L'autre lui a répondu :

— Quand on tue le porc, et quand ma sœur s'est

mariée.

*Conté par M. Jean Vaissade, cantalès au buron d'Amournac, commune de Curières, Aveyron, le 17 juillet 1964, Phon. 65.26.88.*

## ANNEXE XXIX

## BURONNIERS ET BERGERS

Beaucoup d'Alpuech montaient l'été dans les montagnes d'Aubrac et l'hiver ils allaient soigner les bêtes du côté de Rodez, en dessous même. Des grosses fermes. Ils montaient 50 vaches, 60, 80. Ils n'étaient pas bien nourris par là-bas, comme ici. Ils mangeaient le pain d'avoine. J'ai entendu dire à ceux qui ont été là-bas : ah, là-bas le pain d'avoine n'était pas bien beau. Ils ne faisaient pas du froment comme aujourd'hui, du côté de Rodez, ils faisaient que du seigle, mais ils le vendaient à qui il y avait dans les villes et eux ils mangeaient l'avoine. Et alors, ceux qui venaient là dans ce pays-ci, ils disaient que, à l'écurie, ils volaient un peu de lait, pardi, alors ils mettaient tremper ce pain, ça valait mieux, pardi.

Toute la saison là-haut, les vieux, vous savez, ils les serraient, les jeunes. Ils ne sortaient pas comme ils vou-

laient. Il fallait demander la permission, ils venaient les jours de fête. Il fallait tenir la place comme il faut, parce que sinon, l'année d'après on ne trouvait pas à se louer, il y avait tellement de monde !

Le lundi de Pâques à Cassuéjols on louait les petits bergers. A Alpuech autrefois il n'y avait presque que des moutons, on les gardait dans un communal — il y avait des communaux —, c'était des enfants qui les gardaient, on allait pas à l'école tant que ça, souvent, dès mars on quittait l'école et on y retournait à la Toussaint...

*Conté par M. Etienne Dage, Alpuech, Aveyron, le 23 juillet 1964. Phon. 65.26.152-153.*

## ANNEXE XXX

L'ÉMIGRATION  
(HISTOIRE DE VIE DE MON PÈRE)

Ils allaient jusqu'en Espagne, et il y en avait d'autres qui allaient dans le Midi seulement, des scieurs de long<sup>1</sup>. Ces scieurs de long faisaient des planches pour faire des

barriques. Tous les hivers il partait une vingtaine d'hommes, ici d'Alpuech. Ils s'assemblaient pour partir. Ils allaient à pied. Ils partaient à l'automne, au mois

d'octobre. Ils revenaient au printemps, au mois d'avril, par là, ou mai. Ils faisaient tout leur chemin à pied...

En Espagne, ils couchaient dans les bois et ils allaient aux provisions chercher du vin, ils mangeaient beaucoup d'oignons... Ils n'étaient pas nourris, ils allaient toujours dans le même endroit, ils étaient bien connus. Les autres allaient dans l'Aude et dans l'Hérault.

Mais tout à coup il y a eu une révolution en Espagne, un roi et une reine qui se disputaient l'Espagne, il y a eu une forte révolution, ça décourageait, et puis les gens ont tiré sur Paris.

Ils restaient dix ans, quinze ans sans revenir, les jeunes hommes, ils partaient à vingt ans. Ils faisaient porteurs d'eau à Paris<sup>2</sup>. Ils revenaient quand ils avaient gagné quelques sous et ils se mariaient là, dans le pays...

Mon père a porté l'eau à Paris. Il fallait acheter, ils achetaient un ouvrage qu'on appelait, il y avait tant de clients, ça se vendait 3000 F, c'était cher pour le moment... Mon père était monté à Paris en 1838, il avait 18 ans, un voisin voulait le prendre en Espagne, alors son père lui a dit : Ecoute, moi j'ai été en Espagne, mais tu sais que ça se passe pas tout seul, c'est dur là-bas, en plus, il y avait une Révolution à ce moment-là, je te conseille d'aller à Paris, seulement il faut payer l'ouvrage. Mon père n'avait pas connu sa mère, sa mère était morte quand il était tout petit, mon père avait touché un peu d'argent du côté de sa mère, et il lui dit : Prends ton argent qui est à toi, tu achèteras ton ouvrage, et puis j'ai un frère et un beau-frère à Paris qui vont s'occuper de toi comme tu es jeune. Alors il est parti en 38, il n'est revenu qu'en 55 pour se marier, il était pas très jeune pour se marier, seulement il a gagné à Paris pour payer ses frères, c'est lui qui a pris la ferme, parce que son père s'était remarié, il y avait trois à payer, et alors avec cet argent, il a payé tout de suite...

Mon père, à Paris, il portait l'eau, il avait un camarade de Jabrun, alors il [le camarade] lui dit, ils parlaient de se marier, pardi, ils étaient de l'âge : Moi j'ai une connaissance à Saint-Urcize, un village qu'on appelle Penaveyre, et alors je vais quitter l'année prochaine, pardi, pour me marier. Et mon père aussi voulait descendre pour se marier, alors : Toi, tu as quelques filles au pays, quelques connaissances, moi je connais à peine personne, depuis quinze ans que je suis parti. Voilà que il [le camarade] dit : Moi j'ai une sœur, je te la ferai connaître, si ça te va, et à elle aussi. Et ils se sont mariés comme ça... C'était la maison derrière l'église; moi je suis venu ici comme gendre... Je me suis marié deux fois avec des femmes d'Alpuech. Ici je connais des familles, ils se sont tous mariés dans la commune. Et ça fait qu'on était parent presque avec tout le monde.

Et vous savez quand mon père est parti à Paris, il a été prendre le chemin de fer à Orléans, il a été jusqu'à Orléans par des voitures; il y avait un service sur la route, alors les gens étaient obligés de marcher à pied toutes les montées. Arrivés à Orléans, le chemin de fer c'était rien du tout encore, et les gens ne voulaient pas le prendre, de peur d'un accident.

Il a porté des idées un peu avancées de Paris. Il était là à la Révolution de 48. Il a fait les barricades, lui. Alors un beau matin, le voilà parti avec son chariot, une barrique dessus, porter l'eau jusqu'au 6<sup>e</sup> là-haut; il arrive dans une rue, on faisait une barricade, alors, voilà que lui il voulait retourner, seulement la sentinelle l'a vu : Hé, toi, porteur d'eau, arrive ici ! Ah tu veux échapper, viens ici, travaille-là. Il a fait la barricade. Vous comprenez que ces Parisiens démontaient les pavés et lui les arrangeait, il était en colère, on leur tirait dessus, on pouvait le tuer là. Alors voilà que le bonhomme qui l'avait arrêté, après deux heures de travail, lui dit : Ecoute, tu as fait ton morceau comme il faut, tu n'as pas fait le fainéant, va-t-en servir tes clients...

Mon père a fait les barricades en 48, pour avoir le droit de voter. On votait pas avant 48. Il y avait que, ici dans les communes, celui qui payait 200 F d'impôts votait, et ils étaient très rares, à Alpuech il n'y en avait que cinq ou six. Alors on a voté, quand même...

A Paris, il travaillait tous les jours, c'était dur. Il n'a pas fait le charbon. Encore les Auvergnats ne faisaient pas ça. Lui il allait prendre l'eau à la Boule rouge, c'était une fontaine exprès. Ils étaient garçons tous, les porteurs d'eau... Ils se soutenaient beaucoup entre eux. Il y avait même un docteur ici, du pays, il leur prenait pas cher quand ils étaient malades, il était sorti d'Hupar-lac, un Noël. Ils louaient une chambre, à deux ou trois porteurs d'eau. Alors, pardi, ils allaient manger au restaurant, et puis après ils allaient coucher dans leur lit; un lit qu'il fallait acheter, qu'il fallait payer, et le faire, et le défaire...

Mais après il y en a qui se sont mariés ici et ils partaient après. L'homme portait l'eau, la femme travaillait comme bonne, faisait cuisinière même, dans les maisons bourgeoises.

Et puis après ça a encore changé ce métier, c'est devenu bougnat. Et puis maintenant ils ne reviennent plus, ils tiennent de grandes maisons. Que voulez-vous, il a fallu toujours s'expatrier...

*Conté par M. Etienne Dage, Alpuech, Aveyron, le 23 juillet et le 24 octobre 1964. Phon. 65.26.136-137 et 65.26.212-213.*

#### Notes et références de l'annexe XXX

1. Ms. A.D. Av. Cf. ainsi : « l'Interrogatoire prêté par François Fontaine dit Galabert » le 23 mars 1789 au Tribunal de Rodez (comme 40<sup>e</sup> témoin dans l'affaire du « voleur d'alpuech ») « scieur de long de sa profession habitant au lieu de Cocural paroisse de Cassuéjols », lequel « a répondu avoir passé le printemps et l'été dernier chez lui et n'avoir quitté son pays que huit ou neuf jours avant la St Mathieu dernier qu'il en partit pour s'en aller en Espagne », alors que dans l'Interrogatoire prêté le 20 mars 1789 par Guyon Ginisty dit Pradel, de La Terrisse (38<sup>e</sup> témoin) il est dit : « Allant tous les hivers scier dans le Languedoc et revenant tous les printemps dans son pays pour s'y louer en qualité de domestique... ». Cf. 3<sup>e</sup> paragraphe du chapitre II.

2. Imp. Cf. Aubrac, T. IV, CHODKIEWICZ, L'Aubrac à Paris.

## ANNEXE XXXI

LISTE DES CONTES-TYPES SELON AARNE-THOMPSON  
REPRÉSENTÉS DANS NOTRE COLLECTION

Le n° et le titre Aarne-Thompson peuvent être suivis, entre parenthèses : 1°) du titre du conte-type dans le catalogue du conte français là où ce titre est consacré par l'usage; 2°) d'éventuelles précisions particulières. Les deux lignes horizontales en pointillé délimitent : contes d'animaux, contes merveilleux, contes facétieux et anecdotes.

Nous rappelons que certains de nos contes d'animaux ainsi que des récits anecdotiques et facétieux ne figurent pas ici, car ils ne correspondent pas à des contes-types identifiés par la classification internationale.

T. = conte-type.

T. 1, The Theft of Fish :

M. Ernest Valadier, La Trinitat, Can. : Le loup et le renard. En occitan. Phon. 65.26.321.

T. 15, The Theft of Butter (Honey) by Playing Godfather (Renard-parrain) :

M<sup>me</sup> Marcelle Peña, Grandvals, Loz. : Le loup et le renard. En français. Phon. 65.26.326.

T. 38, Claw in Split Tree (protagonistes : ours et hommes; intégré en fin d'un conte du T. 151) :

M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Can. : Le conte de l'ours. En français. Phon. 65.26.36.

T. 41, The Wolf Overeats in the Cellar :

M. Ernest Valadier, La Trinitat, Can. : Le loup et le renard. En occitan. Phon. 65.26.320.

T. 56 B, The Fox Trough Sleight Steals the Young Magpies :

M. François Couderc, La Trinitat, Can. : La renarde et les petits du merle. En français. Phon. 65.26.312.

T. 122, The Wolf Loses his Prey (loup et renard dupés par poule et poussins) :

M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Can. : Le conte de la poulette. En occitan. Phon. 65.26.227 et film synchrone par J.-D. Lajoux.

T. 123, The Wolf and the Kids :

1. M<sup>me</sup> Veyre, Soulages-Bonneval, Av. : Les chevreaux. En occitan. Phon. 65.26.109.

2. M<sup>me</sup> Marie Lacroix, Prades, Av. : Le conte de la chevrete. En occitan. Phon. 65.26.109.

3. M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Can. : Le conte de la chèvre de la cabane du Galoupet. En occitan. Phon. 65.26.224-226; et film synchrone par J.-D. Lajoux.

4. M<sup>me</sup> Antoinette Boulet, Recoules, Loz. : Le conte de la chèvre. En français. Phon. 65.26.257.

T. 124, Blowing the House in :

1. M<sup>me</sup> Veyre, Soulages-Bonneval, Av. : Les petites oies. En occitan. Phon. 65.26.110.

2. M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Can. : Le conte des trois poulettes. En occitan. Phon. 65.26.269.

3. M. François Couderc, La Trinitat, Can. : Le conte des trois poulettes. En français. Phon. 65.26.311.

T. 151, The Man Teaches Bears to Play the Fiddle : M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Can., Le conte de l'ours. En français. Phon. 65.26.36.

T. 212, The Lying Goat :

M<sup>me</sup> Emilie Raynal, Recoules, Loz. : La chèvre de la combe. En occitan. Phon. 65.26.285.

T. 275, The Race of the Fox and the Crayfish :

M. Couderc père, La Trinitat, Can. : Le renard et le crapaud. En français. Phon. 65.26.316.

T. 300, The Dragon-Slayer (La Bête à 7 têtes) :

1. M. Crueize, Les Salces, Loz. : La Bête à 7 têtes. En français. Phon. 65.26.53.

2. M. Couderc père, La Trinitat, Can. : L'homme aux trois chiens. En occitan. Fragment. Phon. 65.26.315.

Élément T. 301 B ? (nom et personnage de Jean de l'Ours utilisé dans une affabulation différente) :

M<sup>me</sup> Besombes, Laguiole, Av. : Histoire de Jean l'Ours. En français. Phon. 65.26.197.

T. 313, The Girl as Helper in the Hero's Flight :

M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Can. : La Montagne noire. En français. Phon. 65.26.32 et 33.

T. 327, The Children and the Ogre (Les enfants abandonnés dans la forêt) :

T. 327 A :

1. M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Can. : Le conte de la marâtre. En occitan. Phon. 65.26.222.223.

2. M. Ernest Valadier, La Trinitat, Cantal : Le conte des enfants perdus dans la forêt. En français. Phon. 65.26.324.

3. M. Ernest Saint-Léger, Aumont, Loz. : Le conte des enfants perdus dans la forêt. En occitan. Phon. 65.26.326.

4. M<sup>me</sup> Mélanie Hostalier, Saint-Laurent-de-Veyrès, Loz. : Le conte des enfants perdus. En français et en occitan. Fragment. Phon. 65.26.293.

T. 327 B :

1. M. Joseph Fournier, Saint-Chély, Av. : Le Petit Poucet. En français. Phon. 65.26.119-120.

2. M<sup>me</sup> Ernest Valadier, La Trinitat, Can. : Le Petit Poucet. En français. Phon. 65.26.319.
- T. 330 B, The Devil in the Knapsack :
1. M. Ernest Saint-Léger, Aumont, Loz. : Le conte de Dancanet. En occitan. Phon. 65.26.334.
  2. Cf. aussi ci-dessous T. 592.
- T. 425 C, Beauty and the Beast (La Belle et la Bête) :
1. M<sup>me</sup> Veyre, Soulages-Bonneval, Av. : La Belle et la Bête. En français. Phon. 65.26.114.
  2. M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Can. : Le conte de la fille à la rose. En occitan. Phon. 65.26.265.
- T. 502, The Wild Man :
- M. Henri Carrié, Le Nayrac, Av. : Le conte du Sauvage. En occitan. Enquête J.M. Guilcher.
- T. 510 A, Cinderella ? (Souvenir, ou conte construit selon la signification du thème de Cendrillon).  
M<sup>me</sup> Marie Lacroix, Prades, Av. : Le conte de l'homme riche et de l'homme pauvre. En occitan (et français). Phon. 65.26.250.
- T. 510 B, Cap o Rushes (Peau d'Ane) :
- M<sup>me</sup> Veyre, Soulages-Bonneval, Av. : La jaquette de bois. En français. Phon. 65.26.113.
- T. 592, The Dance among Thorns (ayant intégré épisodes du T. 330 B) :
- M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Can. : Le conte du siflet. En occitan. Phon. 65.26.228.229.
- T. 700, Tom Thumb (Pouçot) :
- M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Can. : Le conte de Planpounit. En occitan. Phon. 65.26.1.
- .....
- T. 1000, Bargain not to Become Angry (les deux versions se terminent par T. 1029, The Woman as Cuckoo in the Tree; la vers. 1 intègre d'autre part : T. 1003, Plowing + T. 1004, Hogs in the Mud + T. 1045 var. Pulling the Lake together).
1. M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Can. : Le conte de Treize. En occitan. Phon. 65.26.2-3.
  2. M<sup>me</sup> Mouilhade, La Trinitat, Can. Sans titre. En français. Note de terrain.
- T. 1516 C., Twice a Fool :
- M. Auguste Rouzeire, Fau-de-Peyre, Loz. : Marius et Olive à la porte du Paradis. En français. Phon. 65.26.307.
- T. 1535, The Rich and the Poor Peasant :
1. M. Henri Carrié, Le Nayrac; Av. : Le conte de Jean de la vache maigre. En occitan. Enquête J.M. Guilcher.
  2. M. Ernest Valadier, La Trinitat, Can. : Le conte de l'homme riche et de l'homme pauvre. En occitan. Phon. 65.26.322.
  3. M<sup>me</sup> Mélanie Hostalier, Saint-Laurent-de-Veyrès, Loz. : Le conte d'Ecorme-chèvres des Bécus. En occitan. Fragment. Phon. 65.26.294.
- T. 1538, The Youth Cheated in Selling Oxen :
1. M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Can. : Le conte des Pères d'Aubrac. En occitan. Phon. 65.26.219 à 220.
  2. M<sup>me</sup> Antoinette Boulet, Recoules, Loz. : Le conte des Pères d'Aubrac. En français. Phon. 66.26.255.
- T. 1650, The Three Lucky Brothers :
- M. Couderc père, La Trinitat, Can. : Un père de famille avait 3 enfants. En occitan. Fragment. Phon. 65.26.317.
- T. 1653 A : voir ci-après T. 1696.
- T. 1655, The Profitable Exchange :
1. M<sup>me</sup> Marie Lacroix, Prades, Av. : Le conte de Patanou. En occitan. Phon. 66.24.686-687 et film synchrone par J.D. Lajoux.
  2. M<sup>me</sup> Emilie Raynal, Recoules, Loz. : Le conte du grain de blé. Enquête J.D. Lajoux.
  3. M. Adrien Raynal, Recoules, Loz. : Le conte du pois Enquête J.D. Lajoux.
- T. 1688, The Unlucky Courtship :
- M. Adrien Raynal, Recoules, Loz. : « C'est moi qui l'ai fait ». Enquête J.D. Lajoux.
- T. 1696, What Should I have Done ? (Jean le Sot; les vers. 2 et 3 se terminent par T. 1653 A, Guarding the Door (Les voleurs sous l'arbre); la vers. 2 intègre une variante du T. 1012 : Cleaning the Child; la vers. 4 se termine par l'épisode « Throw good eyes » du T. 1685, The Foolish Bridegroom).
1. M<sup>me</sup> Marie Lacroix, Prades, Av. : Toinou le dégourdi. En occitan. Phon. 66.24.684-685 et film synchrone par J.D. Lajoux.
  2. M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Can. : Le conte de Jean le Fort. En occitan. Phon. 65.26.34-35.
  3. M. Ernest Valadier, La Trinitat, Can. : Le conte de Toupinas. En occitan. Phon. 65.26.34-35.
  4. M<sup>me</sup> Marcelle Peña, Grandvals, Loz. : Le conte de Toupinas. En français. Phon. 65.26.328.
  5. M<sup>me</sup> Emilie Raynal, Recoules, Loz. : Le conte de Pierre Calio. En occitan. Phon. 65.26.282.
- T. 1738 B\*, The Parson's Dream :
- Cf. M<sup>me</sup> Emilie Raynal, Recoules, Loz. : Le sermon du curé de Cucugnan. En français. Phon. 65.26.273.
- T. 1791, The Sexton Carries the Parson :
1. M. Vaylet, Saint-Chély, Av. Sans titre. En français. Note de terrain.
  2. M<sup>lle</sup> Noémie Aygalenq, La Trinitat, Can. : Les voleurs dans le cimetière. En occitan. Phon. 65.26.8.
- T. 1810, Jokes about Catechism :
1. M. Jean Vaissade, Recoules, Loz. : Qui nous a créés ? En occitan. Phon. 65.26.76.
  2. Id., *ib.* : Les deux plus grandes fêtes de l'année. En français et en occitan. Phon. 65.26.88.
  3. M. Auguste Rouzeire, Fau-de-Peyre, Loz. : L'institution du sacrement de mariage. En français. Phon. 65.26.306.
  4. Id. *ib.* : Le nombre de sacrements. En français. Phon. 65.26.306.
- T. 1824, Parody Sermon :
1. M. Paul Bernier, Paris : Le sermon de l'Abbé Ginisty, Lacalm. En occitan. Phon. 65.26.252.
  2. Id., *ib.* : L'annonce de l'Abbé Mirabel, Vitrac. En occitan. Phon. 65.26.253.
  3. Cf. aussi ci-dessus T. 1738 B\*.
- T. 1831, The Parson and Sexton at Mass :
- M. Auguste Rouzeire, Fau-de-Peyre, Loz. : L'agneau à la broche. En occitan. Phon. 65.26.310.
- T. 1837, The Parson to Let a Dove Fly in the Church :
1. M. Crueize, Les Salces, Loz. : Le curé des Salces qui fait voir le Saint-Esprit. En français et en occitan. Phon. 65.26.48.
  2. Id. *ib.*, Le curé des Salces qui fait voir le diable. En français. Phon. 65.26.49.



T. 1838, The Hog in Church :

M<sup>me</sup> Maria Girbal, Saint-Urcize, Can. : Le bouc d'Aunac. En occitan. Phon. 65.26.5 et film synchrone par J. D. Lajoux.

T. 1848 A, The Pastor's Calendar :

M. Crueize, Les Salces, Loz. : Le curé des Salces et ses paillassons. En français. Phon. 65.26.47.

A noter d'autre part de brèves attestations notamment des T. 1408 : The Man who does his Wife's work (La Trinitat, Can.), 1525 : The Master Thief (La Trinitat); 1682 : The Groom Teaches his Horse to Live without Food, it dies (La Trinitat); 1737 : The Parson in the Sack to Heaven (Aumont, Loz.).

#### Note de l'annexe XXXI

1. Les deux contes, recueillis au Nayrac, dans la vallée du Lot, ici intégrés, n'ont été utilisés qu'à titre comparatif dans le chapitre V.

### ANNEXE XXXII

## LISTE D'INFORMATEURS

#### I — En Aubrac

- AYGALENQ, Noémie, La Trinitat, Can. Née en 1902 à Laguiole, Av. Cf. Phon. 65.26.6 à 31.
- BATIFOL, Noémie, Les Gibertès, com. Le Buisson, Loz. 76 ans en 1964. Cf. Phon. 65.26.89 à 108.
- BESOMBES, M<sup>me</sup>, Laguiole, Av. Env. 50 ans en 1964. Cf. Phon. 65.26.192 à 204.
- BOSC, Noémie, La Vaysse, com. Vitrac, Av. Née à La Vaysse. Env. 55 ans en 1964. Cf. Phon. 65.26.178 à 191.
- BOULET, Antoinette, Cougoussac, com. de Recoules-d'Aubrac, Loz. Née au Malzieu, Loz. 68 ans en 1965. Cf. Phon. 65.26.255 à 264.
- BRIOUDE, Artémise, Nasbinals, Loz. Née à La Blatte, comm. de Saint-Laurent-de-Muret, Loz. Env. 80 ans en 1966. Cf. Phon. 67.6.1. à 12.
- BROS, M., Aumont-Aubrac, Loz. Env. 50 ans en 1965. Hôtelier.
- CAYLA, Paul, Laguiole, Av. Env. 80 ans en 1964. Médecin en retraite. Cf. Phon. 65.26.160 à 177.
- COUDERC, François, Les Abriols, com. La Trinitat, Can. Env. 55 ans en 1965. — Son père : 89 ans, natif de la région de Laguiole, Av. Cf. Phon. 65.26.311 à 318.
- CROS, Eugène, Alcorn, Av. Né à Alcorn. 76 ans en 1964.
- CROS Léon, Alcorn, Av. Né à Alcorn en 1897.
- CRUEIZE, M., Les Salces, Loz. 71 ans en 1964. Cf. Phon. 65.26.37 à 65.26.53 et 65.26.230. M<sup>me</sup> Crueize, env. 65 ans en 1964. Cf. Phon. 65.26.37 à 65.26.44.
- DAGE, Etienne, Alpuech, Av. Né à Alpuech en 1870. Cf. Phon. 65.26.137 à 159 et 65.26.206 à 213.
- FALGUIÈRES, Louis, Recoules-d'Aubrac, Loz. Env. 65 ans en 1965. Cf. Phon. 65.26.55 à 65.26.61.
- FOURNIER, Joseph, Bonnefon, com. Saint-Chély-d'Aubrac, Av. Né à Bonnefon, 69 ans en 1964. Buronnier à la montagne de Servel, près Laguiole, Av. Cf. Phon. 65.26.119 à 135.
- FOURNIER, Paul, Born, com. de Prades-d'Aubrac, Av. Né à Lucques près Prades. Env. 30 ans en 1964. Buronnier pendant 15 ans (jusqu'en 1963), garçon de café à Paris en 1963/64.
- GAILLARD-BONNAFOUS, M<sup>me</sup>, Saint-Urcize, Can. Née à Saint-Urcize. 87 ans en 1964.
- GIRBAL, Marie-Antoinette, Repons, com. Saint-Urcize, Can. Née le 15 août 1885 à Saint-Urcize, Can. Mariée en 1905 et « montée » à Paris. Revenue définitivement à Saint-Urcize en 1923. Cf. Phon. 65.26.1 à 5, 32 à 36, 219 à 229, 265 à 272.
- HOSTALIER, Mélanie, Veyrès, com. Saint-Laurent-de-Veyrès. Loz. 85 ans en 1965. Cf. Phon. 65.26.293 à 298.
- GELY, Abbé, curé de Recoules-d'Aubrac, Loz.
- GLAIZE, M. Laguiole, Av. Env. 65 ans en 1964. Ancien coutelier. Cf. Phon. 65.26.192 à 196.
- LACROIX, Marie, Born, com. Prades-d'Aubrac, Av. Née en 1893 à Born. Cf. Phon. 65.26.244 à 251 et enreg. J.D. Lajoux, Phon. 66.24.670 à 675, 66.24.684.5 et 66.24.686.7.
- MAYNIER, M<sup>me</sup>, Cantoinet, com. Cantoin, Av. Née à St-Flour, Env. 68 ans en 1964.
- MIQUEL, M. La Rossarie, com. Curières, Av. Env. 55 ans en 1964. Cf. Phon. 65.26.236 et 237.
- MOUILHADE, M<sup>me</sup>, Les Abriolots, com. La Trinitat, Can. Env. 55 ans en 1965.
- PENA, Marcelle (en vacances à) Grandvals, Loz. Mariée à Paris. Née en 1908 à Grandvals. Tient ses contes de sa grand-mère paternelle, Marion Delmas morte en 1923 à l'âge de 89 ans. Cf. Phon. 65.26.236 à 329.
- PLAGNARD, M., La Poujade, com. Condom-d'Aubrac, Av. Env. 80 ans en 1964. Cf. Phon. 65.26.233 à 235.
- RAYNAL, Emilie, Cougoussac, com. Recoules-d'Aubrac, Loz. Née en 1900 à Grézettes, com. Saint-Urcize, Can. Cf. Phon. 65.26.273 à 290.

RAYNAL Adrien, *ib.* Env. 65 ans en 1965. Cf. Phon. 65.26.291, enreg. J.D. Lajoux.

RICOUL, Mme, Les Anglars, com. Saint-Laurent-de-Veyrès Loz. Née à Saint-Laurent-de-Veyrès. 69 ans en 1965. Cf. Phon. 65.26.292.

ROCARIÉ, Alexandre, Soulages-Bonneval, Av. Né en 1909 à Paris. Cf. Phon. 65.26.238 à 243.

ROUZEIRE, Auguste. La Graniboule, com. Fau-de-Peyre, Loz. Né en 1922 à Fau-de-Peyre. Cf. Phon. 65.26.299 à 310.

SAINT-LÉGER, Ernest, Chancelades, com. Aumont-Aubrac, Loz. Né à Aumont. 58 ans en 1965. Cf. Phon 65.26.333 à 336.

SEGUIS, Marius, Bel-Air, com. Laguiole, Av. Env. 85 ans en 1964 Cf. Phon. 65.26.160 à 176.

SOLIGNAC, Marie et Berthe, Les Enfruts, com. Saint-Chély-d'Aubrac, Av. Env. 45 ans en 1964. Cf. Phon. 65.26.230 et 231.

VALADIER, Albert, Le Manuel, com. La Trinitat, Can. Né à Requistat, Can. Env. 60 ans en 1965. Cf. Phon. 65.26.320 à 325. Mme VALADIER, *ib.* Née en 1912. Cf. Phon. 65.26.319.

VALADIER, Mme, Les Clauzels, com. La Terrisse, Av. Née à Mérinhac près Huparlac, Av. 53 ans en 1964.

VAYLET M. Saint-Chély-d'Aubrac, Av. Né en 1878.

VEYRE, Mme, La Vayssière, com. Soulages-Bonneval, Av. Née à Cocural, Av. 81 ans en 1964. Cf. Phon. 65.26.109 à 118.

VEYSSADE, Jean, Recoules-d'Aubrac, Loz. Env. 50 ans en 1964. Cantalès exploitant au buron d'Ambournac en juillet 1964. Cf. Phon. 65.26.64 à 88 et 65.26.54 à 60.

VIGOUROUX, Jean, Saint-Urcize, Can. Env. 30 ans en 1964. Boulanger.

II. — A Paris (ou environs).

AYRIGNAC, Dr Joseph, Président de « La Solidarité Aveyronnaise », originaire d'Huparlac, Av.

ANDRIEU, Abbé, Mission Lozérienne.

BALDIT, Jules, Secrétaire de l'Amicale de Saint-Chély-d'Aubrac Av.

BERNIER Paul, originaire de Curières, Av. Cf. Phon. 65.26.252 à 254.

DIJOLS, Pierre, originaire de Curières, Av.

ENGELVIN, Marcel, Secrétaire de l'« Aumonnaise », originaire d'Aumont-Aubrac, Loz. Cf. Phon. 65.28.1 à 17.

PLAGNARD, Ernest, originaire de Prades-d'Aubrac, Av.

